TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 266 — 40 PAGES — MERCREDI 1er FÉVRIER 1978



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

APRÈS LES ÉMEUTES

M. Nouira dénonce le « plan prémédité » des syndicalistes tunisiens

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE CLAN SOMOZA AUX ABOIS

Maître tout-puissant du Nicaragua depuis quatre décennies, et administrant ce petit pays méconnu d'Amérique centrale comme un ranch de famille, le clan féodal des Somoza semble cette fois aux abois. Sérieusement malade, le général-président Anastasio Somoza a le dos au mur. Digne héritier de son père, Anastasio Ier, qui avait bâti sa fortune sur une allégeance inconditionnelle à l'égard des Etats-Unis au détriment des intérêts de son peuple, le général Somoza affronte une opposition généralisée qui réclame avec insistance le départ d'un tyranneau cruel et sans scrupules.

Symbole de cette résistance désespérée d'un autre âge : c'est le propre fils du président, Anastasio Somoza Portocarrero, qui a dispersé, lundi 30 janvier, à la tête d'unités de la garde nationale, une manifestation d'étudiants contre la dictature. Mais une vague de colère et de révolte, amplifiée par l'assassinat, le 10 janvier dernier, du directeur de « la Prensa », Joaquin Chamorro, ne cesse de grandir. En quarante ans de pouvoir absolu la famille Somoza n'a jamais affronté une telle opposition.

La grève générale lancée le 10 janvier se poursuit et se développe à Managua comme en province. Les petits commerçants de la capitale se sont joints lundi aux grévistes, tandis que les étudiants tentent de dresser des barricades. Les stations de radio, qui, passant outre à l'interdiction gouvernementale, donnaient des informations sur le vaste mouvement de résistance passive, ont été fermées.

La répression, les arrestations, les démonstrations de force de la garde nationale, l'armée à la solde des Somoza, ne sont pas parvenues, semble-t-il, à affaiblir la détermination des opposants, de plus en plus nombreux. Jusqu'à l'année dernière, les opérations de commando des guérilleros du Front sandiniste de libération, réfugiés dans les montagnes du Nord-Est, constituaient le seul danger pour le régime. Un danger assez facilement maîtrisé par une garde nationale surentraînée et suréquipée, et dont les deux tiers des membres sont passés par les écoles spéciales de lutte anti-guérilla des Etats-Unis.

C'est l'immense majorité de la classe politique et de l'opinion qui fait front maintenant. Le parti conservateur, ennemi traditionnel mais courtois du parti libéral somoziste, réclame publiquement la démission du général. Cette démarche a le soutien actif d'une coalition qui regroupe les modestes formations social-démocrate et socialiste, les groupes d'extrême gauche et les organisations syndicales. L'Eglise, longtemps timide et compromise, s'insurge à son tour. Et de larges secteurs du patronat lui-même approuvent le mouvement de grève.

Plus qu'un crime, une faute : la formule célèbre s'applique à l'élimination physique de Joaquin Chamorro, porte-parole d'une bourgeoisie conservatrice ulcérée par les excès et les exactions du clan Somoza. La disparition d'un homme respecté, que Washington pouvait considérer avec intérêt et sympathie, prive certes l'opposition de son seul chef de file connu, mais elle a aussi exacerbé sa résolution.

Car tout dépend aujourd'hui plus que jamais des Etats-Unis. L'épopée sanglante et triomphaliste des Somoza évoque celle de Trujillo en République Dominicaine. Cette autre créature de Washington, longtemps protégée, fut abandonnée elle aussi après trente ans de règne par ses obligés, reniée par son peuple et privée au dernier moment du parapluie américain. Il a fallu que Trujillo soit abattu pour que l'ampleur de ses crimes soit révélée aux yeux de tous.

Comme Trujillo de son vivant, le clan Somoza a disposé et dispose encore de très solides amitiés et de fortes complaisances aux Etats-Unis. La seule question est de savoir si l'administration Carter, consciente de la valeur d'exemple du « cas » nicaraguayen, peut ou veut affronter le puissant « lobby » des Somoza.

• CHINE

Le parti veut renforcer son autorité sur l'armée

Le responsable du Sinkiang est limogé

Les luttes politiques internes continuent en Chine. Responsable de la région autonome du Sinkiang, frontalière de l'U.R.S.S., M. Saifudin vient d'être démis de ses fonctions. Il s'agit du personnage le plus important limogé depuis la chute de la « bande des quatre ».

Les conflits entre dirigeants du parti sont portés au grand jour au moment où le rôle de l'armée dans la nation fait l'objet de divers commentaires. Invités à se préparer à la guerre en s'entraînant et en s'équipant de matériel moderne, les militaires se voient aussi rappeler que le parti constitue l'autorité suprême.

De notre correspondant

Pékin. — L'armée, à son tour... Le vent de rectification et de purge qui balaie le monde politique chinois souffle avec vigueur, en ce moment, dans les rangs des militaires. Le « point-clé » de la consolidation des forces armées, écrit le *Quotidien de l'armée populaire de libération*, réside dans la réorganisation des équipes dirigeantes. Suit une longue liste de ceux qui ne sauraient désormais trouver place dans ces équipes. Quelques-uns de ces personnages ont déjà été décrits dans un style incisif par le même journal (*le Monde* du 13 janvier) : « *Ceux qui tournent avec le vent* », « *Ceux qui se dérobent* » (...). S'y ajoutent aujourd'hui d'autres catégories : « *les amateurs de séismes* » (politiques), les gens qui, « *bien que peu impliqués dans la conspiration de la « bande des quatre », sont néanmoins politiquement malhonnêtes* », les « *despotes* », les « *brimeurs* », les « *sectaires* », ou encore tout simplement « *ceux qui ont perdu toute volonté révolutionnaire et ne songent qu'à leur confort quotidien* ».

L'opération en cours a deux objectifs. Qu'elle vise à une épuration de caractère politique ne fait aucun doute, puisque les textes insistent sur la nécessité de « *connaître l'histoire des cadres dans les luttes de lignes, particulièrement dans la onzième lutte* », c'est-à-dire dans l'affaire de la « bande des quatre ». Les équipes dirigeantes, ajoute le journal des militaires, doivent « *obéir indéfectiblement aux ordres du comité central ayant à sa tête le président Hua et de sa commission militaire ; elles ne doivent pas seulement être à l'épreuve de la guerre, mais aussi à l'épreuve des luttes de lignes* ». Est-ce un hasard si, au même moment, selon des sources dignes de foi, des affiches apparaissent à Chenyang (au Liaoning), accusant le général Chen Hsi-lien, membre du bureau politique et commandant la région militaire de Pékin, d'être un « *agent de Lin Piao et de la « bande des quatre »* ». Le général Chen Hsi-lien a déjà fait l'objet de critiques par le même procédé à Pékin même, il y a tout juste un an, et il semble bien qu'il ait dû se soumettre, peu de temps après le onzième congrès du P.C., à une opération d'autocritique (*le Monde* du 28 octobre). Le dossier qui le concerne — répression des incidents d'avril 1976 à Pékin, attitude à l'égard de M. Teng Hsiao-ping — est strictement politique. Il n'est apparemment pas encore classé.

Priorité de l'entraînement sur l'idéologie

Le second objectif est d'ordre technique. L'armée est invitée à se souvenir que « *le combat est sa mission principale* ». Priorité doit donc être donnée à l'entraînement des militaires sur l'éducation idéologique et politique. Un discours de 1961 du maréchal Yeh Chien-ying est cité, spécifiant que « *les sept dixièmes du temps ou au moins les six dixièmes* » doivent être consacrés à l'entraînement. « *La force matérielle, d'autre part, doit être brisée par la force matérielle* » et la méthode attribuée à Lin Piao, consistant « *à cogner une tête rouge contre des tanks d'acier* » n'est pas une bonne manière de faire la guerre. Il est donc urgent de doter l'armée chinoise « *des équipements les plus modernes* ».

Le commandant de la région militaire de Nankin, le général Nieh Feng-chih, fixe sans équivoque, dans un discours du 16 janvier, ce nouvel ordre de priorités : « *Le contenu spécifique de la lutte de classe en tant qu'axe varie selon les époques et les domaines*, dit-il. *En ce qui concerne les affaires militaires, prendre la lutte de classe comme axe signifie* (à l'heure actuelle) *tout axer sur la consolidation de l'armée et la préparation à la guerre.* »

Comme pour illustrer ce nouveau style « *professionnaliste* », Radio-Pékin a diffusé, le 11 janvier, pour la première fois de mémoire d'attaché militaire en République populaire — un compte rendu de manœuvres tactiques au mois de novembre dans le Nord-Est mettant en jeu « *des milliers de véhicules* », une « *division motorisée renforcée* » avec artillerie et « *unités aériennes* ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

• EUROPE

Atmosphère de crise entre les Neuf

L'intransigeance britannique bloque la négociation sur la pêche et les prix agricoles

L'intransigeance britannique empêche le conseil des ministres des Neuf de définir une réglementation commune de la pêche. Après avoir délibéré, sans résultat, jusqu'à une heure avancée de la nuit du 30 au 31 janvier, les ministres de la CEE ont décidé de reprendre leurs travaux ce mardi après-midi, mais les pronostics restent sombres. Il faut s'attendre soit à un constat d'échec, soit à un accord provisoire des plus limités, contraire aux intérêts français. De l'avis de plusieurs participants, notamment de M. Gundelach, vice-président de la commission responsable de ce dossier, la première solution ne serait peut-être, finalement, pas la plus mauvaise.

Mardi matin, les ministres de l'agriculture ont débattu, une nouvelle fois, de l'opportunité d'autoriser les Anglais à dévaluer la « livre verte » de 7,5 %. Le ressentiment accumulé contre M. Silkin, le ministre britannique, en raison de son attitude négative tant à propos de la pêche que des affaires agricoles, n'était apparemment pas de nature à inciter les Allemands, les Belges et les Néerlandais à lever les réserves qu'ils avaient exprimées une semaine auparavant.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Neuf parlent depuis des mois de la manière dont il convient de répartir entre eux les droits de pêche dans les deux cents milles communautaires. Ils se sont flattés à plusieurs reprises de se trouver tout proches d'un accord ; or M. Silkin a déclaré brutalement, lundi soir 30 janvier, qu'il ne serait pas possible, cette fois encore, de définir une réglementation interne. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'une affaire très compliquée, nécessitant de multiples contacts bilatéraux supplémentaires (c'est-à-dire extérieurs aux procédures normales de la C.E.E.).

Le ministre britannique a suggéré de proroger de deux à trois mois le statut provisoire actuel et, dans l'immédiat, de se contenter d'arrêter le mandat de négociations, pour que de nouveaux accords de pêche, valables en 1978, puissent être conclus avec les pays tiers (Norvège, Suède, Espagne, îles Feroë). L'inconvénient du maintien du statut actuel est double : il rend difficile les négociations avec les pays tiers ; mais surtout, faute d'une politique de conservation des ressources de poissons conçue à l'échelle de la C.E.E., il laisse peser la menace de mesures nationales unilatérales.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 38.)

L'enfance, l'adoption et l'abandon

L'adoption d'enfants, considérée comme « l'orgueil de notre société », en souligne aussi les faiblesses et parfois les scandales. Si elle rétablit l'injustice, si elle gomme les inégalités, elle ne peut faire oublier les situations d'abandon et de misère. C'est cet envers de l'adoption que Serge Moati et Jean-Pierre Guérin montrent dans une série d'émissions, « Voyage au pays de l'abandon », diffusées actuellement sur TF 1 (« le Monde » daté 29-30 janvier).

En quelques années, le « marché de l'adoption » s'est modifié : il y a de plus en plus d'adoptants et de moins en moins d'enfants juridiquement adoptables.

(Lire page 11 l'enquête de Christian Colombani.)

• TCHAD

Relance de la guérilla

Trois sous-officiers français à bord du DC-3 abattu au Tibesti

Un DC-3 de l'escadrille tchadienne, piloté par des coopérants militaires français, a disparu dimanche 29 janvier au-dessus du Borkou, au sud du Tibesti, a-t-on appris à Paris de diverses sources concordantes.

Dans un communiqué publié à N'Djamena ce mardi matin, les autorités militaires tchadiennes reconnaissent que deux appareils de transport des forces armées tchadiennes ont été touchés, dimanche et lundi, par le tir des rebelles du FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad) au cours d'une mission dans le Borkou-Ennedi-Tibesti.

« Malgré les efforts déployés en direction de nos frères en rebellion en vue de la réconciliation nationale, déclare le communiqué, deux appareils de transport des forces armées tchadiennes assurant la mission de ravitaillement dans le Bet (préfecture du nord du pays), les 29 et 30 janvier 1978, ont été touchés et contraints à un atterrissage forcé aux environs de Faya-Largeau (préfecture du Bet, située à 800 kilomètres au nord de N'Djamena). Si l'équipage du premier appareil est porté disparu, celui du second est sorti indemne. Cette situation ne décourage pas pour autant le conseil supérieur militaire dans sa mission de réaliser l'unité nationale. »

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

A L'ÉCOUTE...

M. Marchais a réclamé la présence de ministres communistes dans le gouvernement en cas de victoire de la gauche. M. Mitterrand n'a pas approuvé le discours présidentiel de Verdun-sur-le-Doubs. M. Giscard d'Estaing n'a rien dit, mais les chaînes de télévision l'ont fait parler toute la journée. M. Yves Guéna est pour, mais avec des réserves. M. Chirac est contre, mais avec des nuances. MM. Soisson et Fabre ont dialogué dans les studios d'Antenne 2. Ils en avaient assez, et ils sont partis. Les téléspectateurs n'étaient plus à l'écoute.

RAYMOND BARRILLON.

La spirale

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il y a trois mois au moins que cela dure.

Premier acte : les hommes politiques de tous bords courent d'une station de radio à un studio de télévision, volent d'une conférence de presse à une réunion publique, accordent une interview ici, donnent une mise au point là, publient un démenti, une lettre, un manifeste, un appel, jonglent avec les répliques, les discours, les déclarations. Petites phrases et grandes envolées, petits pas en avant puis en arrière, plans d'action et projets de société, objectifs et programmes. Un déluge, un raz de marée, un maelström.

Deuxième acte : les services de presse et les porte-parole des dirigeants et des partis harcèlent les journalistes. A-t-on bien noté cette formulation inédite, relevé cette indication supplémentaire, remarqué cette évaluation, cette précision, voire cette omission significatives ? Fera-t-on écho à cette intervention, commentera-t-on cette prise de position, suivra-t-on cette manifestation ? Et que pense-t-on de ce document ?

Troisième acte : devant la lassitude de l'opinion, qui a depuis longtemps perdu le fil des controverses et commence à mettre tous ces bavards dans le même sac, certains hommes politiques emboîtent le pas et en rajoutent. Oui, trop, beaucoup trop de paroles, de promesses démagogiques — celles de l'adversaire sont toujours démagogiques, — de mensonges, de manœuvres. La situation est grave, l'unité bien nécessaire, et voilà qu'à droite, à gauche, au centre, les diviseurs sont à l'œuvre. Les diviseurs, bien sûr, ce sont toujours les autres.

Quatrième acte : il s'ébauche depuis quelques jours. Qui est responsable de ce tohu-bohu, de cette confusion, de ces déchirements ? La presse, naturellement, les journaux, les radios, la télévision. Qui parlent trop. Qui s'acharnent à dénicher dans un discours de deux heures la petite phrase qui fera tilt. Qui isolent six mots de leur contexte et en font leurs choux gras. Qui vous poussent dans vos retranchements avec leurs questions insidieuses. Qui se complaisent à souligner les divergences, les rivalités, les querelles, au lieu de parler de l'union, des convergences, des vrais problèmes. Ah ! si la presse n'existait pas, comme on serait tranquilles pour se déchirer en famille, sans témoins gênants !

(Lire la suite page 7.)

LA NAISSANCE DU TRAVAIL

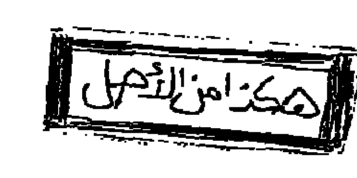
L'autre Moyen Age

Les historiens actuels excellent à décrire dans leurs moindres détails les sociétés paysannes et immobiles de l'Ancien Régime ou de la deuxième moitié du Moyen Age. Ce monde rural est figé par la stagnation technologique et économique. Ses cycles démographiques sont strictement délimités par les équilibres malthusiens. L'histoire devient alors ethnographie, photographie. Ce passé-là plaît aux Français par son immobilité même, caractéristique dont les trente dernières années de bouleversements industriels et sociaux ont fait une qualité positive, un symbole de repli et de tranquillité.

A l'inverse, c'est un retour à l'histoire-mouvement, au cinématographe, que propose Jacques Le Goff dans « Pour un autre Moyen Age », recueil de dix-huit essais brillants et érudits. Car paradoxalement, le Moyen Age, sombrement présenté par les manuels scolaires des Républiques successives, fut d'abord une époque de mutations et de ruptures. Expansion démographique, progrès technique, croissance urbaine et marchande, développement des communications. Historien des mentalités, Jacque Le Goff démontre que l'idéologie médiévale, perçue aujourd'hui comme religieuse, rigide et paralysante, sut s'adapter, se développer, se transformer, pour suivre avec un temps de retard relativement court les changements survenus dans les sphères du mental et de l'économique.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 24.)



idées

RELIGION

ENTRETIEN AVEC MICHEL DE CERTEAU

II. — « Le christianisme : mille éclats sur la surface de la mer »

Dans un premier entretien, Michel de Certeau, historien et anthropologue jésuite, a défini les problèmes que connait la culture contemporaine (« le Monde » du 31 janvier).

« Ecrire l'histoire, avez-vous dit, c'est gérer un passé, organiser un matériau hétérogène de faits pour construire dans le présent une raison. » On entend beaucoup parler de « crise » en ce moment : crise de la culture, des principales idéologies qui régissent, ou ont régi, notre société occidentale, crise de la civilisation elle-même. Au regard de l'histoire, cette crise est-elle réellement sans précédent ? Quel est votre diagnostic de la situation actuelle ?

— Une longue expérience d'historien et d'anthropologue m'a appris les stabilités qui soustendent les mutations de contenus idéologiques. L'histoire ne se remue pas si aisément. Quinze ans de bouleversements révolutionnaires, de 1789 à 1804, n'ont provoqué, à la sortie, qu'une société de propriétaires, celle-là même que dessinaient les Cahiers des états généraux de 1789. Et que voyons-nous reparaître en 1978, après vingt ans de Ve République ? La structure tripartite de la IIIe (P.C., radicaux, droite), qu'avait recouverte la dichotomie politique introduite par le gaullisme entre une gauche et une droite.

» Les structures de la socialité et des pratiques quotidiennes forment une sorte de mémoire silencieuse, têtue, presque anonyme, repliée et tapie en des ruses multicentenaires et en des rituels de relations. Leur apprentissage a valeur d'initiation. Il grave dans les corps les codes sociaux de savoir-faire familiaux, linguistiques, culinaires, tactiques, etc., et permet, au sens musical du terme, des « improvisations » indéfinies sur ces partitions muettes.

» Qu'il y ait crise, bien sûr, tout le monde le dit, mais de quoi ? Des idéologies et des discours, certainement, mais il ne faut pas trop vite supposer la société entière atteinte par leur maladie. Les intellectuels transforment aisément le malheur de leurs théories en théories du malheur. En *fait*, des micro-équilibres socio-économiques survivent aux catastrophes des idées et des papiers. Si je risque moi aussi un diagnostic (« précipitation » incongrue chez un historien), je verrai au moins deux types de déplacement.

Une aspiration autogestionnaire

» L'un concerne la partie basse de la société, sa base cellulaire : la miniaturisation et l'insularité de la famille, le changement de statut de la femme, la lente valorisation de la relation mère-enfant (ou père-enfant) par rapport à la relation femme-mari, la modification des relations de voisinage et donc de ce *qu'on* appelait l'« espace social », l'effritement du temps, la dissémination de la mort en temps morts ou en ces sortes d'ennui qui criblent de trous la durée, etc. C'est en *fonction* de ces glissements-là que l'édifice politique et culturel est ébranlé ou que, s'il se maintient intact, il *prend* l'allure d'un bâtiment désaffecté.

» L'autre *déplacement* touche, si je puis dire, à la légitimité de la partie haute de la société. Il concerne la représentation. Si par ce terme on désigne le personnage (député, délégué syndical, etc.) ou le discours (programme, récit, document, etc.) qui tient la place de plusieurs autres et parle en leur nom, on constate aujourd'hui un refus généralisé de la représentation. Fait positif après tant d'abus de pouvoir commis par des représentants au nom même de ceux qu'ils trompent et lèsent : il correspond à la requête de gérer directement ses affaires et, sous un mode plus ou moins autogestionnaire, à la reconstitution de microdémocraties. Mais ce fait tient essentiellement à l'érosion de tous les corps intermédiaires par une technocratie anonyme qui désagrège les grands « corps » d'hier (la justice, l'Université, bientôt l'armée), uniformise et atomise les individus, bureaucratise les entreprises, réduit les délégations et les programmes d'hier à devenir peu à peu les façades de structures administratives qui se ressemblent de plus en plus et, comme le montre également l'organisation d'un quartier, d'une entreprise ou d'un parti politique, déboîte progressivement les « coups » autogestionnaires et les appareils techniques, sans qu'on puisse déceler comment des expériences microdémocratiques pourraient s'articuler sur les systèmes opaques d'un ordre disciplinaire.

» La *détérioration* des représentations manifeste un état des choses qui, à la *limite*, comme dans la torture, laisse l'individu seul devant une militarisation généralisée et ouvre la question des médiations *politiques* entre la solitude des sujets et la prolifération d'une dictature doucement implacable, anonyme, sans dictateur et sans discours.

— Ces déplacements, cette désagrégation, ne sont-ils pas exemplifiés de façon frappante dans une institution traditionnelle, autoritaire et moralisatrice particulièrement éprouvée aujourd'hui : l'Eglise catholique ?

— Il est étrange de comparer la situation présente de l'Eglise avec la période euphorique qu'elle a connue pendant le concile Vatican II et juste après, grande époque du mythe réformiste, soleil levant qui en est déjà à son couchant. Au fond, mais alors on le saisissait mal, ce concile représentait davantage le résultat d'un travail antérieur que la production d'un avenir. En ces années 1962-1965, les catholiques ont pensé qu'il fallait ouvrir tout grand leurs fenêtres à ce qu'ils appelaient « le monde ». C'est l'eau qui est entrée ; de la maison envahie, on s'efforce aujourd'hui de fermer les portes dans un espace plus petit.

» L'illusion de Vatican II fut de croire qu'on peut changer de langage sans changer l'essentiel. On a lentement compris qu'il ne pouvait pas s'agir d'une simple traduction, que ce travail atteignait la foi elle-même, ses conceptions essentielles. D'où, à présent, un retour sur un *mode* plus ou moins rigide, souvent défensif, au discours traditionnel qui tenait cet essentiel : abandonner ce discours ancien, c'est abandonner un type de religion.

» Deuxième élément : cette réforme a été l'œuvre de clercs qui l'ont imposée à l'ensemble des fidèles. Certains se sont soumis un temps, d'autres se sont désintéressés peu à peu de la pratique, d'autres, enfin, en viennent à se rebeller, soit pour retourner à l'ordre ancien et à ses structures rigides, soit pour faire reconnaitre un pouvoir d'initiative et de contrôle aux simples fidèles.

» La rupture de l'unité d'un langage solidifié par les siècles et l'effondrement de cette clef de voûte que constituait la cléricature sacramentelle dans une Eglise organisée en hiérarchie sociale du sens, de sa base de fidèles à la tête du pontife romain, ont laissé place à une dissémination d'expériences de toute sorte. Je ne pense pas qu'une moindre foi en soit la raison, mais les engagements, les gestes, les expériences, les itinéraires que la foi inspire, ont été rendus à l'invention de chacun. Il me semble que le conformisme social des chrétiens, pris comme un tout, s'est rompu et que beaucoup de chrétiens sont retournés à une expérience spirituelle autonome, quelque chose comme cette multitude d'évangiles qui se distribuent partout et flottent sur l'océan : milliers de petits éclats qui courent à la surface de la mer sans qu'un gros bateau, sans qu'une institution régisse le destin de ces itinéraires éparpillés.

« Dieu n'a pas besoin de nous »

— En ce qui concerne ce foisonnement d'expériences et d'itinéraires, quelles sont les limites d'un pluralisme légitime à l'intérieur de l'Eglise : jusqu'où peut-on aller ?

— D'abord ce modèle d'Eglise, grande organisation centralisée, que nous connaissions avant Vatican II n'a pas toujours valu : en d'autres périodes de l'histoire du christianisme, il y a eu réellement pluralité d'Eglises. Mais le problème central est de savoir s'il existe des possibilités de reconnaissance mutuelle entre des expériences chrétiennes différentes. Il y a un *passé commun* qui sert encore de repère aujourd'hui : qu'en sera-t-il pour les générations suivantes qui n'auront pas connu ce passé-là ? Il y a aussi cette possibilité, redoutable et déjà mise en action, que la dissémination chrétienne offre à une exploitation politique et commerciale.

» Partout où l'on se soucie de culture et de marketing, on parle évangile, langage religieux, comme si ce langage, flottant, libre, devenait le lexique d'un marketing, le tissu où découper ces « valeurs » qui constitueront la fiabilité du produit à vendre. L'Eglise se défait, et ceux qui n'en sont pas s'acharnent à la maintenir intacte, à la constituer en musée ou en sanctuaire de valeurs nationales.

» On réemploie aussi le christianisme comme *religion nationale*, pour sédimenter l'unité et légitimer un ordre économique, non pas dans une exploitation par quelques individus au pouvoir, mais sur un mode fragmenté, taylorisé, technocratique.

» On le voit avec le développement des sectes, ces mouvements internationaux qui « sémantisent » de grandes institutions bancaires, anticommunistes, des mouvements politiques, ou avec cet investissement religieux dans une politique et une structure économique nationales, comme au Brésil, mutation de ce que Jean-Jacques Rousseau avait décrit comme la « religion civile ». De l'Eglise, la fonction du faire-croire a glissé au supermarché : le faire-croire n'est plus concentré dans un credo à professer, il se dissémine dans chaque objet du supermarché, destiné à faire croire que le paradis est à votre porte, que Dieu est là ; le credo, s'épelle aujourd'hui en articles de commerce. Aussi beaucoup de chrétiens en viennent à se demander comment résister à cette christianisation du commerce et à cette commercialisation du christianisme.

— Vous avez dit : « Je ne suis le délégué d'aucun message. » Cela veut-il dire que tout discours chrétien, tout langage propre à la foi, toute théologie sont impossibles ? Quelle est la spécificité chrétienne ?

— Par rapport à ce que j'ai été pendant un certain nombre d'années, c'est une position pour moi nouvelle que de dire : je ne suis pas le médiateur d'une vérité ou d'un sacrement qui vaudrait en lui-même, qui viendrait d'ailleurs et dont je serais le messager. Je suis comme ces éclats évangéliques, dont je parlais tout à l'heure, flottant à la surface de l'eau (même si on appartient toujours à des réseaux, des institutions de savoir, etc.). Ma position sur ce point est un peu analogue à ce qu'elle est vis-à-vis de l'école freudienne à laquelle j'appartiens depuis près de quinze ans, sans être analyste, sans en être donc le professionnel : j'en reçois ou j'en attends trop pour y accepter une position de statutaire.

» Dans le christianisme, j'ai appris qu'il y a un rapport avec ce qui d'autre que moi m'est nécessaire sans que je puisse le posséder. On donnait autrefois cette définition de Dieu : nous en avons besoin, Il n'a pas besoin de nous. Elle vaut pour toutes les relations humaines et aussi pour le rapport à l'histoire qui n'a pas besoin de nous. Sans doute est-il transgressif de le supposer de l'Eglise : elle a besoin de l'histoire, mais l'histoire n'a pas besoin d'elle. Cela instaure une manière de tolérer l'intolérable, à savoir que l'autre existe sans moi. Manière de poser le problème de notre mort comme manière de vivre : l'histoire peut être sans moi.

» Il est vrai que toute militance se fonde sur l'inverse ; le militant, surtout chrétien, pense : je suis le témoin de quelque chose qui est nécessaire à toute l'histoire. Mais il me semble qu'on peut dire aussi : notre vie travaille à une histoire qui nous échappe. Reste donc un rapport heureux à ce qui s'éveille et se produit d'insu, à ce qui passe, vient et va sans moi, comme un poème ou une beauté de la nature, mais c'est encore plus vrai dans les problèmes de solidarité avec des malheurs ou des bonheurs — quelque chose de nécessaire à quoi je ne suis pas nécessaire. »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

TÉMOIGNAGE

Pourquoi quittent-ils l'Église ?

par PIERRE-ALBAN CHASSAGNEUX (*)

CHACUN doit vivre sa chance. Pour moi, dans ma vie de prêtre, c'est de vivre avec les jeunes d'aujourd'hui, les plus de vingt ans, et de poser en toute confiance, souvent à l'occasion d'une préparation au mariage, le problème de la foi et de l'Eglise.

La plupart d'entre eux, lorsqu'ils viennent retrouver leur ancien aumônier du lycée Ampère, ont quitté toute pratique sacramentelle. Tous, ou presque, ont gardé une attirance pour Jésus de Nazareth. Notre rôle est de les accompagner avec le maximum de délicatesse et de respect...

Autrefois, on présentait aux futurs époux désireux de « passer à l'église » le programme des festivités.

On imposait, en somme, un code de la route, une cérémonie, sans trop insister sur l'esprit et la vie nouvelle dont le mariage-sacrement pouvait être source.

Aujourd'hui, les jeunes qui nous arrivent accomplissent d'abord une démarche personnelle. Ils ne vont pas voir un directeur de conscience, mais un *ami-prêtre* à qui ils pourront exposer leur cheminement personnel, leur refus de tout conformisme. Ce sont les fiancés qui s'engagent, et eux seuls. Il faut savoir les écouter, parfois suggérer, interroger, attendre... et se revoir souvent. Je consacre personnellement une dizaine d'heures à chacun de ces couples. Eux seuls me diront leur décision après réflexion et prière personnelle.

Ceux qui font cette démarche c'est déjà qu'ils l'ont voulue ensemble. Ils ont fait un pari de confiance, de volonté de recherche spirituelle. Derrière une religion morte, ils ont senti un appel, parfois inconscient, à une foi, à une réalité intérieure, à un changement de vie.

Le temps des fiançailles ou du mariage est un sommet lumineux. Mais on ne vit pas toujours sur les sommets. D'où le besoin de se retrouver, ensuite, par petites équipes d'amitié, entre jeunes mariés, pour vivre plus fidèlement la foi découverte ou redécouverte.

Pourquoi ont-ils, dans leur immense majorité, quitté l'Eglise-institution ? Pourquoi veulent-ils revenir à l'Eglise-communauté en Christ ?

Le premier obstacle à la foi d'un jeune « normal », c'est-à-dire honnête, loyal, exigeant, vivant au rythme de son temps, c'est l'Eglise-institution avec son cortège de cérémonies, de rites, de folklore qui parlent, peut-être, à ceux d'un « certain âge », mais incompréhensible pour des jeunes adultes. Delumeau avait raison d'écrire que l'Eglise portait avec elle la pesanteur étouffante des siècles dits de chrétienté.

Nous payons cher l'Eglise constantinienne, l'Eglise des rites, des cérémonies, des dogmes solennels, de la morale trop souvent négative, non axée sur l'essentiel, qui est l'Amour et la grandeur de l'homme.

Ce mot de saint Irénée me revient souvent en mémoire : *Gloria Dei vivens homo* : la gloire de Dieu, c'est l'homme heureux, vivant, épanoui.

Toute la mystique et toute l'ascèse chrétiennes n'ont de sens que pour nous aider à devenir heureux, fiers et libres, des fils de Dieu, donc d'abord des fils de la terre, amants passionnés de la vie.

Les jeunes ne reviendront plus dans nos églises vivre des cérémonies sans âme, sans joie, sans élan vital.

Il faut retrouver à travers de petites communautés l'*Agapè* (le repas de l'amitié), la cène (le repas fraternel du soir), l'eucharistie (le repas de la joie). Il faudra savoir inventer dans la foi et la fidélité à l'esprit de Jésus, au soir du jeudi saint.

Toute eucharistie vraie (sauf à l'occasion de grandes manifestations présidées par l'évêque local... et c'est nécessaire) doit être le fait d'un petit nombre, solidaire et fraternel, d'un petit nombre qui se veut, avec ses pauvretés conscientes, « *sel, lumière, levain* ». A la sortie de la messe, au lieu du ridicule « *Allez, la messe est dite* », ne faut-il pas plutôt dire « *Allez, nourris du Christ, de sa présence et de votre amitié vécue et partagée, allez, la messe commence. Bonne semaine. Soyez témoins de joie et de paix.* »

C'est toute une vie ecclésiale à repenser, à redécouvrir, à revivre. « *Dieu est neuf pour moi chaque matin* » (cardinal Suenens). Enracinés dans le passé de Jésus de Nazareth à Paul VI, oui, d'accord ! mais libres à nous d'inventer chaque jour, dans l'humilité et la vérité, notre route, notre expression de foi, celle des gestes à vivre, des paroles à crier, des vérités dont se nourrir.

(*) Ancien aumônier du lycée Ampère de Lyon ; animateur des communautés du Seuil.

LES LUTTES POLITIQUES EN CHINE

Le responsable du Sinkiang a été destitué

De notre correspondant

Pékin. — Les luttes politiques internes ne sont pas terminées en Chine. Une radio provinciale vient d'annoncer qu'un des principaux personnages du régime, M. Saifudin, a été destitué de ses fonctions de premier secrétaire du comité du parti au Sinkiang, ainsi que de tous ses titres annexes — président du comité révolutionnaire de la région, premier commissaire politique de la région militaire, etc.

La décision a été prise le 29 janvier à Urumchi, sur instructions venues de Pékin. La radio n'a pas précisé si M. Saifudin perdait en même temps son siège de membre suppléant du bureau politique, qu'il détient depuis 1973, et dans lequel il a été confirmé au mois d'août dernier par le onzième congrès du parti. La plupart des observateurs hésitent toutefois à croire qu'il puisse le conserver une fois privé de la « base » sur laquelle reposait toute son autorité.

M. Saifudin a en effet accompli toute sa carrière au Sinkiang, dont il est originaire. Les débuts de cette carrière sont d'ailleurs tout à fait curieux puisque le jeune Saifudin, ayant fait ses études à Moscou, adhéra d'abord au parti communiste soviétique, puis réussit le tour de force d'être nommé en 1945 ministre de l'éducation de l'éphémère république populaire du Turkestan oriental, et chargé la même année de fonctions équivalentes par le gouvernement nationaliste chinois. Depuis son adhésion, cependant, au P.C. chinois, au début de 1950, il a régulièrement figuré parmi les cadres du Sinkiang, sans avoir à souffrir des différentes crises que traversait le pays. Le 29 décembre dernier encore, sa présence était signalée à Pékin à l'occasion de la réunion du comité permanent de la conférence politique consultative du peuple chinois.

Le remplaçant au Sinkiang de M. Saifudin est M. Wang Feng, septuagénaire spécialiste des minorités nationales, mais lui-même de nationalité han. Il était, avant la révolution culturelle, premier secrétaire du parti dans la province voisine du Kansu, mais fut destitué en 1968. Ultérieurement réhabilité, il avait été nommé au mois de juillet 1977 deuxième secrétaire au Sinkiang, poste où il avait apparemment pour mission d'observer et de surveiller M. Saifudin, avant de prendre sa succession.

La chute de M. Saifudin soulève plusieurs questions d'importance. Il s'agit d'abord du personnage le plus élevé du régime qui ait fait l'objet d'une mesure de destitution depuis l'élimination de quatre membres du bureau politique au mois d'octobre 1976. On ignore encore ce qui lui est précisément reproché et quel genre de liens il est supposé avoir entretenu avec la « bande des quatre ».

A première vue toutefois, sa caractéristique principale est d'avoir un peu trop bien réussi à prendre le vent et à maintenir sa situation en dépit des bouleversements politiques qui ont marqué depuis vingt ans l'histoire de la République populaire. Mais on pourrait en dire autant de nombre de dirigeants toujours en place aujourd'hui, y compris aux échelons les plus élevés du pouvoir. Ceux-ci doivent-ils se sentir également menacés ?

Le remplacement de M. Saifudin au Sinkiang n'est pas, d'autre part, une opération tout à fait sans risques. Il prive, en effet, les populations ouighours de cette région d'un « patron » qui avait au moins le mérite d'être de même nationalité qu'eux. Or le Sinkiang borde la frontière soviétique, au-delà de laquelle vivent d'autres populations également ouighours. Cet ensemble de circonstances ne peut-il être propice à quelques remous locaux ? La destitution d'un personnage de ce rang illustre enfin, un nouvelle fois, le caractère précaire des décisions arrêtées il y a moins de six mois par le onzième congrès du parti communiste chinois.

Il était visible, sans doute, depuis quelque temps que des problèmes se posaient au Sinkiang, l'une des toutes dernières régions ou provinces où la réunion du Congrès du peuple n'ait pas encore été annoncée. Ces problèmes étaient-ils récents ou dataient-ils au contraire d'une époque plus reculée, de la date par exemple où M. Wang Feng fut nommé à Urumchi, c'est-à-dire avant la réunion du XIe congrès ? Dans cette dernière hypothèse, pourquoi M. Saifudin fut-il reconduit dans ses fonctions au mois d'août dernier ? A moins que son sort n'ait alors dépendu d'un certain équilibre des forces politiques à Pékin et que cet équilibre se soit aujourd'hui sensiblement modifié — du fait, en particulier, de l'influence croissante prise par M. Teng Hsiao-ping. Le résultat est en tout cas que le président Hua Kuo-feng et le comité central du parti se voient aujourd'hui attribuer une décision en contradiction directe avec celle qu'ils avaient prise six mois plus tôt. — A. J.

Le parti veut renforcer son autorité sur l'armée

(Suite de la première page.)

Quant aux méthodes, plusieurs textes se réfèrent à une réunion élargie de la commission militaire du comité central organisée au mois de juillet 1975 et au cours de laquelle deux discours furent notamment prononcés par le maréchal Yech Hsioa-ping. Le texte de ces deux discours n'a pas été publié, mais outre quelques citations directes de M. Teng Hsiao-ping sur « la consolidation » de l'armée et « la préparation à la guerre », leur sens général se dégage assez clairement à travers les thèmes développés aujourd'hui.

Retour aux méthodes de formation militaire antérieures à la révolution culturelle, et plus particulièrement à l'expérience de l'année 1964, au cours de laquelle Mao Tsé-toung cita l'A.P.L. en modèle au pays tout entier (on ne semble pas s'embarrasser du fait que le ministre de la défense n'était autre alors que Lin Piao). A l'époque, rappelle-t-on, les commandants de division et de bataillon étaient présents dans les compagnies et s'entraînaient avec les soldats.

Amélioration des équipements : il faut « accélérer la modernisation de la défense nationale », afin de « remettre l'armée en position de se battre ». On peut « s'efforcer de retarder la guerre », mais « notre ennemi est un fou, s'il entame la bataille dès maintenant, que faire ? ». D'où la nécessité de « lutter pour les minutes et les secondes » sans pour autant gaspiller les ressources. Il faut au contraire « limiter autant que possible les dépenses militaires », car « plus vite l'économie avancera, plus rapides seront les progrès dans l'édification de la défense nationale ».

Briser l'esprit de corps

L'essentiel est cependant la réorganisation des équipes dirigeantes. Les discours de 1975 avaient dénoncé les cadres « mous, paresseux et désordonnés », qui doivent être éliminés. « Une fois la direction réorganisée, on disposera de gens capables pour mener à bien la réorganisation dans d'autres domaines. »

Les premiers signes de la présente campagne sont apparus à la fin de décembre, avec la citation en exemple d'une unité des forces aériennes, à propos de laquelle le Quotidien du peuple écrivait que l'on avait « commencé à avoir une vue claire de la réorganisation qui doit être entreprise dans l'armée ». Il est possible que les décisions principales dans ce domaine aient été prises fin novembre, lors d'une réunion à Canton de la plupart des chefs militaires, en présence du maréchal Yeh Chien-ying et de M. Teng Hsiao-ping.

Depuis la chute de la « bande des quatre », l'armée chinoise a été relativement peu éprouvée par les campagnes successives d'épuration. Aussitôt après la crise d'octobre 1976, on enregistrait la disparition du commandant de la région militaire de Nankin, le général Ting Sheng, qui semble avoir été assez lié aux dirigeants déchus. Un an plus tard, à l'automne 1977, il a été question d'« enquêtes » dans l'armée, et diverses nominations furent annoncées à de hauts postes de commandement régionaux, notamment à Chengtou. Récemment enfin, la nomination du général Yang Sheng-wu, chef d'état-major adjoint, qui se rendit en France en septembre 1977, a été confirmée à la tête de la région militaire de Foochow, en remplacement du général Pi Ting-chun, décédé le 7 juillet 1976 dans des circonstances non éclaircies.

A aucun moment toutefois ces mouvements n'ont pris l'ampleur d'un bouleversement comparable à ce qui se passait dans l'appareil du parti. Si, à différentes occasions, la presse a rappelé que « certaines unités » de l'A.P.L. avaient été contaminées par l'influence de la « bande des quatre », l'impression générale est que les cadres militaires chinois ont montré un esprit de corps assez efficace pour se protéger tant bien que mal les uns les autres et résister à des opérations de purge trop sévères. Un cas typique à cet égard est celui du général Wang Huai-hsiang, accusé des pires méfaits dans le Kirin, d'où il fut chassé du poste de premier secrétaire du comité provincial du parti, qui réussit à se recaser pour un temps à l'état-major de la région militaire de Wuhan.

Est-ce à ce genre de situation que l'on pense lorsque le Quotidien du peuple parle de « renforcer l'autorité absolue du parti sur l'armée » ? Si l'accent est mis aujourd'hui sur la nécessaire qualification professionnelle des militaires, il ne fait aucun doute que l'opération d'assainissement qui s'engage a également pour but de doter les forces armées d'un encadrement dont l'allégeance à la nouvelle direction du régime soit totale.

ALAIN JACOB.

Les réfugiés cambodgiens au Vietnam décrivent la « vie misérable » qu'ils ont fuie

Tous les ambassadeurs en Chine de pays ayant des relations diplomatiques avec le Cambodge ont été invités à se rendre à Phnom-Penh et dans les régions frontalières du Vietnam (Svay-Rieng, Kampot et Takéo) du 11 au 18 février. Cette invitation leur a été transmise par M. Pich Cheang, ambassadeur du Cambodge en Chine. Un diplomate khmer a précisé, lundi 30 janvier, que les représentants des pays ne reconnaissant pas son régime ne pourraient effectuer ce voyage, contrairement à ce qu'avait annoncé par erreur M. Pich Cheang (dernière édition du « Monde » du 31 janvier); il s'agissait, en particulier, de la Grande-Bretagne et de la France. Concernant cette dernière, le diplomate a dit que les relations franco-khmères étaient « amicales mais pas encore officielles ». — (A.F.P., Reuter.)

Tan-Lap. — (A.F.P.). — Selon des sources vietnamiennes, quelque cent mille Cambodgiens ont trouvé refuge au Vietnam. Une trentaine de journalistes étrangers ont pu en rencontrer quelques-uns à Tan-Lap, dans la province de Tay-Ninh, à environ 140 kilomètres au nord-ouest de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon).

Tandis que retentissaient des tirs d'artillerie lourde, ces réfugiés ont raconté leur existence. Voici ce qu'ils ont déclaré sur les différents aspects de la vie dans leur pays :

— L'EDUCATION DES ENFANTS. — « Lorsqu'une mère a un enfant, elle ne peut l'allaiter que durant un mois », dit Mme Chrun Eng, vingt-cinq ans, ex-institutrice à Phnom-Penh, qui a fui la localité cambodgienne de Mimot où elle travaillait dans une coopérative agricole.

» L'enfant est ensuite confié à des vieilles femmes. S'il a faim dans la journée, c'est une autre jeune mère en période d'allaitement qui le nourrit. Une fois sevré, il ne revoit plus ses parents et vit dans une communauté à part. » Les jeunes enfants « ont droit à une boîte de riz — d'environ 300 grammes — par jour et pour trois », précise une réfugiée qui vivait dans la région de Samrong. « En principe, ils devraient aller à l'école une heure par jour, mais ce n'est pas souvent le cas », ajoute une autre réfugiée. « Beaucoup d'écoles primaires ont été fermées », déclare le vénérable Som Xing, soixante-sept ans, ancien bonze de la pagode de Pien-Pinh. « A l'âge de quinze ans, les enfants ont disparu de ma coopérative », dit une paysanne.

— LA LIBERTE DE CULTE. — « Les Khmers rouges m'ont contraint à abandonner ma pagode. Ils ont brisé les statues du Bouddha. Ils ont incendié certaines pagodes, ou en ont fait des dortoirs ou des réfectoires », affirme le vénérable Som Xing.

— LE TRAVAIL ET LA NOURRITURE. — « Nous avions droit à deux bols de bouillie de riz, sans légumes et sans viande, mais parfois avec des tranches de banane, deux fois par jour, le matin avant d'aller au travail et le soir. Si quelqu'un s'avisait de prendre quelque chose dans un jardin potager ou une plantation, c'était la « disparition » du coupable dans la forêt. On ne le revoyait plus », indique une femme. « La vie est misérable, dit le vénérable Som Xing. Faute de nourriture on attrape toutes les maladies. Faute de médicaments, on en meurt. » « Sur un groupe de trois cents personnes, j'en ai vu mourir une centaine en l'absence de soins », ajoute la femme.

— LA VIE SOCIALE, L'ENCADREMENT ET LA VIE POLITIQUE. — Tous les réfugiés interrogés ont rapporté que, durant la journée de travail, hommes et femmes étaient séparés. Ils se réunissaient cependant le soir. Les jeunes gens peuvent se marier, sous réserve de déposer une demande préalable qui peut être rejetée. L'encadrement d'une petite unité de production — entre soixante-dix et deux cents travailleurs — est, en général, de six cadres politiques et de six ou sept miliciens d'auto-défense. Le responsable politique a tous les droits. Il ne met jamais la main à l'ouvrage. « Lui et ses subordonnés mangent à part un menu spécial : du riz avec de la viande et des légumes. Ils sont servis par des domestiques. Leur famille — enfants d'un côté, femmes de l'autre — mange par contre avec le peuple », précise M. Chrun Eng.

Selon tous ces réfugiés, il n'y a pas à proprement parler de cours d'éducation politique : « Les Khmers rouges affirment que le Kampuchea s'étend jusqu'à Saigon et qu'il faut reprendre cette partie de territoire au Vietnam. Ils nous présentent le Vietnam comme l'ennemi numéro un du Kampuchea. Pour nous le faire admettre, ils massacrent des compatriotes et les laissent sur place, dans les zones frontalières, pour faire croire que ce sont les Vietnamiens qui ont tué à l'intérieur de nos frontières. »

Aucun des témoins interrogés par l'A.F.P. n'a déclaré avoir assisté en personnes à des massacres à l'intérieur même d'un village, mais, précise une jeune fille : « Nous savons qu'une personne qui est emmenée du village est une personne condamnée à mort. Dans un hameau de cent cinquante familles, près de Samrong, cinquante personnes ont disparu, la nuit, les unes après les autres, emmenées par les Khmers rouges. »

SATISFAITS DU NOUVEAU RÉGIME

Les États-Unis accroissent leur aide économique à Bangkok

De notre correspondant

Bangkok. — Renversant une tendance qui s'était dessinée sous le précédent gouvernement de M. Tanin Kraivichien, les Etats-Unis ont décidé d'accroître substantiellement leur aide économique bilatérale à la Thaïlande au cours de l'année fiscale 1979. Selon M. John Gilligan, administrateur de l'agence américaine pour le développement international (USAID), l'administration du président Carter proposera au Congrès de voter une aide comprise entre 13 et 15 millions de dollars pour cette période. Bangkok a reçu pour l'exercice en cours 9 millions de dollars. La progression devrait donc être de quelque 70 % et même bien plus si l'on tient compte du fait que Washington avait prévu, au contraire, de réduire prêts et dons économiques à 3 millions de dollars seulement avant le coup d'Etat du 20 octobre dernier et l'accession au poste de premier ministre du général Kriangsak Chamanan.

Le total de l'aide économique américaine pour l'Asie devrait être, au cours du prochain exercice budgétaire, d'environ 950 millions de dollars. De tous les pays concernés c'est la Thaïlande qui bénéficiera du taux d'accroissement le plus élevé, a indiqué M. Gilligan.

Il est clair que les Etats-Unis sont satisfaits du changement de régime et de la volonté proclamée par le général Kriangsak de promouvoir une politique intérieure et extérieure plus libérale que celle, répressive et violemment anticommuniste, de son prédécesseur.

Cette satisfaction s'est exprimée ici la semaine dernière. Du 16 au 20 janvier, plusieurs représentants de l'administration américaine se sont succédées à Bangkok : Mme Mathea Falco, conseiller de M. Vance pour les questions de stupéfiants, et le sénateur Lester Wolff (démocrate, New-York), responsable du comité de la Chambre des représentants chargé de ce problème ; M. Robert Oakley, assistant du secrétaire d'Etat chargé de l'Asie et du Pacifique ; Mme Patricia Derian, secrétaire d'Etat adjoint pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires, et M. Gilligan.

Après une année fertile en critiques réciproques et en pressions de la part de Washington pour tenter d'améliorer l'image de son allié, notamment en matière de droits de l'homme, le ton a changé. M. Oakley s'est félicité « du progrès accéléré vers la constitution d'un gouvernement élu en Thaïlande et de la liberté accrue de la presse ». Mme Derian, qui a rendu visite en prison aux dix-huit étudiants actuellement jugés par un tribunal militaire, a porté au crédit des nouveaux dirigeants le fait qu'ils aient permis aux accusés de bénéficier de l'assistance d'avocats, ce qui leur avait été refusé jusqu'en octobre dernier (le Monde du 5 décembre).

De façon plus générale, ces personnalités se sont attachées à rassurer leurs interlocuteurs sur la volonté du président Carter de maintenir des relations étroites avec les pays amis, et en particulier avec ceux qui constituent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

De son côté, le sénateur Wolff a dit : « Les Etats-Unis ne réduiront en aucun cas leur influence dans la région Asie-Pacifique. Cela ne signifie pas qu'ils adopteront une politique militaire active en vue de stabiliser la situation en Asie et dans le Pacifique. » Ces propos ambigus sont-ils de nature à rassurer les dirigeants de la région qui redoutent, depuis la défaite des Américains en Indochine et la réduction de leur présence militaire en Asie du Sud-Est, que le champ ne soit laissé libre aux influences contraires de Moscou et de Pékin — voire de Hanoï — et et à l'extension de mouvements de guérilla ?

Dans un récent éditorial, le Bangkok Post, quotidien proche des milieux dirigeants, écrivait : « Les Etats-Unis doivent aider la Thaïlande à devenir autosuffisante sur le plan économique et militaire. Nous ne voulons pas de soldats américains (...), mais nos forces doivent être équipées avec le nécessaire, en armes et en munitions. »

On indique de bonne source qu'une demande a été faite en ce sens à Washington par les autorités thaïlandaises.

R.-P. PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● DEUX DÉTENUS SONT MORTS et plusieurs autres ont été blessés lundi 30 janvier au cours d'une mutinerie qui a éclaté à la prison de Saragosse. Il s'agit de la sixième révolte de prisonniers de droit commun en faveur de l'amnistie depuis une semaine. Les dégâts causés à la prison seraient importants. — (A.F.P.)

Maroc

● QUATRE-VINGT-CINQ DETENUS POLITIQUES DE LA PRISON DE MEKNES, se réclamant pour la plupart de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), poursuivent depuis le 16 janvier une grève de la faim pour « obtenir des conditions décentes de détention » et leur transfert à la prison de Casablanca, ce qui faciliterait les visites des familles. Le Comité contre la répression au Maroc (1), qui a diffusé à Paris cette information, précise que ce mouvement intervient alors que les mesures décidées pour améliorer le sort des prisonniers politiques de Casablanca et de Kénitra, à la suite d'une longue grève de la faim en novembre et décembre, semblent remises en cause.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Pérou

● LE GENERAL OSCAR MOLINA PALLOCHIA est devenu premier ministre, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée de terre, le lundi 30 janvier, après le départ à la réserve de l'actuel titulaire de ces trois postes, le général Guillermo Arbulu Galiani. Treize autres généraux ont, à la même date, été placés dans le cadre de réserve. Parmi eux figure le général Francisco Morales Bermudez, qui demeure président de la République, mais cesse d'être commandant en chef des forces armées. Il est remplacé à ce poste par le général Pedro Richter Prada, ancien ministre de l'intérieur.

Portugal

● L'ACCORD DE GOUVERNEMENT ENTRE LE P.S. ET LE C.D.S. a été « bien accueilli par la population » après « une première période de surprise », a déclaré, le lundi 30 janvier, M. Mario Soares, lors de son discours d'investiture comme nouveau premier ministre. Pour lui, les objectifs immédiats communs aux deux partis sont : la solution de la crise économique, le respect de la Constitution, l'intégration du Portugal à l'Europe. De son côté, le président de la République a lancé un appel au calme et à l'esprit de sacrifice.

Zaïre

● M. JEAN TSHOMBE, fils de l'ancien leader katangais Moïse Tshombe, avait déclaré, dimanche 29 janvier, à Bruxelles, qu'un soulèvement contre le gouvernement zaïrois était en cours au Shaba (ancienne province du Katanga). L'ambassade du Zaïre en Belgique a catégoriquement démenti cette information dans un communiqué publié lundi.

De son côté, M. Umba Dilutete, commissaire d'Etat zaïrois aux affaires étrangères, qui accompagne le président Mobutu en visite privée en Europe, a remis lundi, à Paris, un communiqué à la presse dans lequel il regrette, au sujet des « déclarations faites par le fils Tshombe à partir d'un pays ami », « la légèreté avec laquelle y sont accréditées certaines informations, même si elles émanent de l'esprit aigri d'un fils qui ne peut qu'exceller dans la voie tracée par son père, celle des désordres, de l'anarchie et des sécessions ».

[Dans une dépêche datée de Lusaka, l'envoyé spécial du « Guardian » de Londres affirme, ce mardi 31 janvier, que le Zaïre a dépêché des troupes, et notamment un bataillon de commandos, près de la frontière angolaise, pour faire face à une nouvelle menace d'invasion par les rebelles katangais.]

EUROPE

Tchécoslovaquie

AU COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Le représentant de Prague a présenté un tableau idyllique de la situation dans son pays

Genève. — Au Palais des nations le Comité des droits de l'homme des Nations unies a examiné le rapport de la Tchécoslovaquie sur la manière dont ce pays applique les dispositions de la Convention internationale sur les droits civiques et politiques. Tous les auditeurs avaient à l'esprit de la Charte 77 et le sort dramatique des dissidents tchécoslovaques, alors que le rapport présenté par le professeur Otto Kunz, directeur de l'Institut gouvernemental de recherches juridiques de Prague, affirmait dans son préambule que la loi fondamentale de son pays *« protège les droits civiques et politiques des citoyens plus que ne le prévoit la convention »*.

Or cette convention ratifiée par la Tchécoslovaquie le 23 décembre 1975 est considérée comme un progrès par rapport à la Charte des Nations unies dans le domaine de la protection des droits de l'homme. M. Kunz a tracé un tableau que l'on pourrait qualifier d'idyllique si de trop nombreux points n'étaient accompagnés de restrictions et si l'ensemble n'était parsemé de contradictions.

M. Kunz a précisé que le droit international n'avait force obligatoire que s'il était transformé en loi nationale. Les experts occidentaux ont alors demandé si la Charte 77 était considérée comme illégale et pourquoi, dans le cas contraire, ses signataires étaient persécutés. Ils n'ont pas obtenu de réponse.

Selon le rapport et les déclarations du porte-parole tchécoslovaque *« le principe de non-discrimination est un des grands principes du droit*

De notre correspondante

tchécoslovaque (...). Il est légalement interdit (...) d'empêcher les gens de jouir de leur liberté personnelle ou de les priver de celle-ci. Seul peut être détenu celui qui a fait l'objet d'une inculpation (...), c'est-à-dire celui qui a été informé en détail de ce qui lui est reproché (...). Il va de soi que l'accusé peut à tout moment demander à être remis en liberté (...). Les audiences au civil comme au pénal sont publiques (...). La liberté d'expression, de parole et de la presse est garantie (...). Le droit de s'associer avec d'autres personnes et de constituer librement eds organisations est garanti ».

Des questions

On constate toutefois qu'aucune de ces garanties ne joue quand les éléments *« antisociaux »* risquent de perturber l'*« ordre socialiste »*, les *« intérêts des travailleurs »* ou de *« compromettre le développement de la coopération pacifique internationale »*.

M. Kunz n'a visiblement convaincu personne si l'on en juge par les questions des experts occidentaux. Ceux-ci souhaitaient des éclaircissements concernant la manière dont la justice est exercée. D'autres questions ont fusé : l'homme de science peut-il procéder à des recherches selon sa conscience ? Peut-il choisir entre diverses écoles de pensée ? Qui décide si un périodique remplit bien sa mission ou si une information est contraire aux intérêts de la société socialiste ? Un journaliste peut-il se voir refuser l'exercice de sa profession ; si oui, quel recours peut-il espérer ? Quels recours sont ouverts à ceux à qui l'on interdit le droit de se réunir sous prétexte que la réunion projetée mettrait en danger l'ordre socialiste ? Les détenus peuvent-ils choisir librement leurs avocats ? Avant son arrestation, un suspect est-il soumis à une surveillance politicière ? Un étranger inculpé a-t-il droit à un interprète gratuit ? Quelle législation garantit l'indépendance des tribunaux ? — —

Lundi 30 janvier, durant deux heures et demie, sans discontinuer, M. Kunz répondit doctement. Il ignora superbement tout ce qui avait trait à la Charte 77. Il s'étendit longuement, en revanche, sur les *« préoccupations »* des experts des pays de l'Est, évoqua la mortalité infantile, heureusement en régression dans son pays, etc. Il insista sur le *« concept socialiste »* des droits de l'homme qui serait en soi une garantie suffisante de leur application. Exemples : tout le monde en Tchécoslovaquie a droit à un passeport, mais celui-ci peut être refusé si le voyage à l'étranger n'est pas conforme aux intérêts de l'Etat ou si le candidat au voyage risque de s'adonner à une propagande contre sa patrie. Oui, la liberté d'expression et d'association est respectée : ainsi déclara M. Kunz, avec le plus grand sérieux, on peut librement créer une société de pêcheurs à la ligne.

ISABELLE VICHNIAC.



PROCHE-ORIENT

M. Carter réaffirme le caractère « illégal » des implantations israéliennes dans les territoires occupés

La commission militaire mixte reprend ses travaux au Caire

Les travaux de la commission militaire israélo-égyptienne devaient reprendre au Caire, ce mardi 31 janvier dans la soirée, après l'arrivée du général Ezer Weizmann, ministre israélien de la défense, et de la délégation qui l'accompagne, dans la capitale égyptienne. La réunion de la commission devrait durer pendant trois jours, et la délégation israélienne regagnera Jérusalem au moment où le président Sadate se rendra aux Etats-Unis.

Selon M. Ismat Abdel Meguid, représentat de l'Egypte à l'ONU, le retrait des troupes israéliennes du Sinaï et l'implantation des colonies de peuplement dans les territoires occupés, seront principalement à l'ordre du jour des discussions de la commission. Selon le *Jerusalem Post*, la mission essentielle de la délégation israélienne est de convaincre *« les Egyptiens d'abandonner leur thèse qui consiste à rejeter catégoriquement tout compromis territorial au Sinaï et à exiger le retour de chaque pouce de ce territoire. Si l'Egypte cède sur ce point, Israël sera très généreux pour le reste »*.

Avant de quitter Tel-Aviv pour Le Caire, M. Atherton, secrétaire d'Etat adjoint américain, a déclaré le 30 janvier, que la poursuite de la mission de paix des Etats-Unis au Proche-Orient dépendait des travaux de la commission militaire et des conversations qui auront lieu à la fin de la semaine entre les présidents Sadate et Carter. M. Atherton devait s'entretenir ce mardi matin au Caire avec M. Mohamed Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères. Il serait porteur du projet israélien de *« déclaration de principes »* que les Egyptiens considèrent comme indispensable à la reprise de véritables négociations. Ce projet élaboré en coopération avec les Etats-Unis prévoierait d'associer *« des Palestiniens aux négociations concernant leur avenir »*, le gouvernement israélien se refusant toujours à accepter — sur ce point qui est le principal obstacle aux négociations — la formule des *« droits légitimes des Palestiniens »*.

A propos de la création de colonies de peuplement dans les territoires occupés — autre difficulté essentielle dans les pourparlers israélo-égyptiens — le président Carter s'est de nouveau exprimé le 30 janvier. *« Notre position est toujours que les colonies de peuplement sont illégales et constituent un obstacle à la paix »*, a déclaré M. Carter au cours d'une conférence de presse, en annonçant qu'il avait adressé au premier ministre israélien un message critiquant l'établissement de colonies à Shiloh, en Cisjordanie. Il a toutefois ajouté qu'à sa connaissance, le gouvernement israélien n'avait pas autorisé cette installation mais seulement l'envoi d'une mission archéologique.

Selon l'hebdomadaire américain *Time*, la colonie de Shiloh a été établie par des membres du Goush Emounim (bloc de la foi), la semaine dernière, sous la protection de soldats israéliens. Certains députés, membres du Likoud, auraient participé aux cérémonies d'installation. La déclaration du président américain intervient au moment où la télévision israélienne vient d'annoncer que trois nouveaux points de peuplement allaient être prochainement créés en Cisjordanie, sur décision du gouvernement.

Nouvel ambassadeur de France en Israël, M. Marc Bonnefous a présenté, le 30 janvier, ses lettres de créances au chef de l'Etat israélien, M. Ephraïm Katzir. *« C'est avec confiance que j'aborde les tâches qui m'ont été imparties »*, a déclaré M. Bonnefous, avant d'ajouter : *« Mon pays enregistre comme hautement positif l'ouverture d'une discussion ,certes encore partielle et graduelle, mais qui devrait conduire à un règlement d'ensemble auquel participeraient toutes les parties en cause. »*

Après la défection de l'Irak

Alger souhaite renforcer le « Front de la fermeté » avec l'aide de la Syrie et de l'O.L.P.

De notre correspondant

Alger. — Les ministres des affaires étrangères des pays du « front de la fermeté », les dirigeants de l'O.L.P. et ceux du Front du refus palestinien devaient se réunir ce mardi 31 janvier pour préparer l'ordre du jour du « sommet » qui se tiendra les 2 et 3 février. Leur tâche ne sera pas facilitée par l'annulation de la rencontre prévue entre deux délégations syrienne et irakienne pour sceller la réconciliation entre Damas et Bagdad.

Les dirigeants paraissent d'autant plus déçus de ce contretemps qu'ils ont beaucoup œuvré à ce rapprochement et qu'ils n'aiment guère s'engager dans des entreprises qui risquent de tourner court. Ils ont manifestement été surpris par le brusque raidissement de l'Irak. Lors de sa tournée au Proche-Orient, le président Boumediène avait réussi à persuader Syriens et Irakiens de mettre une sourdine à leur querelle, jugée secondaire par rapport à la crise grave que traverse le monde arabe. Les deux « frères ennemis » avaient, semble-t-il, accepté de s'entendre sur un programme minimum pour faire face aux principaux problèmes de l'heure.

Le « front Sud » s'étant effondré du fait de la politique du président Sadate, le chef de l'Etat algérien avait mis l'accent sur la nécessité de renforcer le « front Nord », dont Bagdad et Damas sont les pièces maîtresses. Mais, contrairement à ce qui aurait été décidé au cours du voyage du président Boumediène au Proche-Orient et à Moscou, l'Irak aurait formulé en dernière minute une série d'exigences. Il aurait demandé que la Syrie retire ses troupes du Liban et que le Baas syrien fasse son autocritique sur le plan idéologique. C'est principalement cette demande qui a conduit Damas à renoncer à se rendre à Alger pour sceller la réconciliation. De son côté, l'Irak a refusé de se joindre au deuxième sommet du Front de la fermeté parce qu'il estimait que le premier, qui s'était tenu à Tripoli, n'avait pas été assez dur. Les Irakiens demandaient alors le rejet de la Résolution 338 du Conseil de sécurité — approuvée par la Syrie, — qui parle seulement des réfugiés mais ignore les droits du peuple palestinien. Ils réclamaient en outre la réaffirmation des trois « non » de Khartoum (non à la négociation, non à la paix, non à la reconnaissance d'Israël) et le refus de la Conférence de Genève.

Les Algériens regrettent que dans le même temps l'Irak ait paradoxalement proposé de réunir un « sommet » de l'ensemble du monde arabe — qui, en fait, ne pourrait pas être un sommet « dur » — et que l'Arabie Saoudite ait été le premier pays à répondre positivement à cette initiative. On estime, à Alger, qu'une telle rencontre n'aurait pas grand sens actuellement, car, ou bien l'Egypte ne serait pas invitée, ou bien elle le serait, mais le monde arabe pourrait alors donner l'impression d'avaliser la politique du président Sadate.

Les dirigeants algériens estiment que la démarche à suivre consiste, à partir du noyau Syrie-O.L.P., à renforcer le « Front de la fermeté », qui constituerait alors la « *colonne vertébrale* » autour de laquelle se regrouperaient les pays arabes qui refusent la capitulation.

PAUL BALTA.

La revue égyptienne « October » s'en prend violemment au « terroriste » Begin

Le Caire *(A.P.)*. — Dans un article publié samedi 28 janvier, la revue égyptienne *October* dépeint M. Menahem Begin, le chef du gouvernement israélien, comme un homme qui essaie de rallumer les flammes de la haine et comme un vétéran du terrorisme. Selon la revue — que le président Sadate utilise fréquemment pour faire des déclarations politiques, — M. Begin est aussi un homme *« qui tend une main et cache une arme dans son dos »*.

« Begin est un vétéran du terrorisme qui trouve difficile de ne pas terroriser quelqu'un, même lorsque cela n'est pas nécessaire », déclare l'article, signé par M. Anis Mansour, rédacteur en chef d'*October* et proche du président Sadate.

Concernant les suites du voyage du raïs à Jérusalem, en novembre, M. Mansour écrit que M. Begin *« triche et essaie de résister au vent de la paix, en dépit du fait qu'Israël, les juifs à travers le monde et le monde entier ont été ébranlés en profondeur »*.

Au sujet de l'intention du gouvernement israélien de conserver des colonies au Sinaï, M. Mansour écrit :

« C'est une plaisanterie, parce qu'Israël voudrait que nous soyons aimables avec des colons qui viennent de Suède, de Norvège et des Etats-Unis, en quête de paix et de sécurité. Cela ressemble à l'histoire de l'homme qui a tué son père et sa mère et qui se présente devant un juge pour demander le pardon parce qu'il est devenu orphelin. »

[A Jérusalem, M. Begin a minimisé, devant ses ministres, les propos de M. Anis Mansour, estimant qu'il ne s'agissait là que « d'une attaque personnelle dépourvue d'antisémitisme ».]

● **UN TRIBUNAL DE TEL-AVIV a ordonné**, lundi 30 janvier, la mise en liberté provisoire, sous caution de 100 000 livres (1), du journaliste israélien Hans Lebrecht, arrêté en janvier sous l'inculpation d'atteinte à la sécurité de l'Etat. En revanche, le journaliste chypriote Panayiotis Paschalis, arrêté en même temps, demeurera en détention jusqu'à son procès.

Dans ses attendus, le juge a souligné que Hans Lebrecht avait surtout facilité la tâche de son collègue Mais Paschalis a, selon le juge, entretenu des rapports suivis avec les trois représentants de l'O.L.P. à Chypre. Quant aux trois cent quarante photos prises par Paschalis en Israël, elles l'ont sans aucun doute été à la demande des « agents terroristes » et les lieux photographiés constituaient autant d'objectifs pour des attentats meurtriers, a déclaré le juge. — *(A.F.P.)*

(1) 1 livre israélienne vaut environ 0,30 franc.



Triste charbon des Appalaches

II. — ÉCOLOGIE ET RHÉTORIQUE PRÉSIDENTIELLE

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

Le syndicat des mineurs de charbon américains (United *Mines Workers, U.M.W.*) mène depuis le 6 décembre une grève difficile marquée par la tradition de violence des conflits sociaux dans les *Appalaches (« le Monde » du* 31 janvier).

La dispersion des propriétaires et l'existence de petites mines « familiales » risquent de compromettre le nouvel essor que le président Carter entend donner au charbon. Les problèmes d'environnement, en particulier les dommages causés au paysage par l'expoitation des mines à ciel ouvert, sont également un frein au développement, voulu par la Maison Blanche, d'une source d'énergie « alternative » au pétrole.

Harlan (Kentucky). — Il faut venir à Harlan pour constater à quel point le mythe de l'industrie américaine efficace, moderne et concentrée entre quelques grands trusts s'applique peu à l'exploitation des usines de charbon. Ce seraient plutôt les Charbonnages de France ou les entreprises nationalisées britanniques qui prendraient, vus d'ici, des allures de géants... Il reste, au Kentucky, en Virginie-Occidentale, au Tennessee et en Pennsylvanie, une quantité de petites *mines « familiales »*, qui n'emploient que quelques ouvriers (*parfois* seulement le père de famille, ses enfants et deux ou trois « aides »).

Il s'agit, la plupart du temps, de mines souterraines creusées horizontalement à flanc de montagne, où la couche utile est atteinte au bout d'une « galerie » de quelques dizaines de mètres. Les problèmes d'aération ne s'y posent guère — il n'est en tout cas pas question d'installer un système de ventilation, — la sécurité y est précaire. Jadis, avec une bonne mule pour tirer les charges, des muscles solides et des enfants dégourdis, on pouvait faire vivre ainsi sa famille. *Le service religieux du dimanche* à l'église baptiste locale était *quasiment* obligatoire. Puisque le comté était « sec » (la vente de tout alcool y était interdite), on se consolait le samedi soir avec du *Moonshine Whisky* (whisky de contrebande, littéralement fabriqué « au clair de lune »), dont l'abus rend aveugle...

Le *Moonshine Whisky* n'a pas disparu, puisque de nombreux comtés, notamment dans l'est du Kentucky, sont demeurés « secs ». Les *bootleggers* (trafiquants d'alcool) y sont toujours à l'œuvre. Les mules ont été remplacées par des chariots mécaniques, les églises baptistes sont pimpantes et prospères, et les mines « familiales » tentent de *survivre dans un environnement* économique qui n'est pourtant pas *tendre pour une structure* industrielle décidément archaïque.

M. Cloyd McDowell préside l'Association nationale des petits propriétaires de mines de charbon indépendants, dont le siège est à Washington et qui regroupe environ mille exploitations assurant 20 % de la production charbonnière américaine. Il est aussi à la tête, dans sa ville natale de Harlan, du chapitre local de cette organisation. Vingt-huit propriétaires, exploitant une cinquantaine de mines au total, y sont représentés. Les plus petites produisent 150 tonnes de charbon par jour et emploient une dizaine de personnes.

Fin des mines « familiales » ?

Dans son petit bureau très modeste, qui sent le vieux bois humide et qui ressemble à une école primaire française de province, M. McDowell exhale sa rancœur : *« Nous avons apprécié la rhétorique présidentielle* (de M. Jimmy Carter) *en faveur du charbon. Cette source d'énergie est en effet notre véritable richesse nationale pour le siècle prochain. Mais jusqu'à présent, nous n'avons vu venir que des lois contraignantes ou hostiles... Le gouvernement fédéral est très injuste à notre égard. Les nouveaux règlements, en matière de sécurité notamment, s'appliquent indistinctement aux petits et aux gros... Nous sommes sur la route des nationalisations; ils l'ont bien fait en Grande-Bretagne. Les petits exploitants ne peuvent pas se permettre de perdre de l'argent et devront passer la main au gouvernement, qui a toujours la possibilité d'appliquer ses propres règlements en faisant payer la note au contribuable...* »

Les craintes de M. McDowell sont peu fondées : le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de prendre à sa charge des *entreprises à peine* rentables, au matériel vieillot. Mais le tableau *qu'il dresse de la situation* des petites exploitations minières est exact. *La loi sur la* sécurité dans les mines *(Mine Safety Act) signée le 9* novembre dernier par le président Carter et qui a pris effet le 1er janvier va sans doute accroître le nombre, déjà appréciable, de faillites chez les « petits ». Alors que les règlements étaient jusqu'alors étonnamment laxistes, le gouvernement a désormais le droit de fermer une mine jugée peu sûre, et de punir par de sévères amendes les infractions aux nouvelles normes. M. Carter rappelait en novembre que cent treize mineurs avaient été tués, et sept mille blessés ou malades au cours de l'année *1976...*

On comprend le désarroi des *« petits ». Les « grands » sont-ils* plus optimistes et plus sensibles à la *« rhétorique »* de M. Carter ? Il ne le semble pas. Ils s'accom*modent* des nouvelles règles de sécurité, qu'ils avaient d'ailleurs souvent peu ou prou *adoptées* d'eux-mêmes. En revanche, ils ont très mal accepté le Federal Strip Mines Bill du 3 août dernier, qui oblige les exploitants de mines à ciel ouvert *(strip mines)* à redonner au paysage son contour initial après extraction du charbon. En outre, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un impôt fédéral de 35 cents (environ 1,72 F) par tonne de charbon de surface produite est appliqué depuis le 1er octobre. Jusqu'alors la production de charbon n'était soumise qu'à des impôts locaux, d'ailleurs importants.

Ces réactions différentes s'expliquent : les « petits » exploitent presque uniquement des mines souterraines. Les « grands » tirent l'essentiel de leurs revenus des mines à ciel ouvert, plus rentables, *totalement mécanisées* mais infiniment plus redoutables pour l'environnement. Vu d'avion, l'est du Kentucky présente en maints *endroits un aspect de dévastation* : le paysage, presque entiè*rement montagneux et forestier*, est truffé d'excavations aban*données, remplies d'une eau noirâtre*. La plupart des crêtes sont *rabotées, le charbon* ayant souvent la malice de se nicher au sommet des *plis synclinaux*. Pour atteindre la couche utile (qui a parfois 4 mètres d'épaisseur), il faut déplacer avec des bulldozers des masses considérables de terre et de rochers qui, à la première pluie, glissent le long des pentes en longues traînées boueuses. Le fond des rivières s'élève, ce qui provoque des inondations redoutables...

Les pétroliers accusés de spéculation

Les grandes compagnies minières louent le terrain, généralement pour vingt-cinq ans, et le rendent à son propriétaire, désormais seul responsable, dans un état plus ou moins lamentable, selon la bonne volonté écologique *des ingénieurs* chargés de l'exploitation.

Les habitants de l'est du Kentucky, mineurs pour la plupart, ont longtemps accepté ce saccage comme une fatalité. Ne préfèrent-ils d'ailleurs pas, tout compte fait, conduire un bulldozer ou un camion en plein air plutôt que de manier la haveuse *au fond d'une mine* ? La loi d'août dernier est appelée à modifier considérablement ces pratiques. Non seulement les compagnies devront « reconstituer » désormais le paysage, mais elles restent aussi responsables pour l'avenir de tout ce qui pourrait arriver (glissements de terrains, inondations), même lorsque le propriétaire aura repris tous ses droits. Les frais seront nécessairement considérables. Pour faire respecter la nouvelle loi, applicable en mai 1978, un corps de quatre cent vingt inspecteurs va être créé pour l'ensemble du pays. Cent cinq d'entre eux seront affectés à la surveillance du seul Kentucky...

Les Etats-Unis ont produit 670 millions *de tonnes de charbon en* 1977 (contre 665 en 1976 et 553 en *1971*). *Le Kentucky*, premier Etat charbonnier de l'Union (il pré*cède la Virginie-Occidentale*), en a extrait environ 145 millions de tonnes et les grandes *compagnies* regroupées dans l'Association *charbonnière* du Kentucky, que préside M. Tom Duncan, comp*tent pour* environ la moitié de ce chiffre.

M. Duncan souhaite dissiper un malentendu : *« On a accusé les compagnies pétrolières de spéculation massive. En fait, elles n'ont acheté que 30 % des gisements sur l'ensemble des Etats-Unis (20 % dans le Kentucky, davantage dans les Etats de l'Ouest). Si elles n'exploitent pas immédiatement ces gisements au maximum c'est parce qu'elles ne se sont pas encore familiarisées avec cette nouvelle activité. Elles ont « placé » leurs dividendes provenant de la hausse de leurs stocks de produits pétroliers dans une richesse située sur le sol national. Mais elles ne vont pas la laisser dormir... Le vrai goulet d'étranglement n'est pas l'extraction, mais le transport et la commercialisation.* »

M. J.-L. Jackson, président de Falcon Coal, filiale charbonnière de la compagnie pétrolière Falcon Seabord, propose, à travers l'exemple de sa compagnie, une explication supplémentaire : *« Historiquement, nous sommes des pétroliers texans. Dès 1970, nos puits de pétrole s'épuisaient. Ils sont presque tous taris aujourd'hui, et le charbon des gisements que nous avons alors achetés au Kentucky représente neuf dixièmes de nos activités.* » Cette reconversion leur a réservé quelques surprises : les pétroliers texans ont découvert le syndicalisme car l'extraction du charbon nécessite une main-d'œuvre autrement importante que celle du pétrole. Ils ont eu d'autres sujets d'étonnement : alors que, pour le pétrole, le risque est dans l'exploration, l'exploitation n'offrant généralement guère d'aléas, c'est l'inverse qui est vrai pour le charbon. M. Jackson est cependant persuadé que l'esprit texan, appliqué aux problèmes charbonniers des Appalaches, fait merveille. N'est-il pas à l'origine d'une méthode originale de remise en état des montagnes éventrées par les mines de surface ? La compagnie *Falcon* en aplanit le sommet, y fait pousser de la vigne, et ré*colte* ainsi *depuis quelques* années un vin assez honorable...

Les préoccupations écologiques sont également présentes à l'esprit de M. *David* Freeman (1), nommé le 4 août dernier, par le président Carter, directeur de la Tennessee Valley Authority (T.V.A., commissariat fédéral pour l'aménagement de la vallée du Tennessee). La T.V.A. achète la quasi-totalité de la production de Falcon, ainsi que celle d'innombrables autres compagnies minières, grandes ou moyennes, et a brûlé 37 millions de tonnes de charbon en 1976 dans ses douze centrales thermiques. Environ 80 % des 108,7 milliards de kilowatts-heures qui font de cette « agence » unique en son genre le premier producteur d'électricité des Etats-Unis, proviennent du charbon (2).

Petit homme mince et nerveux, qui a gardé de son passé de chercheur et d'universitaire le goût de la spéculation intellectuelle, M. Freeman rappelle que la vocation première de la T.V.A. était, *dans l'esprit du président* Franklin Roosevelt, qui l'a créée en 1936, la défense d'une vallée menacée par le ruissellement et le déboisement, et non pas la production d'électricité à bas prix, qui est pourtant devenue, au cours des ans son activité principale. *« Nous sommes davantage qu'un équivalent américain d'E.D.F. Nous avons d'énormes responsabilités agricoles et forestières*, explique-t-il dans son bureau, au siège de la T.V.A., à Knoxville (Tennessee). *Le président Carter veut faire de la T.V.A., précisément parce qu'elle est la seule agence fédérale de ce type, un modèle pour le reste du pays en matière écologique. Nous avons été créés pour sauver l'environnement de cette vallée, et nous en sommes devenus les principaux pollueurs...* »

Une Arabie Saoudite américaine

D'innombrables associations de défense et de protection de l'en*vironnement* ont en effet assigné la T.V.A. en justice en raison des émanations de gaz sulfureux produits par la combustion du charbon dans ses douze centrales thermiques. Cette pollution n'était pas nouvelle : ce qui a changé, c'est que M. Carter a nommé un écologiste, sensible à ces problèmes, à la tête de la T.V.A. (3). Pour M. Freeman, il y a une solution : les *scrubbers* (épurateurs). Ce sont en *fait* de véritables usines chimiques qui captent le soufre à la sortie des cheminées.

Les *limestone scrubbers* (épurateurs à chaux) actuellement existants ont l'inconvénient de ne pas permettre la récupération du soufre, qui reste mêlé à la chaux. De *nouveaux* modèles sont en préparation qui permettraient de conserver *le* soufre sous une forme commercialisable. *« Nous allons en produire un grand nombre. Nous sommes bien capables de construire des centrales nucléaires, alors pourquoi pas des* scrubbers *?* », affirme M. Freeman.

L'avenir des Appalaches, en définitive, est incertain parce que deux des objectifs de la politique énergétique du président Carter sont contradictoires : d'un côté protéger l'environnement, et de l'autre développer le charbon, énergie de substitution au pétrole *(trop cher et étranger)* et au nucléaire (dangereux). Le charbon est autochtone et abondant, mais il faut être naïf, ou n'avoir jamais vu une maison chauffée à la houille ou une centrale thermique (en attendant les *scrubbers*), pour croire qu'il n'est pas polluant.

Les bassins miniers de l'est des Etats-Unis, situés pour la plupart dans les Appalaches, ont fourni en 1977 quelque 530 millions de tonnes de charbon (soit plus des huit dixièmes de la production américaine). Au rythme d'extraction actuel, les gisements ne seront pas épuisés avant plusieurs *centaines* d'années. *« Vous êtes ici dans l'Arabie Saoudite américaine du vingt et unième siècle »*, nous affirmait un interlocuteur de Pikeville (Kentucky), dans le comté qui aligne les plus hauts niveaux de production charbonnière de tout le pays.

M. Carter a proposé, *dans* son message au Congrès sur l'énergie, le 20 avril dernier, d'augmenter de 400 millions de tonnes la con*sommation* de charbon en 1985. Les mineurs des Appalaches ne peuvent que se réjouir de cette perspective. Mais il reste à savoir comment elle se conciliera avec les objectifs « écologistes » du président et des différentes agences fédérales chargées de protéger l'environnement.

FIN

(1) M. Freeman est notamment un des principaux auteurs du rapport de la Fondation Ford sur l'énergie : *A time to choose. America's energy future*. Ballinger Publishing Company. Cambridge (Massachusetts). 1974.

(2) En 1976, la T.V.A. a produit 82 milliards de kilowatts-heures à partir du charbon, 19,2 milliards de kilowatts-heures hydroélectriques et, en raison de plusieurs pannes dans ses deux *réacteurs* en service, Browns Ferry 1 et 2, une quantité très faible, donc peu significative, de kilowatts-heures d'origine nucléaire.

(3) La T.V.A. est sous la tutelle du Congrès. Elle est administrée par un conseil de trois directeurs, MM. David Freeman, Aubrey Wagner et William Jenkins.

AMÉRIQUES

États-Unis

La ratification par le Sénat des traités sur le canal de Panama paraît en bonne voie

De notre correspondant

Washington. — M. Carter va-t-il enfin connaître son premier grand succès au Congrès en obtenant la ratification des traités relatifs au canal de Panama ? Sans être absolument acquis, un vote positif au Sénat est, depuis quelques jours, plus probable. La rentrée du Congrès, le 19 janvier, a été l'occasion du tournant. Jusqu'alors, les pointages opérés auprès des cent sénateurs en donnaient trente résolument hostiles aux traités, et autant d'indécis. Comme l'opposition n'a besoin que de trente-quatre voix (tout traité international doit être ratifié par une majorité des deux tiers du Sénat) pour refuser les accords sur Panama, un échec de M. Carter paraissait d'autant plus vraisemblable que le président, déjà humilié au Congrès, par le Sénat précisément, dans le débat sur l'énergie, n'avait pas la « cote ».

Deux personnages ont joué un rôle décisif dans l'évolution des esprits. M. Robert Byrd d'abord, chef de la majorité démocrate, qui s'est prononcé tardivement — le 13 janvier seulement, — mais résolument, en faveur des traités. M. Howard Baker d'autre part, chef de la minorité républicaine et candidat possible du « grand vieux parti » à l'élection présidentielle de 1980 qui a contribué à donner au mouvement le caractère « bipartisan » indispensable. Un accord des deux hommes vient de donner un premier résultat. La commission des affaires étrangères du Sénat s'est prononcée lundi 30 janvier, par 14 voix contre 1, pour recommander l'approbation des traités.

La déclaration Carter-Torrijos intégrée aux traités

Le texte approuvé est toutefois différent de celui que M. Carter et le général Torrijos, chef du gouvernement panaméen avaient signé en septembre dernier. Il est apparu très vite en effet, tant à Washington qu'à Panama, que la ratification du Sénat serait très improbable si deux points au moins n'étaient pas pris en compte : le droit des Etats-Unis, même après la cession complète de la voie d'eau en l'an 2000 d' *« agir contre toute agression ou menace dirigée contre le canal »*, et aussi celui de faire passer leurs navires *« en tête de file en cas de besoin ou de crise »*. Malgré le caractère léonin de ces dispositions, le général Torrijos avait accepté de publier une déclaration commune avec M. Carter, le 14 octobre dernier, reprenant ces termes. Mais il n'avait pas signé ce texte, et la question qui se posait était de savoir sous quelle forme celui-ci serait annexé au traité.

Dans un premier temps, le gouvernement américain s'était prononcé pour l'adoption par le Sénat d'une « interprétation » précisant les deux points litigieux. Cette formule n'étant pas jugée suffisante par les sénateurs réticents, le général Torrijos a fait un pas important en promettant à M. Baker, au début de janvier, qu'il ne ferait pas d'objection à l'inclusion de la déclaration du 14 octobre dans le traité de neutralité — l'un des deux documents signés en septembre — sous la forme d'amendements.

Le texte finalement approuvé par la commission des affaires étrangères a donc recueilli l'approbation des deux gouvernements. Annulant un premier vote, la commission a renoncé à faire de la déclaration Carter-Torrijos un article spécial ajouté au traité de neutralité et l'a fractionné en deux parties qui seront intégrées dans deux articles existants. Panama avait fait savoir dimanche qu'il fallait que le texte ratifié dans les deux pays comportât à tout le moins le même nombre d'articles... Même ainsi, il est quelque peu gênant que le référendum organisé à Panama à la fin d'octobre ait porté sur un texte moins complet que celui qui sera en vigueur. Le général Torrijos, qui veut surtout éviter une nouvelle consultation dans son pays, semble avoir trouvé une fiction juridique pour sortir de l'impasse : la déclaration américano-panaméenne ayant été connue des électeurs panaméens avant le référendum, ceux-ci sont supposés l'avoir approuvée par leur vote...

Une autre modification pourrait intervenir avec, dit-on, l'accord des deux gouvernements. Dans les dernières phases de la négociation, cet été, M. Carter avait fait ajouter un article prévoyant que tout autre canal plus moderne permettant un passage sans écluse entre les deux océans ne pourrait être creusé que sur le territoire de Panama et avec l'accord des Etats-Unis. Finalement, il est apparu dans les deux capitales que cette clause imposait un peu trop d'obligations. Elle pourrait être supprimée dans la version définitive.

Même si ces obstacles sont surmontés, la ratification ne sera pas encore acquise. Le débat de plusieurs semaines qui va s'engager en séance plénière du Sénat — et qui sera radiodiffusé en direct — peut réserver bien des surprises, les parlementaires pouvant proposer des amendements de leur cru pour lesquels il suffit de la majorité simple. Or certains amendements proposés par le sénateur républicain Robert Dole (Kansas), rival de M. Baker, pourraient tenter ses collègues, bien qu'ils aient été rejetés en commission. Il s'agit notamment d'autoriser les Etats-Unis à maintenir des bases à Panama après l'an 2000 (précisément pour renforcer ce droit à l'intervention aujourd'hui reconnu) ou encore de retarder le moment où les lois panaméennes s'appliqueront au personnel américain de la zone du canal. Pourtant, il est clair que, à moins d'aller au-devant de graves complications diplomatiques, les traités en pourront pas être malmenés au-delà de ce qu'a décidé la commission.

La grande campagne d'explications lancée par l'administration depuis plusieurs mois en faveur des traités a déjà amené M. Carter à faire d'importantes concessions aux éléments les plus conservateurs du Sénat. Ainsi, dans une lettre adressée le 27 janvier au sénateur Stone, un démocrate de Floride, le président affirme sa détermination de *« maintenir une présence visible et dynamique des Etats-Unis dans l'ensemble de l'hémisphère occidental après la ratification des traités. Il maintiendra dans les Caraïbes toutes les bases militaires nécessaires à la défense du canal de Panama et à la sécurité des Etats-Unis et de leurs alliés »*.

Enfin il *« s'opposera à tout effort, direct ou indirect, de la part de l'Union soviétique d'établir des bases militaires dans l'hémisphère occidental »*.

MICHEL TATU.

Bolivie

Les évêques demandent que les prochaines élections soient « véritablement démocratiques »

De notre envoyé spécial

La Paz. — *« L'Eglise n'aspire pas au pouvoir politique, mais elle doit faire entendre sa voix, y compris sur des problèmes qui sont en rapport avec l'ordre public, lorsque l'exigent les droits fondamentaux de la personne humaine. »* Dans un document rendu public dimanche 29 janvier, le comité épiscopal permanent, qui regroupe les principaux évêques du pays, a pris position face à la crise politique en Bolivie. Le texte de la hiérarchie catholique était attendu avec une attention particulière à La Paz : les relations entre le gouvernement et l'Eglise viennent de connaître, comme le dit le document, une *« grave tension »*. De plus, les évêques se prononcent pour la première fois sur les élections prévues en juillet de cette année.

« L'Eglise défend les droits fondamentaux de tous les citoyens. Elle doit soutenir de préférence les plus pauvres, les plus faibles et les plus marginalisés. » Le document justifie ainsi l'attitude de l'Eglise durant la grève de la faim, en janvier, d'un millier de personnes.

Les premiers grévistes s'étaient installés au siège de l'archevêché de La Paz, d'autres avaient trouvé un accueil dans les églises de la capitale ou des principales villes du pays. Quelques prêtres, membres de l'assemblée permanente des droits de l'homem, s'étaient joints au mouvement.

En fait, les revendications des grévistes, notamment la demande d'une ample amnistie politique allaient dans le sens de la politique de réconciliation nationale prônée par l'Eglise bolivienne en cette période préélectorale. Le gouvernement, cependant, a pris le risque d'un conflit avec la hiérarchie catholique. Fait sans précédent : à Santa-Cruz, d'abord, puis à La Paz et à Potosi, la police pénétrait, le 17 janvier, dans plusieurs églises pour expulser les grévistes. La réaction était immédiate : des évêques menaçaient d'excommunier les auteurs des perquisitions et de fermer toutes les églises de leur diocèse durant trois jours en signe de protestation.

La proclamation d'une amnistie générale a, certes, désamorcé le conflit. Mais les évêques craignent que l'action policière ne constitue un précédent. La tradition d'asile des églises a toujours été respectée, rappelle le document du comité de l'épiscopat, qui insiste, une fois de plus, pour que soit respecté l'*« accord entre l'Eglise et l'Etat de ne pas perquisitionner dans des locaux religieux »*.

Les évêques, par ailleurs, demandent que les élections qui se dérouleront dans cinq mois en Bolivie soient *« véritablement démocratiques, libres et propres »*.

Dans ce pays où l'influence de l'Eglise dans les affaires publiques reste prépondérante, le comité épiscopal incite les chrétiens à se prononcer pour les formations politiques qui appuient *« les droits de l'homme, le droit à la justice, l'effort permanent pour remédier aux inégalités sociales et à la misère »*. A l'inverse, il faut repousser *« les programmes incompatibles avec la foi, et ceux qui considèrent le lucre comme le moteur essentiel du progrès économique et la propriété privée des moyens de production comme un droit absolu »*.

THIERRY MALINIAK.

Chili

LES DIRIGEANTS DE L'UNITÉ POPULAIRE ET DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE POURSUIVENT LEUR RAPPROCHEMENT

Alger (*A.F.P.*). — Les dirigeants de l'Unité populaire et des démocrates-chrétiens chiliens ont uni leurs forces, à Alger, pour dénoncer la junte militaire chilienne dans le cadre de la cinquième session de la commission internationale d'enquête sur les crimes de la junte.

La présence de M. Fuente Alba, dirigeant de la D.C. chilienne aux côtés de M. Luis Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, et de représentants socialistes et radicaux, est une nouvelle étape importante dans le processus de rapprochement des partis de l'Unité populaire avec les démocrates-chrétiens.

Interrogé lundi 30 janvier sur l'état des relations entre les deux forces, M. Corvalan a indiqué : *« Nous ne sommes pas encore arrivés à un accord total... Mais les choses vont dans la direction de l'unité. »*

M. Fuente Alba a déclaré, pour sa part, que la démocratie chrétienne se prononçait pour *« un regroupement des forces sociales et politiques dans un grand mouvement pluraliste... Pour lutter contre la dictature et construire un avenir au Chili. Les contacts entre l'Unité populaire et notre parti sont de plus en plus cordiaux et progressent »*.

DIPLOMATIE

M. de Guiringaud : les propositions françaises sur le désarmement ont reçu partout un « accueil préliminaire favorable »

Les nouvelles propositions françaises pour le désarmement (*le Monde* des 26 et 27 janvier), ont reçu partout un *« accueil préliminaire favorable »* à déclaré, lundi 30 janvier, M. de Guiringaud au cours d'une réunion de presse. *« Nulle part l'accueil n'a été négatif »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères. Les pays de l'alliance atlantique ont déclaré qu'ils allaient mettre les propositions françaises *« à l'étude »* ; les Soviétiques ont dit qu'ils étaient intéressés et allaient les examiner *« de près »* ; à Pékin, *« l'accueil a été excellent »*.

M. Barre en a parlé à ses deux interlocuteurs, MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping ; le document français a été ensuite remis à un vice-ministre des affaires étrangères qui a réagi *« favorablement »*. Les dirigeants chinois — habituellement très réservés sur le désarmement, — ont fait savoir qu'ils participeraient à la session spéciale de l'ONU.

Soulignant que la nouvelle politique française supposait *« un effort de plusieurs années »* et que le *« désarmement général et complet »* demeurait un objectif valable mais *« inaccessible dans l'immédiat »*, M. de Guiringaud a donné les précisions suivantes :

● LE NOUVEAU FORUM pour le désarmement, qui remplacerait l'actuelle conférence de Genève, trop *« étroite »* et *« déséquilibrée »* par la co-présidence soviéto-américaine, devrait être *« restreint mais représentatif »* ; tous les groupes régionaux devraient y participer ; la composition et la présidence pourraient être tournantes et des sous-commissions spécialisées seraient formées ; les décisions seraient prises par consensus.

● LA CONFERENCE POUR LE DESARMEMENT « DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL » *porterait, dans notre esprit, sur toutes les forces pouvant intervenir en Europe, qu'elles soient américaines, canadiennes ou soviétiques »*.

● POUR L'AGENCE MONDIALE DE SATELLITES DE CONTROLE, *« rien n'est exclu »* : On peut imaginer qu'elle interroge des satellites soviétiques et américains, ou que Moscou et Washington mettent des satellites à sa disposition, ou que d'autres pays que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. lancent pour elle des satellites.

● POUR LA TAXATION DU SURARMEMENT — suggestion qui n'est pas liée à la précédente — des *« critères devraient être définis »*, portant par exemple sur le tonnage des fusées, leur puissance ou le degré de désarmement conventionnel.

M. de Guiringaud a souligné que le concept français de dissuasion ne serait pas remis en question et que *« l'arme nucléaire française serait utilisée si les intérêts fondamentaux de la France étaient menacés par des armements conventionnels ou nucléaires »*.

AFRIQUE

Algérie

LE F.L.N. A SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL

(*De notre correspondant.*)

Alger. — Le F.L.N. et une délégation du P.S.O.E. dirigée par secrétaire général, M. Felipe Gonzalez, ont signé, lundi 30 janvier, un protocole d'accord établissant une coopération entre les deux partis, comparable à celle qui existe déjà par exemple avec le P.C.F., le P.S. et le P.C.I. Des accords du même genre pourraient être conclus, indique-t-on, avec d'autres partis de la gauche espagnole. Le communiqué commun souligne la volonté des deux partis d'améliorer la coordination et la cohésion des forces de progrès, notamment dans le Bassin méditerranéen, *« pour faire face à l'offensive impérialiste »*.

La visite a eu lieu quelques jours après la suppression de la Voix des Canaries libres, le 25 janvier, qui émettait à partir d'Alger et qui était animée par M. Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C. (Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien).

Les émissions de M. Cubillo, qui étaient largement captées en Espagne et aux Canaries, ont contribué à renforcer ce mouvement qui est passé au stade de l'action armée, ce qui gênait l'opposition espagnole, hostile à l'indépendance de l'archipel, et irritait le gouvernement de Madrid qui a exercé des pressions pour obtenir l'arrêt des émissions. La dernière en date a consisté a rappeler son ambassadeur avant Noël ; depuis, il n'a pas regagné son poste, mais sa famille est toujours à Alger. — P. B.

LE CONFLIT DE L'OGADEN

Addis-Abeba dénonce l'aide américaine à la Somalie

Dans un discours radiodiffusé, le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien (qui ne s'était pas manifesté depuis une quinzaine de jours), a vivement dénoncé, le 30 janvier, à Addis-Abeba, la politique américaine dans la corne de l'Afrique. Il a accusé Washington d'aider secrètement la Somalie, en accord avec l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Egypte. Des armes seront livrées à Mogadiscio, a-t-il affirmé, à partir des bases américaines en Allemagne fédérale et en Iran. Toutes les autres armes nécessaires seront selon lui achetées en Europe occidentale et aux Etats-Unis. L'armée iranienne, a-t-il ajouté, pourrait même, si nécessaire, intervenir directement aux côtés de la Somalie, à partir d'Oman. Le chef de l'Etat éthiopien a également dénoncé l'initiative récente des cinq pays occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A.), initiative *« des plus déplorables »* qui vise selon lui à trouver des excuses à l'*« agression »* somalienne, et à placer la corne de l'Afrique sous la *« domination de forces anti-éthiopiennes (1) »*.

A Washington, le porte-parole adjoint du département d'Etat, M. John Trattner, a aussitôt réfuté les accusations éthiopiennes. *« Notre but*, a-t-il dit, *est de parvenir à un règlement de la guerre* (de l'Ogaden) *et non de nous mêler des affaires intérieures de l'Ethiopie ou de la Somalie. »* Au sujet des livraisons d'armes américaines à la Somalie, M. Trattner a déclaré : *« Cela n'est certainement pas vrai. Nous n'avons pas livré le moindre équipement militaire à la Somalie et n'en avons certes pas l'intention. Personne ne peut transférer des matériels d'origine américaine sans notre autorisation et, pour autant que nous le sachions, personne ne nous l'a demandé. »*

Sur le terrain, la violence et la précision des bombardements de l'aviation éthiopienne dans l'Ogaden ont contraint les forces somaliennes à évacuer certains quartiers de Harrar qu'elles occupaient depuis une semaine. L'efficacité de ces bombardements prouve, selon les Somaliens, que les Mig et F5A de l'aviation éthiopienne sont désormais pilotés par des Cubains.

A Paris, M. Samantar, ambassadeur de Somalie, a démenti que Mogadiscio ait d'ores et déjà reçu des armes légères françaises (*le Monde* du 31 janvier). — (*A.F.P., Reuter, UPI*).

(1) Réunis le 21 janvier à Washington, les représentants de ces pays avaient déclaré, au sujet de la corne de l'Afrique, *« qu'aucune solution durable aux problèmes de cette région ne « pouvait » être trouvée par la force »*. — (N.D.L.R.)

République Sud-Africaine

M. Vorster approuve le projet de règlement interne en Rhodésie

De notre correspondante

Le Cap. — Alors qu'à Malte, Américains et Britanniques tentent de relancer leur plan de paix avec le Front patriotique rhodésien de MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a soutenu ouvertement dans un discours au Parlement, lundi 30 janvier, la tentative de solution interne recherchée à Salisbury.

De même, M. Vorster a fait comprendre que son gouvernement n'hésiterait pas à suivre sa propre voie pour une indépendance de la Namibie sans les nationalistes de la SWAPO, si les entretiens prévus à New-York, le 11 février prochain, entre M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, et ses homologues des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne et Canada) venaient à échouer. La date des élections, a-t-il dit, aurait dû être déjà annoncée. Cela n'a pas été fait pour ne pas entraver les discussions en cours, mais on ne peut plus retarder la décision.

Ecartant toute idée de rencontre entre les membres de son gouvernement et les représentants de la SWAPO, le premier ministre a déclaré qu'il n'est pas prêt à négocier avec l'*« aventurier Sam Nujoma et ses amis marxistes »*. Il n'acceptera pas non plus de retirer ses troupes dans leur totalité avant l'indépendance.

Parlant de la Rhodésie, M. Vorster a expliqué qu'il suivait avec attention les entretiens de Salisbury entre le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et trois leaders africains modérés : *« Je ne souhaite pas dire quelque chose qui pourrait, d'une façon ou d'une autre, porter préjudice à ces importantes discussions, excepté que je crois qu'elles peuvent contribuer à un règlement, sinon y parvenir... Je voudrais donc demander au monde extérieur de s'ingérer au minimum. Une intervention extérieure ferait plus de mal que de bien. »*

Dans cette dernière phrase, M. Vorster faisait notamment allusion à des informations récentes publiées dans la presse britannique, selon lesquelles Londres soutiendrait un envoi de troupes nigerianes et indiennes au Mozambique afin de décourager tout règlement sans le Front patriotique. *« Je souhaite sincèrement*, a-t-il dit, *que le gouvernement britannique ne fasse pas une chose aussi stupide. »*

En ce qui concerne la politique intérieure, le premier ministre a rejeté la demande de M. Colin Eglin, député du parti progressiste fédéral (P.F.P.), leader de l'opposition officielle, contenue dans une motion de censure déposée lundi, pour la création d'une convention nationale multiraciale, et a refusé tout changement fondamental de la politique suivie jusqu'à présent.

Dans son discours devant le Parlement, M. Eglin a sévèrement dénoncé l'apartheid qui *« menace la sécurité du pays et le mènera à la ruine »*, l'accroissement de la violence et la multiplication du nombre des détenus morts en prison, ainsi que le projet de Constitution qui ignore la plus grande partie de la population — les Africains — *« aucun système politique ne pourra fonctionner s'il n'est pas négocié et accepté par tous »*, a-t-il dit.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Les pays africains membres du Conseil de sécurité* (Gabon, île Maurice et Nigéria) ont présenté, lundi 30 janvier, deux projets de résolution condamnant le régime sud-africain et demandant l'application de sanctions internationales. Le premier invoque le chapitre VII de la Charte de l'ONU pour réclamer un embargo sur les prêts et crédits à l'Afrique du Sud, ainsi que sur les investissements dans ce pays. — (*A.F.P.*)

Tchad

RELANCE DE LA GUÉRILLA

(*Suite de la première page.*)

Ce communiqué, toutefois, ne fait pas état de la présence d'équipages français à bord des appareils. Selon des informations recueillies à Paris, le DC-3 disparu avait bien à son bord trois sous-officiers français et un sous-officier tchadien.

De son côté, la radio du FROLINAT, émettant de Tripoli et captée à Paris, annonçait, lundi soir, que de violents combats se déroulaient actuellement aux abords de Faya-Largeau. La radio affirmait également que le DC-3 de reconnaissance abattu par ses combattants transportait trois pilotes français et deux officiers tchadiens. La radio indiquait qu'un autre avion, un DC-4, avait été abattu lundi, avec à son bord quatre pilotes français et une section de commandos parachutistes, alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Faya-Largeau.

Trois cent dix coopérants militaires français

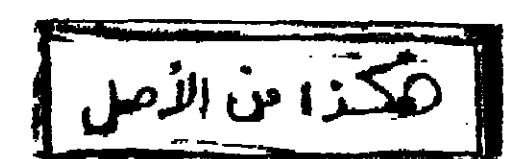
Depuis l'évacuation du Tchad, en octobre 1975, par les troupes françaises, les rapports militaires entre les deux pays sont régis par une série d'accords d'assistance technique conclus en mars et juin 1976. De surcroît, la situation au Tchad, et, d'une manière générale, en Afrique sahelienne depuis la Mauritanie jusqu'à Djibouti, est suivie de près, pour le compte du gouvernement français, par le « groupe permanent d'évaluation des situations », qui dépend, à Paris, du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.).

Les effectifs de l'assistance militaire technique au Tchad sont de l'ordre de trois cent dix officiers et sous-officiers français, et environ cent cinquante militaires tchadiens sont actuellement instruits dans des casernes de formation des armées françaises, notamment dans l'armée de l'air. En 1977, enfin, le Tchad a reçu l'équivalent de 60 millions de francs d'armements divers.

Cette aide militaire française au Tchad représente une large part — environ 40 % en 1976 — du budget militaire total de coopération. Paris a livré des hélicoptères, des automitrailleuses légères, des camions, des munitions, des stocks d'essence, un quadrimoteur DC-4, un biréacteur Caravelle et six avions de combat à hélices du modèle ancien Skyraider. L'armée tchadienne a, d'autre part, été autorisée à récupérer une large part des matériels laissés par la France (environ 5 000 tonnes).

La région du Tibesti, dans le nord du pays, aux confins de la Libye, est troublée depuis une dizaine d'années, et le pouvoir central de N'Djamena a des difficultés à y maintenir son autorité. Un contingent français d'intervention a séjourné au Tchad, principalement entre 1969 et 1975 (date de la dissolution de l'escale d'Afrique centrale), à la demande des autorités locales, et il a participé à des opérations militaires au Tibesti. En principe, les coopérants français, qui sont demeurés sur place et qui servent sous l'uniforme tchadien, ne peuvent participer directement à l'exécution d'opérations de guerre ou de maintien de l'ordre, principalement dans une région — le Tibesti — où la dissidence reçoit une aide libyenne. Dans le cas du DC-3 qui a disparu, on affirme de source officielle à Paris que l'avion effectuait une mission de ravitaillement et d'instruction dans le Borkov.





Le Monde

politique

L'application de l'accord entre Écologie 78 et SOS-Environnement se heurte à de nombreuses difficultés

Réuni dimanche 29 janvier en conseil national, le mouvement S.O.S.-Environnement a publié une première liste de quarante-deux candidats. Cette liste concerne la région parisienne et comporte sept représentantes du parti féministe, petite organisation « réformiste » avec laquelle il a conclu un accord électoral. Ces candidats se battront sous les couleurs du « collectif Ecologie 78 ».

Toutefois, sur le terrain, de nombreuses difficultés sont apparues entre, d'une part, les représentants de S.O.S.-Environnement, que préside M. Jean-Claude Delarue, et, d'autre part, des groupes appartenant à Ecologie 78, notamment à Paris. La présence du mouvement de M. Delarue au sein du « collectif Ecologie 78 » est également dénoncée par les partisans du Front autogestionnaire. La réunion, mardi 31 janvier et mercredi 1er février, des douze porte-parole d'Ecologie 78, qui doit arrêter une liste définitive de candidats, décidera du sort de l'alliance électorale conclue avec S.O.S.-Environnement (le « Monde » du 23 décembre 1977).

Les débats nés dès la constitution d'Ecologie 78, en juillet 1977, et qui paraissent devoir se poursuivre jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures aux élections législatives, ont confirmé la division des écologistes en *deux grands courants*. L'un s'est ordonné autour du Front autogestionnaire, suscité par le P.S.U. (*le Monde* du 12 janvier). L'autre, regroupé au sein du Collectif Ecologie 78, est l'expression d'une alliance électorale conclue entre le mouvement S.O.S.-Environnement et une *majorité* des groupes se réclamant d'Ecologie 78 en vue de constituer un véritable « front uni » des écologistes indépendants des partis politiques.

Ces regroupements se sont effectués de part et d'autre d'une ligne de partage constituée par la perspective d'une reconduction de la *majorité sortante* en mars 1978. Le premier s'attache en effet à « *battre la droite* », alors que le second renvoie dos à dos majorité et opposition.

Un tel souci d'affirmer l'indépendance du *courant écologiste* à l'égard des partis politiques et de ne pas apparaître dans l'un ou l'autre camp, a constitué le principal point d'accord avec *S.O.S.-Environnement. La formation* que préside M. Delarue a, dans le même temps, harmonisé *son programme* avec celui d'Ecologie 78, notamment en ce qui concerne l'arrêt du programme électro-nucléaire du gouvernement. Dès lors, la négociation a pu avancer plus rapidement pour aboutir enfin, le 21 décembre 1977, à la signature d'un protocole d'*accord électoral*. Contrairement à ce qu'avaient souhaité les amis de M. Delarue, ce texte n'a prévu aucun partage de circonscriptions au niveau national ou régional, mais il a prescrit de rechercher localement des *candidats communs*.

Cette recherche *ne va pas sans* difficultés, car l'isolationnisme électoral qui caractérise le Collectif Ecologie 78 est vigoureusement combattu par les partisans du *Front autogestionnaire qui* regroupe, autour du P.S.U., des militants du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), de groupes régionalistes, *féministes et écologistes*. A l'origine de la constitution de ce Front se trouve, en effet, l'idée qu'il existe une convergence entre les nouvelles formes de luttes que *sont les combats* des femmes, des mouvements autonomistes ou régionalistes et des écologistes...

Autant de mouvements subversifs qu'il convient, selon le P.S.U., d'insérer dans une stratégie à *long terme d'édification* d'une véritable « unité populaire » et, à court terme, dans un schéma électoral *favorable* à la gauche.

Ayant échoué dans sa tentative de conclure un accord national avec Ecologie 78, les partisans du Front autogestionnaire ont entrepris un patient travail de sape, d'une part en menant l'offensive contre l'alliance conclue entre S.O.S.-Environnement et Ecologie 78, et d'autre part, en multipliant les accords avec des groupes écologistes locaux, proches ou non d'Ecologie 78.

Pour amoindrir le regroupement concurrent, les autogestionnaires ont constamment dénoncé les « *manœuvres électoralistes* » du mouvement de M. Delarue et les « *appétits centristes* », en suggérant que telle ou telle famille de la majorité pourrait bien se disputer le *contrôle* de ses candidats.

Parallèlement, les négociations menées sur le terrain avec des *militants écologistes ont été facilitées* par une pratique commune des manifestations antinucléaires, *ainsi que par la très large autonomie* dont dispose chaque groupe appartenant à Ecologie 78. Elles *ont abouti* à la publication d'une première liste de cent candidats se réclamant du Front autogestionnaire (*le Monde* du 25 janvier), pour un total prévu de *près de deux cents. 70 % de ces* candidats sont membres du P.S.U., mais celui-ci s'efforce de ne pas apparaître *pour ce qu'il* est, c'est-à-dire comme le coordonnateur national de ces accords locaux.

En fait, le P.S.U. pourra difficilement masquer qu'une véritable satellisation de divers groupes pes écologistes locaux s'est opérée à son profit. Tel est en tout cas le point fort de l'argumentaton de M. Jean-Claude Delarue, qui s'indigne des « *tentatives de noyautage* » dont les groupes écologistes sont, selon lui, l'objet, aux seules fins d'« *empêcher le développement 'un courant écologiste indépendant des partis politiques* ».

Cette indépendance a suscité les réserves du réseau des Amis de la terre. Plusieurs groupes du RAT, réunis les 21 et 22 janvier aux Rochetons (Seine-et-Marne), ont en effet estimé que sans soutenir la gauche, qui reste à leurs yeux « *globalement productiviste et pronucléaire* », il convient de ne pas lui nuire. C'est pourquoi le RAT, sous l'impulsion de M. Brice Lalonde, a déploré « *la tendance d'Ecologie 78 à renvoyer dos à dos les forces politiques traditionnelles* ».

Une telle analyse rend possible la conclusion d'accords dans certaines circonscriptions de Paris, *notamment entre les groupes* d'Amis de la Terre et le Front autogestionnaire, aux dépens du *collectif* Ecologie 78.

A cela s'ajoutent les craintes des groupes de quartiers de la capitale devant les « *appétits électoraux* » des amis de M. Delarue. Ainsi, le groupe Paris-Ecologie 78 (constitué par des militants de Paris-Ecologie, des Amis de la Terre de Paris et du Mouvement écologique) a fait, lundi 30 janvier, la mise au point suivante :

« *Paris-Ecologie 78 rappelle aux candidats à la candidature écologique que seule la désignation par les équipes locales constituées permet de se prévaloir de l'investiture Ecologie 78. Il s'inquiète du comportement du groupement S O S - Environnement, dont la création récente semble dissimuler sous les couleurs de l'environnement les ambitions d'un syndicat de candidats.* »

Les dissensions préélectorales ne semblent pas de nature à remettre en cause l'accord conclu au niveau national sous le sigle du « Collectif Ecologie 78 ». Mais elles rendent chaque jour plus difficile son application dans les *circonscriptions*. D'autant que le P.S.U. espère ébranler un peu plus le fragile édifice bâti autour d'Ecologie 78 et de SOS-Environnement. Toutefois, celui-ci ne manque pas d'atouts : il jouit en d'un rapport de forces au départ effet d'un rapport de forces au *départ* plus favorable ; *surtout*, il espère capter l'essentiel de l'électorat écologiste, le Front autogestionnaire étant, dans cette hypothèse, réduit au « *score* » traditionnel du P.S.U.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les quarante-deux premiers candidats de S.O.S.-Environnement dans la région parisienne

PARIS. — MM. Jean-Claude Delarue (1re), Dupuy-Pacherand (4e), Jean-Louis Simonet (5e), Chastaing (6e), Philippe Saint-Martin (7e), Mmes Marie-Jo Moufflard (9e), Brachet (11e), Anne-Marie Vergès (10e), Laure Schnelter (18e), MM. Imbert (19e), Muraz (21e), Guillemain (22e), Destombes (23e), Patrick Simonnet (24e), Mme Ginette Krugell (25e).

ESSONNE. — MM. Mayeur (3e), Massiou (4e).

HAUTS-DE-SEINE. — MM. Pujol (2e), Sonnet (3e), Mme Marguerite Mercade-Pilliet (4e), M. Orthlieb (6e), Mme Silvia Niollet-Chiodi (11e), MM. Pouey-Mounou (12e), Mathon (13e).

SEINE-ET-MARNE. — MM. Laugier (1re), Sourine (2e).

SEINE-SAINT-DENIS. — Mme Lognon (1re), M. Premat (9e).

VAL-DE-MARNE. — MM. Gatel (3e), Bord (4e), Mme Scrive-Loyer (5e), M. Ménant (6e), Mmes Gisèle Chaleyat (7e), Catherine de Verdière (8e).

VAL-D'OISE. — MM. Seilinger (1re), Amice (2e), Allain (3e), Beauvais (4e).

YVELINES. — MM. Bodu (1re), Hautot (5e), Madriange (6e), Authelet (7e).

M. BARRE APPORTERA SON APPUI À TOUS LES CANDIDATS DE LA MAJORITÉ « QUI EN ONT FAIT LA DEMANDE ».

M. Raymond Barre fera de nombreux déplacements en province au cours de la campagne électorale. L'Hôtel Matignon a précisé, lundi après-midi 30 janvier, qu'après sa visite à Rouen, le mardi 7 février, le premier ministre se rendra, le mercredi 5 février, à Vannes (Morbihan), puis à Bordeaux et à Lyon, où il est candidat dans la quatrième circonscription du Rhône. Dans *chacune de ces villes, le chef du* gouvernement prononcera un discours en public.

M. Raymond Barre doit également se rendre « *dans de nombreuses autres villes de province, où il apportera son appui aux candidats de la majorité qui en ont fait la demande, à quelque formation de la majorité qu'ils appartiennent* », ajoute-t-on à l'Hôtel Matignon.

Dans le Finistère

M. GABRIEL DE POULPIQUET (R.P.R.) NE SE REPRÉSENTE PAS

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Gabriel de Poulpiquet (R.P.R.), député sortant de la troisième circonscription du Finistère (Landerneau), élu et réélu depuis 1958, a annoncé, lundi 30 janvier, à Brest, que, pour des raisons de santé, il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Le candidat du R.P.R. sera M. Jean Goasduff, maire de Plabennec, qui avait pris la succession de M. Gabriel de Poulpiquet au conseil général, en septembre 1973, après que celui-ci eut décidé de ne pas se représenter.

En Ille-et-Vilaine

LES CANDIDATS DE LA MAJORITÉ CONCLUENT UN ACCORD DE DÉSISTEMENT

(De notre correspondant.)

Rennes. — Investi d'une mission de coordonnateur de la majorité, M. Henri Fréville, sénateur (C.D.S.), a présidé, dimanche 29 janvier, une réunion d'arbitrage à laquelle participaient « *les douze candidats qui, dans le département d'Ille-et-Vilaine, seront les seuls à pouvoir se réclamer de l'investiture majoritaire* ». Soucieux d'éviter que les explications du premier tour ne créent entre les formations majoritaires un fossé tel que le report complet des voix ne soit plus possible le 19 mars, le pacte signé dimanche à Rennes a pour but « *de rendre possible quand il le faudra les indispensables regroupements, dans la lucidité et la plus grande cohésion* », et prévoit une nouvelle rencontre le 13 mars.

Les douze candidats qui se sont engagés à respecter cet accord majoritaire décentralisé sont : MM. Jacques Cressard (R.P.R.), député sortant, et Edmond Descamps (P.R.), dans la 1re circonscription ; François Le Douarec (R.P.R.), député sortant, Pierre Abbeg (P.R.) et Alain Galesne (rad.), dans la 2e circ. ; Pierre Méhaignerie (C.D.S.), ministre de l'agriculture, qui se représente *dans la 3e circ., détenue* par son suppléant, Maurice Drouet ; Alain Madelin (P.R.), *Jean-Baptiste Lelièvre (C.D.S.) et* Mme Isodore Renouard (R.P.R.), dans la 4e circ. ; Michel Cointat, député sortant (R.P.R.), ancien ministre, et Yves Corgaisler *(C.D.S.), dans* la 5e circ. ; et, enfin, Yvon Bourges, ministre de la défense (R.P.R.), qui se représente dans la 6e circ. représentée par son suppléant, Jean Hamelin.

Dans la 2e circ., M. Paul Collinot, candidat P.S.D., a été écarté de cette alliance.

Ce qu'ils ont dit ici et là

M. MITTERRAND, à Dijon.

Le premier secrétaire du P.S. a reproché à M. Giscard d'Estaing de proposer « *un vague compromis parlementaire qui permettrait aux partis conservateurs de recevoir un jour l'alibi de quelques transfuges hypothétiques de la gauche* ». Le premier secrétaire du P.S. a déclaré d'autre part : « *Le premier devoir de la gauche et le premier devoir des dirigeants communistes, c'est d'assurer la victoire et de ne pas jouer ce double jeu qui consiste à réclamer des ministres dans un gounement au nom d'un emajorité future.* »

M. PERONNET, à l'A.F.P.

Le président d'honneur du parti radical a commenté la décision de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber de respecter la discipline majoritaire : « *En acceptant de jouer le jeu, il a pris une décision qui est bonne pour notre parti et bonne pour la majorité tout entière.* »

M. MARCHAIS, à Confolens.

« *François Mitterrand vient de déclarer : « Si la gauche l'emporte, eh bien, le parti socialiste soumettra un pacte de gouvernement sur la base de ses propositions.* » *Ses propositions ? Mais elles sont loin de faire le compte pour les travailleurs, puisqu'elles demandent encore des sacrifices !*

» *Et puis c'est un comportement, disons impérial, que de dire : on discutera mes propositions. Nous, nous avons une autre conception, plus démocratique, plus unitaire. Nous disons : « Il faut discuter des propositions des uns et des autres.* »

MM. FABRE et Soisson, à Antenne 2.

Participant, lundi 30 janvier, au premier face-à-face télévisé d'Antenne 2 pour les élections législatives, le président des radicaux de gauche a notamment déclaré : « *Si la gauche l'emportait et que le P.C.F. persistait à vouloir accroître les nationalisations, nous ne serons pas d'accord pour gouverner avec lui. (...) Nous sommes d'accord pour faire un bout de chemin, pas pour les finalités.* » Le secrétaire général du parti républicain a souligné : « *Nous ne jetons pas l'anathème sur ceux qui votent pour le P.C. mais sur ceux qui dirigent ce parti. Nous rejetons le programme commun parce que c'est un programme d'affrontement. (...) Le message du président de la République est un message d'unité.* »

M. GUENA, devant la presse étrangère.

Le délégué politique du R.P.R. a dit : « *Depuis le début de la Ve République, toutes les alliances électorales ont été nouées avant les élections et ont été ratifiées par les électeurs avant les élections législatives ou présidentielles.*

» *Si l'on entrait dans un autre processus qui consisterait à nouer des alliances au lendemain des élections, c'est-à-dire non pas face au peuple mais dans des tractations de couloirs et, j'ose dire, dans des tractations subalternes, alors, nous aurions changé de régime et je crois que, dans la majorité, personne ne peut le souhaiter.* »

M. CHIRAC, à Nîmes.

« *Ceux qui s'imaginent pouvoir régler les problèmes de demain avec un peu de libéralisme se trompent. (...) Le parti communiste a pour moi le mérite d'être clair sans ambiguïté, et l'on peut juger à travers ce qui se passe dans les pays de l'Est ce que signifierait son accession au pouvoir. Mais la position du P.S. est plus préoccupante pour l'avenir.* »

La spirale

(Suite de la première page.)

En voilà assez, franchement assez. Mais laissons le procès fait à la presse : elle en a l'habitude. Elle sait que c'est elle, non les gouvernants, qui perd les guerres, provoque les *crises*, aigrit les conflits ; que c'est elle, non les hommes politiques, qui manipule l'opinion, intoxique *le public, perturbe les citoyens* ; que c'est elle, non les partis, qui crée les rivalités, engendre les affrontements, *promet la lune*.

Reste le fond. Pourquoi tant de bruit et de mots ? On en vient à hésiter entre deux explications.

L'*une fait la part belle aux hommes* politiques. Leur acharnement prendrait sa source dans l'importance *exceptionnelle de la consultation* et de son double enjeu : si Georges Pompidou était, en quelque sorte, le continuateur du général de Gaulle, *si son pouvoir* et son action s'inscrivaient plus ou moins dans le droit fil de la République gaullienne, il n'en va *pas de même pour M. Giscard* d'Estaing, qui incarne la dégaullisation de la Ve République. C'est le premier enjeu. Et voici le second : le parti *communiste français*, qui, depuis sa naissance en 1920, il y a cinquante-huit ans, n'a figuré au gouvernement *que pendant trente-deux mois*, de septembre 1944 à mai 1947, dans une période tout à fait exceptionnelle, *va-t-il accéder au pouvoir ? Dès lors*, la réponse à ces deux questions est si grave qu'elle met en jeu la nature, l'orientation et l'existence même du *régime*, qu'elle engage pour vingt ans peut-être, jusqu'à la fin du siècle, la vie publique nationale. Et *qu'elle justifie la durée et la* virulence de la campagne.

Mais quand on essaie de mesurer ce *que tant d'interventions* ont apporté de vraiment neuf dans le débat, on est pris de soupçons. Il y a bien quelques allées et venues, de minces concessions aussitôt reprises *et de modestes évolutions* vite annulées. Par tactique chacun souffle tour à tour le chaud et le froid. *Et si tout cela n'était que du bruit*, une agitation superficielle et artificielle, des propos sonores et creux masquant l'immobilité des deux *camps qui campent sur leurs positions* depuis la rupture intervenue à la fin de septembre au sein de la gauche ? *Une rupture* dont les prémisses étaient au surplus posées dès juillet, ce qui autoriserait à penser qu'il ne s'est rien passé de nouveau, *rien de réellement important* en tout cas, depuis un semestre.

Alors la campagne serait finie avant même d'avoir commencé, tandis que le discours politique, frappé d'inflation, comme emporté par son propre élan et mû par sa logique *interne, continue inlassablement* de dérouler sa spirale.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

● *Le centre indépendant* (extrême droite) a décidé, dimanche 29 janvier, de présenter *aux* élections législatives « une vingtaine » de candidats, qui feront campagne « *au nom de la majorité présidentielle, pour la Ve République* » et qui défendront le programme que le premier ministre a défini à Blois.

AU CONGRÈS DE LA FEN

M. André Henry lance une mise en garde au parti communiste

De notre envoyé spécial

Nantes. — La Fédération de l'éducation nationale a adressé, par la voix de son secrétaire général, M. André Henry, une sérieuse mise en garde au parti communiste. Présentant, lundi 30 janvier à Nantes, son rapport d'activité, M. Henry a déclaré devant les mille délégués du congrès de la FEN : « Si le parti communiste refusait au second tour de se désister pour la gauche, il porterait devant l'histoire, mais surtout devant les travailleurs attentifs, la responsabilité d'avoir donné la victoire à la droite. » Ce passage du discours de trois heures prononcé par M. Henry a été le plus applaudi par la majorité des délégués. La minorité — proche des communistes et qui dirige plusieurs des quarante-quatre syndicats de la FEN — ne s'est pas manifestée à cette occasion. Ce n'est que ce mardi 31 janvier que les « opposants » devaient répondre au secrétaire général.

L'intervention de M. Henry a été marquée par cette prise de position politique qui confirme que la direction de la FEN rend le parti communiste responsable de la désunion actuelle de la gauche et désigne en lui, par avance, le coupable d'un échec éventuel. Mais, tout en prononçant cette mise en garde, M. Henry a proposé à ses minoritaires d'étudier — au printemps prochain — une sorte de code de bonne conduite des tendances au sein de la FEN. Fermeté à l'extérieur, conciliation à l'intérieur, ce double mouvement avait pour objectif évident de placer les militants de la tendance minoritaire Unité et Action en porte à faux entre leur engagement syndical et les convictions politiques de nombre d'entre eux.

Pour eux, les attaques contre le parti communiste pouvaient apparaître comme un piège. Aucun d'entre nous, disaient-ils, ne représente ici le P.C.F. C'est pourquoi les réponses faites mardi au secrétaire général devaient être caractérisées par le souci de ne pas se placer sur le terrain politique où les avait mis M. Henry, mais de s'en tenir à une critique sévère de l'absence de « démocratie » dans la FEN. Sur ce thème-là, l'affrontement direct était possible.

« Les travailleurs n'ont pas envie d'attendre le coup d'après »

Le secrétaire général de la FEN rappelle d'abord que son organisation regroupe *« des travailleurs »* dont les intérêts propres sont *« étroitement liés à ceux de tous les autres »*. C'est pourquoi la FEN veut *« assurer et promouvoir la coopération maximum avec les autres centrales syndicales »*. Pour M. André Henry, le congrès doit être *« un congrès de dignité et de responsabilité »* afin d'éviter que les observateurs n'y voient *« que l'affrontement des tendances »*.

M. Henry passe ensuite en revue les principales préoccupations de la fédération.

● LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT. — Politique *« d'austérité, d'inégalité et d'injustice »*, elle fait *« supporter l'essentiel des sacrifices par les travailleurs salariés »*. Après avoir fait le bilan de l'action de M. Barre et qualifié le discours-programme de Blois d'*« habile saupoudrage électoraliste »* et de *« plan des profiteurs »*, M. Henry s'adresse au président de la République : *« En rejetant toutes les revendications au nom d'une politique d'austérité à sens unique, vous prenez la responsabilité de provoquer, au-delà des amertumes, des déceptions et des tensions, l'éclatement de la violence. »*

Les propositions de la FEN insistent sur *« les mesures qui touchent à la qualité de la vie »* : salaires, horaires, sécurité sociale retraites, etc. *« Voilà,* déclare-t-il, *ce que des millions de gens attendent d'abord de la gauche au pouvoir. »* Il refuse cependant la démagogie : *« Personne n'imagine que tout serait posible. »*

« Une organisation majeure »

● LES RELATIONS AVEC LES AUTRES SYNDICATS. — Selon son secrétaire général, la FEN *« est devenue une réalité qui pèse lourd sur l'échiquier syndical. » « Nous ne prétendons pas,* dit-il, *dicter leur politique aux autres organisations. Mais nous n'entendons pas non plus leur être en rien soumis. La FEN, que cela plaise ou non (...) est une organisation majeure. »* M. Henry refuse notamment de prendre son parti *« d'un accord dit d'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T. (...) qui exclurait tout rapprochement avec la C.G.T.-F.O. »*.

Qualifiant de *« confiantes et solides »* les relations avec F.O., de *« directs mais fluctuants »* les rapports avec la C.F.D.T., il note *« depuis un an un climat cordial »* dans les rencontres avec la C.G.T. Mais *« si des progrès ont été accomplis, nous n'avons pas encore tout à fait la preuve que la C.G.T. ait définitivement choisi la FEN, et pas seulement certaine tendance de la FEN »*.

● LA CRISE DE LA GAUCHE. — En 1972, rappelle M. Henry, la FEN a salué *« comme un acte historique de haute importance le programme commun, mais elle a toujours refusé de cautionner un programme politique qui, de toutes manières, ne correspondait pas en tous points aux mandats qui étaient et qui sont toujours les nôtres ». « Nous nous sommes toujours refusés,* ajoute-t-il, *à considérer comme une Bible le programme commun. Nous n'avons aucune vocation à devenir les forces d'exécution d'un programme politique quel qu'il soit (...). Nous ne changerons pas d'attitude, quel que soit le résultat des élections. »*

Sur la rupture de l'union de la gauche, la direction de la FEN a, dès le début, désapprouvé l'attitude du parti communiste et condamné *« le prétexte de l'élévation du nombre des nationalisations, utilisé pour rompre la dynamique unitaire de la gauche (...).*

» Non, les travailleurs, à commencer par ceux de la FEN n'ont pas envie d'attendre que ce soit pour « le coup d'après » si ce n'est pas possible en mars. Ils n'ont pas envie que triomphe le bon choix de la droite. Nous n'avons pas à donner de consignes politiques pour le vote. Mais nous avons toujours été pour l'union, contre la division. Si demain le parti communiste, mettant sa menace à exécution, refusait, au second tour, de se désister pour la gauche, il porterait devant l'histoire, mais surtout devant les travailleurs attentifs, la responsabilité d'avoir donné la victoire à la droite. Qu'il laisse donc les partis de droite faire le bon choix de la droite et qu'au-delà des divergences il prenne toute sa part, avec ses partenaires, à la victoire des partis de la gauche ».

« La recherche d'un compromis »

● LES NEGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE. — En 1976 la FEN avait signé l'accord salarial. En 1977 elle s'y est refusée en raison de *« la décision délibérée du gouvernement de mettre fin à la politique contractuelle »*, qui s'est traduite notamment par *« la notion de négociations en masse salariale »*. M. Henry affirme toutefois que *« la recherche permanente d'un compromis »* fait partie *« des principes et des grands objectifs du syndicalisme »*.

● L'ACTION SOCIALE. — Cinq grèves on eu lieu en moins de deux ans mais, selon M. Henry, *« le mot « action » ne saurait être synonyme de grève »*. Celle-ci, *« qu'elle soit longue ou courte, doit rester l'arme ultime des travailleurs et n'être utilisée qu'à bon escient »*.

● LA POLITIQUE EDUCATIVE. — Selon le secrétaire général de la FEN, la politique actuelle entraîne *« l'éducation nationale, mais aussi la recherche et la culture, dans une situation de dégradation alarmante ». « La réforme Haby,* dit M. Henry, *ne rassemble pas tous les enfants dans une école unifiée. Tout au contraire, elle favorise la ségrégation »* et *« ne résout en rien le problème fondamental de la préparation des jeunes à la vie »*.

Après avoir évoqué la *« campagne particulièrement odieuse »* sur la *« prétendue politisation des écoles et des établissements d'éducation »*, M. Henry déclare : *« Nous n'avons pas lutté depuis des décennies contre l'emprise de l'Eglise catholique et romaine sur l'esprit des jeunes enfants, pour accepter aujourd'hui que d'autres dogmes, qu'ils soient philosophiques, politiques ou religieux, portent atteinte à la laïcité de l'école et trahissent le respect de la conscience des enfants. »*

● LA NATIONALISATION. — Pour le secrétaire général de la FEN, la nationalisation de l'enseignement privé doit rester un objectif, car *« c'est un acte de paix, de concorde et de bon sens »* et demain un gouvernement de gauche devra *« fixer immédiatement l'objectif »*, même si *« l'intégration des maîtres et des locaux doit se faire progressivement, par la voie de la négociation et sans qu'il y ait ni précipitation, ni spoliation, ni obligation »*. Il a critiqué au passage *« les ambiguïtés ou confusions »* du parti communiste à ce sujet.

● LE PROJET EDUCATIF DE LA FEN. — Il se heurte au sein de la fédération à de vives critiques de la minorité, selon lesquelles le projet *« ne serait rien d'autre que la réforme Haby déguisée ». « Comment douter,* a-t-il lancé, *de la nature profondément socialiste de notre projet ? »* Pour bien montrer que ce projet est *« évolutif »*, il annonce que le texte sera refondu et republié dans les prochains mois.

● LA VIE INTERNE DE LA FEDERATION. — Le secrétaire général lance un appel à l'unité de la fédération et des syndicats qui la composent.

Préférant *« les débats difficiles et les votes en opposition »* au *« monolithisme trompeur »*, il part néanmoins en guerre contre *« le dénigrement érigé en système et comme calqué sur le dénigrement dans la gauche politique au cours des derniers mois »*.

En concluant son rapport moral, le secrétaire général de la FEN est revenu à la situation politique : *« N'est-ce pas un symbole significatif que la FEN soit la dernière des grandes organisations à tenir un congrès avant la consultation de mars ? Malgré les divisions, malgré les manœuvres et les provocations, l'unité est possible puisque la FEN en fait la preuve. La force de cette unité est telle que bien imprudent serait celui qui, dans la FEN, prendrait le risque de la briser. »*

BRUNO FRAPPAT.

La journée nationale du Centre féminin d'étude et d'information

La victoire de la majorité avant tout

A quelques semaines des élections législatives, on réunit beaucoup les femmes. Il est vrai qu'elles représentent plus de la moitié de l'électorat. La journée nationale du C.F.E.I. Femme-avenir (Centre féminin d'étude et d'information) — mouvement qui se définit lui-même comme d' « union contre le collectivisme » *et dont 35 % des adhérentes sont membres du R.P.R. — a rassemblé le samedi 28 janvier à Paris plus de mille deux cents déléguées.*

M. Jacques Chirac a rappelé son désir — qui est celui du R.P.R. — de faire participer de plus en plus de femmes à la vie politique, et son regret de voir que *« l'électorat n'était pas encore mûr »*. Selon lui, les femmes peuvent avoir confiance en l'avenir puisque, *« entre le conservatisme de certains et les excès un peu échevelés des autres, il y a place pour une réforme qui rétablisse l'équilibre »*.

Mme Christiane Papon, présidente du C.F.E.I., ne semble pas partager cet optimisme : *« On dit souvent,* affirme-t-elle, *que la France est coupée en deux et qu'il y a la gauche d'une part et la majorité de l'autre... Mais, moi, je dis que la France est également coupée en deux à partir d'un autre clivage : une moitié de la France est composée de Français qui sont représentés au Parlement, et une moitié de la France est composée de Françaises qui ne sont pas représentées au Parlement. (...) »*

Entre les appels de Mme Labatut à *« l'union des cœurs pour garder à la France le visage de la grandeur »* et les propositions de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, sur le développement de l'artisanat moderne par les femmes, qui devraient, entre autres, *« se grouper pour organiser des services de dépannage de télévision ou de machines à laver »*, entre la prise en charge politique et les conseils professionnels, on voyait parfois assez mal où était l'avenir créateur des femmes. Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, les avait pourtant appelées *« à assumer leur vie professionnelle en adulte »*, à cesser d'être *« assistées »*, *« protégées »*, et Mme Simone Veil, ministre de la santé, évoque *« des femmes dont l'image ne serait plus stéréotypée pour qu'elles puissent dessiner leur vie, projeter leur avenir selon leur propre désir »*.

LE MOUVEMENT « CHOISIR » PRÉSENTE CENT CANDIDATES

Le mouvement « Choisir » a décidé de présenter aux prochaines élections législatives cent candidates, qui, sous la seule étiquetti *« Choisir la cause des femmes »*, seront les porte-parole du *« programme commun des femmes »*, que les dirigeants de « Choisir » feront connaître lundi 6 février en même temps que les noms de toutes les candidates.

« C'est là un fait sans précédent dans l'histoire de la démocratie parlementaire française, a déclaré Me Gisèle Halimi, l'une des présidentes du mouvement, le lundi 30 janvier sur Antenne 2. *C'est la première fois en France que cent femmes se présentent en tant que femmes, en dehors de toutes les étiquettes de partis, pour exposer leurs revendications de femmes. »*

M. Poperen (P.S.) : la politique du P.C.F. reste déterminée par une vision bipolaire du monde

Synthèse-flash, bulletin des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., revient dans son numéro daté 20 janvier sur les déclarations de son chef de file concernant les motivations internationales qui peuvent expliquer l'attitude actuelle du P.C.F.

« Notre hypothèse, note le bulletin, *est que la politique du P.C.F. reste déterminée, pour une bonne part, par une vision bipolaire du monde, d'un monde dominé par le directoire dualiste de Yalta : U.S.A.-U.R.S.S., et que ce facteur a repris, récemment, une importance plus grande. Pour étayer cette appréciation :*

» 1) Si les dirigeants communistes ont officiellement interrompu les négociations d'actualisation en prenant argument du problème des nationalisations dans la nuit du 22 au 23 septembre 1977, c'est en fait dans l'après-midi du même jour que le climat, plutôt optimiste jusque-là, a brusquement changé du fait des deux longs et violents réquisitoires de Kanapa, jusque-là silencieux, puis de Georges Marchais sur la politique de défense et sur la politique extérieure. Ce fut à ce moment et sur ces problèmes le vrai tournant de la négociation, l'axe de l'attaque étant le soi-disant « atlantisme » de la politique socialiste. N'est-ce point le signe qu'en fait on touchait à un point névralgique ? (...)

» 2) Comment ne pas souligner le renouveau d'une partialité systématique dans les questions de politique internationale ? Le refus de se trouver en désaccord avec la politique extérieure des pays de l'Est, sur quelque question que ce soit, par exemple sur la rupture des relations diplomatiques avec Pinochet, que le P.C.F. n'a pas voulu approuver lors de l'actualisation ? La querelle sur la rencontre Carter-F. Mitterrand, alors que F. Mitterrand a rencontré un très grand nombre de chefs d'Etat du monde entier (...)

» 3) Comment ne pas s'interroger quand, dans le même temps, l'offensive en règle est menée symétriquement de Washington et de Moscou, contre l'« eurocommunisme » et qu'au même moment Luigi Longo, représentant d'une certaine « continuité », retour de Moscou, s'en prend, pour la première fois, après un très long silence, à la politique de Berlinguer ?

» Rien de tout cela, sans doute, ne peut être tenu pour définitif, mais il faut en tenir compte. »

A Nice

LE CANDIDAT DU P.S. CRITIQUE LE RETRAIT DU P.C.

(De notre correspondant.

Cannes. — Dans une déclaration faite au journal *Nice-Matin*, le candidat du P.S. dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes (Nice IV et V), M. Jacques Randon, a vivement critiqué le retrait de la candidate du parti communiste, Mme Jeanine Labica, au profit du général François Binoche, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.). *« En soutenant un candidat gaulliste non signataire du programme commun,* a notamment estimé M. Randon, *les communistes ont manifesté clairement leur désir de porter un coup définitif à l'union de la gauche à Nice. La seule manière démocratique de désigner le candidat de gauche qui s'opposera au deuxième tour avec le plus de succès au candidat du pouvoir, aurait été d'en laisser le choix aux électeurs. Par une manœuvre d'une moralité et d'une cohérence politique douteuses, le parti communiste a privé les électeurs de ce choix en faisant de moi, dès le premier tour, le candidat unique de la gauche. »*

La fédération des Alpes-Maritimes du P.S. reste plus prudente. La querelle risque toutefois de rebondir si le général Binoche prend pour suppléant, comme on lui en prête l'intention, M. Jacques Toussaint, ancien républicain indépendant, ancien conseiller général, ancien adjoint au maire de Nice.

GUY PORTE.

M. Bourges dénonce « les propositions irresponsables » du parti socialiste en matière de défense

« Le parti socialiste n'a pas de politique de défense du tout », a déclaré, lundi 30 janvier à Rennes, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui a inauguré le nouveau centre de sélection n° 3 à Rennes-Saint-Jacques, chargé d'accueillir, chaque année, quarante-six mille jeunes hommes des dix départements des pays de Loire, de Bretagne et de Normandie pour y subir les traditionnelles épreuves médicales et psychotechniques avant leur incorporation.

« Le parti socialiste, a ajouté le ministre, *est éloigné des réalités et des responsabilités du pouvoir depuis longtemps, et on le voit avec ses propositions irresponsables en matière de défense, qui portent atteinte à l'efficacité et à la crédibilité de la dissuasion nucléaire. Il est malheureux que M. Mitterrand et les dirigeants socialistes se soient refusés à tout contact avec le gouvernement parce que nous aurions pu les mettre au courant des données et des réalités de notre temps.*

» Le parti socialiste est une auberge espagnole. Chacun y trouve ce qu'il apporte. M. Mitterrand règne avec beaucoup d'habileté et d'adresse sur cet ensemble hétéroclite. Il y règne dans le flou. »

Interrogé sur des propos récents, à Strasbourg, du général Guy Méry, chef d'état-major des armées, selon lequel *« on aboutit tout bonnement à l'incohérence et à l'impossibilité de mettre en œuvre une véritable politique de défense »* si l'on examine *« certains aspects du programme de l'opposition »* (*le Monde* du 26 janvier), le ministre de la défense a déclaré : *« Ces propos n'ont pas été tenus dans un lieu public. Je ne sais pas dans quelles circonstances cela s'est produit. J'ai une confiance totale dans le sens de l'Etat et des intérêts de nos armées du général Méry. Il n'est certainement pas descendu dans l'arène politique. Peut-être l'a-t-on fait descendre, et c'est autre chose. Ce n'est pas dans son genre de descendre dans l'arène politique. »*

Enfin, en réponse à une question sur le droit des soldats du contingent à se présenter comme candidats aux prochaines élections législatives (*le Monde* daté 29-30 janvier), M. Bourges a indiqué que, selon ses services juridiques qui étudiaient actuellement le problème, *« il fallait avoir terminé son service »* pour briguer un mandat de parlementaire.

[Au moment où M. Bourges dénie aux soldats du contingent toute possibilité de se présenter à des élections législatives, alors que la loi leur permet d'être candidats à un scrutin présidentiel, et donc de devenir chefs des armées en cas de victoire, le même ministre de la défense ne trouve rien à redire à des propos en public — devant des journalistes — du chef d'état-major des armées, qui n'a pas hésité à intervenir dans le débat politique, comme le lui a, du reste, reproché M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine.

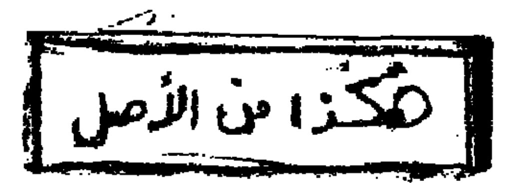
***Deux poids, deux mesures.* Si les textes réglementant la candidature des militaires à des élections législatives donnent lieu à des divergences d'interprétation juridique, en revanche, les textes de 1972 sont formels, qui obligent les militaires en activité à « obtenir l'autorisation du ministre lorsqu'ils désirent évoquer publiquement des questions politiques ou mettant en cause une puissance étrangère ou une organisation internationale ».**

Puisqu'on ne peut pas croire que le ministre de la défense « couvre » « aposteriori » son subordonné, il faut donc conclure que M. Bourges a donné son accord préalable au chef d'état-major des armées et que la liberté d'expression des militaires commence lorsque le ministre de la défense est assuré qu'ils pensent comme lui. — J. I.]

● *M. Charles Hernu,* membre du comité directeur du P. S. et maire de Villeurbanne (Rhône), a déclaré : *« Le ministre de la défense fait le procès de la politique militaire du premier parti de France. Il y a là une attitude provocante, dangereuse, grave, pour l'unité nationale, une sorte d'appel à l'armée contre le parti socialiste (...). Dommage que le ministre de la défense ne s'applique pas en tant que ministre à un certain devoir de réserve qui, en période électorale devrait s'imposer à toute l'armée. »*







des élections législatives — POLITIQUE

M. KANAPA : les peuples des DOM doivent pouvoir choisir leur destin.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a exposé la politique de son parti en ce qui concerne les départements d'outre-mer à l'occasion d'une fête qui s'est déroulée, samedi 28 janvier à Sevran. En ce qui concerne le statut de ces départements, M. Kanapa a indiqué :

« Ce droit à disposer librement, souverainement, de soi-même, nous entendons, nous communistes, qu'on les reconnaisse pleinement aux autres peuples. Et notamment à vos peuples, amis de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion. (...)

» Ce que nous voulons, c'est que chacun des peuples de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion soit appelé à choisir le destin qu'il désire. Pour cela, chacun d'entre eux élira dans le meilleur délai, au suffrage universel et à la proportionnelle, une assemblée représentative ayant pour but l'élaboration d'un statut qui permettra à ces peuples de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. »

M. Kanapa a critiqué les positions du P.S. concernant les DOM en notant : « *Le P.S. propose de discuter préalablement du nouveau statut de vos pays avec les actuels « élus » des DOM, c'est-à-dire pour l'essentiel avec les politiciens réactionnaires, élus grâce au chantage quand ce n'est pas par la fraude ou les pressions électorales ! (...)*

» De plus le parti socialiste refuse de s'engager sur le maintien de l'aide publique nécessaire de la France à chaque DOM, il refuse de prévoir qu'il appartiendra à chaque assemblée concernée de décider de l'affectation de l'aide, et il ne s'affirme pas pour le respect des avantages sociaux acquis. »

PARIS. — M. Gilbert Gantier, député (P.R.) de la vingt et unième circonscription de Paris, conseiller de Paris, adjoint au maire, a confirmé, lundi 30 janvier, qu'il serait à nouveau candidat dans sa circonscription, aux prochaines élections législatives, malgré la désignation par les instances nationales du P.R. de M. Alain Griotteray comme candidat dans cette circonscription.

A Grenoble

Le tribunal d'instance confirme les refus d'inscriptions de 62 Français de l'étranger

De notre correspondant

Le tribunal d'instance de Grenoble a rendu lundi 30 janvier, en fin de journée, son jugement sur les refus d'inscriptions de Français de l'étranger. Il a confirmé la radiation des listes électorales des personnes contestées. Selon le tribunal, la commission administrative a légitimement agi car *« la faculté de choix est la garantie de la liberté électorale. Les demandeurs n'étaient ni illettrés ni dans l'impossibilité d'écrire eux-mêmes. Dans ces conditions, ils devaient eux-mêmes exprimer leur volonté. »*

Le tribunal avait examiné le même jour le recours déposé par le préfet de l'Isère, ceux formés par sept électeurs résidant à Grenoble, et ceux de vingt-cinq électeurs résidant à Casablanca, et qui souhaitaient s'inscrire sur les listes électorales de Grenoble, contre la commission administrative chargée de la révision de ces listes. Celle-ci avait à l'unanimité estimé le 13 janvier 1978 que pour soixante-deux demandes, cinquante-huit provenant du consulat de France à Casablanca et quatre de divers autres pays, les mentions relatives à l'identité de la ville et la désignation de la circonscription n'étaient pas de la main de la personne qui avait rempli la demande d'inscription, et qu'en l'espèce il y avait donc atteinte à la sincérité des opérations du scrutin.

Le représentant de M. René Jannin, préfet de l'Isère, estimait que la loi ne faisait pas obligation de remplir l'ensemble du formulaire, et que dans ces conditions la signature se suffisait à elle-même. *« La commission administrative a interprété abusivement la loi »*, a conclu le représentant du préfet.

Les avocats, qui plaidaient pour les vingt-cinq Français résidant à Casablanca ayant déposé un recours, ont développé les mêmes arguments, tout en considérant que *« la commission administrative avait fait preuve d'état d'âme »* lors de sa délibération du 13 janvier. En conséquence, ils ont décidé de déposer plainte contre X... *pour fraude*, en vertu de l'article L 113 du code électoral.

Il faut rappeler que M. Hubert Dubedout, député-maire de Grenoble, avait précédemment *déposé* plainte contre X... pour irrégularité portant atteinte à la sincérité du scrutin. Mlle Ciabrini, juge d'instruction, a estimé recevable cette plainte, et délivré une commission rogatoire internationale. L'ensemble des rédacteurs des demandes d'inscription litigieuses devront donc s'expliquer sur les conditions dans lesquelles ils ont été amenés *« à céder »* ainsi leur choix, et à qui, et ce en relation ou non, avec ou non les autorités du consulat de France.

Devant le tribunal d'instance, l'avocat de la ville de Grenoble, Me Galliard, a dénoncé le *« caractère concerté »* de la manœuvre réalisée à partir de Casablanca et demandé la confirmation de la décision de radiation rendue par la commission administrative chargée de la révision des listes électorales. L'avocat considère que si la loi permet le vote par procuration, *« il n'en découle pas que le choix de la circonscription puisse, en l'absence de toute précision de la loi à cet égard, se faire par procuration, qu'il suffit d'observer à cet égard que la loi a entouré le vote par procuration de multiples précautions destinées à éviter que la volonté de l'électeur puisse être détournée ; que l'absence de toute procédure garantissant le caractère personnel du choix de la circonscription par procuration interdit de consacrer l'existence juridique d'une telle faculté »*. — C. F.

● *A Paris, dix-huit recours*, portant au total sur 3 459 inscriptions de Français de l'étranger, ont été déposés devant les tribunaux d'instance dans sept des vingt arrondissements (2e, 3e, 8e, 10e, 11e, 14e et 18e). Ces initiatives, qui doivent être examinées dans les jours prochains par les tribunaux concernés, ont été le plus nombreuses dans le 14e arrondissement, où huit recours ont été déposés, portant sur *1 178* inscriptions.

L'O.C.I. (trotskiste) SOUHAITE UNE MAJORITÉ P.C.-P.S. A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MM. Charles Berg et Pierre Lambert, membres du bureau national de l'organisation communiste internationaliste (O C I, trotskiste) *ont, estimé*, vendredi 27 janvier, que, en mars 1978, *« tous les partis, le régime même de la Ve République, peuvent être balayés »*.

Après avoir critiqué l'attitude du P.C.F. qui *« refuse de prendre, position, dès maintenant, pour le désistement des candidats P.S. les mieux placés au second tour »*, M. Charles Berg a indiqué : *« Le changement, c'est l'engagement de désistement au second tour, c'est le front unique ouvrier sur le plan électoral, c'est la majorité P.C.-P.S. à l'Assemblée nationale »*.

● *Trois organisations d'extrême gauche*, la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A. ont rappelé, diman*che 29 janvier*, au *cours* d'une réunion politique, à Paris, que leur deux cent cinquante candidats communs, qui se présentent aux élections législatives sous le sigle *« Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »*, se désisteront, au second tour, pour le candidat socialiste ou communiste le mieux placé. Les candidats, membres de la ligue commu*niste révolutionnaire* et ceux des comités communistes pour l'au*togestion, refusent de se désister* pour un radical de gauche.

M. RENÉ RIBIÈRE QUITTE LE MOUVEMENT DE M. JOBERT

M. René Ribière, député (non-inscrit) de la 4e circonscription du Val-d'Oise, annonce qu'il donne *sa démission du* Mouvement des démocrates que préside M. Michel *Jobert*.

Il précise qu'il s'est engagé à *soutenir* les objectifs définis à Blois par le premier ministre et qu'il apporte *« son adhésion pleine et entière à la définition du bon choix pour la France donnée par M. Giscard d'Estaing »*.

[M. Ribière, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1958, était le seul député à avoir adhéré au Mouvement des démocrates *fondé* par M. Michel Jobert. Il avait donné sa démission de l'U.D.R. le 14 décembre 1974 lorsque M. Chirac était devenu le secrétaire général de la formation gaulliste.]

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XII. — FRANCHE-COMTÉ : la gauche à petits pas

par PATRICK FRANCÈS

La Franche-Comté, ce fut longtemps la petite région des grandes familles, ces dynasties locales où l'on s'inoculait, de père en fils, le virus de la politique (1). S'y appeler, par exemple, de Moustier, Jeanneney, Maroselli ou Dreyfus-Schmidt n'y assurait pas l'élection mais une certaine considération et surtout un héritage de souvenirs parfois plus important que l'étiquette sous laquelle on se présentait.

Aujourd'hui, les temps sont durs pour les héritiers. En Haute-Saône, M. Jean-Marcel Jeanneney, fils de Jules, s'est retiré d'un combat où son fils, Jean-Noël, a manqué son entrée alors que M. Jacques Maroselli, fils d'André, élu en 1967, battu en 1968, contesté en 1973, repart à l'assaut. A Belfort, MM. Jacques et et Michel Dreyfus-Schmidt, fils de Pierre, sont silencieux.

La Franche-Comté, c'était également la terre d'élection de personnalités nationales qui gouvernaient à Paris et régnaient sur leurs terres : Jacques Duhamel, Raymond Schmittlein, aujourd'hui décédés ; MM. Roland de Moustier et Edgar Faure. Ils y déployaient leur talent et leur influence, y constituant des clientèles et créant autour d'eux un vide politique car, explique un Franc-Comtois, « pour avoir de l'autorité, il faut s'entourer de faibles ».

Aujourd'hui, les successions sont difficiles, qu'il s'agisse de celle de Jacques Duhamel, à Dole, ou de celles de notables de moindre envergure, tels Jacques Weinman (R.P.R.), décédé, à Besançon, ou M. Pierre Vitter (P.R.), à Vesoul. Quant aux réélections, elles n'y sont point assurées, hormis peut-être celle de M. Edgar Faure, fort de la faiblesse d'un parti socialiste ébranlé par l'« affaire Blondeau » mais qui n'en oublie pas pour autant sa défaite, en mars dernier, à Pontarlier.

Pas plus que M. René Feït (P.R.) n'oublie celle qu'il a essuyée à Lons-le-Saunier et que M. Jean-Jacques Beucler (maj.), habitué des ballottages difficiles, n'ignore que M. Mitterrand a obtenu, en mai 1974, la majorité dans sa circonscription de Haute-Saône.

Aujourd'hui, en Franche-Comté, un vieux monde craque. Déjà en 1973 on avait vu les problèmes économiques et sociaux prendre le pas sur les vieilles querelles entre une droite liée à l'Eglise et un radicalisme anticlérical. Dans le sillage de MM. Robert Schwint et André Boulloche, l'un sénateur, l'autre député du Doubs, deux « jeunes loups » socialistes, MM. Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni avaient conquis le Territoire de Belfort.

En 1978, les affrontements y seront politiquement plus clairs, le pluralisme plus ou moins organisé de la majorité s'ajoutant aux « primaires » agressives de l'opposition pour permettre une large redistribution des cartes. De plus, dans la majorité (surtout au R.P.R.), une nouvelle génération essaie d'assurer la relève de notables, souvent fatigués, parfois discrédités, et d'enrayer une poussée socialiste qui a vu la gauche arriver en tête aux présidentielles dans cinq des neuf circonscriptions de la région, une région où son ascension pouvait paraître irrésistible.

Stoppée dans son élan par la crise qu'elle connaît, la gauche semble aujourd'hui s'être condamnée aux petits pas.

TERRITOIRE DE BELFORT : la bataille des jeunes loups

Dans la 1re circonscription (Belfort-Ville), où M. Mitterrand a obtenu 53 % des voix au second tour de l'élection présidentielle, M. Jean-Pierre Chevènement, trente-neuf ans, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, vice-président du conseil régional, président du district, adjoint au maire de Belfort depuis 1977, avait, en 1973, battu au second tour le député sortant, M. André Tisserand (U.D.R.), de 2 947 voix sur plus de 32 000 suffrages exprimés.

Personne dans la majorité ne se réclame aujourd'hui de ce vaincu vite oublié. Rappelant toutefois que le Territoire est une terre de vieille tradition gaulliste, M. Jean Rosselot (R.P.R.), trente-deux ans, assistant à la faculté de droit de Besançon, maire de Bermont, entend y « *incarner la légitimité majoritaire* ».

M. Chevènement trouvera également sur sa route M. Didier Schuller (rad.), trente et un ans, ancien secrétaire national des radicaux de gauche, adversaire acharné des nationalisations, secrétaire politique national du parti valoisien, où il est entré aux côtés de M. Stirn dont il est l'actuel chef de cabinet. Il estime que l'élection se jouera à 1 500 voix et compte surtout mordre sur l'électorat socialiste modéré en exposant aux Belfortains « *la vérité sur le docteur Mabuse du gauchisme qui veut faire de cette ville le laboratoire des idées fumeuses du CERES* ». De son côté, M. Chevènement n'a que mépris pour « *cet écolier de la politique politicienne, dont la diversité des engagements successifs ne témoigne pas de la fermeté des convictions* ».

Pour M. Jean-Marie Martin, trente et un ans, communiste, secrétaire fédéral, conseiller municipal de Belfort, « *le CERES a opéré le même virage à droite que Mitterrand. Très rouge à Paris*, ironise-t-il, *il est beaucoup plus rose à Belfort* ». Suit une menace à peine voilée : « *Nous ne jouerons pas avec la confiance de nos électeurs en les envoyant sur une fausse route.* » Face à l'analyse communiste, M. Chevènement, toujours aussi nonchalamment serein, fait le gros dos. « *Tous nos coups seront pour la droite* », assure-t-il.

La situation est à peu près identique dans la 2e circonscription (Belfort-campagne, Delle), où M. Mitterrand avait obtenu 53,8 % des suffrages en 1974 et où M. Raymond Forni, trente-six ans, avocat, conseiller général de Beaucourt, conseiller municipal de Montreux-Château, élu lui aussi pour la première fois en 1973, avait devancé de 2 574 voix (sur 24 714 suffrages exprimés) l'homme-orchestre du département, M. Jean-Marie Bailly, à l'aube du déclin.

Il devra également affronter un communiste, M. Jackie Drouet, maire de Fontaine, conseiller régional ; un R.P.R. nouvelle vague, M. Michel Champanay, vingt-quatre ans, et M. Gérard Pince, trente-huit ans, chef adjoint du cabinet de M. Stirn, ancien secrétaire national du M.R.G. (il le quitta dans le sillage de M. Henri Caillavet), aujourd'hui membre du bureau national du parti radical.

Perplexe quant à l'impact des radicaux, ces « *parachutés légers* », M. Forni insiste sur le travail accompli au sein du conseil général, où la gauche est majoritaire depuis 1976. Mais il souligne surtout « *le dynamisme* » du CERES et « *la série de victoires électorales impressionnantes* » enregistrées depuis 1974. Sera également candidate dans cette circonscription Eliane Lacaille (Lutte ouvrière), infirmière à l'hôpital de Belfort.

HAUTE-SAONE : la clarification

Dans la première circonscription (Vesoul, Gray), M. Pierre Vitter (P.R.), soixante-quatre ans, pharmacien, constamment réélu depuis 1958, a connu, en 1973, son élection la plus difficile, ne devançant son adversaire socialiste, M. Victor Magnin, que de 1 958 voix sur plus de 56 000 suffrages exprimés. Battu aux cantonales de 1976 dans son fief de Gray, commune dont il était maire depuis 1947 et qui devait être conquise par la gauche en mars 1977, M. Vitter a décidé de se retirer après une carrière parlementaire au cours de laquelle il aura réussi à ne jamais prendre la parole à la tribune du Palais-Bourbon. C'est son suppléant, M. Pierre Chantelat (P.R.), cinquante-quatre ans, également pharmacien (« *On ne change pas de remèdes*, constate M. Magnin, *mais on change de pharmacien* »), vice-président du conseil général, maire de Vesoul depuis 1977 (seule ville de la région à avoir résisté, à l'époque, à la poussée de la gauche), qui briguera sa succession et, surtout, les 53,4 % de suffrages que M. Giscard d'Estaing a obtenus en 1974 dans cette circonscription. Egalement en lice, M. Jean-Claude Duverget (R.P.R.), vingt-neuf ans, professeur, se présente un peu comme le prince charmant qui réveillera une région endormie et une famille politique, la sienne, qui, en 1973, soutenait M. Vitter.

Alors que le P.C. présente un nouveau candidat, M. Guy Jeanblanc, secrétaire fédéral, le P.S. reste fidèle à M. Magnin (CERES), directeur administratif de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*.

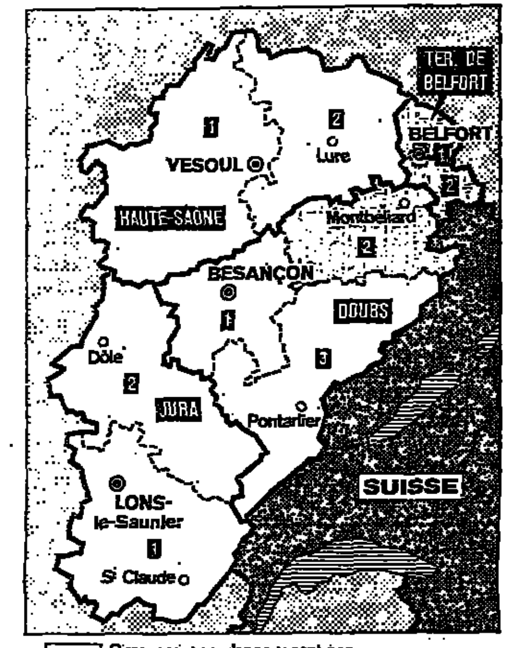
Candidat d'un P.S. « offensif », il souligne la forte progression d'un parti qui, en 1971, était pratiquement inexistant sur le plan électoral. En 1973, la gauche rassemblait au premier tour 37,7 % des suffrages ; en 1974, M. Mitterrand en obtenait 46,5 au second tour.

La grande inconnue réside dans l'attitude des quelque 9 700 électeurs qui, en 1973, avaient voté au second tour pour l'ancien ministre du général de Gaulle, M. Jean-Marcel Jeanneney, réf.). Un électorat dont la disparité et l'ambiguïté des motivations expliquent les espoirs placés en lui par les différents candidats, à commencer par Mme Ida Royer (M.R.G.), conseiller municipal de Combeaufontaine, présidente nationale de S.O.S. Cancer.

Dans la 2e circonscription (Lure, Luxeuil), la campagne s'annonce acharnée. « *On va enfin y voir clair* », affirme un militant socialiste, qui observe que pour la première fois, dans ce fief radical de gauche, son parti présente un candidat, M. Jean-Pierre Michel (CERES), trente-neuf ans, magistrat au ministère de la justice, ancien secrétaire général du syndicat de la magistrature. Le P.S. entend ainsi compter ses voix et mettre un terme à des relations plutôt orageuses dont la dernière illustration avait été le retrait, en 1973, de la candidature de M. Jacques Maroselli (elle était combattue par les socialistes), conseiller général de Lure, maire de Luxeuil, député de la circonscription de 1967 à 1968 avant d'être battu de 431 voix (sur plus de 57 000 suffrages exprimés) par M. Jean-Jacques Beucler, alors « non inscrit ». Dans cette circonscription, où l'opposition est majoritaire (M. Mitterrand y a obtenu 52,9 % des suffrages aux présidentielles), une victoire de la gauche est, sur le papier, possible. « *Encore faut-il que Michel devance Maro* », expliquent certains socialistes qui, dans le cas contraire, craignent comme dans le passé un mauvais report des voix au second tour.

Candidat malheureux aux sénatoriales de septembre 1977, M. Maroselli, vice-président national du M.R.G., conseiller général de Luxeuil depuis septembre 1973, joue, semble-t-il, son dernier quitte ou double. Lui aussi croit la victoire possible mais il craint toutefois l'absence de dynamisme unitaire sans lequel, explique-t-il, la gauche ne peut l'emporter. Pour M. Hubert Guerrin (P.C.), maire de Plancher-Bas, « *les radicaux de gauche ont abandonné le terrain des véritables luttes, ce qui explique leur déclin* ». « *En mars*, affirme-t-il, *le seul moyen d'obtenir un véritable changement, ce sera de voter communiste.* »

Candidat unique de la majorité, M. Beucler, cinquante-quatre ans, qui était inscrit au groupe réformateur, a été nommé secrétaire d'Etat à la défense en avril 1977, puis chargé des anciens combattants en septembre 1977. Aussi pourra-t-il plus difficilement jouer de ce qui fut, semble-t-il, dans les précédentes élections, sa carte maîtresse : l'apolitisme. Maire de Corbenay depuis 1966, conseiller général de Faucogney depuis mars 1976 (après un échec à Lure en septembre 1973), M. Beucler, affiche le sourire modeste et confiant de l'habitué des ballottages difficiles : 1 563 voix sur plus de 61 000 suffrages exprimés le séparaient, en 1973, de son adversaire radical de gauche.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante.

(1) *Le Monde* a publié les enquêtes suivantes : Haute-Normandie (le 6 janvier), Picardie (le 7), Corse (le 11), Languedoc-Roussillon (le 12), Pays de la Loire (le 13), Pas-de-Calais (le 17), Centre (le 19 et le 20), Poitou-Charentes (le 22/23), Midi-Pyrénées (le 25), Basse-Normandie (le 27) et Champagne-Ardennes (le 31)

Demain la suite du reportage sur la Franche-Comté : le Jura et le Doubs.

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 et 1973 ; les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962 ; les élus centristes sont ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. depuis 1967 ; les élus centre gauche avaient l'étiquette F.G.D.S.

	TERRIT. DE BELFORT					DOUBS					JURA					HAUTE-SAONE					TOTAL FRANCHE-COMTE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	[illegible]	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	1	2	1	2	—	3	3	2	2	2 b	1	[illegible]	—	—	—	1	1	—	—	—	6	6	3	4	2
Modérés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2
Centristes	1	—	—	—		—	—	—	—	—	1	2	1	1	1 c	—	—	—	1	1 d	2	2	1	2	2
Centre gauche	—	—	1 a	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 e	—	—	—	—	2	—	—
Socialistes	—	—	—	—	2	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	3

a) M. Michel Dreyfus-Schmidt, aujourd'hui membre du P.S.
b) Dont J. Weinman, décédé en mai 1977 et remplacé par M. Boiard (R.P.R.).
c) Jacques Duhamel, membre du groupe des réformateurs, décédé en juillet 1977, remplacé par M. J. Jouffroy (réf.).
d) M. Beucler, non-inscrit à l'Assemblée nationale en 1968, puis, en octobre 1972, membre du groupe P.D.M., vice-président du groupe Union centriste, puis du groupe des réformateurs.
e) M. Jacques Maroselli, aujourd'hui M.R.G.

Les soixante-quinze candidats du R.U.C.

Le RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables, et des groupements de défense) que préside M. Henri Jannès, a publié une liste de soixante-quinze candidats aux élections législatives, qui se présenteront sous le sigle « Contribuables ».

Le RUC a notamment pour objectif la suppression de l'impôt sur le revenu, le vote des impôts locaux par les contribuables eux-mêmes, et l'institution d'un impôt de 2 % sur les fortunes de plus de 500 millions d'anciens francs « afin de venir en aide aux personnes âgées ».

Il s'est également prononcé contre le programme économique des partis de gauche.

AISNE. — MM. Deiteil (1re), Abel Pruvost (2e).
ALPES-MARITIMES. — MM. Quac Thang Truang (1re), Pierre Moël (5e).
AUBE : M. Pierre Jolly (3e).
AVEYRON : M. Pierre Melai (3e).
BOUCHES-DU-RHONE : M. Gilbert Maman (1re).
CALVADOS : M. Lecoursommois (1re).
DROME : M. Amouroux (1re).
EURE : M. Pierre Desprez (2e).
EURE-ET-LOIR : M. Patrice Cirier (1re), Mme Quoeurnat (3e).
HAUTE-GARONNE : M. André Barreau (1re).
GERS : M. Trouette (2e).
GIRONDE : M. Yves Vigneau (9e).
HERAULT : M. Robert Lonjon (1re).
INDRE-ET-LOIRE : M. Jean-Yves Forget (3e).
ILE-ET-VILAINE. — M. Bernard Mouson (6e).
ISERE. — MM. Vard (1re), Georges Chasson (2e).
LOIRE. — M. Rongier (2e), Alexis Lombard (6e).
LOIRE-ATLANTIQUE. — MM. André Samson (7e), Jacquelin (8e).
LOIRET. — MM. Christian Baroni (3e), Hippolyte (4e).
LOT-ET-GARONNE. — M. Pierre Biswang (3e).
MARNE. — M. Dassiem (4e).
HAUTE-MARNE. — M. Marty (1re).
MORBIHAN. — M. Le Fur (5e).
NORD. — M. Bernard Dessoute (6e).
OISE. — M. Roger Borchini (4e).
PYRENEES-ORIENTALES. — M. Roger Lièvre (1re).
BAS-RHIN. — MM. Manfred Stricker (1re), Michel Fontanie (2e).
SARTHE. — M. Maurice Beaulaton (1re).
VAR. — M. Michel Reichehauer (2e).
VENDEE. — M. André Bonhoure (3e).
YONNE. — M. Machale (1er).

Région parisienne

PARIS. — MM. Jacques Mattera (1er), Jean-Louis Perrin (2e), Ferdinand Ferrand (3e), Richard Ghenassia (4e), Etienne de Damas (5e), Jérome Spyckett (6e), Raymond Fouquet (7e), Alain Suss (8e), René Rochard (10e), Michel Raoult (15e), Galinier (21e), Guy de Sancy (22e), Emmanuel Tremblay (25e), Marcelin Arnal (27e), René Albaret (28e), Pierre Papin (29e), Joseph Roda (30e).
SEINE-ET-MARNE. — M. Gérard Gueugnot (5e).
YVELINES. — M. Philippe Schneyder (2e)
ESSONNE. — MM. Daniel Corbonnois (1er), Alain Sfez (2e).
HAUTS-DE-SEINE — MM Jacques Gros (8e), Yvon Jamet (9e), Marcel Lesterlin (10e), Fayo (11e), Michel Larvoire (12e), André Truaisch (13e).
SEINE-SAINT-DENIS. — Mme Liberator (4e), M. Jean-Jacques Giraud (7e).
VAL-DE-MARNE. — MM Pierre Gosset (5e), Smits (6e), Bouquin (7e), Letort (8e).
VAL-D'OISE. — Mme Provent (4e).

∴

MARTINIQUE. — M. Jean-Pierre Matrat (1re).

Les soixante-huit premiers candidats de l'ARIL (extrême droite)

L'Action républicaine indépendante et libérale (ARIL), issue, avec le Centre indépendant, de l'ancienne Union pour la majorité présidentielle, elle-même issue d'une scission de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès (A.R.L.P.) de Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, a présenté, la semaine dernière, une première liste de soixante-huit candidats aux élections législatives.

A cette occasion, M. Serge Cattelin, secrétaire général du mouvement, a précisé que les thèmes de la campagne de l'ARIL seront « le retour à un véritable libéralisme économique » *et* « le retour aux valeurs ancestrales du pays, qui ont nom notamment le travail, la famille, la patrie ».

Les candidats, qui se présenteront sous l'étiquette Union pour la nouvelle majorité présidentielle, auront pour tâche de « battre les ennemis de la liberté » *que sont, selon M. Cattelin, les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche.*

Après avoir rappelé que l'ARIL n'est liée par aucun accord avec *l'ensemble de la majorité, M. Cattelin a précisé :* « Des accords limités ont été pris avec ceux qui nous semblent les plus proches, et notamment les responsables du CNIP ; dans de nombreuses circonscriptions, un soutien réciproque sera rendu public. »

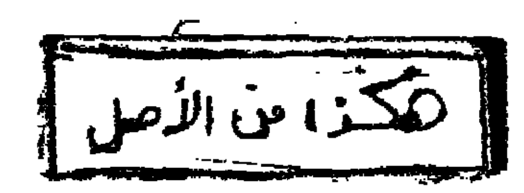
AISNE. — MM. Brochet (1re), Parizano (2e).
AUBE. — M. Lefer (1re).
ARDENNES. — Mme Pasquier (3e).
GARD. — Mme Toussaint (2e).
GERS. — M. Marchadier (2e).
GIRONDE. — M. Damart (8e).
HAUTE-MARNE. — Mme Liliane Pechon (1re), M. Chossat (2e).
MARNE. — M. Lépine (1re), M. Lenne (3e).
NORD. — MM. Maitre (2e), Boquet (3e), Gorrissen (4e), Lesne (5e), Van Autryve (6e), Yves Phelippeau (7e), Albert Huc (9e), Dhuilit (10e), Vandenbeusch (12e), Daussy (14e), Mouget (15e), Herbaut (16e), Mme Beghin (17e), MM. D. Cattelin (19e), Degivenchy (20e), Bodden (22e), A. Carton (23e).
PAS-DE-CALAIS. — MM. P. Carton (1re), Robiquet (2e), Carru (4e), Mme Cousin (5e), MM Leboucq (8e), Beaurain (9e), Mme Liagre (10e), MM. Toussaint (11e), Fleury (12e), Remteaux (13e)
PYRENEES-ORIENTALES. — M. Lièvre (1re).
OISE. — M. Gœmare (4e).
SOMME. — MM. Canoine (1re), Dhalluin (3e), Gallet (4e).
TARN. — M. Ferret (3e).
TARN-ET-GARONNE. — M. Mattet (1re).
HAUTE-SAVOIE. — M. Bordairon (3e).

Région parisienne

PARIS. — Mme Descottes (1re), MM. Dhondt (2e), Costenoble (3e), Mme Herbaut (8e), MM. André (9e), Cannie (11e), Ianarelli (14e), Mme Marnet-Cornut (21e), MM. Cohen (25e), Rouze (27e), Roussez (30e).
VAL-DE-MARNE. — Mme Blanc (4e).
VAL-D'OISE. — M. Cassin (1re).
SEINE-SAINT-DENIS. — MM. Denel (1re), Palmen (2e), Lesimon (3e), Mozas (4e).
SEINE-ET-MARNE. — M. Lemaire (4e)
YVELINES. — M. Petit (4e), Claude Cannie (7e).

∴

MARTINIQUE : M. Zonzon (2e)
MAYOTTE. — M. Robache.



Le Monde

société

Adoption et abandon

I. — DES CANDIDATS MOINS EXIGEANTS

par CHRISTIAN COLOMBANI

Depuis plusieurs années, le nombre des candidats à l'adoption ne cesse de croître, tandis que diminue celui des enfants juridiquement adoptables. Une meilleure connaissance des moyens contraceptifs, la loi sur l'interruption de la grossesse, les aides en milieu ouvert (AMO), un niveau de vie plus élevé ont entraîné une nette régression des abandons à la naissance. Le nombre d'admissions de nouveaux pupilles était, en 1930, de l'ordre de 10 000 ; il a été de 4 910 en 1975. D'autre part, l'évolution des mœurs conduit à l'adoption des couples qui auraient autrefois hésité. Avec les progrès de la science, la crainte de tares héréditaires a pratiquement disparu. L'adoption est entrée dans les mœurs.

En 1975, 3 596 pupilles ont été adoptés en France. On estime à environ 25 000 le nombre des couples en attente pour l'ensemble du pays. Un enfant de moins de cinq ans pour cinq candidats. Ce déséquilibre autorise l'administration, la direction de l'action sanitaire et sociale *(DASS) responsable des placements*, à pratiquer une sélection sévère. Rares sont ceux qui franchissent tous les obstacles dressés devant eux dans « *l'intérêt de l'enfant* ». La loi modifiée en décembre 1976 a abaissé l'âge requis pour déposer une candidature — il fallait être âgé d'au moins trente-cinq ans, l'adoption peut être aujourd'hui demandée après cinq ans de mariage — et la dispense du président de la République n'est plus nécessaire pour un couple qui désire adopter alors qu'il a des enfants légitimes. Depuis, davantage de demandes affluent vers les D.D.A.S. (directions départementales de l'action sanitaire et sociale). Mais il n'y a pas davantage de candidats agréés.

Les bons parents

L'enquête de l'assistante sociale, le rapport du neuro-psychiatre, prévus par les textes, soumettent les futurs parents adoptifs à un éclairage vif et doivent en principe faire ressortir les incapacités. Les « élus » ont dû réussir tous les tests et échapper aux chausse-trapes. « *Les questionneurs sont épuisants*, reconnaît un père adoptif qui n'a pu obtenir un jugement d'adoption après trois enquêtes — une de l'œuvre, une de la D.A.S.S. et une enquête sociale ordonnée par le tribunal de Nanterre, — *quand l'assistante sociale venait, on aurait dit un fait exprès : Patrick ne voulait pas sourire. Chaque fois nous étions angoissés.* »

Ce riche éventail de candidatures, qui devrait faciliter la recherche des meilleurs parents possibles, est-il pleinement mis à profit ? L'insuffisance du personnel social pousse des responsables à des choix parfois arbitraires. « *Peu de directions de l'aide à l'enfance ont su — ou pu — mettre en place un organisme pluridisciplinaire afin de mieux repérer les « bons parents adoptifs »*, fait remarquer Me Hélène Karila, auteur d'un ouvrage sur l'adoption. Si, dans certaines D.D.A.S.S., toutes les candidatures sont soumises à l'enquête, dans d'autres une présélection paraît inévitable.

« *Nous avons tellement de demandes*, reconnaît Mme Claret, de la D.A.S.S. de Paris, *que je suis obligée d'en évincer huit sur dix à la première entrevue. Je vois si les candidats ont l'air bien... Sinon, je leur dis qu'il n'y pas d'enfants.* » Ce n'est qu'après avoir triomphé de ce premier tri qu'est ouvert, à Paris, le dossier auquel a droit pourtant tout citoyen candidat à l'adoption remplissant les conditions de la loi. « *Pendant trois ans, j'ai téléphoné pour demander s'il y avait des enfants,* dit une mère adoptive d'une région du Centre ayant un fort accent étranger. *Jusqu'au jour où mon mari, qui est Français, a appelé lui-même et où nous étions recommandés par un psychologue...* »

L'intuition, l'expérience, mais aussi les préférences jouent. Comment pourrait-il en être autrement ? Les responsables chargés des « mariages » entre enfants et parents adoptifs ont une influence incontestable. « *C'est Dieu le père* », s'exclame, à propos d'un inspecteur, un couple d'adoptants. La décision, lorsqu'elle est prise par une seule personne, ne peut qu'être empreinte de subjectivité. « *Je viens de recevoir un homme d'une grande culture, d'une grande courtoisie. On aimerait l'avoir comme père : je vais insister pour que le conseil de famille accepte sa candidature... Il n'y a qu'un seul inconvénient : il a soixante-six ans.* »

Certaines D.D.A.S.S., paraît-il, reçoivent des dons en nature : pas de don, pas d'enfant. Les conseils de famille (1) — sept personnes — enregistrent le plus souvent les propositions des inspecteurs. « *A Paris*, affirme toutefois le président Molines, *nous discutons les dossiers, nous demandons des suppléments d'enquête.* »

Les critères de sélection

Le niveau de vie des futurs adoptants est aujourd'hui encore un élément capital d'appréciation. Bien qu'on affirme ne considérer que la « *capacité d'amour* », la « *chaleur humaine* » des couples, combien d'assistantes sociales *jugent le bonheur de l'enfant au* nombre de mètres carrés que ses futurs parents pourront lui accorder dans leur appartement !

D'autres critères sont plus imprévisibles : « *J'ai refusé un couple : leur chat était névrotique* », avoue une enquêteuse. Les contre-indications flagrantes, on les connaît : le couple trop âgé, trop refermé sur lui-même. « *Il fallait entrer chez eux avec des patins, j'ai refusé.* » « *Elle m'a confié qu'elle voulait adopter pour déshériter son frère...* »

Aucune précaution ne parvient à lever l'impression d'un coup de dés. « *Il y a des couples dont on n'aurait pas aimé être l'enfant. C'est mon critère* », confie un neuropsychiatre. La ruse complique le choix : « *Comme les candidats savent que nous recherchons surtout des gens chaleureux, il leur arrive de forcer leur nature, et bien souvent nous nous laissons prendre...* » « *Il faudrait parvenir à une autosélection des couples*, explique une psychologue de Nancy, *une équipe qui parvienne à révéler aux candidats leurs réelles motivations, de sorte qu'ils retirent eux-mêmes leur dossier. Mais c'est utopique* », reconnaît-elle.

Ces difficultés paraissent insurmontables. Il en est d'autres. « *Nous ne comprenons pas*, protestent deux candidats exclus. *Ce n'est tout de même pas parce que mon mari ne veut pas de nègre... Que voulez-vous, il travaille avec eux, il connaît leur mentalité... Nous irons jusqu'au bout, nous écrirons à Mme Veil.* » Les rejetés, humiliés, mal informés, sont alors tentés par les chemins de traverse. « *J'irai chercher un enfant en Colombie...* » Ils vont frapper aux portes des œuvres d'adoption ou essaient de tourner la loi en reconnaissant des enfants non reconnus à leur naissance, après s'être mis d'accord avec la mère pour qu'elle s'abstienne, à titre gratuit ou onéreux, de se manifester. « *Que sont devenus les vingt-neuf mille huit cent soixante-trois enfants nés en 1973 qui auraient dû faire l'objet d'une tutelle* » ? demande M. Raymond de Sablet, administrateur chargé du bureau de la tutelle à l'aide sociale à l'enfance de Paris.

Les refus, il faut le reconnaître, sont le plus souvent la conséquence des exigences mêmes des candidats. « *Ils veulent tous des bébés blonds. Il n'y en a eu, en tout et pour tout, que dix à Paris cette année* », explique une responsable de l'aide sociale (il serait d'ailleurs intéressant de savoir à qui ils ont été confiés en adoption). « *Je ne veux pas de Nord-Africain* », « *Je ne veux pas de Noir* », « *Je veux bien un Nord-Africain, mais alors un Kabyle* ». « *Je voudrais un futur polytechnicien* » : ces exigences ne sont plus de mise. Le désir d'enfant est si fort qu'adopter est devenu une école de tolérance : « *Combien rêvaient d'un petit Blanc et s'en sont allés avec un Noir !* » Le jeu de l'offre et de la demande a provoqué, ici, plus de justice et de raison. La sélection des candidats a ouvert l'adoption à des enfants qui, naguère, en étaient écartés systématiquement. A la faveur de la pénurie, les exclus des deux bords se sont rejoints.

Si les vingt-six mille pupilles de l'Etat, tous adoptables, sont loin d'avoir trouvé une famille, on *adopte cependant de plus en plus* souvent des enfants de plus de quatre ans. L'âge mûr autrefois presque infranchissable n'est plus une cause déterminante de rejet : « *J'ai adopté mon fils alors qu'il avait onze ans. Il a gardé des contacts avec sa famille nourricière, mais il m'aime comme sa seule mère.* » L'adoption interraciale — les enfants proposés sont le plus souvent âgés, ils ont eu une famille — connaît une telle faveur que les œuvres spécialisées s'entourent de discrétion. « *Pendant les jours qui suivirent la chute de Saigon, douze mille appels ont été passés au ministère de la santé pour le recueil des enfants vietnamiens* », affirme Mme Dominique Gaudinos, au cabinet du secrétaire d'Etat. « *Bien sûr, il y a encore des résistances*, explique la présidente d'une association d'adoption interraciale. *Il arrive qu'on demande des enfants vietnamiens avec les yeux le plus ronds possible, de petits Africains à la peau la plus claire possible... Mais on va de plus en plus loin dans l'acceptation de la différence.* »

DES CHIFFRES

● **ADOPTIONS PLENIERES : 1971, 3 655 ; 1972, 3 130 ; 1974, 3 319 ; 1975, 3 596.**

● **DECLARATIONS D'ABANDON : 1972, 2 797 ; 1973, 3 164 ; 1974, 3 752 ; 1975, 4 658.**

En 1975, le nombre des pupilles était de 26 656. Les enfants recueillis temporaires et en garde étaient 163 588. L'article 350 du code civil a été appliqué dans 1 552 cas (cet article du code civil permet après un an de « désintérêt manifeste » aux enfants recueillis temporaires de devenir pupilles et adoptables).

Dans le ressort de la direction de l'Action sanitaire et sociale de Paris, le nombre des pupilles était, en 1976, de 3 100 ; les placements en foyers nourriciers étaient de 11 000 ; les gardes de 3 600 ; les recueillis temporaires étaient 4 300 ; 5 000 mineurs étaient assistés par l'Aide sociale à l'enfance.

Étrangers et handicapés

Des couples adoptent aujourd'hui des enfants présentant des difficultés, des handicapés physiques, mentaux parfois. Les contre-indications médicales n'existent plus. Le bilan médical le plus pessimiste n'effraie pas nécessairement. Une œuvre pour le placement des enfants handicapés, Emmanuel, a déjà permis l'adoption de soixante-dix d'entre eux. Il se trouve aujourd'hui des parents pour donner une famille à des mongoliens abandonnés. Une mère de la Sarthe, présidente des Foyers de parents adoptifs, vient de recueillir un enfant au visage monstrueux. Devant cette ouverture, on voudrait qu'il n'y ait plus d'enfants juridiquement adoptables qui ne soient adoptés. Mais l'administration réagit parfois avec une prudence excessive.

S'il est vrai que pour des enfants déjà grands, attachés à leur famille d'accueil et considérant leur nourrice comme leur mère, l'adoption serait une cause de traumatisme. Les handicaps physiques et, à plus forte raison, mentaux, sont encore trop souvent considérés comme des obstacles. Par souci de l'intérêt des adoptants, à qui « *on ne doit pas faire un cadeau empoisonné* », les examens traînent, l'enfant atteint d'« hospitalisme » régresse, il devient caractériel, « inadoptable » enfin... A Paris, les enfants abandonnés à la naissance ne sont pas adoptés à trois mois, conformément à la loi, mais à six ou sept mois... le temps de mieux les examiner.

Dans une D.D.A.S.S. du Nord de la France, le médecin écartait *de l'adoption des enfants atteints de « dismorphisme facial »*, autant dire de laideur. Il est certain qu'un couple qui se propose d'adopter un enfant mongolien, comme le cas s'est produit récemment dans le département des Yvelines, doit faire l'objet d'une enquête serrée. La D.D.A.S.S. n'a pas « donné » l'enfant. A-t-elle tranché dans le sens de la prudence, ou dans celui de la lucidité ? Il arrive aussi que devant l'insuffisance du nombre des enfants proposés à l'adoption, les D.D.A.S.S. agissent avec légèreté. « *Un couple d'aveugles acceptait une enfant aveugle. On leur a proposé un bébé qui cumulait, en plus de sa cécité, divers autres handicaps* », révèle une assistante sociale. « *Les gens veulent tellement un enfant qu'ils sont prêts à n'importe quoi*, s'inquiète le docteur Michel Soulé, médecin-chef de l'intersecteur de psychiatrie infantile du quatorzième arrondissement, *tous les enfants peuvent être adoptés, mais il faut prévenir les parents, évaluer les risques avec eux.* »

Ces nouveaux enfants, qui entrent dans le « stock » des « aoptables », comme disent les statisticiens, modifient considérablement l'aspect de l'adoption. Jusqu'à présent, *ils apportent* la preuve qu'il n'est pas nécessaire que l'adopté soit ce nourrisson qu'on aurait pu avoir, sans le malheur de la stérilité. Seuls la vérité et l'amour créent la force du lien.

(1) Le conseil de famille, composé de sept membres — deux conseillers généraux et cinq personnes nommées par le préfet en raison de leur compétence dans le domaine de l'adoption, — autorise le placement en vue d'adoption et l'adoption.

Prochain article :

II. - BONNES MÈRES MAUVAISES MÈRES PAUVRES MÈRES...

REGARDS

La mort de Zohra

Zohra : un prénom qui suscite depuis une semaine des réactions passionnées à Chalon-sur-Saône. Jusqu'au 18 janvier, Zohra désignait une « *très bonne élève* » de première d'un lycée d'enseignement professionnel, qui préparait un diplôme de sténo-dactylo. Depuis le 19 janvier, date à laquelle on a retrouvé le corps de cette adolescente flottant dans le canal du Centre, Zohra est devenue l'« *image* » posthume d'un « *fait divers* », un de ces événements de la vie quotidienne que le journal local — *le Courrier de Saône-et-Loire*, — au nom sans doute d'un ordre moral propre, n'hésite pas à juger ainsi : « *La jeune fille (...), découvrant toute la laideur de son geste, préféra se donner la mort (...).* » Qu'avait donc pu commettre de si honteux cette adolescente au point de « *préférer* » le suicide au risque d'une sanction ?

Zohra avait franchi les caisses de l'hypermarché Mammouth, un établissement situé à la périphérie de Chalon, en dissimulant deux soutiens-gorge. Un surveillant l'a interpellée, ainsi que ses deux plus jeunes sœurs qui l'accompagnaient. Les circonstances de cette interpellation font actuellement l'objet d'une enquête de police demandée par le parquet, à la suite d'une lettre du père de la jeune fille.

L'essentiel n'est pas contesté : Zohra a été priée d'aller elle-même prévenir ses parents de son acte délictueux pendant que l'on « *gardait* » ses sœurs cadettes. Personne ne devait la revoir vivante.

Sans doute était-il impossible de deviner que Zohra était l'aînée d'une famille française musulmane de cinq enfants, d'origine algérienne, où l'on apprécie très sévèrement de pareils comportements.

Cette issue tragique a soulevé une vive indignation chez de nombreux Chalonnais, entraînant notamment une série de communiqués de protestation du P.S., du P.C.F., de l'UDAF (Union des associations familiales), de l'Association de soutien aux travailleurs immigrés, une manifestation d'un « comité populaire anti-capitaliste » créé pour la circonstance par des militants d'extrême gauche, ainsi qu'un projet de riposte commune des partis, associations de parents d'élèves, syndicats, etc.

Zohra est morte. Comme est morte il y a un peu plus d'un an, le 16 octobre 1976, une élève d'un C.E.S. de Romans (Drôme) qui avait dérobé une bouteille d'apéritif (*le Monde* du 20 octobre 1976) : d'une manière très réglementaire, on l'avait transportée en car de police du magasin au commissariat, puis du commissariat à son domicile... Elle s'était donné la mort peu après.

BERNARD ELIE.

Fermera-t-on le tribunal de Rennes pour manquement aux règles d'hygiène ?

De notre correspondant

Rennes. — « *Si on imposait au tribunal de grande instance de Rennes les conditions d'hygiène appliquées aux entreprises privées, il y a bien longtemps que le tribunal serait fermé.* » Procureur de la République, cette affirmation ne manque pas de sel. Et, pourtant, elle illustre parfaitement « *une situation qui ne peut plus être tolérée* », dénoncée récemment par l'ensemble des magistrats, greffiers et fonctionnaires du tribunal d'instance et du tribunal de grande instance de Rennes.

La dispersion des services dans cinq bâtiments éparpillés à travers la ville a parfois de bien désagréables conséquences pour le justiciable. Ainsi, ce prévenu condamné sans avoir pu présenter sa défense, tout simplement parce qu'il attendait patiemment l'appel de son affaire dans un bâtiment situé à plus d'un kilomètre de celui où il était réellement jugé. Faute de service d'accueil pour l'informer, il ne pouvait qu'attendre. Dans les salles d'audience du tribunal de grande instance installé dans les anciennes écuries du Parlement de Bretagne, les prévenus et le public restent debout parfois pendant sept heures faute de sièges.

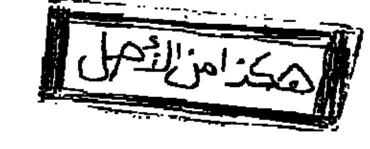
Avant un confrontation devant un juge d'instruction, les témoins, les victimes et les inculpés attendent dans une même et unique petite salle, ce qui souvent n'est pas sans influence sur leurs déclarations. Aucune fenêtre dans ce couloir transformé en bureau pour quatre secrétaires ; une photocopieuse est installée dans un étroit recoin entre une penderie et un lavabo ; faute d'aération suffisante, un début d'incendie s'y déclare environ une fois par mois.

La grogne des magistrats

Jusqu'alors, l'insupportable était accepté dans l'attente de nouveaux locaux. Les travaux de construction de la Cité judiciaire, promise depuis de nombreuses années, devaient débuter en 1978. Or, le conseil général d'Ille-et-Vilaine vient d'ajourner sa réalisation en raison notamment du défaut d'inscription au budget du ministère de la justice des crédits correspondant à la participation de l'Etat (30 % de 60 millions de francs). D'où la grogne des magistrats, greffiers et fonctionnaires qui, dans une motion adressée à chaque conseiller général et à la chancellerie, « *s'opposent à toute solution de remplacement, même provisoire, qui ne ferait qu'aggraver les difficultés de fonctionnement du tribunal* ».

Une précédente motion s'inquiétant des retards apportés à l'édification de la Cité judiciaire avait été remise au conseil général au début de sa session budgétaire ; elle a été lue par le président après le vote décidant de l'ajournement du projet, le dernier jour de la session. « *Pouvez-vous croire à l'utilité d'une motion ?* » a lancé un magistrat du siège lors de l'assemblée plénière. La réponse sera donnée par les organisations syndicales qui ont annoncé leur intention de saisir l'inspection du travail.

YANN ENJEU.



CITÉS GÉANTES

LONDRES : vivre ailleurs

par MICHÈLE CHAMPENOIS

LONDRES livrée aux étrangers, envahie par son ancien empire. Les Rolls déversent dans Regent's Street des nuées de femmes voilées qui vont acheter par dizaines les robes du soir qu'elles ne porteront jamais pour sortir. Ailleurs, dans les quartiers pauvres, près des docks désertés, les familles d'Indiens des Caraïbes s'installent dans les *council flats*, ces H.L.M. qui pèsent si lourd dans le budget de la ville. Portobello Road, enfin, et ses contrastes : maisons victoriennes repeintes de frais et habitées par de jeunes couples dans le vent à deux pas d'une sorte de ghetto noir où le carnaval antillais a, l'été dernier encore, dégénéré en bagarres avec la police.

Images contradictoires d'une ville au bord de la décadence. Une ville qui s'accroche à ses beaux quartiers, tandis que les classes moyennes l'abandonnent pour une plus verte campagne. Une grande ville qui tente de survivre à la crise, tandis qu'un cercle de pauvreté serre au plus près un cœur toujours vivant.

« *J'habite Londres puisque j'y travaille, c'est normal*, explique cette jeune femme journaliste dans un grand quotidien. *Mais il est vrai que je n'ai pas de famille. Sinon...* » Sinon, elle irait sans doute à la campagne, comme le font la plupart de ceux qui le peuvent. Comme ce cadre administratif qui passe, matin et soir, une heure dans le train : « *J'ai une maison et un jardin. Vous savez, ici, les employés sortent tôt. Les trains sont rapides. Cela me prendrait autant de temps d'aller moins loin.* » Son abonnement de train : 137 livres sterling, soit environ 1 200 francs par trimestre. « *Je me demande qui peut payer cela.* » Et cet autre : « *Pourquoi habiter Londres si on n'y connaît personne. Autrefois, il y avait une vie de quartier. Pour moi, la vie de quartier, c'est dans le train. Les gens se parlent. Même là où j'habite, je ne connais personne. Mes amis, je les rencontre le dimanche, là où je fais du bateau. C'est mon hobby.* »

Pourquoi habiter dans Londres ? Ils sont chaque jour plus nombreux à se poser la question : cent mille habitants de moins chaque année depuis cinq ans ; un million et demi depuis la guerre. Les Londoniens habitent depuis longtemps à la campagne et ils ont même inventé un mot, le « commuting », pour désigner les mouvements pendulaires du banlieusard. Mais cette habitude déjà ancienne se confirme et accélère la fuite des citadins.

Le Grand Londres compte, aujourd'hui, un peu plus de sept millions d'âmes, au lieu de huit millions six cent mille en 1939. La couronne extérieure de cette agglomération très vaste a gardé un nombre à peu près constant d'habitants (4,5 millions) au détriment des quatorze « boroughs » du centre (« inner London »). Certains quartiers ont perdu plus de 20 % de leur population, et c'est là aussi qu'on trouve le plus de chômeurs. Et ce n'est pas fini. Les prévisions les plus optimistes annoncent six millions cinq cent mille habitants en 1981 et seulement six millions en 1990.

Juste après la guerre, les planificateurs ont voulu éviter que la capitale n'accapare tout, les habitants, les emplois et la richesse. Une politique énergique de décentralisation industrielle a été menée au profit des régions en perte de vitesse. Le plan Abercrombie, de 1947, qui plaçait neuf villes nouvelles au-delà de la « ceinture verte », la fameuse « green belt », était destiné à limiter la croissance de Londres.

Cultiver son jardin

Ces politiques volontaristes, souvent citées en exemple à l'étranger, ont-elles trop bien réussi ? Ou bien n'ont-elles été aussi efficaces que parce qu'elles accompagnaient un mouvement spontané ? Londres était à la fois une capitale très peuplée et une grande ville industrielle. A l'étroit sur des terrains trop chers, les grandes entreprises seraient parties un jour ou l'autre, tout comme les docks se sont déplacés inévitablement en aval. Quant aux Londoniens, au fur et à mesure qu'ils en ont eu les moyens, ils ont cherché à s'installer en banlieue, pas forcément dans les villes nouvelles d'ailleurs, pour respirer un peu, prendre leurs aises dans des maisons plus grandes et plus confortables et... tondre leur pelouse, ce qui est, comme chacun sait, un besoin essentiel outre-Manche.

D'ailleurs, encore maintenant et bien que la pollution de l'air, par exemple, ait considérablement baissé, la moitié des habitants du Grand Londres veulent déménager, si l'on en croit une enquête par sondage réalisée par la chaîne Thames Television, à l'occasion d'une série d'émissions et de débats sur l'avenir de la ville.

Ceux qui habitent les franges de l'agglomération ont nettement moins envie de changer que les habitants de la zone centrale. Les quatre cinquièmes des personnes interrogées disent carrément « non » à l'idée de se rapprocher du centre, sauf les jeunes. Dans les quartiers centraux, on compte 15 % d'insatisfaits, deux fois plus qu'en banlieue et quatre fois plus qu'à l'extérieur de l'agglomération. Les habitants se plaignent du bruit, de la saleté des rues, de la circulation, de la difficulté d'élever des enfants en ville, de la solitude. Mais ils apprécient d'être près des commerces, des distractions, de leur lieu de travail.

Un habitant sur cinq n'est pas content de son logement. Les relations de voisinage sont moins bonnes qu'autrefois. Les gens s'ignorent. Et 8 % des citadins évoquent le vandalisme, les agressions (le *mugging*) ; 11 % ont le sentiment d'habiter un quartier de taudis. Enfin, plus de la moitié des habitants du centre sentent qu'il y a des problèmes raciaux dans leur quartier. Ce tableau d'ensemble des états d'âme des Londoniens est d'un gris très sombre. La réalité est nettement plus contrastée et, par endroits, franchement inquiétante.

Londres est-elle engagée sur la voie tracée par les cités américaines qui ont laissé leur cœur s'atrophier tandis que les gens aisés et les industries florissantes quittaient la ville ? Le visiteur étranger qui ne sort pas des limites du centre encore vivant de la capitale, là où sont les monuments et les magasins, les bureaux et les théâtres, ne discerne pas le mal. Bien sûr, la ville a changé : de grands hôtels modernes, des tours, ont poussé autour de Hyde Park ; la City s'est développée sur son petit territoire au point d'enfermer la cathédrale Saint-Paul dans un carcan de béton et d'aluminium, malgré les campagnes des défenseurs des vieilles pierres. Piccadilly Circus a échappé de justesse à un sort semblable : aujourd'hui, tous les projets de tours gigantesques autour d'une plate-forme qui aurait camouflé les voitures sont « enterrés » et on restaure les immeubles rococo qui font le charme désordonné du rond-point le plus animé de la ville.

Pour Covent Garden aussi, la sagesse l'a emporté après une bataille mémorable : non seulement les marchés vont être remis en état, et ils abriteront des cafés, des restaurants, des boutiques et un musée, mais tout le quartier sera progressivement rénové, après le classement de trois cents immeubles. L'idée est d'essayer de ramener trois mille habitants permanents dans ce quartier très proche du centre actif. Malgré l'achat par la collectivité de nombreuses maisons qui seront louées à des conditions « sociales », et malgré la crise économique qui calme la spéculation, Covent Garden a plus de chances d'être une extension du « West End » qu'un quartier vraiment populaire.

Une autre tentative a été faite pour repeupler le quartier de Londres le plus désert la nuit, c'est-à-dire la City, où travaillent 400 000 personnes mais où 8 500 seulement habitent. Un ensemble de logements d'une grande qualité architecturale, le Barbican, a été construit à deux pas des bureaux des banquiers et des assureurs. Le Barbican, c'est-à-dire la barbacane, la tour de guet, porte bien son nom : trois tours triangulaires de quarante étages dominent un ensemble de bâtiments formant un grand rectangle autour de bassins et de jardins en terrasses et d'un centre culturel en construction. Une architecture assez froide mais très soignée. Des loyers très élevés (120 livres par semaine, soit 4 400 F par mois environ pour cinq pièces) et une population d'hommes d'affaires et de familles sans enfants.

Le contraste, on le trouve tout près et tout autour du centre vivant. Par endroits, il n'y a qu'une rue à traverser. Ainsi, dans Portobello Road, on ne sait à quel moment précis on quitte le quartier à la mode des maisons victoriennes rénovées par les jeunes bourgeois pour entrer dans le ghetto noir dont semblent s'accommoder antiquaires et boutiques dans le vent. C'est là pourtant qu'éclatent depuis deux ans les bagarres du Festival antillais : quatre cents blessés. Ainsi encore, dans le quartier des docks, vastes terres en friche de l'East End, un paysage lugubre et romanesque se dessine. Silhouettes de ferrailles abandonnées, rues d'ombres qui serpentent entre les murs de brique des entrepôts désertés ; mais aussi blocs de logements sociaux, les « council flats », construits au petit bonheur la chance, au milieu d'un quartier en pleine désolation.

Un coup d'œil dans Eric Street, non loin de Mile's End : à gauche, des « council houses » de brique, assez bas mais mal entretenus ; à droite, une rangée de « terrace-houses » du siècle dernier délabrées, peintes de couleurs bariolées. Dans la rue, des enfants, des vieillards, des femmes en sari, ces West Indians qui ont profité du passeport « Commonwealth » pour s'abriter dans la « mère patrie » que celle-ci tente d'intégrer, notamment à l'aide d'émissions de télévision. Au bout de la rue, un spectacle quasiment américain : un groupe de Noirs dégingandés devant des boutiques tellement mal en point qu'on hésite à les croire ouvertes.

Dans l'East End, il y a par endroits plus de 10 % de chômeurs. Dans toute cette frange de banlieues mal sorties de l'ère industrielle, les usines côtoient l'habitat. C'est là qu'on trouve la plupart des taudis... et le plus grand nombre d'étrangers. Même si les responsables de Scotland Yard affirment tranquillement que « *Londres est plutôt sûr comparé à New-York* » et qu'« *il y a toujours eu de mauvais coins* », la seule présence de gens de couleur en grand nombre (10 % de la population totale du Grand Londres, mais une majorité dans certains quartiers) nourrit une psychose d'insécurité. Et, selon Scotland Yard, 12 % de ceux qui sont arrêtés pour des « crimes de rue » sont décrits comme des « *coloured people* ». Plus que les risques réels qu'il y a à sortir le soir dans certains quartiers, une crainte, un sentiment de danger, se développe dans les esprits... et encourage la fuite hors de la ville.

LE GRAND LONDRES

LONDRES INTRA-MUROS

0 10 20 km

Le Grand Londres couvre environ 1 580 kilomètres carrés et comprend trente-deux « Boroughs », ou quartiers, et la Cité de Londres. Le conseil du Grand Londres ou « Greater London Council » comprend quatre-vingt-douze membres élus tous les quatre ans. Chaque « Borough » est gouverné par un conseil d'environ soixante membres. La Cité de Londres a, pour des raisons historiques, un statut particulier et elle est présidée par le lord-maire.

Les responsabilités sont réparties entre le « Greater London Council » et les « Borough Councils ». Le premier est chargé de la planification urbaine et des plans de structure, des routes, de la circulation et des transports. Les quartiers ont des responsabilités en matière de routes secondaires, d'urbanisme, de logement (bien que le G.L.C. conserve la gestion d'un certain stock de logements). L'éducation dépend des Boroughs dans la couronne (« Outer London ») et d'une autorité spéciale pour les Boroughs de l'« Inner London » (Londres « intra muros » sur la carte) qui correspond à l'ancien comté de Londres. Enfin, la police métropolitaine dépend directement du ministère de l'intérieur.

P.-D.G. et femmes de ménage

En même temps que la population, le nombre d'emplois diminue, ce qui rend plus fragile l'économie de la ville. « *Il n'y a aucune raison pour que cela s'arrête*, dit un fonctionnaire du Greater London Council. *Et il y a un risque réel pour que le niveau de l'économie devienne si bas qu'il ne soit plus suffisant pour faire vivre la ville.* »

Londres est encore une grande place financière ; cependant, même le nombre des emplois de bureaux qui avait augmenté jusqu'en 1960, a commencé de baisser. Plus de la moitié des grandes sociétés installées dans la City envisagent des déménagements partiels. « *Ils ont chassé les ordinateurs. Bientôt, il ne restera plus que les P.-D.G. et les femmes de ménage* », dit un responsable. Motif : le manque de place et surtout le coût élevé des impôts locaux qui représentent, aujourd'hui, 68 % du loyer contre 11 % seulement en 1970. Moins il y a d'entreprises pour payer l'impôt, plus ils sont élevés. Dans l'industrie, le nombre des emplois a baissé de 2,7 % par an, depuis dix ans, et, pour l'ensemble des activités, y compris les services, on note un déclin de 0,7 % par an, et même deux fois plus dans les quartiers centraux. Il faut être, aujourd'hui, la National Iranian Oil Company pour construire ses bureaux en face de l'abbaye de Westminster ou bien la banque de la Couronne pour rebâtir tout un pâté d'immeubles derrière d'anciennes façades, sur le Strand.

Devant ces mouvements centrifuges, les autorités ne sont pas restées inactives. La nouvelle politique de revitalisation des centres lancée par le secrétaire d'État à l'environnement, en juillet, à deux points d'application à Londres : l'un est le quartier de Lambeth, sur la rive sud, où des études sont menées depuis plusieurs années déjà. Un quartier où le chômage est important, les logements en mauvais état, mais qui connaît un début de « gentryfication », d'embourgeoisement avec la remise en état de certaines maisons par ceux qui recherchent la proximité du centre à des prix abordables. « *On ne peut pas garder les gens s'il n'y a rien à faire. Et il n'est pas facile de ramener l'industrie à grande échelle* », explique M. Chris Brearley, responsable des centres-villes au ministère de l'environnement. L'autre projet, qui bénéficie des subsides gouvernementaux, est celui des docks. Ces fameux « docklands », vaste zone d'extension juste en aval de la Tour de Londres, hantent l'esprit des urbanistes depuis longtemps, avant même le départ des activités portuaires. Mais, pour l'instant, à part d'épais dossiers d'études et un schéma d'intention, rien n'a été fait sur le terrain, si ce n'est un port de plaisance et la transformation très élégante des docks Sainte-Catherine en un ensemble de restaurants et de clubs, à proximité d'un hôtel moderne.

Pour le reste, le coût de l'opération effraie un peu les responsables : le port de Londres se montre assez gourmand, et il faut compter avec d'importants travaux d'« assainissement » pour réutiliser les terrains imbibés de produits chimiques. Quant au projet de « Trade Center », le centre de commerce international prévu sur la rive sud, il n'est plus d'actualité en temps de crise. Enfin, le gouvernement refuse de payer sa part pour un projet de ligne de métro — la River Line, devenue Jubilee Line en hommage à la reine — qui devait traverser les docks pour rejoindre plus tard la ville nouvelle de Thamesmead à 10 kilomètres de là.

Autant dire que l'aménagement des « docklands », malgré des brochures illustrées de plans en couleur dûment approuvés par les autorités, n'est pas pour demain. Londres y met beaucoup de ses espoirs, notamment celui d'attirer de nouvelles industries moyennes et propres tout en créant de nouveaux quartiers urbains. Mais « *c'est peut-être une idée d'urbaniste en chambre et rien ne dit que les gens aient vraiment envie d'habiter là* », commente un fonctionnaire.

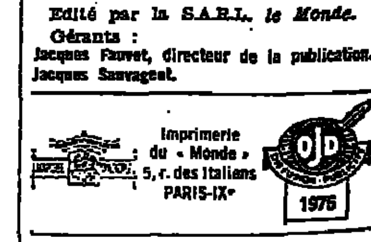
En attendant un hypothétique regain économique, le Grand Londres doit gérer un patrimoine et des services sociaux très lourds. Et, en premier lieu, le logement social. Depuis trois quarts de siècle, les autorités locales construisent traditionnellement des logements pour les plus pauvres. Résultat : un tiers des logements londoniens (deux millions deux cent mille au total) dépendent du secteur public, soit des « boroughs », soit, pour soixante-dix mille maisons et cent cinquante mille appartements, du Conseil du Grand Londres lui-même. « *Notre politique est de concentrer les efforts sur la rénovation des logements du centre et d'arrêter les constructions neuves à l'extérieur* », explique M. George Tremlett, élu conservateur et président de la commission du logement au G.L.C. Pour tenter de réduire une charge financière qui représente le quart du budget de fonctionnement du G.L.C. et pratiquement la moitié des investissements, les conservateurs, majoritaires depuis les élections de mai dernier, ont entrepris de vendre une partie du patrimoine. « *Il y a trop de council-houses* », affirme M. Tremblett, *Cela coûte trop cher en impôts. Il faut vendre le plus possible.* » Ainsi quelque deux cents maisons ont été mises en loterie en septembre à charge pour les acquéreurs de faire les travaux de modernisation et de réparation. Pour ces deux cents maisons, il y a eu six mille quatre cents demandes. Le G.L.C. essaie par ailleurs de rétrocéder aux « boroughs » la gestion des logements en affirmant que cette tâche est du ressort des autorités locales. Est-ce vraiment possible de supprimer toute péréquation entre les quartiers aisés et les pauvres quand on sait que certains, comme Tower Hamlets, dans l'East End, n'ont pratiquement sur leur territoire que des logements sociaux et la population correspondante ?

Faut-il enfin disperser un patrimoine qui a permis aux pouvoirs publics de jouer un rôle non négligeable dans le maintien de populations modestes dans le centre tout en donnant souvent l'exemple d'une architecture de qualité ? « *J'habite Pimlico, juste derrière la gare de Victoria*, nous confiait un chauffeur de taxi. *J'ai fait quelques travaux dans mon « council flat » et je trouve que c'est un paradis. Comment ferais-je s'il me fallait l'acheter ou partir en banlieue ?* » Comment feraient tous ceux qui bénéficient de loyers de 7 livres par semaine au lieu de 20 au moins dans le secteur libre ? Mais comment retenir au centre de la ville d'autres gens que les plus pauvres et les plus riches ?

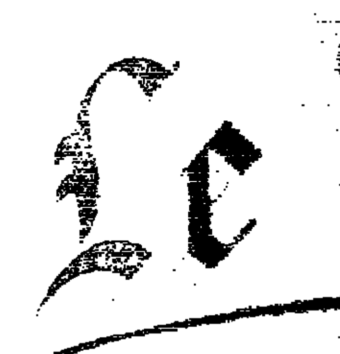
« *Quand un homme est fatigué de Londres, il est fatigué de la vie...*, a-t-on dit. *Car il y a à Londres tout ce que la vie peut offrir.* » Aujourd'hui, trop de gens quittent Londres non pas parce qu'ils sont fatigués de la vie, mais parce qu'ils sont fatigués de Londres...



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Archives du système solaire et « blessures d'étoiles »

A la fin de décembre 1977, une équipe américaine dirigée par le docteur William A. Cassidy (université de Pittsburgh) a ramassé en Antarctique vingt et une météorites dont une de 8 kilos. Faite en deux heures de temps dans la Terre Victoria, pas très loin de la base McMurdo, cette « cueillette » exceptionnelle n'est pas la première du genre. De 1969 à 1976, les expéditions japonaises avaient trouvé près d'un millier de météorites, mais du côté de la base nippone de Showa, c'est-à-dire dans une région de l'Antarctique diamétralement opposée à McMurdo. Et l'année dernière, dans la même région où il a travaillé cette année, le même docteur Cassidy avait ramassé onze météorites de types différents, cassées parfois en plusieurs dizaines de fragments dont le plus gros pesait 114 kilogrammes et qui, à eux tous, totalisaient 408 kilogrammes. Le docteur Cassidy ne s'est pas fié au hasard : il a sélectionné son « terrain de chasse », une zone où affleurait de la glace bleue relativement ancienne. C'est l'aspect le plus intéressant du travail entrepris par le docteur Cassidy.

On estime que la Terre reçoit chaque année, entre une dizaine et une centaine de milliers de tonnes de matériaux extra-terrestres. Plus des deux tiers de cette « pluie » cosmique tombent dans l'océan puisque celui-ci recouvre 71 % de la planète. La quasi-totalité des matériaux extra-terrestres arrive sous forme de poussières microscopiques. A peine un dix millième de ces apports extra-terrestres annuels tombe sous forme de quelque cinq mille météorites dont le poids unitaire va de quelques grammes à plusieurs dizaines et même parfois à plusieurs centaines de kilogrammes. On considère que ces météorites ont été arrachées, par collision, aux astéroïdes — ces quelques milliers de petits corps célestes — qui gravitent autour du Soleil entre Mars et Jupiter sur des orbites souvent excentrées et parfois inclinées sur le plan de l'écliptique.

Des masses beaucoup plus importantes pesant des millions ou des milliards de tonnes sont tombées, certes, sur la Terre. Mais la fréquence de telles chutes est, de nos jours, extrêmement rare. Au début du système solaire, entre — 4,6 et — 3,6 milliards d'années, la fréquence de la chute des météorites géantes a décru de près de dix mille fois comme l'a montré l'étude des impacts sur la surface de la Lune. L'apport de matériau dû à ces énormes bolides des premiers temps de notre planète représenterait même 5 % de l'ensemble de la masse de la croûte terrestre la plus superficielle (de 0 à 30 kilomètres de profondeur).

Lorsqu'une météorite géante tombe, elle creuse un cratère. L'érosion efface peu à peu celui-ci de la topographie terrestre. Mais les traces de l'impact peuvent être retrouvées par des études géologiques et minéralogiques détaillées, même lorsque les traces topographiques ont disparu. Un choc aussi formidable modifie définitivement les caractères physico-chimiques des roches qui l'ont subi et qui sont appelées du terme général d' « impactites ». On peut ainsi repérer les « astroblèmes » (« blessures d'étoiles », selon l'expression imagée créée par un géologue américain, le docteur Robert S. Dietz), c'est-à-dire les cratères d'impact plus ou moins arasés par l'érosion.

Les petites météorites ne laissent que peu ou pas de traces sur le sol. Leur arrivée passe souvent inaperçue, notamment dans les régions peu peuplées. Et si elles ne sont pas ramassées dans un délai assez bref, elles ont peu de chances d'être retrouvées. Un grand nombre d'entre elles disparaissent à jamais, altérées par le contact avec l'eau et l'air, entraînées par l'érosion ou recouvertes par les dépôts alluviaux. Une surface terrestre ancienne est donc un bon terrain de chasse aux météorites. C'est ce que viennent de prouver les découvertes de l'Antarctique.

Quel intérêt présentent donc les météorites ? Elles sont dépourvues de toute matière précieuse, mais on s'est rendu compte, depuis une quinzaine d'années, qu'elles constituent des archives uniques du système solaire et que leur matière n'a pas ou n'a que peu évolué depuis que le système solaire est né il y a 4,6 milliards d'années. C'est la raison pour laquelle on va les chercher jusque sur la calotte glaciaire australe.

YVONNE REBEYROL.

L'état de la matière à moins 4,6 milliards d'années

LE 8 février 1969, vers 1 heure du matin, une grosse météorite tombait près d'Hidalgo-Del-Parral (dans l'Etat mexicain de Chihuahua). Cet objet céleste, baptisé Allende, du nom d'un village de la région, avait éclaté peu avant de toucher le sol. Mais on put en ramasser des centaines de morceaux (le plus gros pesait 110 kilogrammes) éparpillés sur quelque 150 kilomètres carrés, soit au total plus de 2 tonnes. Ainsi, d'un seul coup, les spécialistes avaient à leur disposition une quantité importante d'une espèce particulière de météorites — les chondrites C 3 — dont, auparavant, ils ne possédaient qu'une dizaine d'exemplaires de petites dimensions.

90 % des météorites pierreuses sont appelées chondrites, car elles contiennent une proportion variable de chondres (petites sphères de silicates) de quelques dizaines de microns à quelques millimètres de diamètre. Dans la catégorie C 3, les chondres sont assez nombreux, et surtout on y trouve aussi des nodules (de quelques centimètres de diamètre parfois) très enrichis en éléments réfractaires tels que l'aluminium, le calcium, le titane, etc. Chondres et nodules sont noyés dans une matrice noirâtre, plus ou moins carbonée.

L'arrivée soudaine de deux tonnes de matériau d'Allende a permis une percée extraordinaire dans la connaissance des débuts du système solaire.

Les météorites ont été formées en même temps que l'ensemble du système solaire : on trouve, dans les moins évoluées des météorites pierreuses, des abondances d'éléments, qui, à l'exception des volatils (hydrogène, hélium, oxygène, carbone, azote), sont les mêmes que celles que l'on mesure dans le soleil et dans la plupart des étoiles. Les moins évoluées des météorites pierreuses représentent donc assez bien l'état de la matière au début du système solaire, leurs petites dimensions ayant empêché que s'y produisent les phénomènes de différenciation chimique qui ont eu lieu dans les corps célestes plus massifs tels que les planètes.

La première information obtenue à partir de l'étude d'Allende fut une confirmation d'un modèle thermodynamique de condensation élaboré dès 1967 par l'équipe Anders de l'université de Chicago. En 1973, les travaux de L. Grossman ont montré, en effet, que les nodules d'Allende s'étaient très enrichis en éléments réfractaires selon la séquence prévue par le modèle de condensation d'un gaz de composition analogue à celle de la nébuleuse solaire : au fur et à mesure du refroidissement, les oxydes de zirconium et d'aluminium, le titanate de calcium, les silicates d'aluminium et de calcium, les silicates de magnésium, etc. ont dû se condenser successivement. Notons, toutefois que, dès 1968, Mme Mireille Christophe-Michel Lévy, directeur de recherches au C.N.R.S., avait découvert l'existence d'un nodule analogue à ceux d'Allende dans un petit fragment de la météorite Vigarana tombée en 1910 près de Ferrare (Italie).

En 1973, une autre équipe de l'université de Chicago trouva que l'oxygène contenu dans les nodules d'Allende était trop riche en oxygène 16 et trop pauvre en oxygène 17 et en oxygène 18 par rapport aux standards terrestres, même si on tenait compte, pour ceux-ci, des variations de composition isotopique produites par des processus physico-chimiques. La seule explication possible semble devoir être recherchée dans des hétérogénéités de la nébuleuse solaire, hétérogénéités dans la composition du gaz et hétérogénéités dans la distribution de petits « grains » de matière déjà solide présents dans le gaz.

Le progrès capital vint, en février 1976, de la découverte, dans les nodules d'Allende, de la preuve que les météorites qui venaient de se former contenaient de l'aluminium 26, un isotope radio-actif de l'aluminium. Les Dr Typhoon Lee, D.-A. Papanastassiou et G.-J. Wasserburg, du California Institute of Technology (CALTECH) ont trouvé, en effet, un excès de 8 à 10 % de magnésium 26 qui ne pouvait provenir que de la désintégration d'aluminium 26. Ce dernier a disparu depuis longtemps bien sûr, puisque sa période n'est que de sept cent mille ans, et que le système solaire est né il y a environ 4,6 milliards d'années. Mais le magnésium 26, isotope stable, est resté.

Cette présence d'aluminium 26 dans leur matériau « originel » semble pouvoir expliquer pourquoi certaines météorites avaient pu plus ou moins évoluer par différenciation chimique. Celle-ci suppose, en effet, une source intense de chaleur pouvant parfois entraîner la fusion. Or les astéroïdes, dont on pense que les météorites sont issues, sont des corps de masse trop faible pour que l'énergie gravitationnelle (l'attraction universelle) dégagée lors de leur formation y produise beaucoup de chaleur. Mais, contenant de l'aluminium 26, les petits corps célestes peuvent être fortement chauffés, car la désintégration de l'aluminium 26 produit, elle, beaucoup de chaleur. On a calculé que la quantité d'aluminium 26 contenu dans un corps céleste, de composition chondritique et de 6 kilomètres de rayon, dégage assez de chaleur pour qu'en quelque 300 000 ans, le centre de ce corps arrive à la température de 1 800 °K (1 527 °C) et fonde. Et pourtant, il n'y a guère que 1 % d'aluminium dans le matériau chondritique et que 5/100 000 d'aluminium 26 par rapport à l'aluminium 27 (stable). Si l'astéroïde de 6 kilomètres de rayon, a une masse de 3 000 milliards de tonnes, la « chaudière » ne représente au départ que 1,5 million de tonnes d'aluminium 26.

En octobre 1977, la même équipe du CALTECH a découvert, toujours dans les nodules d'Allende, des anomalies isotopiques dans le calcium, le baryum et le néodyme (un métal du groupe des terres rares).

Il existe ainsi des différences de composition isotopique dans divers éléments chimiques des nodules d'Allende. Aussi bien dans des éléments légers (oxygène, magnésium) que dans des éléments plus lourds (calcium, baryum, néodyme). On peut d'ailleurs raisonnablement supposer que d'autres anomalies isotopiques seront mises en évidence tôt ou tard dans les météorites.

Une nébuleuse hétérogène

Les anomalies déjà décelées dans les nodules d'Allende ont considérablement changé l'idée que l'on se faisait de la formation et des premiers stades de l'évolution du système solaire. Avant Allende, on pensait que la matière de la nébuleuse solaire (d'où sont issus le Soleil et les planètes), formait un nuage isotopiquement homogène brassé par des turbulences internes. Or, les travaux récents montrent que tel n'a pas été le cas. Il semble maintenant que la nébuleuse solaire était isotopiquement hétérogène et les dernières publications du CALTECH suggèrent même que le diamètre des zones d'hétérogénéité pouvait ne pas dépasser la dizaine ou la centaine de kilomètres. Ce qui est incroyablement petit lorsqu'on pense que le disque de la nébuleuse solaire devait avoir un diamètre compris entre 50 et 300 milliards de kilomètres.

En outre, les anomalies isotopiques préservées dans les météorites doivent être attribuées désormais à une cause extérieure à la nébuleuse solaire : l'explosion d'une supernova proche — proche à l'échelle cosmique, bien entendu — dans l'espace et dans le temps. C'est-à-dire que la supernova a dû exploser suffisamment près (à quelques dixièmes d'année-lumière ou à quelques années-lumière) de la nébuleuse solaire pour y envoyer des « éclaboussures » et suffisamment peu de temps (moins de 2 à 3 millions d'années) avant le début du processus de formation du système solaire pour qu'une partie de l'aluminium 26 produit par l'explosion de la supernova soit encore active lors des débuts de la formation du système solaire et puisse donc être piégée dans les météorites.

D'autres anomalies de composition isotopique ont été décelées dans le krypton, le xénon et surtout le néon présents dans la matrice de certaines chondrites. La composition isotopique du néon, en particulier, mise en évidence en 1972 par D.C. Black (de l'université de Minnesota) et confirmée en 1974 et 1975, est vraiment très bizarre. Alors que le rapport néon 20-néon 22 est de 13,5 dans le vent solaire et de 9,8 dans l'atmosphère terrestre, il est égal ou inférieur à 1,2 dans les fractions carbonées des matrices étudiées. Pour le moment, aucune explication satisfaisante n'a été donnée à cet incroyable excès de néon 22.

Mais certains spécialistes, en particulier M. Hubert Reeves, directeur de recherches au C.N.R.S., commencent à penser que ce néon 22 et les anomalies isotopiques des autres éléments pourraient — peut-être — donner des indications sur la distribution spatiale des supernovae dans le voisinage de la nébuleuse solaire il y a 4,6 milliards d'années : les anomalies isotopiques les plus importantes proviendraient de supernovae proches, les moins marquées de supernovae plus éloignées. Les « éclaboussures » des secondes ayant été diluées par le gaz galactique avant de pénétrer dans la nébuleuse solaire. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse...

Y. R.

L'astroblème de Rochechouart

Une météorite géante (500 mètres de diamètre, 500 millions de tonnes, peut-être) est tombée à environ 3 kilomètres à l'ouest de Rochechouart (Haute-Vienne), libérant, sous le choc, une énergie équivalant peut-être à l'explosion de 200 ou 300 millions de kilotonnes de T.N.T. Elle a creusé un cratère dont le diamètre était de l'ordre d'une quinzaine de kilomètres. Ce cataclysme s'étant produit — heureusement — il y a quelque 200 millions d'années, plus rien de la cavité n'est visible dans la topographie actuelle : l'érosion a tout effacé. Mais le choc est resté inscrit dans la géologie des niveaux percutés.

Les géologues ont cru longtemps qu'ils avaient affaire à des produits volcaniques. Le premier, M. François Kraut, sous-directeur au Muséum national d'histoire naturelle, qui travaille sur la région depuis plus de quarante ans, a suggéré, en 1967, qu'il pourrait s'agir de roches métamorphisées (1) par un choc consécutif à la chute d'une météorite et non par des phénomènes volcaniques. Il a confirmé cette explication en 1969, et, désormais, personne ne conteste plus guère qu'il y a, près de Rochechouart, un des rares astroblèmes connus au monde (ils sont quelques dizaines seulement). Récemment, M. Philippe Lambert, stagiaire au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), a soutenu une thèse de doctorat ès sciences sur « Les effets des ondes de choc naturelles et artificielles et le cratère d'impact de Rochechouart ».

Que se passe-t-il lors de la chute d'une météorite géante ?

D'une part, l'onde de choc se propage vers le haut dans la météorite, qu'elle volatilise quasi complètement ; d'autre part, vers le bas dans le sol et dans le sous-sol.

Dans le sol et dans le sous-sol, l'énergie libérée est telle qu'elle vaporise les roches les plus proches, qu'elle fond et pulvérise, puis broie et concasse les suivantes au fur et à mesure qu'on s'éloigne du point d'impact. Pour une partie importante, toutes ces roches fondues, pulvérisées, broyées et concassées sont projetées en l'air à des hauteurs pouvant atteindre, dans le cas de Rochechouart, une vingtaine de kilomètres. Ainsi est creusé un cratère large d'une dizaine de kilomètres, profond de 2 à 5 kilomètres. Certains cratères sont entourés d'un rempart formé à la fois par le redressement des couches sédimentaires (quand il y en a) sur le pourtour du cratère et par les retombées des matériaux projetés en l'air.

Selon les travaux faits par M. Lambert, la météorite qui est tombée à Rochechouart devait être une sidérite. Non pas que des morceaux du bolide aient été retrouvés, mais des analyses très fines faites au B.R.G.M., puis à l'université de Chicago, ont montré que les brèches contiennent un excédent de nickel par rapport aux roches constitutives du socle hercynien.

(1) Par métamorphisme, on entend les modifications physiques et chimiques qui se sont produites dans des roches soumises à de fortes pressions ou (et) à de hautes températures. Dans un impact de météorite suffisamment grosse, l'énergie se libère sous forme de pression et de chaleur. Pour les spécialistes, le métamorphisme de choc est bien différent du métamorphisme né du contact avec des intrusions de roches très chaudes comme il s'en produit au cours des phénomènes volcaniques et du métamorphisme lié aux mouvements tectoniques. Le métamorphisme modifie la texture des roches dont il transforme les cristaux, et il peut être générateur de nouveaux minéraux.

Composition et impacts

Selon leur composition, les météorites peuvent se répartir en trois catégories :

● Les météorites pierreuses, ou aérolithes, les plus nombreuses (93 % des chutes connues), dont les compositions chimiques se rapprochent de celles des roches basiques, qui forment l'essentiel de la croûte terrestre océanique.

● Les météorites ferreuses, ou sidérites (5 %), faites principalement d'un alliage de fer et de nickel. Les proportions de ces deux métaux y sont variables, le fer étant toutefois l'élément le plus abondant. La composition des météorites ferreuses est vraisemblablement assez proche de celle du noyau de la Terre.

● Les météorites intermédiaires (2 %), ou lithosidérites, composées approximativement par moitié de fer et de nickel et par moitié d'une fraction pierreuse.

Les effets de la chute d'une météorite sont fonction de la masse de celle-ci. Les météorites dont la masse est inférieure à 10 tonnes (diamètre maximum d'environ 1,75 mètre pour les « pierreuses » et 1,25 mètre pour les « ferreuses ») sont freinées dès qu'elles arrivent dans l'atmosphère. Elles atteignent le sol à des vitesses maximales de 4 à 5 kilomètres par seconde.

Quant aux météorites dont la masse est supérieure à 10 tonnes, plus leur masse est importante moins elles sont freinées par l'atmosphère, mais le freinage est fonction à la fois de la vitesse et de l'angle d'entrée dans l'atmosphère. Elles peuvent arriver au sol à des vitesses maximales comprises entre 11 et 72 kilomètres par seconde, soit, approximativement, 40 000 à 260 000 kilomètres/heure. Elles creusent un cratère d'impact — comme sur la Lune — dont les dimensions varient en fonction de l'énergie cinétique des bolides

Sur la Terre, on ne connaît pas d'astroblème dont le diamètre dépasse les 100 kilomètres, quoique certaines structures de plus grand diamètre soient peut-être des astroblèmes. Les traces des plus anciennes chutes (probablement les plus grosses) ont disparu. Sur la Lune, au contraire, on voit encore des cratères d'impacts dus à des météorites super-géantes : telle la mer des Pluies, qui a un diamètre de 1 600 kilomètres.

DEUX LIVRES SUR LES APTITUDES HUMAINES

• « Inégalité de l'homme » • « Race et intelligence »

La collection « Factuelles » des éditions Copernic a récemment lancé deux ouvrages à grand renfort de publicité et avec le soutien d'un militant du GRECE (Groupe de recherche et d'étude pour une civilisation européenne), organisateur d'un récent congrès à Paris. Les deux titres : *Inégalité de l'homme* et *Race et intelligence* sont sans équivoque ; mais malgré leur complémentarité idéologique, les deux ouvrages ne méritent pas la même attention.

Inégalité de l'homme, écrit par l'Anglais Hans J. Eysenck, reprend, en les actualisant, les thèmes de l'Américain Jensen et des psychométriciens sur l'hérédité de l'intelligence. Si une petite partie des tableaux de chiffres est actualisée, le raisonnement, simple, reste le même : 1) Les hommes sont différents par leurs aptitudes, donc ils sont inégaux ; 2) Le Q.I. « quotient intellectuel », mesuré par un ensemble de tests d'aptitudes, mesure l'intelligence : 3) Le Q.I., chiffre mesuré par ces tests, est « héritable » et se transmet statistiquement des parents aux enfants ; 4) Etant « héritable », le Q.I. est déterminé génétiquement.

Les conclusions s'imposent alors : l'intelligence est prédéterminée à la naissance et ne saurait guère être modifiée par l'éducation. Ne perdons pas notre temps et notre argent à éduquer ceux qui ne sauraient l'être. Trions au plus tôt les individus d'après leur Q.I. et, pour le mieux de tous, attribuons-leur les possibilités de formation et les fonctions correspondant aux capacités dont ils sont pourvus à leur naissance. Tous ceux qui n'admettent pas ces évidences sont des égalitaristes forcenés pétris d'une mauvaise foi antiscientifique !

Cependant, les choses ne sont pas si simples. Si chacun peut être impressionné par la technique du Q.I. et les statistiques qui l'accompagnent, qui prendrait au sérieux un texte dans lequel il serait dit, par exemple, que l'intelligence de Mozart était 110, celle de Jean-Paul Sartre 120, celle de Valéry Giscard d'Estaing 140 et celle de François Jacob 160 ? La notion d'intelligence recouvre tant de domaines aussi variés qu'indéfinissables que la diversité des aptitudes ne peut s'interpréter en termes d'inégalité que dans un type strictement défini de performances : Mozart était sans doute meilleur musicien que M. Giscard d'Estaing, mais moins bon mathématicien.

Dès lors, que signifie la différence de Q.I. ? Uniquement que, pour un ensemble arbitraire de performances défini dans un cadre socioculturel donné, tel individu est plus efficace que tel autre. Ce qui peut être utile pour sélectionner des programmeurs ou des chefs d'entreprise, mais certainement pas pour constituer une mesure absolue d'un facteur général d'intelligence auquel la plupart des psychologues ont cessé de croire depuis longtemps.

La deuxième faille de la démonstration, beaucoup plus difficile à détecter pour un non-généticien, est le passage de l'« héritable » au « génétique » (donc à l'inné) sur lequel Eysenck se garde d'insister (voir ci-contre). Ayant démontré — ce que presque personne ne met en doute — que le Q.I. est « héritable » Eysenck en déduit, par un double abus de langage, que *« les variations de l'intelligence sont génétiques »*, ce qui n'est pas exclu mais n'a rien à voir. Bien sûr, les hommes ne sont ni semblables en potentialité ni égaux vis-à-vis de performances intellectuelles spécifiques ; mais il ne saurait être question, comme le suggèrent Jensen et Eysenck, de fonder une inégalité en droit sur des présomptions d'inégalité génétique qui ne sont ni démontrées, ni mesurables. La génétique des aptitudes ne pourrait être prise comme base du raisonnement que si des gènes précis, agissant de manière spécifique sur telle performance intellectuelle, avaient été identifiés. Nous en sommes bien loin, hormis quelques cas de débilité d'origine génétique connue.

Le second volume est anonyme, le pseudonyme de « Jean-Pierre Hébert » cachant entre autres, selon l'éditeur, *« deux généticiens français connus pour leurs travaux scientifiques »* mais qui ne veulent pas compromettre leur carrière en signant les vérités scientifiques qu'ils professent ! Curieuse attitude pour des chercheurs, sûrs de leur théorie, que l'on cherche en vain dans le très petit monde de la génétique française !

L'ouvrage est une compilation partisane d'ouvrages et d'articles consacrés, en particulier, aux comparaisons entre Q.I. des Noirs et des Blancs américains. Les spécialistes sont sommairement classés en bons « héréditaristes » qui suivent Eysenck et Jensen et mauvais « environnementalistes-égalitaristes » dépourvus de tout scrupule. Ce sont, bien sûr, les bons et les Blancs qui gagnent, après 317 pages et 1 051 références.

Toute cette affaire reste scientifiquement mineure mais elle est inquiétante car, selon des procédés classiques, on s'efforce de faire passer pour vérités scientifiques de simples hypothèses et faire croire que la science maîtrise des domaines où elle est ignorante.

En outre, on pourrait rappeler que les égalitaristes forcenés, auxquels Eysenck assimile un peu vite tous ses adversaires, ne se rencontrent guère que parmi quelques marxistes utopistes. En fait, la plupart des sociétés ont cherché à adapter plus ou moins les activités de leurs membres aux aptitudes individuelles de ceux-ci. Ce qui est bien normal, tant qu'on ne cherche pas à utiliser, pour le faire, des bases biologiques dont nous ignorons tout.

ANDRÉ LANGANEY.
sous-directeur
au Musée de l'Homme.

★ INEGALITE DE L'HOMME, par Hans J. Eysenck, 288 pages, 49 francs.
★ RACE ET INTELLIGENCE, par Jean-Pierre Hébert, 384 p., 66 francs. Editions Copernic, collection « Factuelles ».

Le paradoxe du sexe et de la fortune

La fortune est « héritable », puisque transmise d'une génération à la génération suivante : on peut donc mesurer, dans une société donnée, une « héritabilité » de la fortune, souvent très forte, qui traduit la ressemblance entre parents et enfant pour ce caractère. Cette « héritabilité » permet, statistiquement, de prévoir la fortune des enfants connaissant celle des parents. Il serait, bien sûr, stupide d'en déduire que la fortune est génétique, c'est-à-dire déterminée biologiquement par les gènes présents dans nos cellules.

A l'inverse, le sexe d'un individu est strictement déterminé (à quelques accidents physiologiques près) par des gènes portés par ses chromosomes sexuels. Bien que génétique, le sexe n'est pas « héritable », puisque la connaissance des sexes des parents ne permet absolument pas de prévoir celui d'un de leurs enfants

Ce paradoxe rappelle que l'« héritabilité », même très forte, d'un caractère est un indice, mais en rien une preuve, de détermination génétique ; réciproquement, un caractère génétique n'est pas forcément « héritable ». — A. L.

Missionnaires et conquistadores

Le recteur Mallet, président du MURS, avait lieu d'être satisfait, car c'est un véritable tour de force d'avoir pu réunir récemment plusieurs centaines de personnes dans un amphithéâtre de la Sorbonne pour assister à un débat contradictoire sur les « manipulations génétiques » sans déclencher d'émeute.

Plutôt pour : le professeur Pierre Tiollais, de l'Institut Pasteur.

Plutôt contre (quoique très reconnaissante au premier de lui avoir ouvert sa documentation), Mme Chantal Cremisi, chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, détachée à l'Institut Pasteur. Le premier, très à l'aise dans l'exposé technique du problème, la seconde plus timide dans l'énumération des principaux griefs éthiques et moraux que les opposants formulent à l'encontre de ce type de recherche.

En gros, ces derniers estiment que l'intérêt des manipulations génétiques est insuffisant pour justifier les risques auxquels elles exposent notre fragile équilibre écologique.

Le risque, c'est celui de la création d'une nouvelle forme de vie qui puisse être agressive *pour l'homme ou son environnement*. Selon l'imagination et le pessimisme personnel des individus, ce risque peut être considéré comme acceptable, ou pas, et le problème est, dès lors, celui d'une attitude politique à l'égard d'une activité scientifique dont les conséquences sont imprévisibles. En cela, le discours et la thématique sont communs aux manipulations génétiques, aux centrales nucléaires et à la pollution industrielle, et les arguments les plus techniquement complexes sont débattus dans l'espoir que le public s'y forge une opinion éclairée. Le très petit risque d'une grande catastrophe sensibilise bien plus l'opinion publique qu'un risque plus sérieux de faible ampleur. Ainsi préfère-t-on chaque jour le risque non négligeable d'un accident de voiture au risque, beaucoup plus faible, d'un accident d'avion.

Ce qui fait des manipulations génétiques un nouveau problème politique, c'est en réalité plus l'usage qu'on peut en faire que la certitude de leur danger : à la découverte de cet « eldorado » moderne, les chercheurs font figure de « missionnaires » en préparant *la route aux « conquistadores »* industriels, selon le mot d'un des opposants. Dans cette analogie, le public représenterait alors les Indiens aux yeux de ceux qui réclament, pour leur sauvegarde, l'interdiction de toute recherche sur les recombinaisons génétiques. Est-ce réaliste d'y penser ? Cet aspect des choses n'a pas été évoqué, laissant globalement l'impression que le problème est de nature strictement idéologique.

Les seules victimes, pour l'instant, en sont effectivement les opposants, puisque huit chercheurs de l'Institut de recherche en biologie moléculaire se sont trouvés exclus de leur laboratoire à cause de leur attitude hostile. Ils étaient là, seuls passionnés au milieu d'une foule, somme toute assez sage, ouvrant leurs mains en signe de désespoir à la fin de la séance : *« Alors, on continue comme avant... »*

Dr J.-F. LACRONIQUE.

MURS : Mouvement universel de la responsabilité scientifique. 173, bd Saint-Germain, 75272 Paris Cedex 06.

POINT DE VUE

Une dynamique nouvelle pour le machinisme agricole

par HENRI DE MONTVALON (*)

HOMMES concrets, connaissant à la fois les exigences de la nature et les caprices de leurs équipements, les agriculteurs savent, lorsqu'ils inventent, les écueils qu'ils doivent éviter. Certes, et comme dans d'autres secteurs, il y a des inventions qui ont déjà été inventées, d'autres qui ne fonctionnent pas, d'autres encore qui n'ont pas de marché. Mais leur caractère dominant, y compris et surtout quand elles sont efficaces, c'est leur simplicité. Cette simplicité est telle parfois qu'elle ne permet pas de prendre un brevet. Or, sans protection satisfaisante, rares sont les industriels qui acceptent de se lancer dans la fabrication d'un matériel nouveau ; la concurrence aurait vite fait de les copier et de tirer profit, sans contrepartie pour eux, de leurs efforts de promotion. Qui le leur reprocherait ?

Et pourtant, l'agriculteur a besoin de matériels simples, d'un entretien facile et donc d'un coût réduit. Il doit pouvoir les obtenir aisément soit en les reproduisant lui-même à partir de plans qu'il aura pu se procurer (inspirés de ceux que diffuse la Fédération nationale des centres d'études techniques agricoles pour les bâtiments d'exploitation), soit en les faisant reproduire par un artisan proche.

Pour n'être pas accusés de nous complaire dans l'utopie et l'abstraction après avoir vanté, comme une qualité, le réalisme concret des agriculteurs, il est bon de fournir quelques exemples.

L'opinion publique, par l'intermédiaire des mass media, vient d'apprendre qu'une deuxième génération de machines à vendanger venait de voir le jour. Il n'est pas sans intérêt de signaler que cette « Mini B », puisque tel est son nom, a été conçue par un viticulteur français, M. Bruel, qui, en 1971, a importé la deuxième machine à vendanger qui a travaillé en France, une Chyhisom Rider (1). En face d'un tel engin, M. Bruel a tout naturellement pensé que, si la vendange mécanique devenait une nécessité, il fallait qu'elle soit à la portée des bourses aussi bien que des compétences techniques des agriculteurs. Le Mini B est venue couronner ses efforts (elle coûterait 143 000 hors taxes). Entourée de nombreux brevets, elle n'a malheureusement pas retenu l'attention des industriels français, qui voyaient dans ce modèle réduit un concurrent de leurs fabrications récentes. Il a fallu un petit industriel pour prendre le risque.

Parmi les matériels non brevetables, contentons-nous de quelques exemples. Ici, une vieille moissonneuse-batteuse a été transformée en désileuse qui permet d'extraire commodément les aliments pour le bétail conservés en silo ; cette opération a permis à son inventeur d'économiser l'achat d'une désileuse et d'améliorer ses moissons grâce à l'acquisition d'une nouvelle moissonneuse-batteuse plus performante.

Là, un dispositif de manutention de balles de foin ou de paille cylindriques. Le brevet est bon ; mais le matériel est si simple qu'il peut être copié aisément par un agriculteur attentif.

Ailleurs, trois tôles soudées en forme de demi-tronc de pyramide permettent de « butter » (faire une butte) les asperges dans les meilleures conditions.

Un inventaire un tant soit peu rationnel des machines qui pourraient aider aux moindres frais les agriculteurs dans leurs travaux pourrait être fait. Il en résulterait une dynamique nouvelle du machinisme agricole. Mais encore faudrait-il encourager les agriculteurs inventeurs sans brevet, et donc sans espoir de percevoir des redevances, à faire connaître leurs innovations. Tout le monde, du producteur au consommateur, doit être gagnant dans une telle opération.

★ Chargé des affaires agricoles à l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR).

(1) Les prix des machines à vendanger d'importation varient entre 220 000 et 360 000 francs.

En toute logique

Partage de têtes

PROBLEME N° 113

Trois joueurs se partagent un paquet de cinquante-deux cartes à jouer. Ils le divisent au hasard en trois paquets. Chacun en prend un, le troisième joueur ayant le plus petit. En regardant leurs cartes, chacun des deux premiers s'aperçoit que s'il tire au hasard deux cartes de son paquet, il y a une chance sur deux pour qu'aucune ne soit une figure (roi, dame ou valet).

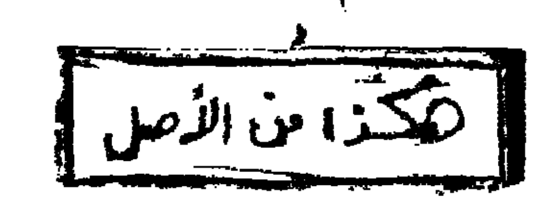
Combien y a-t-il de figures dans les cartes du troisième joueur ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 112

Il ne semble pas exister de solution algébrique qui supprime tout tâtonnement. Il est donc plus simple de réaliser (ou d'imaginer) des bandes de papier où des divisions s'échelonnent de 5 en 5 sur l'une et de 4 en 4 sur l'autre. En essayant les sept positions, de seconde en seconde, qui ne font pas diverger les horloges de plus de 3 secondes, de seconde en seconde, on obtient treize coups pour cinq des positions, et chaque fois pour 9 heures. On peut donc considérer qu'il est 9 heures. On ignore de combien les pendules divergent.

PIERRE BERLOQUIN.



LA FERMETURE D'UN CENTRE DE POSTCURE A SAINT-DENIS

La sectorisation psychiatrique entre l'efficacité thérapeutique et la rationalisation du fonctionnement

Substituer aux hôpitaux psychiatriques des structures de soins légères, éparpillées, ouvertes, n'est pas toujours facile comme le soulignait récemment le rapport du docteur Roger Gentis, aux assises de l'hospitalisation publique (le Monde du 20 janvier 1978). Les textes tatillons, les moyens insuffisants, les modes de financement quelquefois figés, tout rend difficile « sur le terrain » la politique de sectorisation qui tend depuis 1960 à maintenir dans leur milieu de vie les malades mentaux pris en charge.

Ces difficultés sont illustrées par la fermeture depuis plus d'un mois du centre de postcure de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) qui faisait vivre « en milieu ouvert » une dizaine de femmes dont certaines ont longtemps été pensionnaires en institution. La réouverture de cet établissement apparaît hypothétique alors que dans ce secteur de soixante-dix mille personnes n'existe aucune autre structure entre le dispensaire d'hygiène mentale et l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard (1 100 malades).

L'absence de personnel a conduit, en fait, les médecins du centre eux-mêmes à demander la fermeture de l'établissement : cinq infirmiers au total, ce qui correspondait à une personne seulement en permanence compte tenu des congés et des gardes de nuit. Il devenait entre autres impossible pour les soignants d'accompagner en dehors de l'établissement une malade à la recherche d'un emploi ou obligée de faire une démarche administrative.

On pourrait penser que ces pensionnaires placées en postcure sont assez stabilisées pour être autonomes. En fait le passage de l'hôpital — milieu fermé — à une structure ouverte s'accompagne très souvent d'un retour des troubles, d'une augmentation de l'anxiété. Cet établissement était donc, d'après les médecins, moins un centre de postcure qu'un centre de cure et cette dimension thérapeutique ne pouvait, d'après eux, que s'accentuer si toutes les malades ne connaissant pas d'épisode aigu étaient prises en charge directement par ce type d'établissement sans passer par l'hôpital psychiatrique.

Une telle perspective thérapeutique suppose un accroissement au moins de la moitié du personnel et une augmentation du prix de journée de 90 %, de 175 à 345 F — soit encore 125 F de moins qu'à l'hôpital psychiatrique. La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) soutient cette revendication devant la commission de dérogation, présidée par le préfet, du moins *« jusqu'à ce qu'on ait vérifié les besoins »*. On parle, en effet, à la D.D.A.S.S. de l'ouverture prochaine d'un centre de jour qui pourrait prendre en charge certaines des malades relevant actuellement de ce centre, dont la petite taille alourdit le coût de gestion.

Deux logiques

Deux logiques semblent ici s'opposer : l'efficacité thérapeutique avancée par les soignants, la rationalisation du fonctionnement prônée par l'administration. La seconde conduirait à préconiser sinon une fermeture définitive, du moins une intégration de la gestion de ce centre à l'hôpital. *« Une telle solution conduirait à refaire un petit hôpital psychiatrique, à nier l'autonomie de l'établissement,* affirment les médecins ; *il faudrait nommer un surveillant, attribuer un pécule aux malades et reproduire ainsi des circuits parallèles à la vie réelle dont justement nous ne voulons pas. »*

L'ouverture prochaine par la mairie d'un centre mixte de vingt à vingt-cinq malades, qui se substituerait à ces locaux vétustes, constituera sans doute une structure économiquement viable. La séparation de la gestion, confiée à l'hôpital, et du fonctionnement quotidien, qui resterait du ressort de l'association actuellement gestionnaire, permettrait de sauvegarder cette expérience novatrice, soutenue par la municipalité et le médecin-chef du secteur, et qui seule permet de faire de la sectorisation autre chose qu'un découpage technique.

NICOLAS BEAU.

UNE ENQUÊTE DE « QUE CHOISIR ? »

Onze médecins soumis au test de l'angine

Onze médecins de Paris et de la région parisienne ont été testés à propos d'une simple angine par la revue *Que choisir ?* pour son numéro de février. Une journaliste atteinte d'un mal de gorge a, sans révéler son identité, consulté, du 28 au 30 décembre dernier, ces praticiens choisis au hasard. Les résultats de ses visites, *auxquels la publication des noms et adresses des médecins donne un relief particulier,* ne peuvent manquer de jeter un certain trouble.

L'examen clinique et l'interrogatoire de la patiente confrontés à un modèle réalisé par un collectif d'une dizaine de médecins militants apparaissent plus qu'incomplets. Dans la moitié des cas les praticiens n'ont pas rédigé de fiche de première visite et trois d'entre eux seulement ont examiné leur malade pendant vingt minutes et plus.

Plus grave, la prescription apparaît, dans trois cas, incohérente par rapport au diagnostic formulé, et les médicaments prescrits dans des ordonnances dont le montant varie de 34,25 francs à 297,60 francs laissent apparaître une large surconsommation. La nature des prescriptions a été appréciée par les responsables de *Que choisir ?* à partir d'un article scientifique paru dans une publication médicale, *la Revue du praticien.*

Il ne s'agit pas pour les représentants des consommateurs de juger individuellement ces médecins, comme peuvent l'être des téléviseurs, des campings ou des voitures. *« Nous ne prétendons pas,* affirment-ils, *nous ériger en censeurs à l'égard de l'un ou l'autre des médecins cités. »* Il s'agit seulement, d'après les auteurs de l'enquête, de rendre efficace la dénonciation du système médical. Le diagnostic apparaît sévère puisque sont accusées dans cet article *« la mauvaise formation des médecins, notamment sur le plan thérapeutique... les pressions de l'industrie pharmaceutique et la législation française autorisant le paiement à l'acte ».*

Le deuxième volet de cette action, plus positif, a pour but, grâce à des fiches de santé sur l'angine et les antibiotiques, d'apporter une information aux consommateurs. Cette initiative donne un sens aux notions souvent trop abstraites de contrôle des usagers ou d'éducation sanitaire. Elle permet aussi de renouveler le fameux *« colloque singulier »* en incitant les malades à *poser des questions à leur médecin traitant.*

Restent les critiques qui peuvent être formulées contre la méthode utilisée. Une telle enquête dans un journal qui touche près de deux millions de lecteurs ne sera pas sans conséquences sur l'activité même des praticiens cités, qui font étrangement penser aux bourgeois de Calais. — N. B.

La fin de l'impunité ?

Il serait vain de s'attarder sur l'aspect contestable de l'ex*périence faite par le journaliste* de Que Choisir. Les abus de confiance des médecins sont, à l'évidence, bien plus inacceptables pour le public que ceux des journalistes. *Surtout, comment* pourrait-on honnêtement nier *l'existence de variations impor*tantes dans la qualité des services proposés par les médecins ?

En réalité, le procès fait aujourd'hui aux médecins était *inéluctable, et les résultats de* cette première enquête n'étonneront que les naïfs : depuis 1974, le célèbre avocat Ralph Nader, aux Etats-Unis, en avait fait *la démonstration en publiant un Annuaire médical du consommateur* donnant des informations sur la valeur des diplômes, la disponibilité, les tarifs et aussi *les plaintes des malades, de tous* les médecins d'un comté du Maryland. Depuis, le principe d'une telle publication fut repris dans un si grand nombre de villes *américaines* que *le journal Consumer Report,* équivalent américain de *Que choisir,* dut publier à son tour, en 1975, un guide des annuaires médicaux *qui évaluait la pertinence et la* qualité de ces publications...

Au surplus, la loi française, *comme* le droit commun en pays *anglo-saxon,* a fait *jurisprudence* de la propriété exclusive des informations médicales par le malade. Rien ne peut donc s'opposer à de telles révélations, dès *le moment où elles ne sont pas* mensongères.

En fait, les *révélations* contenues dans l'article sont plutôt banales et n'emportent pas la conviction. Des antibiotiques inutiles et coûteux, des arrêts de travail *sans doute injustifiés, un examen* clinique le plus souvent élémentaire... Rien de tout cela n'a de caractère véritablement scandaleux, sinon que tous les prati*ciens, ou presque, font la même* chose quand il s'agit des petites misères sans gravité de la vie quotidienne. Bien sûr, cela coûte sans doute cher à la col*lectivité, et la profession mé*dicale mériterait d'être « moralisée ». Mais au strict plan de la stratégie, on peut se demander si le fait d'accentuer la *crise de confiance entre les* médecins et le public n'expose pas aux dangers classiques de la politique du pire. En particulier, la tentation d'un « pouja*disme médical », déjà bien* forte, risque de se manifester de manière encore plus accentuée, avec des conséquences *imprévisibles.*

C'est dans ces circonstances qu'on peut regretter la vacuité *totale* d'une véritable instance d'évaluation de la qualité de l'exercice médical. Il faut bien *admettre qu'il existe de mau*vais médecins, et que rien n'est fait pour que *leurs clients* s'en aperçoivent avant qu'il ne soit trop tard. Il faut aussi admettre qu'il est abusif, sous le prétexte de protéger les meilleurs, *de tolérer les pires. Il faut* aussi malheureusement rappeler qu'il existe un ordre des médecins, dont le rôle devrait être, avant toute chose, de veil*ler à ce que l'activité des mé*decins soit conforme à ce que la collectivité attend d'eux. La respectabilité du corps professionnel, dont la défense occupe entièrement *l'instance. ordinale,* se trouve ici brutalement mise en cause. L'ordre va-t-il condamner *Que choisir ?* Une solution élégante, quoique improba*ble, serait que l'Union fédérale* des consommateurs, éditrice du journal, s'associe avec lui...

Dr J.-F. LACRONIQUE.







JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

M. Gérard Furnon poursuit la C.G.T. en correctionnelle

La 31e chambre correctionnelle dite « économique et financière) du tribunal de grande instance de Paris, avait à examiner, lundi 30 janvier, sous la présidence de Mme Thérèse Guilhem, trois citations directes concernant M. Gérard Furnon, président-directeur général d'une manufacture de confection de Saint-Christophe-lès-Alès (Gard), célèbre depuis la croisade mouvementée qu'il a entreprise au mois d'avril 1977 contre l'implantation d'une section syndicale C.G.T. dans son entreprise.

au 12 juin la citation de la C.G.T. contre M. Furnon, accusé par la centrale syndicale d'avoir entravé l'exercice des droits syndicaux. Restaient deux citations présentées par M. Furnon. La première attaque MM. Georges Séguy, ès qualités de secrétaire général de la C.G.T., Henri Krasucki en tant que secrétaire confédéral de la même organisation et directeur de l'hebdomadaire *la Vie ouvrière C.G.T.*, la confédération dans son ensemble, et huit autres personnes ou instances départementales ou régionales de la C.G.T.

M. Furnon reproche à toutes ces personnes ou instances syndicales de lui avoir causé un grave préjudice en *« politisant »* le conflit social survenu dans son entreprise, atteinte caractérisée, selon lui, à l'article L 411-1 du code du travail : *« Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ».*

Le P.-D.G. de la manufacture de confection de Saint-Christophe-lès-Alès avait associé, par une deuxième citation, à toutes les personnalités et groupements précités, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, au titre de *« complice »* des mêmes faits. A tous, il réclame la somme de 3 millions de francs en réparation du préjudice qui lui aurait été causé.

Les cinq heures de débat n'ont toutefois pas été consacrées au fond de l'affaire, mais au seul examen de la recevabilité de l'action de M. Furnon, les avocats de la C.G.T. et de M. Marchais ayant déposé des conclusions d'irrecevabilité.

Pour Me Jules Borker, qui parlait au nom de M. Marchais, *« c'est la première fois depuis l'occupation nazie qu'un secrétaire général du P.C. est appelé ès qualités devant un tribunal ».* Me Borker s'est dit *« inquiet »* de cette tentative *« pas très sérieuse et juridiquement insoutenable ».*

Non seulement la responsabilité pénale de M. Marchais ne saurait être invoquée, a soutenu Me Borker, mais celle du P.C., qui n'a pas la qualité de personne morale, est inexistante en vertu du principe de personnalité des peines. En recevant l'action de M. Furnon contre M. Marchais, le tribunal se ferait juge, a dit Me Borker, *« de la philosophie, de l'action et de la politique »* du P.C.

Au nom de la C.G.T., Me Antoine Lyon-Caen, qui la représentait avec Mes Charles Lederman, Garcia, de Nîmes, et Meloux, de Montpellier, a soutenu qu'il *« existe des textes dits d'intérêt général, pour lesquels l'opportunité des poursuites ne peut être appréciée par un particulier »*, qui *« mettrait ainsi en péril »* l'action du parquet, seul comptable de l'intérêt collectif. Et de ranger au nombre de ces textes l'article L 411-1 du code du travail. En admettrait-on même la violation, a dit l'avocat, celle-ci ne cause jamais de préjudice direct à un particulier.

D'autre part, la loi de 1884 qui édicta le texte sur lequel s'appuie M. Furnon avait pour but, estime Me Lyon-Caen; non de restreindre en quoi que ce fût les moyens d'action des syndicats, mais d'éviter que des partis politiques pussent se constituer sous forme d'associations. *« Si ce texte a un sens (...), il ne peut tendre qu'à sauvegarder le bon fonctionnement des institutions politiques. »*

« Marchais est complice »

Irrecevable, l'action de M. Furnon l'est à plusieurs titres pour la C.G.T. D'abord, parce que ce dernier n'est qu'*« un particulier qui se permet de tenter de donner par la voie répressive sa propre conception du politique ».* Ensuite parce que le préjudice dont se prévaut M. Furnon aurait été provoqué par sa propre faute : son comportement depuis le début de l'affaire, qui se trouve ainsi mis en cause. S'il est le fauteur du conflit par son refus d'accepter l'exercice des libertés syndicales, M. Furnon perd alors tout droit d'agir. Me Lyon-Caen demande en conclusion au tribunal d'écarter la part de la provocation dans ce *« procès ubuesque »* et de n'en retenir que celle du rire en rejetant les demandes de M. Furnon.

Dans leurs répliques, Me Michel Pierchon, de Montpellier, et Alain Joissains, d'Aix-en-Provence, font alterner arguments de droit et considérations tirées de la philosophie de leur client. *« Marchais est complice,* dit Me Pierchon, *à la fois en tant que responsable du P.C. et parce que les autres* [MM. Séguy et Krasucki] *ont agi sur ses ordres. »* Pour le même avocat, il y a bien eu politisation du conflit, reconnue par le tribunal correctionnel d'Alès, et il n'est pas douteux que l'entreprise de M. Furnon en a subi lourdement les conséquences.

Me Joissains insiste sur le caractère limité de la demande de son client, qui *« ne réclame pas la dissolution de la C.G.T., mais la réparation du préjudice ».* Il analyse ainsi l'article L 461-1 du code du travail, qui prévoit : *« Les directeurs ou administrateurs de syndicats ou d'unions de syndicats qui auront commis des infractions aux dispositions de l'article L 411-1 seront punis d'une amende de 2 000 à 5 000 F. La dissolution du syndicat ou de l'union de syndicats pourra en outre être prononcée à la diligence du procureur de la République. »* Cet article ouvrirait, d'une part, la possibilité d'actions particulières pour la répression simple et, d'autre part, celle d'éventuelles poursuites du ministère public pour la dissolution.

« On se livre à des efforts désespérés pour éviter de plaider le fond, a fait valoir Me Joissains. *Le P.C.F. et la C.G.T. savent très bien qu'ils ne peuvent pas se payer le luxe d'un démontage public de leurs rouages. »* Me Joissains, après avoir mentionné avec quelque inquiétude la perspective du 12 mars, a adjuré le tribunal de rendre la justice au nom *« de ce qui est encore la France ».*

M. Jean-Pierre Marchi, substitut du procureur de la République, a brièvement rappelé que *« l'action publique ne saurait être mise en mouvement par un particulier lorsqu'il s'agit de réparer un préjudice subi par la collectivité »*, et demandé au tribunal de rejeter la demande de M. Furnon. Le tribunal dira le 13 février s'il estime ou non recevable l'action de M. Furnon.

MICHEL KAJMAN.

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN

L'attente

Aucune information avérée n'a filtré depuis que le porte-parole du ministère de l'intérieur, M. Gérard Berger, a mis la presse en garde, lundi 30 janvier, évoquant les risque que fait courir au baron Edouard-Jean Empain la diffusion d'« informations inexactes ». Ce mardi 31 janvier, à 11 heures, M. Berger, après avoir annoncé qu'il faisait pour la dernière fois une communication à l'ensemble de la presse, a remercié les journalistes pour la « compréhension » dont ils avaient fait preuve. Ont ainsi été infirmées l'identification d'un des ravisseurs et la « révélation » d'un témoin de dernière heure.

A propos du dispositif d'information mis en place aussitôt après l'enlèvement, le ministère de l'intérieur fait remarquer qu'il constitue la première application des propositions faites par M. Christian Chavanon dans le rapport du groupe d'étude consacré aux *« problèmes posés à l'information par la violence »*, rendu public à la fin de l'année 1976.

Ce rapport recommandait notamment, en cas de rapt, la mise en place d'une *« procédure »* particulière : un interlocuteur *« unique »* et *« permanent ».* *« Logiquement, un délégué direct du ministre de l'intérieur »* doit alors être désigné, recommande ce texte, pour *« dialoguer »* avec la presse. Les autorités doivent, *« après avoir procédé à une appréciation des circonstances, préciser l'attitude qu'il est souhaitable qu'observent les organes d'information ».* Le rapport Chavanon précise d'autre part : *« Les journalistes devront pouvoir « justifier » leur silence vis-à-vis du public en rendant compte après le dénouement aussi bien de l'enquête que des raisons du silence observé. »*

[On observera, en réalité, qu'aucune « conversation » officielle entre les représentants de la presse et les pouvoirs publics n'a été organisée ; que c'est donc unilatéralement que les ministère de l'intérieur se « soumet » aux recommandations du rapport.]

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Rapt « à la française »

Après l'affaire Schleyer, voici l'affaire Empain à la « une » de la plupart des hebdomadaires, qui s'interrogent à nouveau sur les causes et les conséquences du développement du gangstérisme.

« Pourquoi Empain ? », se demande *LE NOUVEL ECONOMISTE*. René Tendron répond à la question : *« Pur représentant du capitalisme international, le baron Empain possède l'une des plus grandes fortunes de France. Deux traits bien propres à attirer sur lui l'attention des kidnappeurs, qu'ils se réclament ou non d'un idéal politique. (...) L'homme enlevé aux siens est, en fait, un grand patron. Comme on les imaginait au siècle dernier. (...) Il ne fait pas partie de l'establishment parisien. Mais l'honorable David Rockefeller l'a placé à sa droite lors d'un récent dîner à Paris. Car il fait incontestablement partie de la gentry internationale. C'est pourquoi son enlèvement est devenu une affaire d'Etat mobilisant jusqu'au président de la République. »*

« Cet homme (...) est devenu le symbole d'une jeunesse conquérante », ajoute William de Bazelaire dans *PARIS-MATCH*. *« C'était donc,* poursuit-il, *une cible de choix pour ses ravisseurs. En enlevant le jeune baron, ils n'atteignent pas seulement un grand patron, mais celui sur lequel reposait pour une bonne part l'avenir de l'industrie atomique française. »*

Dans *LE POINT*, Claude Bonjean souligne : *« Il y a l'homme et ce qu'il représente, symbole de la richesse pour les gangsters, et du grand capitalisme pour les « politiques » ; le voilà devenu, pour l'État, le symbole de la résistance à la tentation de la violence, et donc de l'anarchie. »*

Dans *VALEURS ACTUELLES* François Lebrette dénonce *« le relâchement continu d'une justice qui se veut moins répressive qu'éducative »* (...). *« La dissuasion pénale joue d'autant moins,* écrit-il, *que les décisions de justice sont encore atténuées par le laxisme pénitentiaire qui se manifeste, pour l'opinion publique, à deux niveaux : la libération conditionnelle et les permissions de sortie. »*

Pour LUTTE OUVRIERE (organe trotskiste), en revanche, la mobilisation des forces de *« a de quoi choquer ».* *« Qu'on nous dise,* écrit le commentateur (J.-P.V.), *où et quand la police a mis ne serait-ce que le millième de ce zèle qu'elle déploie aujourd'hui pour rechercher les auteurs d'agressions racistes (...). Par contre, cette affaire aura au moins eu le mérite de lever un coin du voile sur la puissance et le rôle de quelques individus qui, par leur fortune, par leurs propriétés, décident, en fonction de leurs intérêts privés, du sort de la société, qui imposent par exemple à tous que l'on recoure au nucléaire parce que ce sont eux qui fabriquent les installations et qui bénéficieront des contrats. Elle aura montré au service de qui est l'Etat. »*

Quelle différence ?

Sur le même thème, mais sur un autre ton, C.-M. Vadrot, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., fait preuve d'un humour grinçant : *« J'ai l'impression que cette histoire est montée de toutes pièces,* écrit-il. *Le baron s'est peut-être bien tiré à la campagne, du côté de l'Ardèche ou de la Drôme, décidé à laisser tomber les centrales nucléaires, décidé à se lancer dans l'auto-construction des éoliennes et des chauffe-eau solaires. La Maffia ? Les autonomes ? Les antinucléaires ? Amuse-peuple et rideau de fumée : le baron, effrayé par la merde qu'il sème depuis des années autour de ses entreprises, terrorisé à l'idée de vivre près d'une centrale mitonnée par ses techniciens, a pris le maquis écologique et trait ses chèvres... »*

« Devant la recrudescence de la criminalité politico-crapuleuse que peuvent faire les démocraties pour répliquer à cette menace sans trahir leurs propres principes ? » demande Jean-François Revel dans *L'EXPRESS*. *« La diversité des motivations terroristes se ramène à un commun dénominateur,* écrit-il : *la résistance à l'oppression. Mais le paradoxe du genre veut que le terrorisme soit d'autant plus efficace, c'est-à-dire destructeur, que l'oppression est moindre. C'est dans les démocraties que le terrorisme sévit le plus, aujourd'hui, non parce que ce sont les sociétés qui le méritent le plus mais parce que ce sont celles où organiser le terrorisme rencontre le moins d'obstacles. Il est plus facile d'enlever le baron Empain que Pinochet. (...) »*

En conclusion, *L'EXPRESS* souligne, sous la plume de Christian d'Epenoux que *« de la gauche à la droite, leaders politiques, syndicats et partis ont exprimé une même indignation (...) réunis, un jour au moins, et sur une même idée : la violence ne sera jamais le bon choix pour la France. »* Mais la France a-t-elle encore la possibilité de « choisir » ? La violence ne s'impose-t-elle pas à notre société chaque jour davantage ? Ce qui fait dire à Patrick Miller dans *V.S.D.* : *« La violence, l'insécurité, la peur, maintenant c'est à notre tour... »* Après les rapts « à l'italienne » et « à l'allemande » voici venu le temps du rapt « à la française ». Quelle différence ?

A.R.

L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION PÉNITENTIAIRE ET LA PRISE D'OTAGES DE CLAIRVAUX

M. Hubert Bonaldi (F. O.) déplore l'absence de commutation des peines perpétuelles

Des armes blanches ont été découvertes dans l'enceinte de la maison centrale de Clairvaux, lors des fouilles effectuées par la police après la prise d'otages meurtrière du samedi 28 janvier. Ces armes, une dizaine de couteaux de fabrication artisanale et un couteau à cran d'arrêt, avaient été jetées par les détenus dans la cour au moment où la fouille débutait. Cette découverte ainsi que celle d'une passe-partout en cours d'élaboration, trouvé dans la salle de douches du quartier des condamnés à perpétuité, permettent-elles d'affirmer, comme cela a été le cas, qu'une vaste mutinerie était en cours de préparation à Clairvaux ?

D'une certaine manière, la réponse a été donnée, lundi soir 30 janvier, par M. Hubert Bonaldi, secrétaire général du syndicat F.O. des personnels de l'administration pénitentiaire et directeur de la prison de la Santé. Au cours d'interviewes accordées à Europe 1 et Antenne 2, M. Bonaldi a indiqué : *« Que s'il ordonnait le soir même une fouille à la prison de la Santé, celle-ci aboutirait probablement à la découverte d'un « arsenal » aussi important que celui trové à Clairvaux. »*

En fait, c'est sur un plan beaucoup plus général concernant le problème posé notamment par la détention à perpétuité et l'application des peines, que les différents syndicats F.O., C.G.T. et C.F.T.C. des personnels de l'administration pénitentiaire ont réagi à la nouvelle affaire de Clairvaux.

Au nom du syndicat F.O., M. Hubert Bonaldi a notamment déploré l'absence quasi-totale de commutation de peines perpétuelles et il a proposé que *« soit mis en place, en ce qui concerne l'exécution des peines, un service public dont les décisions doivent être analogues et comparables à celle d'une autorité totalement compétente en matière d'aménagement des régimes de privation totale ou partielle de liberté, d'application ou de réduction des peines et de la libération conditionnelle ».*

De so ncôté, M. Aimé Pastre, président du syndicat C.G.T. des surveillants de prison écrit dans un communiqué : *« Il est à craindre que d'autres incidents éclatent dans les établissements pénitentiaires. »* Pour lui, c'est *« l'ensemble de la politique pénitentiaire qui est controversée, notamment au niveau des moyens budgétaires, de la formation des personnels, des problèmes de sécurité et de réinsertion sociale, des permissions de sortir ou des libérations conditionnelles ».*

De son côté, la fédération des syndicats C.F.T.C. du ministère de la justice affirme qu'il y a *« une contradiction permanente entre le refus présidentiel de procéder à des commutations de peines perpétuelles et l'application des mesures libérales du 23 mai 1975 sans structures adaptées ».*

Un cahier de doléances des détenus

Enfin, à côté de celle des personnels de l'administration, une autre analyse vaut d'être citée : il s'agit de celle de détenus, et très précisément de détenus de la maison centrale de Clairvaux, qui ont conçu, en commun, une sorte de cahier de revendications et de doléances. Ce document d'une quinzaines de pages, élaboré avant les derners événements, permet de mieux situer la nature des problèmes rencontrés et des revendications présentées par les pensionnaires de cet établissement. Ils sont multiples, inhérents le plus souvent à la condition même de détenu. Voici simplement quelques extraits issus de ce document ayant trait à la nature même de la prison de Clairvaux et aux problèmes du travail en prison, ainsi que des commutations de peines :

● SUR CLAIRVAUX. — *« Nous sommes nombreux à ressentir notre affectation, à Clairvaux, comme une sanction. Le régime qui nous est, ici, appliqué, diffère sensiblement de celui que connaissent les cinq autres centrales. (...) Clairvaux est-elle, oui ou non, une centrale soumise au même régime que Châteauroux, Nîmes, Ensisheim, Saint-Martin-de-Ré, Poissy ? Comment se fait-il qu'il existe, en fait des disparités évidentes ? Pourquoi n'existe-t-il pas, à Clairvaux un règlement intérieur, pourtant prévu par le code de procédures pénales, qui se substituerait aux décisions arbitraires qui régissent présentement nos existences ? Ignorants de nos droits et de nos devoirs, comment pouvons nous ressentir autrement que parfaitement arbitraires les réponses qui sont apportées à toutes nos demandes ? »*

● SUR LE TRAVAIL. — *« Les emplois offerts aux détenus de la centrale de Clairveaux sont nettement insuffisants. Beaucoup de détenus souhaitant travailler se trouvent ainsi relégués dans une oisiveté malsaine et propice au délabrement psychologique (détenus amorphes, apathiques, aux tendances suicidaires, détenus agressifs, etc.).*

» U nrèglement existe. [...] *Aucun de ces critères n'est respecté. Le détenu est réduit à accepter les travaux qui liu sont offerts, sans qu'aucune protection ne vienne garantir son emploi, son salaire, etc. L'exploration ourancière de la population pénale est parfaitement scandaleuse, sachez-le. »*

● SUR LES COMMUTATIONS. *« La politique actuelle en matière de commutations, et ce depuis l'accession à la présidence de M. Giscard d'Estaing, peut se résumer aisément : il n'y a plus de commutations. Les détenus qui purgent actuellement une peine de réclusion criminelle à perpétuité n'ont d'autre espoir que la proposition à la libération conditionnelle, qui peut, selon la loi, intervenir dans le courant de l aquinzième année d'incarcération, « compte tenu des grâces » administratives accordées dans » l'intervalle ».* [...]. »

» Comment ose-t-on, encore, dans ces conditions, parler de resocialisation, de réinsertion sociale ? Quand on ôte, dès le départ, au condamné tout espoir de voir sa peine reconsidérée en fonction des critères officiellement invoqués : bonne conduite, efforts accomplis en vue de sa réinsertion... puisqu'il sait que, de toute manière, quel que soit son comportement, il devra, dans le meilleur des cas, accomplir quinze années de détention. »

● *Une « marche nationale »* contre le centre d'hébergement d'Arenc sera organisée le 11 février prochain à Marseille par le Collectif d'information contre la prison d'Arenc.

De plus, un meeting aura lieu mardi 7 février, à 20 h. 30, 44, rue de Rennes, à Paris (6e). Durant ce meeting, seront prises les inscriptions pour le départ en car vers Marseille.

● *Pour diffamation envers M. Alain Robert, secrétaire général du Parti des forces nouvelles,* M. André Laloue, directeur de *l'Humanité-Dimanche*, a été condamné le 30 janvier à 1 000 F d'amende et 3 000 F de dommages et intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Faits et jugements

Conforama condamné pour publicité mensongère.

Le président-directeur général des magasins Conforama, M. Pierre Sordoillet, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel d'Evreux (Eure) à quinze jours de prison avec sursis et à une amende de 27 000 F pour *« publicité mensongère ».* Une cliente d'Evreux avait déposé plainte, s'estimant *« trompée »*, après l'achat d'un congélateur, par le slogan de la société : *« Conforama encore moins cher ! »* Cette cliente a obtenu 1 070 F à titre de restitution et 500 F de dommages et intérêts. La société Conforama devra reprendre le congélateur. Le jugement devra en outre être publié dans trois journaux.

Incarcération immédiate pour tentative d'abandon d'enfant, à Pontoise.

Le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) vient de condamner à un an d'emprisonnement ferme une jeune femme de vingt et un ans qui avait tenté d'abandonner son enfant. Arrêtée a l'audience et incarcérée immédiatement à la prison de Versailles (Yvelines), elle a fait appel de ce jugement.

Il y a un an, cette femme, après avoir caché sa grossesse à sa famille, avait accouché seule dans la salle de bains de l'appartement de son oncle, où elle vivait depuis quelques semaines. Elle avait ensuite habillé le nouveau-né et l'avait déposé, couché dans un carton, dans l'escalier de l'immeuble. L'enfant y était resté deux heures, avant d'être découvert par un voisin qui devait alerter la police. Reconnaissant immédiatement les faits devant les policiers, la jeune mère avait alors repris son enfant, dont elle s'était occupée jusqu'au jour du jugement.

M. Alain Marsaud, substitut, avait demandé à l'audience *« une peine de principe assortie du sursis ».* M. Alain Bonifau, qui présidait le tribunal, a estimé que l'accusée était coupable d'une tentative d'infanticide, qu'elle avait seulement eu la chance de *« rater cet infanticide »* et qu'il convenait de la condamner à une peine d'emprisonnement ferme.

Procès d'espionnage au profit de l'U.R.S.S.

Un procès d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. s'est ouvert le 30 janvier à la Cour de sûreté de l'Etat. Les débats doivent s'achever le 1er février. Le principal accusé, M. Serge Fabien, cinquante-cinq ans, était industriel à Bures-sur-Yvette (Essonne) lorsqu'il fut contacté en 1962 par un agent soviétique qui lui permit d'effectuer un voyage touristique en Russie, patrie de son père, officier du tsar.

En 1964 M. Fabien fut recruté par les services secrets de l'U.R.S.S. Il est accusé d'avoir fourni des renseignements intéressant la défense nationale avec l'aide de M. Marc Lefebvre, ingénieur en informatique, âgé actuellement de cinquante et un ans, M. Giovanni Ferrero, cinquante-quatre ans, rédacteur à la Société Fiat-France, et M. Raymond Dissard, quarante-cinq ans, chef de fabrication dans des éditions médicales, qui comparaissent à son côté. La défense soutient que les renseignements transmis n'avaient aucun caractère confidentiel.

Le double meurtre de l'autoroute : découverte de trois dépôts d'armes

Les policiers charges de l'enquête sur le double meurtre commis le 24 janvier sur un parking de l'autoroute Paris-Metz (*le Monde* du 26 janvier) ont découvert trois importants stocks d'armes et de munitions, l'un au domicile de la victime, M. Emile Girard, à l'île Saint-Denis (Seine-Saint-Denis ; l'autre dans l'appartement de sa mère, Mme Odette Girard, âgée de soixante-douze ans, rue Béliard à Paris (dix-huitième arrondissement), et le dernier au stand que celle-ci possède au marché aux Puces de Saint-Ouen.

Certaines de ces armes étaient « démilitarisées », mais une cinquantaine d'armes de poing trouvées au domicile de Mme Girard étaient en parfait état de marche. Les policiers ignorent pour l'instant si ces dépôts d'armes sont en relation avec le double crime. Quant au meurtrier présumé, M. Bernard Berthet, il est toujours en fuite.

M. Maurice Djian, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé Mme Girard d'infraction à la législation sur les armes et l'a fait écrouer.

Inculpation du gendarme qui avait tué un jeune gitan.

M. Christian Lecanu, le gendarme qui, le 19 décembre 1977, dans la soirée, avait tué d'une balle dans la nuque M. Pierre Vasseur, un gitan âgé de vingt ans, qui refusait de se soumettre à un contrôle d'identité (*le Monde* du 22 décembre 1977), a été inculpé, lundi 30 janvier, par M. Gérard Pluyette, juge d'instruction à Pontoise (Val-d'Oise), de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».*

Le magistrat instructeur, qui avait ouvert une information pour homicide involontaire, après la constitution de partie civile de M. Fabien Vasseur, le père de la victime (*le Monde* du 30 décembre 1977), a procédé lundi 30 janvier à la reconstitution de l'affaire. Sous la protection d'une cinquantaine de gardiens de la paix, M. Christian Lecanu, en uniforme, a rappelé à M. Pluyette qu'il avait crié quatre fois *« Halte, gendarmerie ! »* avant de tirer.

Le Monde

Modes du temps

RETOUR AU NATUREL

Les « simples » ne sont pas si simples

AVEC la mode du naturel, les tisanes sont revenues dans nos tasses. C'est fort bien, car boisson chaude pour boisson chaude, un bon tilleul, une camomille, une menthe ou *une verveine valent bien des ca*fés si souvent médiocres et certains thés au goût plus *proche* de la poussière que des saveurs *subtiles du Broken orange pekoe.* Reléguées pendant fort longtemps au rayon des douceurs calmantes pour vieillards fragiles, les tisanes font maintenant figure de panacée aux yeux des tout nouveaux convertis à la religion des produits naturels.

Certes, les plantes médicinales n'ont jamais été oubliées des chercheurs pharmaceutiques, des médecins qui en connaissaient les vertus et de nombreux ruraux pour qui elles constituaient depuis des générations la phar*macopée de* base. Mais *les pro*grès de la chimie de synthèse avaient *sans doute contribué* à leur relatif abandon au cours de ces trente dernières années. La disparition du diplôme d'herboriste, supprimé par une *loi* de 1941, n'a guère arrangé les choses, d'autant plus que cette décision ouvrait la porte à tous les guérisseurs et autres charlatans des « plantes de nos grands-mères » dont on loue les quelques succès en oubliant leurs innombrables échecs.

Pharmaciens

Il faut reconnaître que, ayant su habilement utiliser le climat tourné vers la nature et l'environnement, *ces* derniers ont donné au commerce des simples une ampleur *qu'il n'avait jamais* connu. Résultat, notre pays est un gros importateur, la production française couvrant à peine 30 % des besoins. Il faut donc lire avec scepticisme les fables du vieux ramasseur de plantes qui choisit une à une avec l'amour du travail bien fait les feuilles qui libéreront les reins ou calmeront les douleurs d'estomac.

Ce genre de cueillette ne doit guère *représenter qu'un infime* pourcentage des tisanes vendues par les pharmaciens ou les magasins spécialisés, l'essentiel provenant des pays du bassin méditerranéen et de l'Europe de l'Est. Bien des jardiniers seraient surpris de savoir que l'on importe ainsi chaque année quelques tonnes de... chiendent en provenance de Hongrie ou de Pologne !

D'autre part, les simples ne sont pas si simples, et la cueillette de plantes sauvages aboutit le plus souvent à des mélanges de médiocre *qualité. Si l'on* peut affirmer qu'il n'y a aucune différence entre *plantes sauva*ges et plantes cultivées, ces dernières ont le gros avantage de pouvoir fournir des produits sélectionnés où la concentration en principes actifs est plus forte. Cette sélection toute naturelle se fait parmi les innombrables types existants pour conserver et multiplier le meilleur et le plus efficace.

Contrairement aux idées répandues, les plantes médicinales *ont été fort étudiées,* en particulier par les laboratoires phar*maceutiques* à travers le monde. Sans doute, recèlent-elles encore des mystères, mais *rien ne per*met d'affirmer qu'elles seront la base de grandes *découvertes* médicales. Le centre national d'expérimentation de *Milly-la-Fo*rêt, ce haut lieu de production des plantes médicinales, travaille à la création d'une « qualité française » qui pourrait à terme être reconnue sur l'ensemble des marchés européens. Travail discret, sérieux, comme sont les recherches auxquelles médecins ou pharmaciens ont consacré leur vie, sans vaines déclarations et fanfaronnades tonitruantes.

Pour nous autres jardiniers, les simples ont toujours eu leur *place dans nos plates-bandes.* Loin des querelles scientifiques *sur leurs vertus réelles ou sup*posées, nous continuons de croire qu'une *tisane dégustée* avec calme en feuilletant le soir nos catalogues préférés est un bienfait des dieux. Comme il n'est guère possible de posséder les dizaines de plantes constituant la base des préparations de l'herboristerie, il faut se contenter d'un nombre limité d'espèces choisies pour leur culture facile et leur emploi aisé au jardin d'ornement.

La patience, vertu jardinière *entre toutes, est, avec la régula*rité, la nécessaire contrainte d'un traitement par les herbes. Au jardin, il sera facile de choisir selon les besoins, les calmantes (lavande, marjolaine, mélisse...) ; les diurétiques (cerisier, pissenlit) ; les dépuratives (chicorée, fraisier, persil...) ; les pectorales (capucine, coquelicot, hysope, lavande...), mais aussi apéritives (absinthe, estragon, thym...) ou digestives (camo*mille,* sauge, *verveine*...).

Chacun peut créer son propre mélange. Pour ma part, j'ai un faible pour cette composition calmante et fort savoureuse : 5 g de lavande, 10 de mélisse, 5 de passiflore et 5 d'aspérula. Peu coûteuses et de culture facile, les simples ne nécessitent aucun apport d'engrais, et une terre de jardin régulièrement *fumée* et *travaillée* sera excellente. Beaucoup de simples constitueront des éléments décoratifs pleins de charme, petits arbustes persistants comme le thym, le romarin ou la lavande, feuillages panachés des menthes, tapis blanc des camomilles ou murs palissés de verveine citronelle.

Quant aux traitements, ils sont parfaitement inutiles, à moins que l'on ne soit l'un de ces maniaques de la « propreté » qui ne *supportent* pas la vue d'une tache de rouille sur une feuille de menthe ou de trois pucerons gambadant sur la verveine. Et à propos des traitements, qui sont d'ailleurs très exceptionnels sur les plantes médicinales, il semble bien que les résidus de pesticides soient le dernier gadget trouvé par les professionnels de la tisane pour expliquer le peu de succès thérapeutiques de leurs prescriptions. Si les plantes *ne guérissent pas, ce n'est pas* leur faute mais celle de la pollution, *qui est partout.*

Aujourd'hui, ils manipulent avec componction les ppm et les ppb d'H.C.H., de D.D.T., de malathion... utilisant un jargon pseudo-scientifique à faire dresser d'effroi les cheveux des consommateurs ! Inquiète, j'ai consulté quelques chercheurs aussi sérieux *qu'officiels pour* qui la seule pollution réelle pourrait être d'ordre *bactérienne* et *provenir de l'hy*giène parfois douteuse des cultures archaïques de quelques pays exportateurs. Il est dommage que, sous le faux prétexte de protéger la santé des consommateurs, certains confondent la santé de leur commerce avec le commerce de la santé.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ Le très sérieux et très pratique ouvrage publié par le *Reader's Digest, « Secrets et vertus des plantes médicinales »*, dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes.

★ Plus sommaire, mais néanmoins précis, et abordant aussi bien les aspects beauté, cuisine que santé. *Nos amies les plantes,* aux éditions François Beauval (BP 63-83509, La Seyne-sur-Mer. Vente par correspondance, 39,80 F).

AU C. C. I. DE BEAUBOURG

Souvenirs du quotidien

SI quelqu'un, à Paris, hume l'air du temps, c'est bien, à Beaubourg, *le C.C.I.* Le centre de création industrielle et sa galerie d'actualité ont produit en un an une trentaine d'expositions. *Inventaire étonnant,* détonnant, catalogue provisoire des signes du quotidien.

Installée au rez-de-chaussée du centre Pompidou, la galerie d'actualité est un lieu de passage, un vestibule. Que voient les visiteurs dont l'œil picore quelques images, quelques rapprochements cocasses, quelques phrases ? Quoi de plus que dans la rue, affiches, vitrines, hommes-sandwiches...

La rue expliquée

Au mieux, c'est la rue expliquée, analysée, enrichie de références et d'un peu d'histoire. Mais qui a vu le premier jukebox (américain) dans l'exposition « Bistrots, cafés et Cie » où les passants exténués s'asseyaient sur les (vraies) chaises de café, mais où on ne leur apportait rien à boire ? Combien de non-initiés ont-ils compris pourquoi on leur montrait ces nouveaux « *Achélèmes* », *la fine fleur des* recherches de jeunes architectes, *lauréats* de concours sans chantier.

Trop peu d'explications, de pédagogie, pour certaines expositions, trop de discours pour d'autres. Ainsi de cette réponse pourtant bien construite à « Qui décide de la ville », mais que personne n'aura lue de bout en bout. Parfois, tout est clair, comme le sens de l'évolution des marques, et par exemple, cette remarquable *purification du* symbole des wagons-lits. Mais que saisit-on de la juxtaposition de mixers sur un plan incliné, présentés comme une collection de papillons ? Même si, en fin de course, on donne quelques conseils au visiteur pour mieux choisir *son matériel* ménager. Que dire enfin de ces « sports *d'hiver* », des skis aux cabines de téléphérique, qui font définitivement ressembler Beaubourg à ce qu'il est déjà beaucoup, un *grand magasin.*

Dans ce sympathique bric-à-brac, où est le fil ? Du tatouage à l'imagerie politique, du « vêtement épinglé » à la géographie de la couleur dans l'architecture et l'habitat, quelle idée invisible guide le choix ? Entre la bande dessinée et le concours d'architecture de Melun-Sénart, quel est le lien ? A la *pêche aux* signes du temps, les responsables du *C.C.I. vont continuer* d'aller. Cette année, ils nous promettent, en vrac, les « grands crus » de la publicité, l'architecture à Barcelone depuis vingt-cinq ans, le design par ordinateur, l'espace urbain en U.R.S.S., et les leçons du forage pétrolier en mer... Quel programme !

Une dame au cabas

Que le centre de création industrielle ait voulu s'échapper d'une définition trop étroite du design, de l'art des formes utiles, ou des arts graphiques, tant mieux ! Qu'il ait voulu nous ouvrir les yeux sur la rue, les villes, l'architecture, tant mieux ! Car personne d'autre à Paris ne le fait.

Mais tant de gens — une dame avec *son cabas, un jeune chevelu* et toute la province — passent à Beaubourg, qu'il faudrait réfléchir un peu mieux à ce qu'on leur montre, à ce qu'on leur démontre. On ne peut pas, c'est sûr, faire de la pédagogie dans un hall de gare. Peut-être faut-il « isoler » un peu plus qu'elles ne le sont, les expositions du C.C.I. — plusieurs à la fois, certaines *comme* des timbres-poste ? Peut-être faut-il se passer quelquefois, du clin d'œil élitiste, du coq-à-l'âne qui fait plaisir à son seul auteur ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Wagons-lits story









« Le sigle, ou suite d'initiales servant d'abréviation, est un des moyens de communication d'une société, une des expressions de son image. Aussi évolue-t-il (comme ci-dessus celui de la *Compagnie internationale des wagons-lits*)) au cours des *années pour s'adapter aux structures nouvelles de l'entreprise et aux styles visuels des époques successives.* »

Extrait du catalogue « la Marque ». Expositions itinérantes du Centre de création industrielle (N° 6).

Clin d'œil

Marilyn contre Simone

LA réplique du SEITA au « coup de tabac » déclenché il y a quelques jours par Mme Simone Veil viendra, avec le printemps, sous la forme d'une nouvelle blonde française... Blonde si capiteuse qu'on envisage, paraît-il, de la baptiser Marilyn. *On avance confidentiellement* la date du 1er avril, peut-être *pour noyer le poisson car, d'ici* là, des gens qui fument actuellement *le havane en seront* peut-être réduits aux mégots.

En attendant, les observa*teurs se demandent si, en ac*cusant le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes « *d'avoir plus triché sur la publicité que l'ont fait les* marques étrangères », le ministre de la santé *publique ne* porte pas atteinte à la cohésion gouvernementale.

Le SEITA *est, en effet, l'un* des meilleurs collecteurs d'impôts *de l'Etat. Tout, dans le* tabac, ne part pas en fumée, et, bon an mal an, *7 milliards* de francs tombent dans le cendrier tendu par le ministre des finances. Pour se donner bonne conscience, l'Etat réserve à peu près un tiers de cette provende aux croisés anti-tabac qui, derrière Mme Veil, véritable Godefroi de Bouillon en jupons, sont partis à l'assaut de la tabagie, contrée fumeuse entre toutes, *d'où l'on ne revient* pas toujours indemne. En 1936, en *effet, deux chirurgiens de la* Nouvelle-Orléans, MM. Bakey et Hochsner, *avaient déjà* constaté que la plupart des cancéreux pulmonaires *qu'ils opéraient étaient* des fumeurs de cigarettes. La science a depuis confirmé qu'on ne « pétunait » pas toujours impunément et que M. Nicot ne nous avait pas fait un cadeau aussi inoffensif qu'il croyait.

Au SEITA on a néanmoins assez mal pris la sortie de *Mme Veil. De la même ma*nière que tout le monde sait *qu'il faut trois mégots pour* rouler une cigarette de fortune, personne n'ignore que le marché commun du tabac a rempli les rayons des Français de centaine de paquets multicolores venus de l'étranger.

En 1976, *la consommation* de cigarettes importées avait *augmenté* de 15 %, *tandis que* la consommation des françaises baissait de 2,6 %. *La situation devint alarmante en 1977, année où* les Français fumèrent 30 % de plus de cigarettes venues *d'ailleurs tandis* qu'avec 0,1 % d'augmentation seulement les ventes du SEITA stagnaient.

Carmen...

Les experts se mirent donc à étudier soigneusement le *problème et découvrirent* que la publicité des produits fran*çais était inférieure en qualité* à celle des produits étrangers. *On fit appel à des « signatu*res », et la Gitane internationale, *qui se consumait de ja*lousie face à ses rivales européennes *ou américaines, reprit* son essor. Il semble que ce soit justement la campagne menée par l'aguichante Carmen à volants et volutes qui a déplu au ministre.

Autre raison de l'engouement des Français — jeunes gens et femmes en particulier — pour les cigarettes d'importation : le SEITA, qui sait merveilleusement rouler les brunes — on en exporte seize milliards par an — ne sait plus, *depuis la dernière guerre* mondiale, comment s'en tirer avec les blondes. Pour tous ceux qui ont commencé à fumer en douce, dans un coin de préau provincial, des souvenirs demeurent de blondes odoriférantes, joliment emballées : High Life, Salambo, Balto, Naja..., qui *avaient non* seulement le goût du tabac défendu, *mais un arôme autrement* subtil que celui des cigarettes que « *grillent* » *les cow-boys,* les play-boys ou les cover-girls *d'aujourd'hui.*

Les « nez » du SEITA qui, deux fois par jour, dégustent les *mélanges nouveaux* pour dire si le goût en est : franc, plein, âcre, amer, doux, piquant, terreux ; *si l'arôme en est : distingué,* fin, commun, vert, de corne, etc., et encore *si ces tabacs secrets* chatouillent agréablement ou irritent *les muqueuses de l'arrière*-gorge, sont en train de préparer *la venue au monde de cette* nouvelle blonde aux charmes *de laquelle les fumeurs anglo*philes ne résisteront pas. Ceux notamment qui ne peuvent s'offrir une Rolls-Royce fument ces longues *cigarettes* aux anneaux d'or livrées en boîtes rouges comme les tuniques des life guards et venues d'une boutique de Jermyn's Street à Londres où les « anti-tabac » n'ont jamais mis les pieds.

L'idéal, bien sûr, pour faire *plaisir à la fois au ministre de* la santé publique et au ministre des finances, serait que nous achetions tous des cigarettes pour ne pas les fumer.

MAURICE DENUZIÈRE.

Manières

Un homme chez les dames

Pour un magazine à la mode, à plus forte raison pour un hebdomadaire féminin, la grosse affaire consiste dans la couverture. Bien placée dans les kiosques à Paris, en évidence chez les libraires de province, elle doit être à la fois l'œillade et le miroir, être prise en main d'une manière aussi irrésistible que la carte forcée du prestidigitateur en même temps que correspondre à la sensibilité de l'époque, c'est-à-dire en l'occurrence à l'ambiance de la semaine.

Or, voici que, pour la première fois depuis trente-trois ans, Elle *vient de consacrer l'une de ses dernières couvertures à un homme. Faisant un pari sur l'argument de vente cher aux annonceurs,* Elle *n'a pas hésité à troquer la silhouette androgyne de ses filles en casquette et trench-coat contre l'honnête tête barbue de Philippe Noiret.*

Certes, l'aspect rassurant, cent pour cent « bonhomme », de l'excellent acteur tenant en main son cigare peut communiquer une impression de bien-être, voire séduire les lectrices, même sans le charme de sa belle voix aux profondeurs de bronze. Mais gravure de mode, qui l'eût cru ? A première vue, il m'aurait semblé que nanas et nénettes étaient davantage attirées par la jolie petite gueule affûtée d'un Jacques Dutronc, type moderne le plus accompli du jeune premier français. Il faut croire que non...

Retournant à son compte le slogan des sirènes de Lui, *le magazine du sexe opposé, Philippe Noiret, à son corps défendant sans nul doute, a laissé imprimer : «* Je me sens bien dans Elle. *» Préférons la formule tout aussi libre mais plus décemment euphorisante : «* Bien dans sa peau, bien dans ses frusques. *» Et puisqu'il s'agit de mode, et exceptionnellement ici de mode masculine, je me permettrai de taquiner un tantinet notre mannequin-vedette sur sa garde-robe. La tenue d'extérieur feuille morte sur la couverture est parfaite. Mais à l'intérieur, la veste pied-de-poule avec cravate rayée sur chemise à carreaux, hum... Et ces petits chapeaux croquignolets de pêcheur à la ligne, directement issus d'une toile de Claude Monet, que les golfeurs américains se plantent comme des crêpes sur le sommet du crâne, ne me plaisent guère davantage que l'affreux mouchoir en foulard noué à la diable autour du cou ou les cabans en tricot qui pendeloquent au vent comme des épouvantails à moineaux.*

Bravo en revanche pour le choix du tissu de qualité et la recherche du prêt-à-porter de bonne confection ! « L'élégance, *dit Noiret avec raison,* ce n'est pas une question de moyens, c'est d'être à l'aise dans ses mouvements. *» Il est de fait que l'homme moderne ne saurait aujourd'hui plastronner dans les carcans de nos grands-pères et qu'il peut blousonner ou porter des « polos » (l'abomination) en toutes circonstances. A tel point qu'il devient extrêmement délicat ou fashionable de s'habiller pour un dîner en ville Car il lui arrive aussi, à l'inverse d'une Mme Dieulafoy sanglée dans sa redingote 1900 — qui exigeait d'être placée à table entre deux femmes, — d'avoir pour voisines deux représentantes du beau sexe déguisées en cavaliers tartares.*

*En attendant, la couverture Noiret a fait monter la vente d'*Elle. *Professionnellement, la réussite d'une telle « vitrine » n'intervient qu'après l'étude par la rédaction de vingt-six courants socio-culturels, pas moins. Psychologiquement, elle prouve que les mères de famille éternellement jeunes ou les donzelles joliment émancipées, à l'image de mes nièces pillant mon vestiaire sportif, raffolent de la garde-robe virile tous terrains. Commercialement, elle atteste que le bon numéro se doit de ressembler aux lectrices qui l'achètent Je doute quand même qu'*Elle *en arrive à la femme à barbe...*

OLIVIER MERLIN.

Bilan des collections

Comme un vent

ON sait que Kish, dans le golfe Persique, est la dernière île à la mode. Une île où tous les couturiers parisiens rêvent d'établir des boutiques. Ce vent d'orientalisme nous a valu un nombre considérable de tenues du soir à tuniques et pantalons mous resserrés aux chevilles, inspirées des costumes des danseuses bayadères, des miniatures indo-persanes du dix-huitième siècle.

La silhouette nouvelle qui fera évoluer la mode à tous les niveaux est signée Yves Saint-Laurent. Il s'agit d'une ligne droite, coiffée d'un canotier, à spencer et jupe portefeuille ou pantalon, adoucie d'une blouse, adaptée des tenues de « boys » des revues de music-hall, pour toutes les heures du jour.

Autrement, les imperméables de soie font office de manteaux. Le gilet et le boléro servent à couper l'ampleur des robes, et les jupons pourraient avoir des prolongements en lingerie industrielle.

Le canotier se place comme couvre-chef printanier bien parisien, tandis que les capelines conservent leurs adeptes et que les mantilles de dentelle apportent leur note traditionaliste à la mode de printemps. Les coiffures sont lisses et nettes, tirées en chignon, en nattes ou en mèches tressées.

LAROCHE :

ça blouse

Gaie et colorée, la silhouette de Guy Laroche équilibre une carrure musclée de blousons à taille basse sur des jupes droites. De jolis manteaux en taffetas de soie imperméable sont froncés à partir de l'encolure, à manches arrondies, coupés en imprimés à pois à porter sous l'ondée de la journée et du soir. Son lot de robes bayadères sur pantalons très chatoyants en imprimés diaphanes de crêpe de Chine multicolore et de mousselines satin.

CARDIN :

« Faites-le vous-même »

Pierre Cardin a pensé aux adeptes du « faites-le vous-même » en couture avec des robes formées de longs rectangles assemblés au bord, qu'il appuie au corps par un jeu de sangles de couleur croisées. Il utilise aussi bien les cotons fleuris que les soies rayées ou à pois, voire le satin de laine blanc, élaborés en manteaux, gansés de noir, ou de crêpe bleu nuit et des broderies de strass pour le soir. D'excellents tailleurs de foulard de soie imprimé, aux vestes déstructurées, gonflent sur des blouses et des jupes droites froncées sur le devant.

Dans un autre chapitre, Cardin joue des effets de manches, en coupe, au carré ou à ampleur retenue au-dessus du coude, voire à emmanchures descendant jusqu'aux hanches en modèles drapés, tombant droit aux chevilles.

DIOR : imperméable à col châle en taffetas de soie kaki de Taroni, sur une robe chemisier à cravate en crêpe de Chine rayé beige et fuchsia d'Agnona.

SCHERRER :

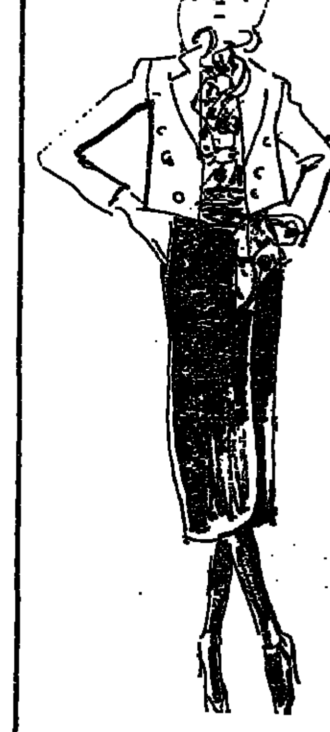
cinéma muet

Passionné du cinéma muet, Jean-Louis Scherrer s'inspire des films de Charlot et des « mélos » western. Ses mannequins éthérés et fragiles, vêtus de noir, de grisaille, de blanc et de pastel, donnent, par leur pâleur et leur attitude craintive, l'impression d'attendre les catastrophes. Cela dit, les tailleurs sont charmants, à pantalon ou à jupe, comme les robes de dîner et du soir en dentelle, à corsage brodé, en soie diaphane, à grande jupe au-dessus de la cheville.

LANVIN :

Arriba Guatemala !

J. F. Crahay, chez Lanvin, renouvelle avec bonheur le style folklorique, désormais aussi classique en tenues de loisir que les jeans, avec de somptueux imprimés en coton du Guatemala, en dessins pré-colombiens. Il les traite en formes super-blousantes, à base de sarraus géants, de gilets de mêmes proportions sur de grandes jupes, souvent plaquées aux hanches par un mouvement drapé en contraste, au-dessus d'une jupe boule sous le mollet. Tout cela pétille de vie, de couleurs merveilleusement choisies, d'accessoires amusants et de bijoux sonores.



SAINT-LAURENT : ensemble habillé à spencer de grain de poudre blanc de Dormeuil sur une jupe de gabardine de laine noire de Gandini, égayé d'une blouse de mousseline à volants d'Abraham, filetée bordeaux et vert.

UNGARO :

le brillant du satin

Emmanuel Ungaro aime les satins en tons doux : parme, rose ou bleu layette en tenues de crépuscule, à pantalon et blazer épaulé. Il reste fidèle à ses superpositions avec de merveilleux manteaux gandouras aux impressions de tapis persan en tons sourds ou pâles sur des robes-chemises ou des deux-pièces aux lignes coupées par des boléros. Ses ourlets s'arrêtent sous le genou ou au-dessus de la cheville, en robes de dentelle, de tulle mou et brodé, ou d'organdi pour le soir.

PATOU :

des plis partout

Triste et étriquée, la collection de Roy Gonzales, pour Jean Patou, doit ses effets à des empiècements froncés aux épaules pour les manteaux et les vestes et à des travaux de plissés dans tous les sens. Il y a beaucoup de piqué blanc à rayures pour la plage, et quelques mouvements de mouchoirs géants enroulés autour du corps. Les ensembles du soir en hauts tons sourds sont composés de super-blousons plissés en accordéon, aux manches géantes sur des salopettes à knickers.

...un vent d'orientalisme...

GIVENCHY :

l'art de la passementerie

Givenchy adoucit par des *blouses* à lavallière *une silhouette* classique où des cordelières de passementerie à glands remplacent *les boutonnages. Les* mousselines de soie imprimée, formant des parterres fleuris, sont coupées en double épaisseur dans une superbe série de robes à porter toute la journée. Le vichy à carreaux est d'un luxe subtil *en* crêpe Georgette, en blouses et en robes à mouvement croisé tandis que des organdis de soie *gaufrés* ou cloqués donnent un relief très original aux robes du soir courtes ou longues à corsages à bretelles et jupes plissées.

CARVEN :

politique de charme

Pensant à ses clientes candidates aux *élections*, Carven se *concentre* sur le tailleur printanier et parisien à veste assez stricte et jupe en côtes de melon en *unis de tons francs, finement* rayés, quadrillés ou à petits écossais, portés avec des chaussures à *talons* plats pour les *bains* de foule au marché. Mais au-delà du bureau, il y a l'exotisme et le soleil *en* robes *fleuries ou* brodées, ajustées à la taille et des modèles de vamp à décolletés plongeants, fines bretelles et corselets osés.

CHANEL : tailleur en jersey de laine beige à veste brodée d'arabesques de Vermont sur une blouse à volants en mousseline de soie imprimée de fleurs jaunes sur fond noir de Bucol.



MORI : spencer du soir en moire blanche avec pantalon mini-persan de moire crêpée noire de Bucol.

GRÈS :

ampleur en bulle

Fidèle à elle-même, Grès sculpte le taffetas et le crêpe en robes aux décolletés savants et aux drapés qui forment de grandes bulles étirées *sur* de longues jupes droites et haut fendues en taffetas noir, rose retour d'Egypte ou *framboise*, bleu canard et pervenche. Ses ensembles d'après-midi à corsages ou vestes ajustées affinent la taille et sont bloqués aux hanches par des empiècements retenant l'ampleur froncée de la *jupe*.

RICCI :

superpositions

Au moyen d'effets de coulissage, Gérard Tipart chez Nina Ricci appuie toujours en souplesse ses vêtements à la taille ou à la hauteur des hanches. Les superpositions et les contrastes de couleurs donnent du relief aux imperméables de soie et aux ensembles d'après-midi en chantoung. Les mousselines imprimées sont froncées en formes simples et mouvantes pour le soir, aux couleurs d'arc-en-ciel, en imprimés d'oiseaux de paradis ou de grandes fleurs en tons doux.



Trouvailles

Table

Carton de vaisselle

Au moment où les assiettes en *carton tentent de ressembler à de* la vraie vaisselle, Michèle Caudal a osé créer une porcelaine qui *imite le papier kraft. Insolite* mais *raffiné*, ce nouveau décor beige à fines striures s'harmonise avec les *assiettes blanches, noires, marron* ou rose vif que la styliste *présente* dans sa boutique Porcelaine.

La vaisselle « kraft », fabriquée *par Pillivuyt et qui comprend* également services à café et à thé, est actuellement exposée dans une *ambiance de tissu beige et d'objets* en bois.

★ Porcelaine, 22, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Bricolage

La menuiserie en BD

Le travail du bois est celui qui *tente le plus le bricoleur,* qu'il s'agisse d'installer des étagères ou de se lancer dans la réalisation d'un *petit meuble. Mais la menuiserie* est une discipline qui exige un certain nombre d'outils et la connaissance *des assemblages* de base.

Pierre *Auguste*, auteur de nombreux articles et livres de bricolage, a fait *appel* au crayon de Roland Garel pour prodiguer ses conseils sous forme de bandes dessinées. Après le choix des outils *et la manière de s'en servir* ou mieux, le cours en images se poursuit par des travaux d'initiation où *le dessin met en évidence* le tour de main à acquérir.

★ *La Menuiserie*, collection « Vidi », 23 F, édit. Fleurus.

Cuisine

Fourneaux de femmes

Dans « Deux cents recettes des *meilleures cuisinières de France* », chez Albin Michel, La Reynière, qui a parrainé l'ARC (Association des *restauratrices* cuisinières), nous livre les recettes favorites et souvent inédites de quarante-cinq d'entre elles, *réparties* à travers la France.

Les *résultats sont* succulents, imaginatifs, et plairont aux maîtresses de maison cherchant à sortir des ornières de la routine. Remarquable.

★ *Deux cents recettes des meilleures cuisinières de France.* Prix : 49 F.

Décoration

Coussins d'Egypte

Un voyage sur les bords du Nil a inspiré les nouvelles créations d'Agnès Comar. Celle *qui* fut l'instigatrice de la mode « coussins » (du petit cale-dos au pouf géant) *a changé radicalement de style.* Délaissant les imprimés à fleurettes elle a opté pour un ton uni, grège *comme le* sable du désert, sur lequel se détachent des silhouettes de pyramides, de palmiers et de chameaux, *dans des tons estompés.* Des ibis, brodés beige sur beige, confèrent à des dessus de lit matelassés un a s p e c t somptueux, *1 850 F. Cette inspiration* venue d'Egypte se *retrouve sur* les coussins de toutes tailles, les sièges-poufs (950 F) et même sur les *draps qu'Agnès Comar* vient d'ajouter *à sa collection.*

★ 76, rue de Seine, 75006 Paris.

Tarots

Le « Grand Indira »

En cette époque incertaine, la voyance et la magie fleurissent comme pâquerettes au printemps. Aussi n'est-ce guère une surprise *de voir le lancement du « Grand* Indira », tarot hindou de 30 cartes par Grimaud, le plus grand fabricant de jeux de cartes de France.

« Le Grand Indira » reproduit les personnages traditionnels de l'Inde en véritables miniatures de radjahs, maharani, cavaliers, déesses, en *couleurs d'enluminures. 65 francs le coffret.*

Gadgets

Bonnes sauteuses

Une grande boutique claire au *coin d'une rue où les autos* tournent à une allure folle, *c'est* le Kitchen Bazaar que connaissent bien les *amoureux de la cuisine.* Ceux qui aiment avoir les ustensiles qui font les bons plats. *Mme Gruber y fête, ces jours-ci,* les dix ans de son magasin. Au fil des années, elle a considérablement *élargi son choix et présente* désormais de beaux meubles de cuisine : table de bois blond et lisse, petits *buffets à étagères ou à* portes en verre. Une batterie de cuisine régionale, en cuivre, brille de ses feux dorés : poêles (de 143 F à 157 F), *casseroles à couvercles,* sauteuses, et un produit spécial pour les entretenir. La librairie *allonge* aussi ses *rayons*. Pour les *fêtes, il y a de beaux livres* illustrés, tel celui de Dali « les Vins de Gala ». Le coin de cuisine des enfants présente des ustensiles à *leur taille et des livres de recettes* écrits pour eux.

★ Kitchen Bazaar, 11, rue d'Alençon - 11, avenue du Maine, Paris.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

L'Irlande en 1913.

La Photogalerie reprend une exposition sur l'Irlande en 1913 *qui avait été inaugurée en automne 1976 à la préfecture des Hauts-de-Seine, à Boulogne. Il s'agit de toutes premières photographies en couleurs (autochromes) p.étées par la Fondation Albert-Kahn. Ces photos, anonymes, abordent le problème de la dépopulation des villages en Irlande :* « Les jeunes hommes partent pour l'Amérique du Nord, les jeunes filles aussi, et, quand les vieux sont morts, la maison abandonnée tombe en ruines. Il n'y a guère de village où l'on ne trouve plusieurs de ces squelettes mornes de maisonnettes grises envahies par les orties. » *Les survivants font corps avec la terre ancestrale, ils refusent* l'exil, et la photo surprend *leurs dernières occupations : le filage, la pêche, le labour.*

Ces femmes qui serrent leurs enfants dans des châles devant des maisons de chaume lèvent leurs yeux étonnés vers l'appareil photo. Un peu partout dans la campagne s'élèvent des constructions aberrantes, vestiges de la crise économique du milieu du XIXe siècle : « Pour faire vivre les paysans sans ouvrage et sans pain, on leur fit bâtir des ponts inutiles, des routes qui n'allaient nulle part, des canaux qui ne passaient par aucune ville... »

★ La photogalerie, 2, rue Christine, Paris 6e. Jusqu'au 1er mars.

Cimetières marins.

La FNAC-Montparnasse expose actuellement soixante photos de l'Allemand Manfred Ehrich sur les Cimetières marins. *Accumulation systématique : alignement de charpentes échouées, éventrées, rongées par l'eau et le sel. A la surface de l'eau émergent une cheminée ou une bouche d'aération. On imagine de grandes collisions dans la brume, des gardiens de phares pilleurs d'épaves, comme dans les romans d'aventures. Mais la vase a avalé tous les trésors et il ne reste plus que ces cages thoraciques de bois, infiniment pathétiques. Les jolis noms sur les figures de proue s'écaillent, l'ancre et le gouvernail se fossilisent d'ennui. Manfred Ehrich a utilisé la couleur, en gros plan, pour rendre la lente dégradation du bois, ses métamorphoses : la rouille, la mousse, les « chapeaux chinois » font d'une parcelle de coque un sol lunaire, une de ces forêts peintes par Max Ernst. Les marins laissent sur le livre d'or de la FNAC une petite pensée émue.*

★ FNAC-Montparnasse, rue de Rennes, Paris 6e. Jusqu'au 25 février.

Avant-garde new-yorkaise.

Les mœurs évoluent. Quand, il y a quelques années, la revue Photo *du groupe Filipacchi avait publié une photo de Los Krims montrant deux barbus new-yorkais qui avaient branché sur leurs sexes des tuyaux d'aspirateurs, la rédaction fut submergée de lettres d'indignation, de ruptures d'abonnements, et les annonceurs publicitaires menacèrent de retirer leur argent. Ce mois-ci,* Photo *publie un numéro spécial consacré à l'avant-garde new-yorkaise, représentée par sept photographes d'une moyenne d'âge de trente ans. On est assez loin des audaces de Krims.*

Christopher Makos présente des images aussi violentes que banales sur les fétiches et les attitudes « punk » ; Stephen Shore use ses grandes qualités techniques — des teintes et des textures admirables — pour de médiocres sujets — hyperréalisme des maisons et des rues. Ralph Gibson fait l'éloge du dépouillement dans ses art-des photos d'angles, de murs et de stores. Lucas Samaras se met lui-même en scène et prend des poses hallucinantes devant son Polaroïd narcissique. Kathleen Seltz est une « grande », méconnue, de la photo de mode : rigueur et invention proches de celles de Guy Bourdin. Robert Mapplethorpe réussit quelques portraits intimes « durs » (Patti Smith). Arthur Tress, enfin, pape du militantisme homosexuel, réalise des photos malgré tout assez déplaisantes. Les anatomies masculines ne manquent pas dans ce numéro, ni l'agressivité ni la provocation. Les textes de Photo *sont d'une grande tenue.*

★ *Photo* du mois de février, 7 F.

Photo

Un territoire fascinant

La Remise du parc expose vingt-quatre photos en couleur de petit format réalisées par Daniel Boudinet. Neuf d'entre elles ont déjà été exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (*Tendances actuelles de la photographie en France, le Monde* du 30 novembre 1977). Nous avons dit alors la fascination que dégagent ces photos : décors urbains pris de nuit, sans flash, sous la lumière des lampadaires.

Fascination proche du trouble qu'il y a à traverser en pleine nuit un jardin fermé. Attraction proche de l'hallucination, quand on roule la nuit sur une autoroute éclairée par des néons et que l'on passe devant ces archipels industriels, échafaudages crachant du feu et des chimies blanchâtres. *Un* pied de la tour Eiffel issu d'un feuillage dense, l'esplanade du Trocadéro avec ses statues dorées, un petit manège forain sous le métro aérien, un réverbère solitaire planté le long d'une voie ferrée constituent un territoire imaginaire, vide donc ouvert à l'intrusion du regard ou du fantasme, théâtre possible d'une « drague » clandestine. Certaines façades de Boudinet ont la beauté des décors de Richard Peduzzi éclairés par Patrice Chéreau.

Les tirages sont vendus 800 francs. Samia Saouma et William Burke, qui ont créé et qui animent la Remise du parc, sont dans une mauvaise passe, comme beaucoup de directeurs de galerie actuellement. Une nouvelle loi vient taxer leurs chiffres d'affaires, déjà assez bas (les collectionneurs français sont très rares), afin que les photographes professionnels soient affiliés à une caisse de sécurité sociale. La Photogalerie « tient » grâce à son restaurant ; Agathe Gaillard survit grâce à la vente de ses cartes postales, « les Chefs-d'œuvre de la photographie » ; la galerie Zabriskie, nouvellement apparue, est soutenue par une galerie mère à New-York. Aux Etats-Unis, le commerce des tirages photo est florissant (cinquante galeries à New-York). Certains directeurs de galeries françaises, comme William Burke, lui-même collectionneur, sont contraints d'aller vendre à New-York leurs tirages anciens pour ne pas fermer boutique.

HERVÉ GUIBERT.

★ La Remise du parc, 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er. Jusqu'au 23 février.

Danse

« Gaité parisienne » à Bruxelles

Maurice Béjart fait au Théâtre de la Monnaie sa centième création pour le Ballet du vingtième siècle, avec « Gaité parisienne », un épisode fantaisiste et autobiographique. En effet, si le chorégraphe, convaincu du caractère éphémère de la danse, refuse toujours de jeter un regard sur ses œuvres passées, il semble se retourner maintenant, avec un amusement attendri, sur sa jeunesse.

Dans « Notre Faust », l'homme de cinquante ans renouait par une vision proustienne avec le gamin en costume marin et sa mère en robe de bal. « Gaité parisienne » évoque les années d'apprentissage. Béjart se met en scène avec humour sous les traits de Bim, adolescent rencontré déjà au détour d'un de ses romans (« l'Autre chant de la danse »). Aimé de Terpsichore, en dépit de sa petite taille, il passe directement du berceau à la férule d'un professeur inspiré et tyrannique.

On n'a aucun mal à reconnaître Mme Rousanne qui régnait sur le studio Wacker dans les années 50. Maïté Souverbie l'incarne magnifiquement avec sa robe noire, ses cheveux noirs en bandeaux, ses yeux charbonneux dans un visage blanc et son accent russe.

Le ballet est une rude école ; Bim s'en évade par le rêve et projette ses fantasmes dans l'univers sautillant d'Offenbach où toute la société du Second Empire danse sur un volcan. La comtesse de Ségur, le baron Haussmann, le père de Victor Hugo, Napoléon le Petit et Louis II de Bavière se téléscopent dans les décors mouvants de Thierry Bosquet. Béjart a un peu escamoté le personnage d'Offenbach. Ce qu'il n'a pas manqué, en revanche, c'est l'Opéra de Paris, « lieu magique et monstrueux, triomphe du sublime et du mauvais goût ».

Il lui fait cependant l'hommage de quelques magnifiques variations dansées par Catherine Verneuil et Luciana Savigniano. Victor Ullate est le jeune Bim ; il saute, tourne, s'élève comme Béjart au temps de « Pulcinella ». C'est vif, gai. Le public s'enthousiasme. Au final il sumberge la scène sous une pluie de mimosa odorant. Un pont est jeté vers la salle et, dans un joyeux désordre, les anciens danseurs, les amis, les personnalités, le roi Baudouin et la reine Fabiola se coudoient autour d'un gâteau d'anniversaire géant.

Revanche de Béjart sur un Paris qui n'a pas su le retenir ? « Ville bâtarde, dit-il, où l'on ne peut plus ni se promener ni travailler, Paris, qui a perdu ce qui était Paris. » Mais le coup de griffe de la « Gaité parisienne » est presque une caresse. En 1980, Maurice Huisman quittera la direction de la Monnaie. Il n'est pas exclu qu'à ce moment-là Paris ait une salle à proposer à l'un de nos plus grands chorégraphes.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 9 février, à 20 h. 30.

■ Peter Schuman et la troupe de comédiens du Bread and Puppet présentent leur première exposition d'art plastique : une « interprétation » en papier mâché de l'œuvre de Masaccio, avec un groupe de musiciens populaire, le groupe italien Pupi et Fresedde (tous les jours, du 31 janvier au 19 février, de 18 heures à 22 heures, à la chapelle de la Sorbonne. Billets en vente aux trois FNAC à Paris).

MORT DE DAMIA

Une tragédienne de la chanson

La chanteuse et comédienne Damia est morte lundi 30 janvier dans une clinique des environs de Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

Entre Fréhel et Piaf, Damia, qui avait représenté dans les années 20 et 30 l'univers réaliste et la tragédie quotidienne, aurait pu vivre comme le personnage de la plus noire de ses complaintes populaires. Très jeune, elle frôla, semble-t-il, à plusieurs reprises, la maison de correction, avant de devenir figurante au Châtelet, à Tabarin, et de débuter vraiment comme partenaire de Max Dearly dans la valse chaloupée, alors en vogue.

La voix ample, profonde, prête à se briser, pleine « *de sanglots et de révolte mêlés* », selon l'expression du romancier Henri Béraud, qui écrivit nombre de ses textes, Damia, le fourreau noir stylisé, chanta et interpréta les mélodrames, les rengaines des faubourgs, avant l'époque du micro.

Elle avait appris à jouer à l'école du Théâtre libre — elle avait été la partenaire de Gémier dans *le Procureur Hallers* — et elle chantait, les bras en croix ou posés sur la poitrine, *les Goélands, le Grand Frisé, les Ménétriers, la Veuve, la Mauvaise Prière, Le ciel est par-dessus le toit* (le poème de Verlaine mis en musique par Reynaldo Hahn) et *Sombre Dimanche*, la chanson composée par un pianiste de Budapest, et dont la tristesse mélodramatique occasionna plusieurs suicides dans les années 30.

La mise en scène de Damia était théâtrale — elle avait été la première en France à jouer avec les lumières et les projecteurs — et on l'avait surnommée « la tragédienne de la chanson ».

C. F.

[*Née à Paris en 1892, Marie-Louise Damien, dite Damia, débute comme partenaire de Max Dearly dans la valse chaloupée, puis devient tête d'affiche du Concert Mayol, de la Gaieté-Montparnasse, du Casino de Paris, de Bobino, de l'Européen, de l'Etoile. Après la guerre de 1914-1918, Damia mènera parallèlement une carrière de chanteuse et de comédienne. On la verra aussi au cinéma dans le* Napoléon, *d'Abel Gance (1926), où elle interprète* la Marseillaise, *dans* la Tête d'un homme *(1932), puis dans* les Perles de la couronne *(1937) et* Remontons les Champs-Elysées *(1938) de Sacha Guitry. Damia devait quitter la scène au milieu des années 50 après, notamment, un passage à l'Olympia.*]

Expositions

L'hommage de Grenoble à Gilioli

Un an déjà... Emile Gilioli est mort le 19 janvier 1977. La ville de Grenoble célèbre ce premier anniversaire avec la première exposition officielle posthume. Car elle revendique comme sien le puissant créateur de formes pleines et harmonieuses. Non sans raison. Ce fils de cordonnier italien, né à Paris, formé par de durs apprentissages, avait en effet dès sa démobilisation en 1940 rejoint sa femme Babet, une Grenobloise. C'est là qu'il devait découvrir que l'art ne s'arrête pas à l'Ecole des beaux-arts ni même au Louvre.

Le musée de Grenoble, dont le choix pour abriter cet hommage était prémédité, fut pour lui une vivante leçon. C'est ce que souligne le rassemblement, dans une petite salle attenant à l'exposition, d'un choix des œuvres dont le jeune sculpteur s'était longuement imprégné : le plâtre original du Cheval de Raymond Duchamp-Villon, ce précurseur ; les toiles ou les dessins de Matisse, Bonnard, Robert et Sonia Delaunay, Chirico, Poliakoff, Deyrolles, le portrait de Pierre et Edouard Loeb par Gromaire, Closon... Sans compter une peinture de l'ancienne Egypte.

Qu'on n'y cherche pas des influences proprement dites, à part les Egyptiens, dont la patrie de Champollion est assez riche, et sans doute Duchamp-Villon, puisqu'il a marqué peu ou prou toute la sculpture postérieure à lui.

Ainsi Marie-Claude Beaud, le conservateur actuel, responsable de la conception et de l'ordonnance de l'exposition, montre une Petite Femme couchée, *de 1939-1940, aux rondeurs trapues, encore résolument traditionnelle, aux côtés de la* Douleur accroupie, *de 1944, encore figurative dans ses masses fortement simplifiées — cette* Douleur *dont on retrouve plus loin la version agrandie, et qui d'autre part monte la garde en deux fontes symétriques devant le monument des Glières dans les montagnes savoyardes — et des facettes diamantines de* la Sulamite *de 1947.*

Ces sculptures — et, leur complément naturel, ces tapisseries qui animent les murs, — on croyait les connaître par cœur. La futaie de l'atelier s'est éclaircie. On les revoit sous un autre jour, multipliant la lumière de leurs volumes incurvés et de leurs arêtes aiguës, respirant à l'aise dans un espace à leur mesure, se répondant d'un bout à l'autre de l'aire libre *à elles assignée : la triangulaire* Créature de l'eau *prête à prendre le vent qui déjà la gonfle fait signe à* la Barque du pêcheur *à peine stylisée qu'on a eu l'heureuse idée de placer devant la tapisserie inspirée du même thème ;* l'Homme du Drac *taillé dans le tronc d'un arbre mort — le plus authen[tique] témoin de la période greno[bloise] — salue* l'Ange noir *et monu[mental] de quatre ans son cadet : [le] temps de reconsidérer le problèm[e] de la figuration, de lui tourner appa[remment] le dos au terme d'un[e] réflexion approfondie et de discus[sions] passionnées, si nos souvenir[s] sont exacts. Avec des retours à [la] ressemblance, la plus amoureuse[ment] fidèle lorsqu'il éternisait le[s] traits de Babet, sa femme, comm[e] pour prouver aux détracteurs d[e] l'abstraction qu'il était capable d[e] tout réaliser.*

Avec la même intense spiritualit[é] qui transfigure ces blocs de pierr[e] ou de bronze et insuffle une âm[e] à des formes géométriques qui au[raient] dû rationnellement se tenir e[n] deçà de la vie organique. On l'iden[tifie] dans toutes les pièces présen[tées] à Grenoble, dans l'œuvre entièr[e] donc, car, si tout Gilioli n'est pas là, toutes ses manières sont présentes avec celles qui n'avaient pas figur[é] à la grand rétrospective de 196[.] du musée et de la maison de l[a] culture de cette ville, et pour cause. Il restait au sculpteur sept ans [à] vivre, qu'il a fiévreusement mis [à] profit, comme mû par un pressenti[ment]. Mais non, il n'avait pas d[e] pressentiment, et ce n'est qu'aprè[s] coup qu'on a considéré comme u[n] testament — avec les œuvres ma[jeures] qu'il renferme — le monu[ment] national de la Résistance a[u] plateau des Glières, sculpture-archi[tecture] évoquée à Grenoble par plu[sieurs] « réductions » qui en son[t] dérivées.

Aboutissement d'une œuvre monolithique, le désormais célèbre V *mutilé escaladé par l'espoir n'en éclips[e] pas pour autant les aspects différents. On pense notamment au graphisme de Gilioli qui ne se manifeste pas seulement dans les dessins e[t] les lithographies, promis à une exposition ultérieure, mais dans le traitement du métal.* La Danse, *d'un dynamisme fou, en est une illustration.*

Cette plaque comme gravée en relief, de même qu'une bonne partie des œuvres exposées, fait partie d'une des collections grenobloises. On voit combien Giolioli est solidement implanté dans sa terre d'adoption. Il y a aussi le Monument aux déportés de l'Isère *dans le parc Paul-Mistral,* Persistance de la sphère *à l'hôtel de ville et, dans les environs, le* Monument aux martyrs du Vercors, *le* Gisant *et une vierge à Vassieux, le* Mémorial *de Voreppe, etc. Partout, dans la région, Gilioli est présent. Parce qu'il est chez lui, définitivement hélas, depuis qu'il repose, sous une de ses sculptures, dans le petit cimetière de Paquier, à Saint-Martin-de-la-Cluze, où il revenait chaque été pour se « refaire ».*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée de Grenoble. Jusqu'au 13 mars.

Musique

LA TRAJECTOIRE RECTILIGNE de Gilbert Amy

« Perspectives du vingtième siècle », samedi 28 janvier, ne nous a pas appris autant sur Gilbert Amy qu'on pouvait l'escompter de cette journée qui lui était entièrement consacrée. Il sut habilement et modestement se dissimuler à l'ombre des compositeurs avec lesquels il se reconnaît des affinités (Byrd, Debussy, Berg, Schoenberg, Ligeti), et orienter son entretien avec Michel Serres, le philosophe, et André Green, le psychanalyste, davantage sur les problèmes généraux de l'écriture et de l'interprétation que sur ceux de son œuvre.

On aurait aimé cependant savoir où en est l'actuel directeur de l'Orchestre philharmonique de Radio-France qui, depuis quatre ans et demi, depuis qu'il a mis fin à la belle aventure du Domaine musical, s'est beaucoup effacé derrière des tâches de réorganisation ou de gestion administratives de son orchestre, et une carrière de chef où il n'a pas non plus cherché le sensationnel. Savoir surtout comment il considère aujourd'hui, à quarante et un ans, l'évolution de la musique dans laquelle il se trouvait, en 1974, de plus en plus en marge et à contre-courant.

Du moins le compositeur n'a-t-il pas dévié de sa route telle qu'elle était résumée samedi par cinq œuvres. Si les Epigrammes *(1961) et les* Cahiers d'épigrammes *(1964) pour piano, interprétés par Jean Koerner et J.-F. Heisser, restent le témoignage d'une période encore très marquée par un post-sérialisme strict, ils ont une sorte d'éclat diamantin très essentiel, une couleur extrêmement pure qui adoucit ce que l'expression garde d'assez austère.*

Mais Récitatif, air et variation *(1970) pour douze voix solistes, chanté merveilleusement par les B.B.C. Singers sous la direction de John Poole, est déjà une sorte d'explosion expressive, d'« accouchement musical », dit le compositeur, à partir d'un texte de René Daumal complètement disloqué, qui innerve cette étonnante partition sur des consonnes, des voyelles, des phonèmes, tout ce chant qui se volatilise en mille vocalises, glissandos, grommellements, roucoulements, où la violence se fond en poésie étrange et primitive ; une musique puissamment incarnée par le matériau vocal.*

A côté de cette œuvre exceptionnelle, c'est dans la grande forme symphonique que le tempérament lyrique de Gilbert Amy se déploie le plus à l'aise. Trajectoires *(1966),* Chant *(1968),* D'un espace déployé *(1973) sont sans doute ses chefs-d'œuvre. Il faut y joindre aujourd'hui* Strophe, *créé en 1966 à Bruxelles par Pierre Boulez et jamais joué en France, dont le compositeur a réalisé une nouvelle version augmentée et ordonnée selon un plan fixe. La* strophe, *d'une sorte de blancheur mélancolique, sur cinq vers de René Char, chantée par la voix prenante de Slavka Taskova, alterne par trois fois avec un épisode orchestral plus vigoureux* (Envol, Commentaire, Vocalise), *la voix n'intervenant que dans le premier et le dernier d'abord en phonèmes déchiquetés, puis en vastes vocalises souples luttant contre un orchestre déchaîné, tandis que le* Commentaire *purement instrumental, en éclats pulvérisés à travers l'immense orchestre, est d'une merveilleuse richesse.*

Stretto, *créé récemment à Metz* (le Monde *du 23 novembre), appartient sans doute au même groupe. Admirablement exécutée par l'Orchestre national, l'œuvre a paru beaucoup plus claire et d'un dessin plus net. Pourtant cette partition volontairement resserrée et fébrile, comme l'indique le titre, où le discours est sans cesse coupé, dévié, par de multiples éléments perturbateurs, paraît, malgré son éloquence et son étincelante orchestration, assez crispée, toujours prête à exploser, comme retenue au bord du gouffre, et l'on s'y reconnaît moins à l'aise.*

Gilbert Amy a en tout cas affirmé une nouvelle fois au cours de cette journée sa trajectoire rectiligne, tant comme compositeur que comme chef d'orchestre à la tête d'un Orchestre national éblouissant dans ces œuvres comme dans la Main heureuse *de Schoenberg, un chef-d'œuvre quasi inconnu qui mériterait de plus longs commentaires.*

JACQUES LONCHAMPT.

Notes

Cinéma

« Féminin pluriel », de Vera de Figueiredo.

Le Seine propose en ce moment un Festival brésilien avec des grandes reprises du « cinéma novo » (« les Dieux et les Morts », de Ruy Gerra, « Têtes coupées », de Glauber Rocha) et des films récents, notamment « Féminin pluriel », de Vera de Figueiredo. Il n'y a qu'une séance, et le public est très nombreux, très curieux. Ce sont surtout des femmes qui viennent voir comment on lutte là-bas, mais elles sortent furieuses ou mortes de rire, déçues en tout cas.

On ne peut pourtant pas attendre d'une réalisatrice brésilienne qu'elle donne le détail quotidien vécu. Les femmes de Vera de Figueiredo sillonnent le pays sur de grandes motos conquérantes et pacifiques à la fois. Casquées, bottées, elles règnent, tandis que la comédie du pouvoir politique et militaire disparaît dans un bruit d'évacuation d'eau sale. L'enfant est toujours là — en train de naître, ou à venir, bébé d'une ère nouvelle, mais peut-être fils pour la soumission ou pour la guerre. Scènes allégoriques, fantasmes, fêtes colorées de rouge, ou déploiement de voiles blancs, c'est en quelque sorte l'imaginaire féminin collectif qui est représenté, à des âges différents, un peu n'importe comment.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Le Seine (5e).

« Mémoire commune » de Patrick Poidevin

Réaliser un film historique avec des moyens si réduits qu'ils empêchent toute reconstitution spectaculaire c'est, évidemment, s'obliger à inventer un cinéma — historique — différent. Pour raconter la Commune de Paris (ce sujet longtemps tabou dans le cinéma français commence à faire surface ; il vient d'être traité, et différemment, dans deux films encore inédits, « Guerres civiles en France » et « la Barricade du Point-du-Jour »). Patrick Poidevin a donc remplacé ce qu'il appelle la « représentation anecdotique » par une animation de textes de l'époque, dans des décors urbains d'aujourd'hui ou devant des fonds blancs. Plans fixes et théâtralité « distanciée » sont les règles générales de sa mise en scène. La réflexion de la conscience moderne sur la Commune passe par les bouches d'un jeune homme en jeans et d'acteurs costumés de manière à figurer des stéréotypes.

Ce film, bien plus intéressant encore par sa démarche que « l'Affiche rouge », de Cassenti, souffre toute de même de son budget limité. Il est, en tout cas, passionnant par la précision de son analyse historique. De juillet 1870 à mai 1871, tous les événements sont clairement expliqués en termes de politique et de lutte des classes. Curieusement, pourtant, c'est une séquence tirée de « Jours de la Commune », de Brecht, qui semble se rattacher au cinéma spectacle.

JACQUES SICLIER.

★ Palais des arts, La Clef.

■ L'acteur américain Tim McCoy, qui fut une des têtes d'affiche des westerns de la Metro Goldwyn Mayer dans les années 30, est mort dimanche à Fort-Huachuca, dans l'Arizona, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

■ Le musée Jacquemart-André, qui était fermé pour travaux depuis plusieurs mois, est à nouveau ouvert. Dans les salles rénovées du rez-de-chaussée, le public trouvera les collections de peinture, notamment les œuvres d'Ucello, de Carpaccio, de Mantegna, de Rembrandt, de Franz Hals, de Fragonard et de Chardin, des dessins, du mobilier, des tapisseries et des céramiques. Les salles du premier étage du musée, où se poursuivent les travaux, seront inaugurées dans le courant de l'année. Le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi et le mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

SPECTACLES

le centre dramatique de nanterre,
les ateliers claude régy, présentent :
DU 20 JANVIER AU 17 FÉVRIER

LES GENS DÉRAISONNABLES SONT EN VOIE DE DISPARITION

de PETER HANDKE
texte français de G. A. Goldschmidt
mise en scène de Claude Régy

GERARD DEPARDIEU
PATRICE KERBRAT
WOJCIECH PSZONIAK
JEAN-CLAUDE DREYFUS
DANIEL OLBRYCHSKI
JEAN-LUC BIDEAU
CLAUDE DEGLIAME
ANDREA FERREOL

A LA MAISON DE LA CULTURE DE NANTERRE. THEATRE DES AMANDIERS / 204 18 81

Musique THEATRE DE LA VILLE

18 h 30
une heure sans entracte 14 F
du 7 au 11 février
HENRYK SZERYNG
au piano
CLAUDE-ERIK NANDRUP
Brahms Bach Carillo Ravel

du 21 février au 4 mars
le groupe chilien
INTI-ILLIMANI

2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT

en alternance
mardi 31 janvier - samedi 4 février 20 h 30
dimanche 5 février 15 h
HAROLD ET MAUDE
4ème année

mercredi 1er - jeudi 2 février 20 h 30
L'EDEN-CINÉMA
de Marguerite Duras
mise en scène Claude Régy

vendredi 3 février 20 h 30
RHINOCEROS
de Eugène Ionesco
mise en scène
Jean-Louis Barrault

PETIT ORSAY
en alternance
mardi 31 janvier - 1, 2, 3 février 20 h 30
création
LES PORTES DU SOLEIL
argument Alejo Carpentier
musique Michel Puig
mise en scène
Michael Lonsdale

samedi 4 février 20 h 30
dimanche 5 février 15 h et 18 h 30
la vie singulière d'
ALBERT NOBBS
adaptation et mise en scène
Simone Benmussa

location 548.38.53 et agences

CONCERT UNIQUE
VENDREDI 3 fév à 20h
ALAN STIVELL
PAVILLON DE PARIS
LOCATION : 3 FNAC / JOSEPH GIBERT

Théâtre de La Ville
du 7 au 11 février
à 18 h 30

5 RÉCITALS
HENRYK SZERYNG, violon
avec
Claude-Erik Nandrup, piano
Bach Brahms
Carrillo - Ravel
PHILIPS

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL FRANCHE COMTE

FEVRIER - MARS

BOUTIQUE-THEATRE
Ionesco
LES CHAISES
Mise en scène André Widmer
Décors : Nina Riechéetoff

THEATRE MUNICIPAL
Molière
LE MISANTHROPE
Mise en scène André Mairal
Décors : Claude Lemaire

CASINO
Victor Haïm
Mise en scène André Mairal
Décors : Alain Roy
COMMENT HARPONNER LE REQUIN ?

CENTRE DE RENCONTRES THEATRALES
Stages, lectures-spectacles rencontres avec auteurs, etc.
Direction : André MAIRAL

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL

Théâtre de l'Événement

Candide

MATTHIEU GALEY (Le Quot. de Paris) : cette pièce tient à la fois de la bande dessinée, du roman noir, du picaresque et elle en possède les vertus. On ne trouve pas un instant le temps de s'ennuyer. Une mise en scène rapide, amusante.

PIERRE MARCABRU (Le Figaro) : au-delà de Candide, se démasque tout un univers brumeux, tragique, quasi onirique, presque expressionniste. La mise en scène de J.C. Amyl crée un climat de fantastique.

MICHEL COURNOT (Le Monde) : voici donc une escapade : un spectacle d'été à jouer à la belle étoile.

Salle Gémier (727.81.15).

ODEON
THEATRE NATIONAL
Reprise du 10 janvier au 12 février
de
L'ONCLE VANIA
de
TCHEKHOV
Adaptation et mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
Tous les soirs à 20 h 30 sauf dimanche et lundi. Matinée dimanche à 16 h.
Renseignements et Location
325.70.32

MERCREDI
ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE



MUSIQUE ATHENEE

lundi 6 février 21 h
GUSTAV LEONHARDT
clavecin
Duphly - Scarlatti - Bach

lundi 13 février 21 h
KO IWASAKI
STEFFAN SCHEJA
violon et piano
Vivaldi Grieg Rachmaninoff

lundi 20 février 21 h
NELSON FREIRE
piano
Beethoven Stravinsky - Chopin

lundi 27 février 21 h
NOUVEAU TRIO PASQUIER
Schubert Beethoven - Roussel

ATHENEE-LOUIS JOUVET
4, square de l'Opéra Louis Jouvet
location et renseignements
073.27.24
agences - Fnac - Durand

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 31 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)
J.-S. BACH — Intégrale des sonates pour flûte et clavecin
RAMPAL
VEYRON - LACROIX

INSTITUT NEERLANDAIS — Mercredi 1er février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)
QUADRO
HOTTETERRE
Musique de chambre des XVIIe et XVIIIe siècles

EGLISE des BILLETTES — Mercredi 1er février à 21 heures, Dimanche 5 février à 17 heures (Kiesgen.)
J.-J. KANTOROW violon
ENSEMBLE 12
violon solo : Ph. Bride
MOZART
oeuvre pr violon et orchestre
le 1er : 3 Concertos no 1, 2, 5 Divertimentos K. 136 et 137
le 5 : 2 Ctos no 3, 4 - Adagio et Rondos. Divertimento K. 138

SALLE PLEYEL — Jeudi 2 février à 21 heures (Kiesgen.)
WILHELM KEMPFF
SCHUBERT
3 Sonates : la mineur, ut majeur, si bémol majeur

THEATRE du CHATELET — Dimanche 5 février à 18 h 30 (P.e. Werner.)
CONCERTS COLONNE
RAVEL
Dir. : R. BOUTRY

EGLISE de la MADELEINE — Lundi 6 février à 20 h 30 (De Saint-Ours.)
HAENDEL
LE MESSIE
Chœur Philharmoniq. de COLOGNE
ORCHESTRE PASDELOUP
solistes allemands
Dir. : Philipp ROEHL

PALAIS des ARTS 325, rue St-Martin (3e) — Lundi 6 février à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)
Orch. du Conservatoire de Paris
Direction : Dominique
DEBART
avec Chantal
VIENET, violon
Th. Carre - Chesneau (1re aud.)
Bartok - Beethoven

EGLISE de la TRINITE (Mo Trinité.) — Lundi 6, Mardi 7 février à 20 h 45. Loc. : Durand (Werner.)
HAYDN
« LA CRÉATION »
S. Von Reichenbach, H. Hepfner, M. Egel
CHORALE MONTJOIE
ORCHESTRE COLONNE
Direction :
Justus VON WEBSKY

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 7 février 18 h 30. L. 758-24-41 (P.e. Valmalète.)
CONCERTS DU MARDI
WEBER : Grand quatuor op. 18
SCHUBERT : Quatuors vocaux
JANACEK : Concertino
avec J. Adnet, M.-C. Arbaretaz, S. Blanc, F. Carry, J. Estournet, A.-M. Miranda, M. Quillevere, U. Reinemann, A. Ruiz-Pipo, M. Strauss, J.-P. Vasseur, R. Vieille, C. Wirz

SALLE GAVEAU — Mardi 7 et Samedi 11 février à 21 heures (Werner.)
2 récitals du grand claveciniste
RALPH **KIRKPATRICK**
Le 7 : J.-S. Bach
Le 11 : Haendel, Couperin, Rameau, Bach, Scarlatti

CERCLE INTERALLIE 33, faubourg Saint-Honoré — Mercredi 8 février à 21 heures (P.e. Werner.)
AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE et RADIO-FRANCE
FRANZ SCHUBERT QUARTETT
Mozart - Schönberg - Schubert

SALLE PLEYEL — Mercredi 8 février à 21 heures (Dandelot.)
Unique récital
Haydn, Schumann, Liszt
par CYPRIEN
KATSARIS

SALLE PLEYEL — Vendredi 10 février à 21 heures (Kiesgen.)
Séances de sonates
PIERRE **FOURNIER**
JEAN **FONDA**
Schubert - Brahms
Britten - Beethoven

SALLE PLEYEL — Samedi 11 février à 20 h 15 (Kiesgen.)
Orch. de Jeunes Alfred Loewenguth
Ravel : Boléro
Rowley : Cto pr piano, etc.

EGLISE des BILLETTES 22, r. Archives — Mardi 14, Mercredi 15 février à 21 heures (De St-Ours.)
QUATUOR A CORDES
JEAN-NOEL **MOLARD**
14) Mozart, Schubert, Ravel
15) Bach, Haydn

SALLE PLEYEL — Mardi 14 février à 21 heures (Kiesgen.)
Au bénéfice des Paralysés de France
GERMAINE **DEVEZE**
Mozart, Beethoven, Brahms

SALLE PLEYEL — Mercredi 15 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique récital
YURY **BOUKOFF**
Bach - Beethoven - Liszt

SALLE PLEYEL — Mercredi 22 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique séance de Sonates de la Saison
YEHUDI et JEREMY
MENUHIN
Mozart - Beethoven - Franck




CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Le mardi 31 janvier à 20 h. 30
CONCERT : LABYRINTHE

Samedi 4 février à 20 h. 30
CONCERT : FICTIONS MUSIQUES
avec le Groupe INTERVALLES
L. DOMANCICH, C. LACOMBE, J.-Y. BOSSEUR, A. MARCHUTZ, F. NOWAK, G. SALIGNAT
Danseur : J. POMARES
Coproduction Germ
28, r. d. Francs-Bourgeois, Paris-3e
Métro Saint-Paul - Tél. 278-66-65

CONCERTS Radio france

MUSIQUES SACRÉES
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES — Jeudi 2 février à 20 . 30
SCHUBERT - WEBER
Sol. : S. ARMSTRONG, B. EGEL, D. RENDALL, R. LLOYD
Nouv. Orch. Philharmonique
Dir. : Moshe Atzmon

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Lundi 6 février à 20 . 30
Quatuor ALBAN BERG
HAYDN, JANACEK, MOZART

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 8 février à 20 . 30
Philippe ENTREMONT
Chef d'orchestre et soliste
BACH-WEBERN, STRAVINSKY, MOZART, R. STRAUSS

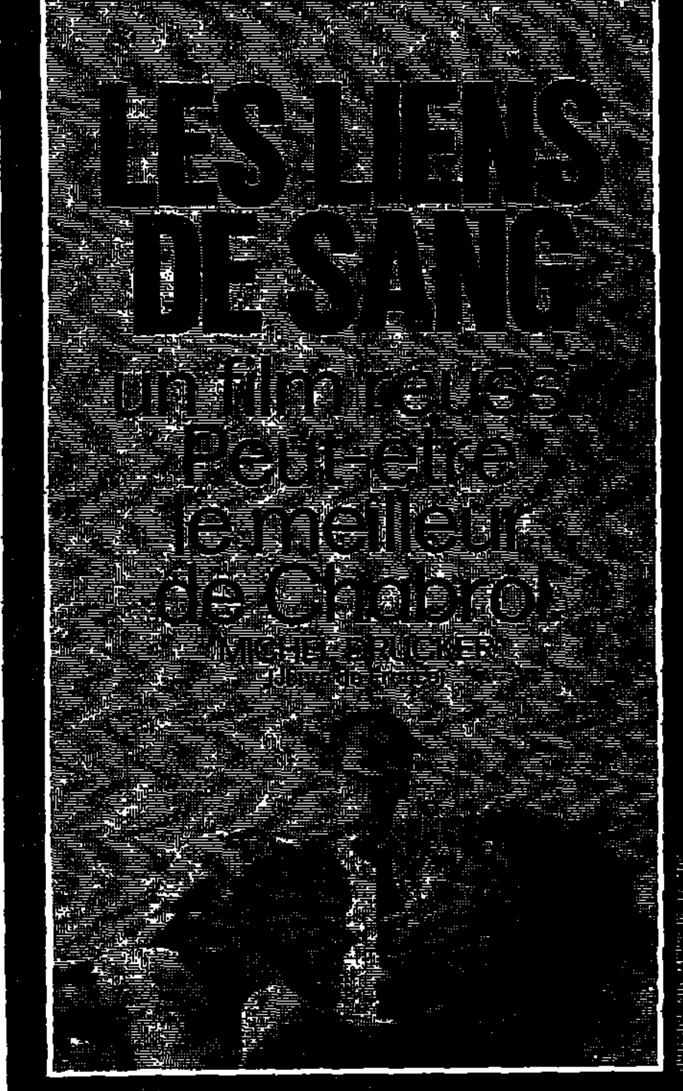
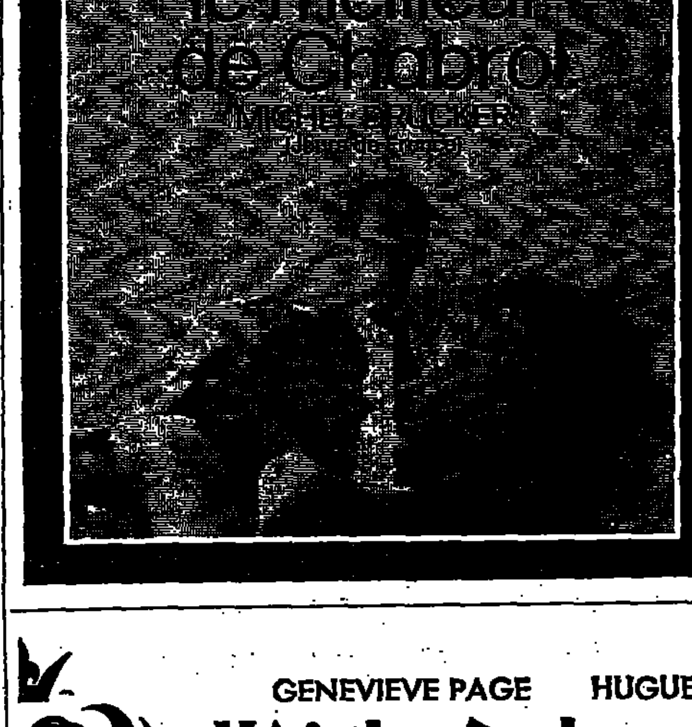
MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO-FRANCE Auditorium 105 — Samedi 11 février à 17 heures
VARESE - NUNES
DARASSE - MACHE
Ens. instrumental du NOP
Dir. : J.-P. IZQUIERDO et Gilbert AMY

ORCH. PHILHARMONIQUE DE VIENNE
SALLE PLEYEL — Vendredi 17 février à 20 h 30
L. BERNSTEIN
Beethoven
Symphonies nos 2 et 3

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

DEMAIN

Version anglaise sous-titrée en français
U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. DANTON
Version française : MONTPARNASSE BIENVENUE - CINÉMONDE OPÉRA - MISTRAL - LES IMAGES - U.G.C. GOBELINS - 3 MURAT U.G.C. GARE DE LYON - CONVENTION ST-CHARLES - 3 SECRÉTAN et dans les meilleures salles de périphérie.



RUFUS HALLER
du 7 au 12/2 | du 30/1 au 4/2
du 21 au 26/2 | du 13/2 au 18/2
en alternance 1 semaine sur 2
PALAIS des ARTS
325 rue St-Martin Paris 3e
278.04.68
272.62.98

GENEVIEVE PAGE HUGUES QUESTER
l'Aigle à deux têtes
de Jean Cocteau
avec
MARTINE CHEVALIER
JEAN FAUBERT M. EDDINE KATEB
et ROLAND BERTIN
mise en scène JEAN-PIERRE DUSSEAUX
décors et costumes YVES SAINT LAURENT
PREMIERE VENDREDI 3 FEVRIER A 21 H
LOCATION OUVERTE **ATHENEE LOUIS JOUVET** 073.27.24 - AGENCES

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Marie-Paule Belle.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Vicky Messica ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma (dernière). — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : Entretiens avec le prof Y. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers. — II, 21 h. : Parade.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : les Fraismol et Kie.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit (dernière).
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ol Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis ; 22 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs; 22 h. : Fromage ou desserts ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 19 h.45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seller.
Théâtre Campagne-Première, I, 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Mardi 31 janvier

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Bures-les-Ulis, Gymnase du lycée, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Tambours dans la nuit.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : la Fortune de Gaspard.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : D. Kruzamsky, H. Mackenzie et L. Colladent (Bach, Wolff, Schumann, Brahms).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concert du mardi, Octuor de Paris (Vivaldi, Schubert).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Smetana, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, R. Veyron-Lacroix, flûte et clavecin (Bach).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Sextuor de harpe de Paris (Rameau, Renié, Debussy, Liszt, d'Indy, de Falla).
Galerie Nane Stern, 19 h. : G. Garcin, flûte (musique contemporaine).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble choral et instrumental Contrepoint (Vivaldi, Bach, Haendel).
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Groupe Intervalles.

Jazz, pop', rock et folk

Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium, rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Groupe Abracadabra.

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (le cinéma et le théâtre), 15 h. : Mascarade, de W. Forst ; Episode, de W. Reisch ; 18 h. 30 : l'Ile des bienheureux, de M. Reinhardt ; 20 h. 30 : Film inédit ; 22 h. 30 : le Démon de la danse, de H. Braun.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52). Omnia, 2e (233-39-36). Quintette, 5e (033-35-40). Quartier-Latin, 5e (326-84-65). 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Cinévog, 9e (874-77-44). 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Capri, 2e (508-11-69). Ermitage, 8e (359-15-71). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e, en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Miramar, 14e (326-41-02). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Napoléon, 17e (380-41-46). Tourelles, 20e (636-51-98).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). Ternes, 17e (380-10-41).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DEUX SUPER FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**). Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-23).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All. v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Lord Byron, 8e (359-53-99). Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-556-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Angl.), v angl + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v angl. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (sam en v.f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36). Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS ? (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) : Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), H Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40); Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf. S. et D.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (1) v.f. Bergère, 9e (770-77-58).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp.
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

Les festivals

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Funny Girl ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h : Frankenstein Junior ; 22 h. : les Damnés ; II : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 30 : Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CINEMA FRANCAIS, UN REGARD DIFFERENT, Action République, 11e (805-51-33) : Souvenirs d'en France.
LES ROIS DU THRILLER : Olympic, 14e (542-67-42) : le Baiser du tueur.
BILBOQUET, 6e (222-87-23) ; 14 h. : Tarzoon, la honte de la jungle ; 16 h. : Frankenstein Junior ; 18 h. : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes ; 20 h. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 21 h 45 : Malville état de siège ; Nucléaire, danger immédiat.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; I . 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 : V. à 0 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30, S. à 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : les Duellistes ; 22 h. : la Fiancée du pirate.
C. CHAPLIN (v.o.) Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
RAOUL WALSH (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Esclave libre.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : la Femme reptile ; 16 h. 15 : les Sorciers de la guerre ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 18 h. 45 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. 30 : Histoires extraordinaires.
M. DURAS, le Seine, 5e (325-95-99) ; 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
ACTION-LA FAYETTE, 9e (878-80-50) (v. o.) : Words and Music ; Passage to Marseille.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 1er au 8 février)

Centre Pompidou, mer., 14 h. : Ciné-surprises.
Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : Pinocchio.
Café d'Edgar (326-13-88), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 : sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Grand Océan (film).
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre Adyar (526-12-30), mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Filbert et la moto (marionnettes); lundi, mardi, 14 h. 30 : le Magicien des couleurs.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre de Boulogne (878-33-47), mer., 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Magicien.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.
Théâtre de Ménilmontant (271-10-61), mardi, jeudi, ven., 14 h. : Dom Juan.
Théâtre Mogador, mer., 14 h. 30 : Phèdre; jeudi, ven., mardi, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Point sur un I.
Théâtre Paris-Nord (228-43-42), ts les soirs, sf lundi, 20 h. 45; dim., 15 h. : les Fraismol et Kie (clowns).
Théâtre de la Plaine (387-12-09), lundi, 14 h. : Dom Juan.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim., 15 h. : la Très Héroïque Quête de Pilpin le Troumpli.

∴

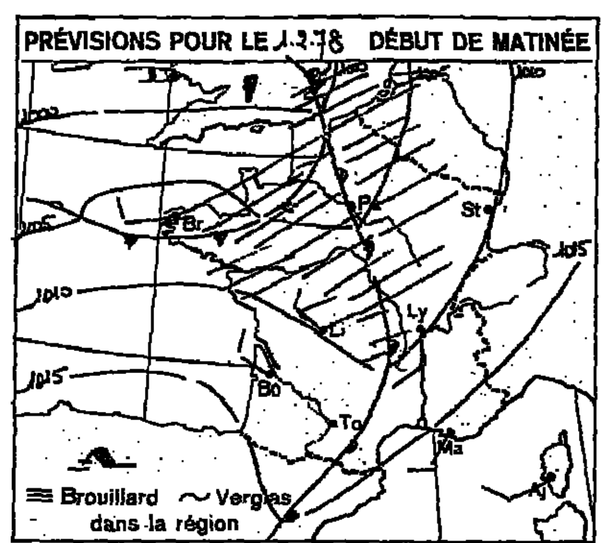
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, les Aventures de Bernard et Bianca, les Aventures de Robin des Bois ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, Tchaïkovski, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Monty Python, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Les Indiens sont encore loin, Alice dans les villes, Barberousse, Angela Davis, le Miroir.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 janvier à 0 heure et le mercredi 1er février à 24 heures :

L'air froid qui recouvrait encore mardi matin l'Europe occidentale fera place aux masses d'air maritime plus doux venant de l'Atlantique et le temps deviendra pluvieux en France.

Mercredi 1er février, la Provence et la Corse bénéficieront d'éclaircies matinales, tandis que, partout ailleurs, le temps sera couvert et pluvieux. Au cours de la journée, les pluies deviendront assez fortes dans le nord-est, l'est et le sud-est de la France, et il neigera au-dessus de 1 500 à 2 000 mètres. En revanche, une amélioration passagère intéressera l'après-midi la Bretagne et la Vendée. Les vents, modérés, viendront d'ouest - nord-ouest.

Les températures seront en hausse par rapport à celles de la veille.

Mardi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 9 et 1 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 8 et —1 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 4 et —1 ; Clermont-Ferrand, 4 et 1 ; Dijon, 4 et 2 ; Grenoble, 0 et 0 ; Lille, 5 et —1 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 9 et 4 ; Nancy, 4 et 2 ; Nantes, 7 et —1 ; Nice, 13 et 5 ; Paris - Le Bourget, 7 et —1 ; Pau, 7 et 0 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 7 et —1 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 8 et —1 ; Toulouse, 9 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 5 et —1 ; Bruxelles, 6 et 1 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 2 et —1 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 5 et —3 ; Madrid, 12 et 0 ; Moscou, —4 et —6 ; New-York, —4 et —10 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 11 et 2 ; Stockholm, 3 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* daté 30-31 janvier 1978 :

DES ARRETES

● Relatif à la majoration des prix et tarifs des services routiers de voyageurs et des services de transports urbain de voyageurs pour 1978.

● Portant modification de la durée de l'épreuve de philosophie du baccalauréat (séries S 1, S 2 et LS 1).

● Fixant les horaires et les effectifs des classes de cinquième des collèges.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 985

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■			■	
III			■						
IV			■						
V			■				■		
VI					■				■
VII				■					
VIII		■							
IX	■						■		
X					■			■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Ce ne sont pas précisément des livres pour les jeunes filles ! — II. N'est pas sinueuse ; Au cœur de la Ville éternelle. — III. Infime parcours du Transsibérien ; Imaginée par Gustave Charpentier. — IV. Un peu de tout ; Arrive quand tout le monde est à table. — V. Marque d'intransigeance ; Finit au dernier numéro ; Sont parfois surprenants. — VI. Veste prussienne ; Rivière. — VII. La prière de Pompée ; Tient donc moins de place — VIII. Sont étroits. — IX. Ecoulement plus ou moins facile ; Abréviation. — X. Prénom ; Orientation. — XI. Nourriture pour édentés ; On y est souvent haut perché.

VERTICALEMENT

1. Ne peut être saisie sans jugement ; Sur le casque d'un G.I. — 2. Il lui est interdit de couper ce qu'il vend ; Elément du cintre. — 3. Présente un rapport ; Paraît heureux comme un poisson dans l'eau. — 4. Fera signe ; Le poète lui trouve un goût amer. — 5. On y taille maintes bavettes ; Forme de pouvoir. — 6. Restent longtemps couchées quand elles sont vieilles. — 7. Huile musulmane ; Au fond d'un calice ; Est long à remonter entièrement. — 8. Isolés. — 9. Produisent de fortes secousses ; Entrer dans un maquis.

Solution du problème n° 1 984

Horizontalement

I. Ossuaire. — II. Patrie ; Nu. — III. Ti ; Nets. — IV. Intimité. — V. Casier. — VI. Irma ; Sa. — VII. Suai ; Egan (nage) — VIII. Iraient. — IX. Ernée ; Gé. — X. Sot ; Dito. — XI. Célérité.

Verticalement

1. Optimistes. — 2. Sain ; Ru ; Roc. — 3. St ; Mainte. — 4. Urticaire. — 5. Aï ; Ma ; Aède. — 6. Ienisseï ; Ir. — 7. Etiage ; Ti. — 8. Entée ; Angot. — 9. Us ; Rente.

GUY BROUTY.

● *Le Journal des chiffres et des lettres*, conçu par Armand Jammot et les Editions Nathan, vient de paraître. Cette publication mensuelle, qui est une prolongation de l'émission télévisée, contient de nombreux problèmes de chiffres et de lettres, des mots croisés, des pages magazines et un concours mensuel ne faisant pas nécessairement appel à la mémoire ou aux connaissances du lecteur, mais plutôt à l'originalité de son esprit (9, rue Méchain, 75014 Paris. Prix : 5 F.

SPORTS

La Course autour du monde

UN ÉQUIPIER FRANÇAIS VICTIME D'UNE FRACTURE EST DÉBARQUÉ A RIO-GRANDE

Le voilier français *33-Export*, qui participe à la course autour du monde, devait arriver mardi 31 janvier dans le port brésilien de Rio-Grande, pour déposer à terre l'un des membres de son équipage, M. Eric Le Trosne, victime d'une fracture du fémur (voir nos dernières éditions du 31 janvier). Celui-ci devait être immédiatement hospitalisé.

Contrairement à ce qui était initialement prévu, il semble que le bateau français n'ait pas attendu l'assistance d'un navire brésilien et ait rallié le port par ses propres moyens. M. Jean-Louis Sabarly, médecin de l'équipage de *Japy-Hermès* (F.), est à son bord et terminera vraisemblablement l'étape avec ses nouveaux équipiers.

En raison de la gravité de l'état du blessé, mal immobilisé, *Japy-Hermès* s'était porté au secours de *33-Export*, dont l'équipage ne comptait pas de médecin, mais l'état de la mer avait empêché les bateaux de s'approcher suffisamment. M. Sabarly avait dû parcourir à la nage (en remorquant son matériel de secours dans un sac étanche) la distance qui séparait les deux voiliers. *Japy-Hermès*, qui est commandé par M. *Jimmy* Viant, a remis le cap sur Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape ; une estimation officielle le place actuellement au cinquième rang du classement en temps compensé.

[Quatre bateaux sont déjà arrivés à Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape : « Pen Duick VI » (F), le 26 janvier, à 15 h. 08' 26" G.M.T. ; « Great Britain II » (G.-B.), le 28, à 14 h. 36' 18" ; « Condor » (G.-B.), le 28, à 15 h. 10' 20" ; et « Flyer », le 29, à 3 h. 23' 40". Le classement provisoire en temps compensé est le suivant : en tête « Flyer », devant « Pen Duick VI », « Great Britain II » et « Condor ». Toutefois, ce classement a de fortes chances d'être profondément modifié par l'arrivée des voiliers plus petits, notamment « Gauloises II » (F.) et « Traité de Rome » (Communauté européenne), actuellement bien placés.]

FOOTBALL. — *La municipalité rennaise a reconduit la subvention annuelle de 400 000 F qu'elle avait accordée au Stade rennais. Une avance de 150 000 F permettra d'assurer la paye des joueurs pour le mois de janvier.*

RUGBY. — *Francis Haget a été désigné pour remplacer Jean-François Imbernon, blessé, comme deuxième ligne dans l'équipe de France qui rencontrera l'Ecosse, le 4 février, à Edimbourg.*

PRESSE

« (A SUIVRE) »

Nouveau magazine de bandes dessinées

Un nouveau mensuel de bandes dessinées pour adultes, intitulé *(A suivre)*, a été lancé par les éditions Casterman à l'occasion du Salon de la bande dessinée, réuni ce week-end à Angoulême. Le *premier numéro (108 pages, 10 F)* comporte notamment une bande de Jean-Claude Forest et de Tardi, une adaptation du *Roman de Renart*, par Forest et Cabanes et le début d'un *Corto Maltèse en Sibérie* du désormais célèbre Hugo Pratt.

L'ambition de ce nouveau magazine est, selon M. Jean-Paul Mougin, rédacteur en chef, de rompre avec les traditions du récit en bandes dessinées et de publier de véritables « *romans en B.D.* » en refusant l'archétype du héros, la technique systématique du gag et les dimensions standardisées du récit. *(A suivre)* ne publiera, d'autre part, que des œuvres originales et s'interdira la « *compilation* ». Voulant abolir les frontières entre la littérature et la bande dessinée, le magazine propose des dossiers, des analyses, des nouvelles, des critiques et des interviews.

Avec *(A suivre)*, le marché de la B.D. s'enrichit d'un nouveau titre qui vient s'ajouter à des publications qui bénéficient d'un public fidèle de jeunes adultes : *Charlie-Mensuel, l'Echo des savanes, Métal-Hurlant, Fluide-Glacial, Pilote* et *B.D.* On estime à trente mille environ le nombre d'amateurs qui achètent toutes les publications qui paraissent. On ignore où se situe le seuil de saturation de ce marché. Le mensuel publié par Casterman — et qui est imprimé en Belgique — a été tiré à 162 000 exemplaires.

Ur. F.

VENTES

RECORD POUR UN RUBENS

Un tableau de Rubens représentant l'artiste entouré de sa femme Hélène Fourment et de leur fille aînée, vient d'être achetée aux Etats-Unis par un couple d'Américains, M. et Mme Wrighstman, pour une somme se situant entre 3 et 4 millions de dollars (entre 15 et 20 millions de francs). Les acquéreurs n'ont pas voulu préciser le prix exact de leur achat. Le tableau, daté de 1632, provient de la collection du baron Guy de Rothschild, de Paris. Il sera prêté en avril au Metropolitan Museum.

Le précédent record pour un Rubens est de 1 400 000 dollars aux enchères publiques.







RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 31 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Eddy Mitchell Rock'n Nashville, réal. B. Lion ; 21 h. 30, *Documentaire :* Adjudant X, de J.-F. Chauvel, réal. R. Coutard (Portrait d'un sous-officier) ; 22 h. 25, Concert : la Création du Monde et le Bœuf sur le toit, de D. Milhaud, par l'Orch. national de France, soliste M. Rostropovitch (violoncelle), dir. L. Bernstein.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Racines (épisodes 5 et 6), d'après A. Haley.

Vers 22 h., Débat : La situation des Noirs, esclaves dans les plantations.

Avec MM. M. Denuzière, journaliste au Monde ; A. Kaspi, professeur à l'université de Lille ; M. Fabre, professeur à l'université de Paris-II ; J. Fonteneau, ancien sénateur de la Louisiane ; N. Huggins, historien américain.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : S.O.S. Environnement ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES HORS-LA-LOI, de J. B. Clark (1960), avec A. Ladd, D. Murray, D. Michaels, D. O'Herlihy, B. Coe (rediffusion).

Pour venger sa femme, morte par la faute des notables d'un village du Missouri, un homme prend le poste de shérif adjoint et pactise avec une bande de tueurs.

Mise en scène banale sur un excellent scénario traitant le thème de la responsabilité collective dans les bourgades du vieil Ouest.

21 h. 55, Journal.

22 h. 10, Magazine *Réussites* : Naviplane N500.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, La science en marche.

20 h., La musique et les hommes : le jardin des sons suspendus, par M. Chaillou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : 22 h. 35, Montréal, eux autres ; 23 h. 15, Entretien avec... Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : itinéraire musical de Clara Haskil : Fauré, Poulenc, Monteverdi, Stravinski, Enesco.

20 h. 30, *Saison lyrique : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs, dir. J.-P. Marty : « Marie Magdeleine », drame sacré en trois actes et quatre parties* (J. Massenet), avec R. Crespin, B. Cuejic, L. Boney, M. Vento ; 23 h., France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons.

MERCREDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h., Emission pédagogique ; 11 h. 45, Jeu : Réponse à tout ; 12 h., Ski : Championnat du monde (slalom géant messieurs, première et deuxième manche) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto en direct ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête, de L. Godevais et M. Pavaux, avec J. Arnal et B. Golay (*La mort dans le cœur*) ; 22 h., Magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Ski : Championnats du monde à Garmisch (Slalom géant messieurs, reprise à 15 h. 5) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 16 h., Un sur cinq ; 17 h. 55, Initiation à la musique, par Pierre-Petit ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine question de temps : M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte : L'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie (le 9 octobre 1934) ; 22 h. 30, Championnat du monde de patinage artistique.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association Démocratie française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, CINEMA 16 : LA FEMME ROMPUE, de J. Dayan. D'après le roman de S. de Beauvoir, adapté par F. Verny. Avec M. Ribowska, P. Zimmer, P. Lesieur, E. Dechartre.

22 h. 5, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : *Objectif cinéma.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Vera Linhartova (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les empires de la mer, par R. Auguet ; à 8 h. 32, Les cagots, par M.-P. Veites ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesses des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Gérard Mourgue ; 11 h. 2, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Femme et le Fleuve », de P. Gamarra ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 23, Sciences ;

20 h., Dialogues franco-britanniques, par R. Pillaudin : « Les conditions socio-économiques de nos deux pays », avec Sir Peter Tennant et M. François Bloch-Lainé ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; ... Voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec P. Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Schubert et les dieux, et ext. de « Lohengrin » de Wagner ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : M. Magne, P. Rauber, B. Gérard, C. Bolling ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Concert du mercredi par l'Orchestre philharmonique de Lille : Mozart, Brahms ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique électronique ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical, de Cl. Haskil ;

20 h. 30, Orchestres nationaux de France, dir. M. Tabachnick, avec les chœurs de la Fondation Gulbenkian... Cycle Xenakis, en collaboration avec la Recherche artistique : « Nomos Gamma », « Jonchaies » (création mondiale), « Cendrées » (première audition en France) ;

22 h. 30, France-Musique la nuit : Reflets dans les yeux pers ; 23 h., La dernière image : le cinéma, miroir des femmes ; 0 h. 5, Reflets dans les yeux pers.

MM. OUDIN ET DRUCKER SONT NOMMÉS DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA S.F.P.

MM. Michel Oudin, délégué général de la Société française de production, et Jean Drucker, directeur des relations extérieures, sont nommés directeurs généraux de la société, tout en conservant leurs fonctions respectives.

[Né en 1931 à Nancy, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Michel Oudin est entré en 1955 à la télévision comme ingénieur au service d'exploitation. Il a été tour à tour chef de division vidéo (1964), directeur adjoint responsable des services d'exploitation (1970), directeur à la délégation générale à la production télévisée (1972), délégué général à la production télévisée (1973), avant d'être nommé délégué général de la S.F.P. (1975).]

[Né en 1941 à Vire, ancien élève de l'ENA, M. Jean Drucker a été nommé en 1970 conseiller technique au cabinet du directeur de l'O.R.T.F., puis, en 1971, adjoint au directeur de la première chaîne de télévision. Chargé de mission, en 1974, auprès du président de la S.F.P., il est devenu en 1975 directeur des relations extérieures de cette société. Il est le frère de M. Michel Drucker, animateur à TF1 et R.T.L.]

● *M. Antoine de Clermont-Tonnerre*, conseiller technique chargé auprès du premier ministre des problèmes techniques de l'information, vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la Sofirad, en remplacement de M. Raphaël Hadas-Lebel.

ETATS-UNIS : M. H. SCHLOSSER QUITTE LA DIRECTION DE N.B.C.

● *M. Herbert Schlosser* quittera, au mois de juin prochain, la direction de la chaîne de télévision américaine N.B.C. Il sera remplacé par M. Silverman, qui est actuellement directeur général de la chaîne concurrente A.B.C. et dont le contrat vient à expiration à cette date. *M. Schlosser semble avoir été* tenu pour responsable de la baisse d'écoute dont a souffert la N.B.C. ces dernières semaines et qui l'a fait descendre au troisième rang des sondages d'audience après A.B.C. et C.B.S.

M. Silverman, qui a notamment lancé la série « Kojak » du temps où il appartenait à la C.B.S., est passé en 1975 à la direction d'A.B.C. et a permis à cette chaîne de se situer en tête des sondages d'écoute grâce, notamment, au succès de la série « Roots ». — *(United Press.)*

● *Le Grand Prix de l'actualité* des communautés radiophoniques des programmes de langue française 1977, a été attribué à Radio-France pour le magazine « Tonnerre sur la Mauritanie », réalisé par Jean-Pierre Yzerman. Le Grand-Prix du document d'information a été attribué à la Suisse pour « le Revolver et l'Enfant », Georges Glatz.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 31 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., répond aux questions de la rédaction de R.M.C., à 19 heures.

MERCREDI 1er FEVRIER

— *MM. Yvon Bourges*, ministre de la défense, R.P.R. ; *Jean-Marie Daillet*, vice-président du C.D.S. ; *Jean-Pierre Cot*, membre du bureau exécutif du P.S., et *Louis Baillot*, membre du comité central du P.C., participent à un débat sur la défense, sur Europe 1, à 19 heures.

— Un débat sur l'enseignement réunit *MM. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S. ; *Guy Guermeur*, R.P.R., et *André Delehdde*, député P.S. du Pas-de-Calais, sur France-Inter, à 19 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

● *M. François Bonnemain* nous prie de préciser qu'il a remplacé *M. Louis Bériot* comme coproducteur du magazine « La France défigurée » (tous les quinze jours le samedi sur TF 1) auprès de M. Michel Péricard et que celui-ci assurera les coproductions des deux prochaines émissions, les 4 et 18 février, avant d'abandonner sa fonction (*le Monde* du 27 janvier). D'autre part, M. Michel Péricard n'est plus inspecteur général de Radio-France depuis le 31 décembre 1977.

CARNET

Réceptions

— MM. Raymond Legrand-Lane, directeur général de l'information et des relations publiques au Parlement européen, et Jean Feldt, chef du bureau d'information de Paris, ont donné un cocktail lundi au siège du bureau d'information.

Naissances

— M. Jean-Marc Coblence et Mme, née Catherine Bazin, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils

Jean-Sébastien,
le 19 janvier 1978, à Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès le 27 janvier 1978, dans sa quatre-vingt-quinzième année de

Mme P. AUBÉRY du BOULLEY,
née Flore Lévy,
(tante Flore dans la Résistance),
Croix de guerre 1939-1945,

De la part de :
Mme J. Aubéry du Boulley, sa belle-fille,
Docteur Jeanne Levy, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris,
Docteur et Mme André Levy,
M. et Mme José Levy et leurs enfants,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petite-nièce,
M. et Mme Michel Lissansky,
M. et Mme Armand Kantorovitch,
M. Charles Feld.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.
126, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

— L'équipe du dix-huitième secteur de santé mentale de Paris et la direction du centre hospitalier Sainte-Anne ont la douleur de faire part du décès du

docteur Patrice BENOIST,
médecin adjoint du service, de 1972 à 1977, dont le dévouement et la générosité lui ont valu la reconnaissance de tous ses malades et le regret de ses compagnons de travail.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 23 janvier 1978, de

Mlle Thérèse BONNEY,
journaliste-photographe,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille d'honneur
de la Ville de Paris.

Une messe sera célébrée à la mémoire de la défunte à l'église Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris-8e, le 1er février à 10 h. 45 ; et sera suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, à 11 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[De nationalité américaine, ancienne étudiante à la Sorbonne, Thérèse Bonney, qui était âgée de quatre-vingt-trois ans, avait fondé la première publication illustrée américaine en Europe.
En 1940, elle avait « couvert » le déroulement des hostilités entre la Finlande et l'U.R.S.S. et était revenue en France au moment de l'invasion nazie.
Elle avait été ensuite correspondante de guerre et éditorialiste du « Figaro ».]

— Mme Philippe Fargeaud,
Mlle Rose-Anne Fargeaud,
M. et Mme Michel Portier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Fargeaud et leurs enfants,
Son frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe FARGEAUD,
président honoraire du tribunal de commerce de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 28 janvier 1978.
Les obsèques auront lieu le jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Salles, nouvelle église rue Ampère.
Il n'y aura pas de défilé.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Ni fleurs, ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

139, avenue de Wagram,
75017 Paris.

[Né le 19 juin 1900 à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) M. Philippe Fargeaud, docteur en droit diplômé de l'Ecole libre de sciences politiques, commence sa carrière au Crédit commercial de France en 1929, puis il entre dans le groupe Lazard frères et compagnie en 1946 pour y occuper divers postes de direction. Maître de conférence à l'Ecole nationale d'administration de 1947 à 1952 et en 1957, il est président du conseil d'administration du groupement de l'industrie chimique en 1960 et président d'honneur du GIC à compter de 1976. P.-D. G. en 1969, puis administrateur président d'honneur depuis 1976, de Locatel, il est, d'autre part, président du tribunal de commerce de Paris de 1954 à 1956. Il appartient également à de nombreux comités de caractère juridique.]

— Mme Pierre Mathon,
M. et Mme Philippe Kermel et leur fils,
M. et Mme François Mathon et leurs enfants
M. Jean-Luc Mathon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MATHON,
docteur ès sciences,
ingénieur des travaux publics,

survenu à son domicile, 15, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-sept ans, le 30 janvier 1978, avec les sacrements de l'Eglise.
Le service religieux sera célébré le jeudi 2 février 1978, à 13 h. 30, à l'église de Saint-Pierre-de-Neuilly, Neuilly-sur-Seine.
L'inhumation aura lieu à 16 heures, au cimetière de Bessancourt, Val-d'Oise.
15, rue Louis-Philippe,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Pierre Passy,
Et leurs enfants,
font part du décès de

M. Paul PASSY,
survenu dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 27 janvier dans la plus stricte intimité.
4, place Edmond-Rostand,
75006 Paris.

— M. Jean de Santis,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean de SANTIS,
née Odette Pillault,
survenu le 29 janvier 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 février, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue du Général-de-Gaulle, à Neuilly.
L'inhumation aura lieu dans les Charentes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jean Tétreau, née Criquette Giraud, son épouse,
M. et Mme Jacques Tétreau et leurs enfants,
M. et Mme Claude Roche et leur fille, ses enfants et petits-enfants,
Mme René Giraud, sa belle-mère,
toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TÉTREAU,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
Croix de guerre 1939-1945,
avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
ancien président de la C.N.B.F.,
ancien vice-président de la F.N.P.G.,
survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 28 janvier 1978, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 1er février 1978, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité.
Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
108, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris ;
16, rue Hautefeuille, 75006 Paris ;
40, rue de Bretagne, 75003 Paris.

Mme Georges Vialet,
Sylvain Vialet,
M. et Mme André Vialet,
M. et Mme Armand Godard,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges VIALET,
survenu le 25 janvier 1978, 32, avenue Gambetta, 42000 Roanne.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie dont elles ont été entourées à l'occasion du décès du

professeur André LEROY,
Mme André Leroy, Mme Paul Duvivier et leur famille prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

M. Fernand TERROU,
une pensée est demandée à tous ses amis.

Communications diverses

— M. Henri Lafarge, père de M. Jean-Louis Lafarge, président des Porcelaines Lafarge et président du Comité national d'expansion de la porcelaine de Limoges, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur au titre de la Santé.
M. Henri Lafarge, tout au long de sa carrière, a toujours consacré avec grand cœur et dévouement une partie de son temps à l'hôpital de Limoges.

Visites et conférences

MERCREDI 1er FEVRIER.
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « L'hôtel de Sully ».
15 h., devant l'église Saint-Julien, Mme Guillier : « Saint-Julien-le-Pauvre ».
15 h., 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Mme Pennec : « Le Musée de la médecine ».
16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Châteaux en Normandie » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., façade de l'église : « Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).
14 h. 30, métro Ledru-Rollin : « Chez un décorateur » (Paris et son histoire).
14 h. 45, 9, place Fontenoy : « L'UNESCO » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 12 h. 30, Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Une autre formation des adultes : culture et liberté » (Autrement).
18 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Philippe Vigier : « L'établissement du suffrage universel ».
19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephiha : « La cuisine judéo-espagnole ».
20 h. 30, salle du cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, Mme Térésa Battesti : « O, protecteur des gazelles ».
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Caractérologie : rythmes de votre esprit ».
20 h. 30, Ecole supérieure de commerce, 79, avenue de la République, MM. Edgar Pisani et Maxime de Coniac : « La propriété ou l'utopie foncière » (entrée libre).
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Michel Langinieux : « Vivre sans tête » (L'Homme et la Connaissance).
21 h., Maison de Radio-France, auditorium 105, MM. Christian Delacampagne et Roger Dadoun : « Mythologies et oppression » (entrée libre).
21 h., Palais des congrès, salle Bleue, porte Maillot, M. Jean-Marie Benoist : « Les intellectuels et la liberté ».



LETTRES

L'autre Moyen Age

(Suite de la première page.)

La théologie s'assouplit, s'étend, se dilate. Aux douzième et treizième siècles la scholastique est élastique. Les mythes et croyances populaires sont mobiles, produits des circonstances historiques plus que structures inertes. Dans ce livre, on voit naître la légende du dragon de saint Marcel et celle de Mélusine.

Cet « autre Moyen Age », celui du changement, est minoritaire, puisque la masse de la société reste agraire, lente, féodale et violente, gée par les pestes et les guerres ravagée par les pestes et les guerres. Mais il porte en lui-même, à l'état embryonnaire, tous les éléments de l'Europe moderne : villes, Etats, universités, intellectuels, et enfin, orientation technologique et productiviste. Le Moyen Age élabore le code génétique du développement occidental.

C'est dans le domaine du travail et du temps que la mentalité médiévale est la plus nettement pionnière. Rompant avec l'identification antique du travail à l'esclavage et avec les habitudes bagarreuses mais peu productivistes des envahisseurs germains, la théologie développe, à partir du douzième siècle, une attitude tolérante, puis presque enthousiaste à l'égard de l'activité professionnelle — manuelle ou intellectuelle, — qui devient vertu, réhabilitation, rédemption. Parallèlement, les villes se remplissent d'horloges et de « cloches du travail » autour desquelles se livrent vite des conflits sociaux, des luttes pour ou contre les cadences infernales. On n'en est pas encore à la frénésie de travail des protestants de Max Weber, mais cette innovation idéologique est quand même déjà le baptême, ou la damnation, de l'Occident.

Certes, l'idéologie du travail ne triomphera absolument qu'au vingtième siècle. Au quatorzième, les marchands n'exercent encore leur métier qu'à mi-temps. Quel contraste avec nos cadres supérieurs ! Surtout, les révoltes sociales du Moyen Age, qui s'avancent masquées d'hérésie, militent contre le productivisme. Les cathares placent le travail au département des activités impures, bien éloignées du marxisme du vingtième siècle, celui de Lénine, non celui de Lafargue, qui se rangera dans le camp du stakhanovisme occidental.

Ce livre savant est au cœur des problèmes de 1978, dans un monde qui combine les heures supplémentaires et le chômage, dans une société qui condamne certains à l'épuisement et d'autres à l'oisiveté. Pourquoi donc faut-il que le livre le plus important publié en France sur l'idéologie du travail, depuis le début de la crise, concerne le Moyen Age ?

EMMANUEL TODD.

★ *Bibliothèque des histoires*, Gallimard, 422 pages, 85 F.

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques

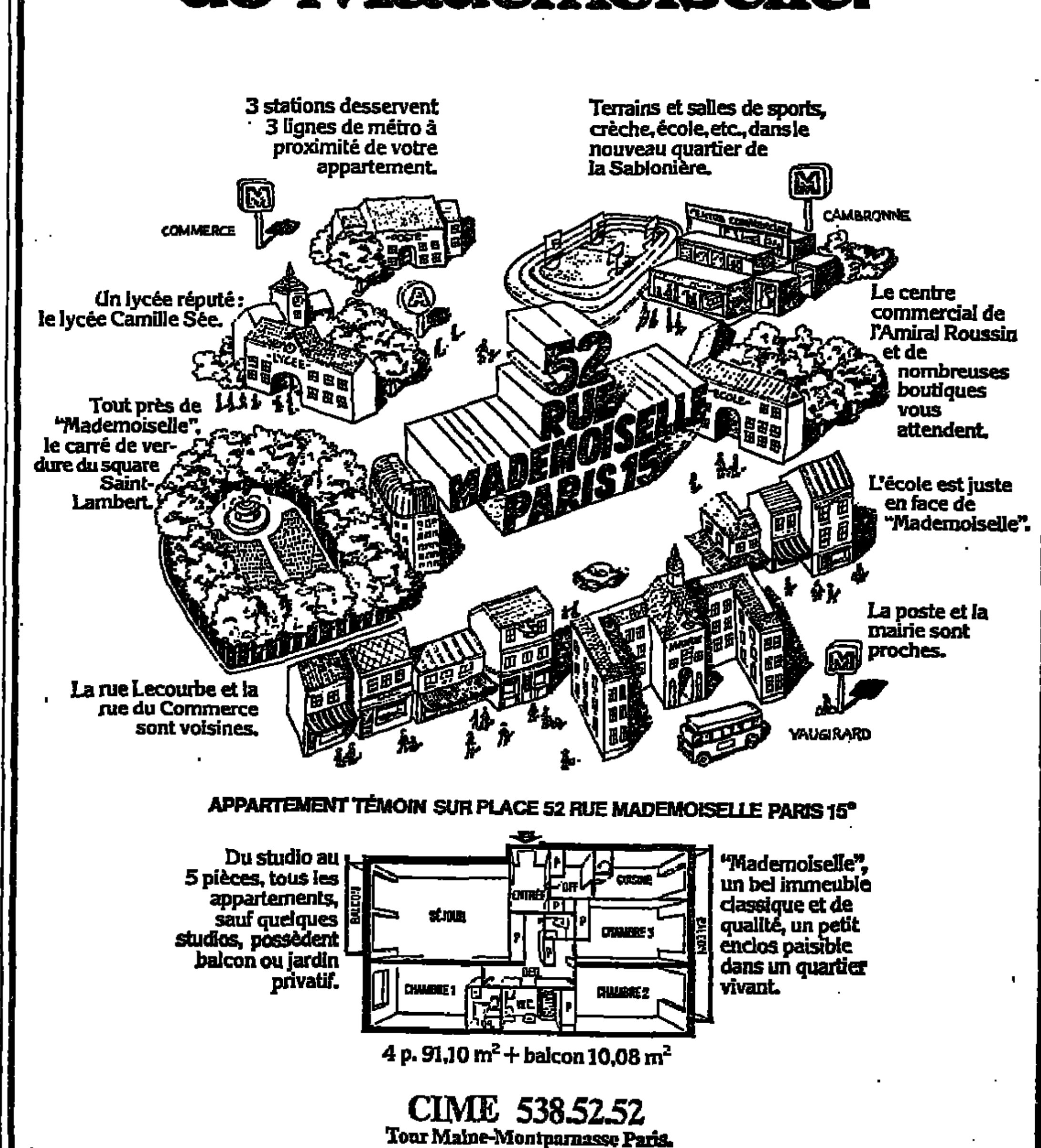
LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

M. Alain de Lattre, professeur à l'université de Nice, a dénoncé lundi, devant l'Académie des sciences morales et politiques, la mésentente et l'incompréhension mutuelles que l'on connaît comme de tradition entre littérature et philosophie. Au terme du débat qui a suivi cette communication, M. Clarac a souligné que cette opposition se situait avant tout au niveau pédagogique, bien que, pour l'orateur, les deux disciplines semblent requérir des qualités difficilement compatibles : la littérature montre et la philosophie démontre.

« *En réalité*, a-t-il ajouté, *dans les grandes œuvres littéraires comme dans les grandes philosophies, toutes les capacités de sensibilité, d'intelligence, se trouvent réunies. En outre, l'observation de la notion de personnage chez Balzac, Flaubert, Zola, fait apparaître que celle-ci est indissociable d'une théorie de la perception et de l'imagination, et que l'œuvre littéraire forme un tout : d'où la possibilité pour son analyse et sa compréhension d'une réflexion de caratère philosophique...* »

« *Une analyse*, dira M. de Lattre après avoir longuement « démonté » les grands romans du dix-neuvième siècle, *qui est avant tout une « école du respect ». Sans concession de sentiment et sans relâchement d'esprit. Non pas une façon de ramener de force une œuvre littéraire à des philosophies préexistantes qui la soutiendraient : elle se porte très bien toute seule. Et c'est là justement ce qui est important : trouver, comprendre comment elle se tient. Comment elle se porte.* » — J.-M. D.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

pharmacien

90 000 F +

REGION RHONE-ALPES

Poursuivant son expansion, un laboratoire pharmaceutique français de grande notoriété (C.A. 55 M.) recherche pour son unité de production (120 personnes)

un jeune PHARMACIEN

conscience pharmaceutique de l'usine, ce nouveau collaborateur directement rattaché au Directeur de l'usine se verra confier une mission d'étude et de conseil au niveau des techniques pharmaceutiques de fabrication.

Il sera chargé de réaliser la coordination entre les différents services de production (achats, fabrication, productivité), dans le but d'assurer une fabrication de qualité.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans environ ayant acquis une expérience de 3 ans minimum dans la spécialisation ophtalmologique si possible, organisé, rigoureux et désireux de travailler en équipe.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 80199/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

Entreprise 440 Millions de C.A. recherche

CONTRÔLEUR BUDGETAIRE

Débutant ou première expérience.

Ayant reçu la formation d'une grande école commerciale, option finance-comptabilité.

Il assiste un Directeur de production : définition et suivi des budgets, analyse, prévisions d'activité, trésorerie.

Dans un groupe à vocation internationale, cette mission permet de déboucher à moyen terme sur des responsabilités au niveau de la Direction de l'Entreprise.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire du NORD-OUEST.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 4302 à :

OP organisation et publicité

AUCHAN

22 hypermarchés - C.A. en 1976 : 4 millions.
Progression annuelle : C.A. 40 % depuis 10 ans.
Prépare l'ouverture de nouvelles unités en France.

et recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES ou PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie de magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire :

- définition et application de sa politique commerciale ;
- fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais) ;
- embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

IL DEVRA :

- être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;
- être gestionnaire de ses produits ;
- avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs. Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- si la distribution moderne vous intéresse ;
- si vous recherchez un métier vivant et passionnant ;
- si vous voulez prendre des responsabilités.

Écrivez-nous en joignant C.V. détaillé, photo récente et prétentions à

Direction Régionale C. DUBRULLE - AUCHAN
avenue Joffre - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

bleu



emplois internationaux

ingénieurs informaticiens

Moyen-Orient

Une Société de Conseil en Informatique recherche 10 ingénieurs ayant 5 ans d'expérience sur matériel CII-HB, CDC, UNIVAC pour la conception et la mise en place d'applications de gestion au Moyen-Orient. Une solide expérience de la programmation est souhaitée. La pratique de l'anglais est exigée.

(Réf. 10178M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à Conseils et Services, 132, avenue de Villiers, 75017 Paris, qui transmettra.

Pour formation à l'étranger

INGÉNIEURS

ou AGENTS DE MAITRISE de l'industrie textile. 10.000 F mens. + 6.000 déplacement.
Tél. 366-43-17 ou envoyer C.V. au nº 16.680, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : OUTRE-MER MUTATIONS, B.P. 141-09, Paris.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, Moyen-Or., Amériq. latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le Mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M 20), 14, rue Clauzel, 75009 PARIS.

Hôtels Clubs

implantés en Méditerranée et aux Antilles recrutent

animatrices animateurs

bilingues Allemand ou Anglais pour saison Été 78 ou à temps plein.
Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 74352 à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Important Complexe Minier

en développement de capacité, comprenant exploitation usine de traitement et ville, situé dans le Nord du NIGER (Zone Franc), recherche son

Directeur de Production

Ses attributions concerneront l'animation et la coordination des principaux départements : géologie, carrière, concentration, services généraux et logistiques.

Ce poste, de haute responsabilité convient à un ingénieur d'au moins 40 ans, issu d'une grande école : Mines, X, Centrale, ..., ayant une forte expérience industrielle acquise, si possible, dans le domaine des mines métalliques.

Sérieuses garanties contractuelles. Bonnes conditions de scolarisation des enfants jusqu'en 3è au moins.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence PRODUCTION

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

GROUPE SPECIALISE dans pièces grandes séries pour automobile (métal et plastique) rech. pour son usine de l'EST

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M. ou équivalent. Langue allemande ou anglaise appréciée. Logement assuré.

Adr. C.V. et prét. ss nº 7.692 à P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Importante Société Métropole lilloise recherche personne possédant D.U.T. informatique et solides connaiss. comptables pour poste

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

GESTION ET EXPLOITATION CENTRE INFORMATIQUE

et prendre responsabilités au sein d'un serv. compt. si J.H., dég. O.M. Env. C.V. et photo à nº T 2.776 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-7e.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES

296-15-01

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Un groupe international de douze mille personnes (industries du bois) recherche pour son usine (160p.) du centre de la France qui se consacre à la fabrication en série de portes isoplanes, un Directeur de production.

Le poste convient à un Ingénieur de plus de 35 ans ayant effectivement dirigé une production de série dans le bois.

Anglais ou allemand très souhaitables.

Rémunération comprise entre 90.000 et 120.000 francs selon formation et expérience.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 721M.

Candidature au poste de

DIRECTEUR

DU CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE MACON
1.511, avenue Charles-de-Gaulle - 71000 MACON.

Le Conseil d'Administration du Centre d'Action Culturel de Mâcon fait connaître la vacance du poste de « directeur ».

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature avant le 28 février 1978 à la Présidente de l'Association du Centre d'Action Culturelle.

Elles joindront à la demande un curriculum vitae et un dossier sur leur carrière dans les organismes culturels. Elles préciseront également leur conception du rôle de directeur.

CONSTRUCTEUR ALLEMAND DE BIENS D'EQUIPEMENT DEJA TRES BIEN INTRODUIT EN FRANCE DEPUIS QUINZE ANS recherche son

DIRECTEUR DE SUCCURSALES

RHONE, ALPES MEDITERRANEE
qu'il sera chargé de créer.

Le candidat aura acquis une bonne expérience technique dans l'industrie et assumé des responsabilités dans la vente et l'animation des représentants et des revendeurs.

Il aura à diriger six collaborateurs commerciaux, des techniciens SAV, un magasinier et une secrétaire.

Rémunération élevée cadre.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo nº 45.576, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante société Nord ANGOULEME recherche pour son service achats

- Un cadre respons. du service format. A.M. et E.S.M. pour diriger service 10 personnes ;
- Un chef section achats position assimil. Cadre minimum 5 ans pratique dans poste similaire. Formation D.U.T.

Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS ANGOULEME, nº 1.158.

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE PARISIENNE recherche

ASSISTANT DE CABINET

dont le lieu de travail serait CLERMONT et ses alentours (Oise).

Niv. BTS, ou BEC, ou Bac G 2.
Expérience :
— Plus de cinq ans
— Dans l'entreprise et/ou dans un cabinet de tenue de comptabilité.
Ayant goût des responsabilités.

Adresser C.V. et prétentions à ORBIS (référence LO), 28, av. Fr.-Roosevelt, 75008 Paris, q. tr.

Usine produits d'étanchéité à LOUVIERS (27) recherche

TECHNICIEN CHIMISTE

I.U.T. ou B.T.S.

Il sera responsable du contrôle de la qualité (réception matières premières, en cours de fabrication, produits finis, essais de laboratoire).

Une expérience industrielle de deux à cinq ans (laboratoire, contrôle) est indispensable.

Adresser C.V. détaillé à : SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 794.

Société de crédit recherche pour son réseau commercial province

INSPECTEURS CCIAUX

école commerciale et expérience contact avec milieu automobile souhaités. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Chef du personnel, B.P. 720-08, 75361 PARIS CEDEX 08.

GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL — recrute

IVOIRIENS

DECS Complet

en vue de leur confier, après une période de formation, des responsabilités de

CHEFS COMPTABLES

à ABIDJAN

La possession d'un des certificats supérieurs de l'expertise serait appréciée.

Adresser CV détaillé sous référence 6377 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

INTERNATIONAL COMPANY OF ENGINEERING CONSULTANTS requires urgently for SAUDI ARABIA, his

LIAISON ENGINEER

AS - LE 10

With University degree and at least 10 years experience, most of which in Marine and Harbour works.

He must be fluent in English.

Able to negotiate at high levels (and will be in contact with the client).

This position would be on a bachelor status. Free lodging and two leaves a year would be provided by the company. Salary depends of qualification and experience.

Send complete C.V. with ref. of the position and a phone number to : I.C.E.P.O. Box 191 - 1211 GENEVA 4 (Switzerland).

Importante Société de Construction

recherche pour son département ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT POUR *l'Arabie Saoudite*

Un Ingénieur chef de travaux confirmé

Il est exigé :
— De sérieuses références dans la conduite de travaux de bâtiment T.C.E. ;
— De l'expérience dans la gestion de chantier à l'étranger ;
— Une connaissance de la langue anglaise et déplacements en célibataire.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous nº 46.137 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

MANUFACTURE CENTRALE DE OUATINAGE
BESTAOUI - ORAN
DÉPARTEMENT
FABRICATION LINGERIE FÉMININE
recherche POUR SES ATELIERS

MODÉLISTE - COUPEUSE

CONFIRMÉE

Avantages sociaux, logement assuré, salaire annuel : 90 000 à 105 000 francs, 50 % transférab. en France.

Adr. C.V. à M. BESTAOUI M., B.P. 252, ORAN R.P. Algérie

---

directeur du personnel et des relations sociales

10.000 personnes

230/280.000 F

Une SOCIETE de produits de grande consommation, bénéficiant d'une image d'innovation et de qualité, recherche le successeur du Directeur du Personnel actuel partant en retraite. En expansion continue, la Société est connue pour avoir privilégié la formation sur le tas, la promotion interne et la qualité des relations sociales.

En liaison étroite avec le Président-Directeur Général – tout spécialement chargé de la politique humaine du groupe – ce Directeur aura un rôle de conseil et d'assistance à tous les niveaux de la hiérarchie opérationnelle sur les plans recrutement, formation, conditions de travail, rémunération, information, et sera plus particulièrement en charge de la gestion prévisionnelle de l'Encadrement et des Relations Syndicales.

Cette fonction de Direction à un très haut niveau ne peut convenir qu'à un professionnel du développement des ressources humaines, de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum qui, en plus du maniement des techniques spécifiques à la fonction, allie le bon sens à une personnalité active et chaleureuse. Il aura exercé précédemment ses fonctions dans une entreprise importante, en se fondant essentiellement sur la connaissance approfondie des hommes sur le terrain.

Les dossiers de candidatures, sous ref. M 1449 à préciser sur l'enveloppe, seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

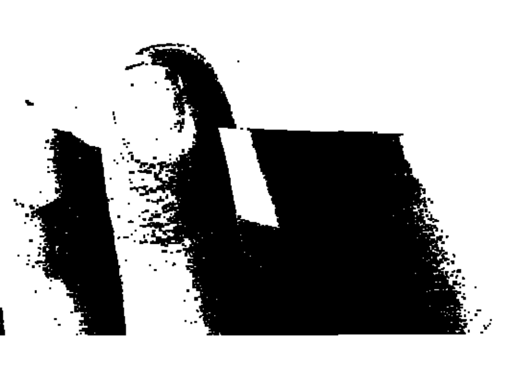
ANNONCES CLASSEES

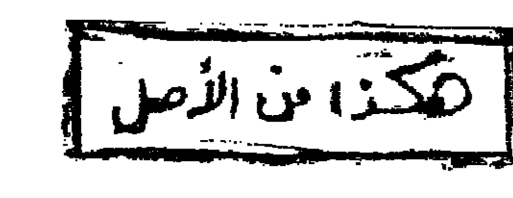
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'Etranger recrute, pour sa **Direction des Relations du Travail**, un

JEUNE COLLABORATEUR

DUT ou équivalent

ayant une première expérience dans la fonction personnel, en matière de recrutement et/ou de gestion de la paye.

Compte tenu de la variété des tâches qui lui seront confiées, le candidat retenu devra avoir de bonnes facultés d'adaptation et d'organisation.

Adressez votre lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 1016, à EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel - 23/25, rue Chaptal, 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

WEATHERALLS

recherche pour son service bureaux

UN NÉGOCIATEUR

CONFIRME

Adresser lettre et C.V. à M. A. MARCEAU, 64, rue La Boétie, 75008 PARIS.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX. POUVEZ-VOUS CONCILIER CES EXIGENCES ?

Vous estimez que votre diplôme d'ingénieur ne vous destine pas obligatoirement à travailler dans une *usine, un laboratoire de recherche* ou un service d'études. Vous vous sentez attiré par des activités concrètes, vivantes et variées, essentiellement tournées vers l'application de solutions pratiques et rapides aux problèmes rencontrés par les Entreprises.

Vous ne désirez pas "faire de la vente" pure, mais vous êtes capable de concevoir votre travail dans le cadre de relations d'affaires, en conciliant les contraintes commerciales de l'entreprise et l'optimisation des services à rendre aux clients.

Vous avez un esprit réaliste, et vous pouvez entretenir avec votre entourage professionnel des relations constructives et complémentaires, fondées sur la recherche de solutions performantes.

IBM France - *Division des Systèmes de Grande Diffusion* - désire recruter des jeunes hommes et femmes *souscrivant exactement* à ce profil.

A l'issue d'une formation technique et pratique, ils assureront des fonctions d'assistance et de conseil auprès d'entreprises clientes. Ils définiront à ce titre les solutions informatiques susceptibles de résoudre des problèmes de gestion commerciale ou industrielle et en conduiront l'installation dans tous ses développements.

Si vous êtes assurés de correspondre à tous les points de la description ci-dessus, merci d'adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente à :
IBM FRANCE
Serv. 3121 - Tour Générale
Cedex 22
92088 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

recrutement de cadres

La Direction des Relations Humaines d'un des premiers groupes industriels français recherche pour compléter son service Recrutement de Cadres, un (e) jeune diplômé (e) d'Études Supérieures.

Son rôle sera d'assurer la recherche et la sélection de Cadres pour des fonctions variés au profit de Sociétés se situant elles-mêmes dans des secteurs d'activité très différents. Sa mission s'exercera en coopération très étroite avec les services hiérarchiques concernés.

La diversité et le niveau des interventions représentent une possibilité d'évolution intéressante pour une personne ayant une première expérience dans le domaine des Relations Humaines (comportant des activités de recrutement), acquise dans une entreprise ou un cabinet-conseil.

Ecrire: HAVAS CONTACT sous réf. 74353 156 bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Société Fours, Cabines Peinture Banlieue OUEST PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Jeunes, quelques années expérience

Pour études schémas électrique et Organisation Service Electricité.

Evolution vers Ing. d'Affaires pour suivi clientèle Technique France et Etranger.

Adr. C.V. et lettre man. au n° 2.495 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

SOCIETE D'ENTREPRISE GENERALE
recherche
pour son Service Comptable

le responsable de la "comptabilité contrat"

Il devra :
- avoir minimum 28 ans, une expérience de 5 à 7 ans si possible dans *une Société d'ingénierie, Bâtiment ou TP travaillant à l'exportation,*
- posséder la maîtrise de la comptabilite (DECS)
- avoir une aptitude de commandement, d'organisation au contrôle à l'analyse budgétaire,
- connaître les problèmes informatiques.

Il aura la responsabilité de ce service, à savoir :
- présentation comptable et fiscale des situations périodiques et de fin d'année des différents contrats,
- analyse mensuelle des coûts et des budgets des affaires
- *contrôle de la préparation des dossiers de réglement (crédit acheteurs et fournisseurs).*

D'une manière générale il sera responsable de toutes les tâches comptables liées aux contrats exportation.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à no 47313, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

telesystemes

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN TÉLÉINFORMATIQUE
recherche

un ingénieur système

(réf. DSD 8002)
- *expérience : 2 ans minimum sur SIRIS 3*
- connaissances : SOCRATE appréciées
- lieu de travail : banlieue sud

un ingénieur débutant

(réf. DSD 8003)
pour son service
MINI-MICRO PROCESSEURS
- *connaissances* : LANGAGE ASSEMBLEUR
- lieu de travail : Paris 7 ème

Envoyer C.V. et prét.avec réf. ci-dessus à TÉLESYSTEMES, 115, rue du Bac 75007 Paris

Notre Division « INDUSTRIE LAITIERE »
recherche.

ingenieur automation réf.264

minimum 30 ans - Expérience 6/8 ans en contrôle de procédés (relayage - automate programmable - micro-processeurs).

ingenieur de projets réf. 229

Formation A.M. ou équivalent. Expérience 6/8 ans en installations industrielles (INGENIERIE ALIMENTAIRE).

Pour ces 2 postes, l'anglais courant est indispensable.

Ces Ingénieurs participeront à l'élaboration et à la réalisation de projets. A moyen terme, l'un et l'autre seront appelés à prendre l'entière responsabilité de la vente et de la réalisation des installations, relevant de leur domaine respectif.

Déplacements fréquents en France et à l'Etranger.

Ecrire avec *C.V., photo et prétentions,* sous référence choisie

ALFA-LAVAL INDUSTRIE

62/70, rue Y.Tourgueneff 78380 Bougival

BRIO

saunier duval



Département Contrôle et Application

pour renforcer
la structure de son département EXPORT
en pleine expansion, recherche un

INGENIEUR EN INSTRUMENTATION confirmé

Responsable d'affaires il devra posséder une solide *expérience* de l'engineering et de projets industriels menés tant en France qu'à l'Etranger. (contacts commerciaux, études *gestion de chantiers etc...).*

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. + prétentions salaire
à Monsieur PERRET - SAUNIER DUVAL
250, route de l'Empereur
92508 RUEIL-MALMAISON.
Discrétion et réponse assurées.

INGENIEURS

Importante Société Industrielle et Commerciale recherche pour sa Direction Technique

(I) ingénieur chimiste recherche appliquée

(E.N.S.C.P., E.N.S.I.C....)
souhaitant mettre en pratique les qualités qu'aura nécessité son travail de thèse (chimie organique). *Cet ingénieur devra suivre les publications concernant les innovations et les évolutions dans la chimie des macromolécules, afin de concevoir des études en vue d'application jusqu'au stade du prototype après essais dans les laboratoires.*
réf 101

(II) ingénieur d'études

(Centrale, INSA Mécanique Générale, ESPCI, A et M....)
par ses connaissances générales de mécanique et de physique qu'il aura déjà pu mettre en œuvre dans une expérience de laboratoire, cet ingénieur sera chargé de l'étude de nouveaux articles.
réf 201

(III) ingénieur développement débutant

(Centrale, ENSM, INSA Mécanique...)
Cet ingénieur souhaitant rapidement appliquer ses connaissances à la réalité industrielle sera intégré à l'équipe développement des articles industrialisés afin de progressivement exercer seul la responsabilité du développement d'une gamme de produits.
réf 301

(IV) ingénieur chimiste débutant

(ENSCP, ENSIC....)
Intéressé par l'étude des produits de base et de leurs composés en vue de l'amélioration des performances des articles fabriqués, cet ingénieur aura d'étroites relations avec les laboratoires et services essais.
réf 302

Pour ces quatre postes, la connaissance de l'Anglais est nécessaire et celle de l'allemand souhaitée. L'activité s'exerce en proche banlieue Parisienne.

Envoyer CV, photo et prétentions en mentionnant la référence du poste à LEVI TOURNAY PUBLIPRESS

31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

LTP

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER développe de manière importante ses activités de recherche et d'exploitation pétrolières.
Elle désire recruter un jeune

INFORMATICIEN SCIENTIFIQUE

auquel elle confiera des travaux d'interprétation de mesures sur des *ordinateurs installés en tête des puits pétroliers.* Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Supelec...) ou Universitaire (physique, *informatique*) du niveau minimum d'une maîtrise, *les candidats ont acquis* une expérience professionnelle en mini-ordinateurs. Des connaissances en temps réel seraient appréciées.
Ces fonctions impliquent de nombreux *déplacements,* et exigent une très bonne connaissance de l'anglais. Elles sont appelées à évoluer à l'intérieur d'E.P.S. comme du groupe Schlumberger.
Les candidatures, accompagnées d'un cv et d'une photo récente, sont à adresser, sous la référence 7818 à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER,
26, rue de la Cavée -
92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

Programmeurs confirmés

Filiale informatique de la Caisse des Dépôts et Consignations, nous recherchons plusieurs Programmeurs confirmés sur

IBM SÉRIE 370 ou H.B. SÉRIE 6600

Pour travail à BAGNEUX ou PARIS *sur des applications de gestion en Cobol.* Formation IUT ou équivalent.



CAM

Il est indispensable d'écrire avec C.V., photo et prétentions à *Robert ENSCH - Service du* Personnel - CAM - 113, rue Jean Marin NAUDIN 92220 BAGNEUX

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société de vente par correspondance, Leader sur son Marché, 200 personnes, 100.000.000 de C.A.

recherche

chef des services comptables

(D.E.C.S. - Niveau expertise comptable)

pour lui confier :
- la Direction des Services Comptables (20 personnes).
- les études et interventions dans les domaines fiscal, juridique, administratif et financier, en relation avec la Direction Générale.

Pratique souhaitée de comptabilité analytique et de traitement informatique.

La Société poursuit une croissance rapide et associe l'ensemble de ses Cadres et de son Personnel à ses résultats.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris (A7), proximité RER

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 13.064 M à Solange MONTEIL.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

SECIM

GROUPE CREUSOT LOIRE

Constructions de laminoirs ferreux et non ferreux

occupe une place prépondérante sur son marché et réalise 90 % de son C.A. à l'exportation,

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

(A.M., I.N.S.A., ...)

connaissant bien l'anglais pour son

Bureau d'Etudes

Intégrés dans un premier temps au service calculs ou au service projets non ferreux, auprès d'ingénieurs hautement qualifiés, ils prendront progressivement en charge des projets de complexité croissante ; et pourront être appelés à assister les ingénieurs d'affaires auprès de la clientèle (voyages à l'étranger de courte durée). Ces postes très formateurs permettent à des candidats de valeur ayant quelques années d'expérience de B.E. (mécanique moyenne ou lourde) d'envisager une évolution de carrière dans des voies diverses au sein du Groupe en fonction de leurs goûts.

Lieu de travail : proximité La Défense.

Nombreux avantages.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 2.331 à :

CORT 65, av. Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

---

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE :

Il s'agit de diriger une unité autonome, ayant ses moyens de production et de ventes et réalisant actuellement un chiffre d'affaires de 130 millions. Dans un premier temps, le candidat retenu s'intéressera principalement à la partie commerciale de cette unité.

LE CANDIDAT :

diplômé grande école, aura une expérience commerciale, de très bonnes connaissances en gestion générale, des qualités d'animateur et de gestionnaire.

Poste : région GRENOBLE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION

200.000

Ecrire sous référence OV 312 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENT GRAND PUBLIC - MARQUE RENOMMÉE RECHERCHE POUR

DIRIGER SOCIÉTÉS FILIALES RÉGIONALES APRÈS-VENTE ET ASSISTANCE TECHNIQUE SITUÉES RÉGION PARISIENNE OU GRANDES VILLES PROVINCE

DEUX DIRECTEURS

Ces postes conviendraient à cadres diplômés, ayant assumé dans petites ou moyennes entreprises (type distribution de matériels techniques ou proche) des fonctions de direction et capables gérer et animer aux plans commercial, technique et humain sociétés très autonomes 30 à 60 collaborateurs.

Ecrire sous référence SZ 315 AM.

GROUPE LUWA

(3.900 PERSONNES DANS LE MONDE ENTIER) RECHERCHE POUR SECONDER LE RESPONSABLE DES MATÉRIELS DE GÉNIE CHIMIQUE - PARIS

INGÉNIEUR ENSIC OU GRANDE ÉCOLE

(OPTION CHIMIE)

pour poste

TECHNIQUE ET COMMERCIAL

ayant acquis au cours d'une expérience de 3 ans environ en fabrication, entretien ou bureau d'études, de bonnes connaissances matériels génie chimique.

BONNES BASES D'ALLEMAND.

Possibilités de stage de courte durée à l'étranger.

Ecrire sous référence MF 327 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS 6.000 PERSONNES - RENFORCE SES ÉQUIPES DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Diplômé grande école, ayant l'expérience des négociations (grands clients, collectivités locales...) et de la gestion industrielle.

Il sera chargé de monter et de diriger une nouvelle filiale.

Poste intéressant pour candidat ayant les qualités d'un chef d'entreprise.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION

150.000 F

Résidence grande ville province.

Ecrire sous référence XM 266 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (2.300 PERSONNES) SIÈGE A PARIS - QUATRE USINES EN PROVINCE RECHERCHE

JEUNE DIPLOMÉ (ESSEC-ESCP...)

DÉSIREUX DE FAIRE CARRIÈRE DANS

LA FONCTION PERSONNEL

Affecté d'abord au siège auprès du Directeur du Personnel, il sera chargé de la fonction ÉTUDES (statistiques, tableaux de bord, études de classification, préparation du bilan social...)

Une réussite à ce niveau devrait permettre de prendre un poste plus opérationnel de gestion de personnel en usine et d'acquérir progressivement une vue d'ensemble de la fonction.

Ecrire sous référence UB 317 AM.



ENTREPRISE INDUSTRIE

(1,2 MILLIARD DE C.A., PLUS DE 90 % A L'EXPORT) RECHERCHE POUR SA DIVISION CHAUDRONNERIE LOURDE A PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(ECP - MINES - AM...)

POUR FONCTIONS TECHNICO-COMMERCIALES.

Ce poste de négociateur d'affaires auprès d'une clientèle diversifiée (pétrole, pétrochimie, chimie) implique une expérience de 5 ans minimum en chaudronnerie ou secteur très proche (en technico-commercial, éventuellement B.E. ou fabrication).

Poste impliquant des déplacements très fréquents mais de courte durée et une excellente pratique de l'anglais.

Ecrire sous référence RY 314 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

INGÉNIEUR ORGANISATION

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche pour l'une de ses Sociétés Alimentaires un Ingenieur disposant d'environ 5 ans d'experience en organisation industrielle.

Il sera intégré à une équipe chargée d'assister les unités de production (une douzaine en France) dans la recherche et la mise en œuvre de nouvelles formes d'organisation permettant d'obtenir des gains de productivité et d'améliorer les conditions de vie au travail. Il travaillera en collaboration étroite avec les services opérationnels concernés.

Il sera basé à Paris et ses missions le conduiront à effectuer de fréquents déplacements en Province.

La taille du groupe BSN-Gervais Danone et l'importance particulière accordée à ces questions laissent envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous ref. J 06, à Jean Bürckel BSN-Gervais Danone.
7, rue de Téhéran - Paris 8e.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

proche banlieue Sud

recherche pour son siège social

un trésorier

pour gérer et coordonner la trésorerie de la Société et de ses filiales :

— Sélection des crédits ;
— Prévision et plan de financement ;
— Procédure et contrôle du recouvrement

Ce poste comprend de larges initiatives et responsabilités au sein de la Direction Financière du groupe.

Il doit convenir à un cadre de formation supérieure ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une Société à établissements multiples complétée d'une bonne connaissance des techniques bancaires.

La pratique courante de l'anglais est demandée.

Adr. photo, C.V. et prétentions sous n° 46.997 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Un Organisme financier de premier plan recherche pour sa Direction du Personnel

JURISTE – DROIT SOCIAL

Il se verra confier l'étude de problèmes juridiques complexes concernant les différents aspects de la fonction Personnel.

Au sein d'une petite équipe, il participera à l'élaboration de solutions concrètes et originales.

Le candidat devra posséder une formation supérieure et une expérience professionnelle de quelques années.

Il s'agit d'un poste évolutif, offrant à un candidat de valeur, de larges possibilités d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence n° 24.178 B
à BLEU Publicité
17, rue Lebel – 94300 Vincennes
qui garantit une totale discrétion.

BANLIEUE OUEST

La filiale française d'un important groupe multinational recherche

responsable technique et realisations

Chargé au sein d'une Division, d'assurer le soutien logistique des INGENIEURS D'AFFAIRES, il apporte son concours direct, pour la vente des installations thermiques et de séparation.

Responsable des prix de revient, il gère l'ensemble des commandes de la division, tant sur le plan administratif que sur le plan technique. Il est aidé par une équipe d'une douzaine de personnes.

Devra animer une équipe, dialoguer avec les responsables commerciaux et avoir une bonne expérience en installation générale et BE, formation supérieure (A et M ou équivalent).

Il parle anglais.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo S/ref 1419

BRIO publicité, 5, place des Victoires 75001 PARIS -

Importante Société
Constructions électriques

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

DIPLOME (ESE, IEG...)

Débutant ou quelques années d'expérience.
— Situation d'avenir ;
— région parisienne ;
— facilités de logement.

Adresser curr. vitae détaillé sous référ. 4.334 à :

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO. 75001-PARIS. QUI TRANSMETTRA

---

assistant(e) chef de publicité

Nous sommes une petite équipe polyvalente, spécialisée dans la publicité de recrutement. Appartenant à une importante Société de communication, nous bénéficions de l'appui financier d'un puissant groupe français.

Notre objectif : favoriser et améliorer le premier contact entre les entreprises et les demandeurs d'emploi en apportant un soin particulier à la rédaction et à la présentation graphique des annonces de recrutement.

Nous souhaitons nous associer le concours d'un(e) assistant(e) chef de publicité connaissant bien le milieu des petites annonces ou de la presse.

Après une période d'intégration de 3 mois au service technique, il (elle) prendra progressivement en charge une partie de la gestion des budgets de recrutement, des contacts clients et de la prospection.

Le poste est à pourvoir à Neuilly.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite avec numéro de téléphone, CV, prétentions et photo) à CANOVA - BP 78 - 92200 Neuilly

---

contrôle crédits clients

Le responsable de ce service est en quelque sorte le garant du bon équilibre financier de notre entreprise, spécialisée dans les produits de grande distribution.

Aussi, nous nous montrons exigeants :
– sur sa formation : école supérieure de commerce ou de comptabilité
– et son expérience : 5 ans minimum dont 3 dans le crédit client (suivi de créances commerciales, relances et contentieux)

car nous voulons lui confier la responsabilité complète du service, sous l'autorité du Directeur Financier.

L'importance de cette fonction se reflète dans son influence sur la gestion financière de l'entreprise et dans les rapports avec les responsables des autres services de la société.

Une évolution vers des fonctions élargies est tout à fait envisageable pour un candidat de valeur.

Adresser c.v., lettre manuscrite et prétentions, sous réf. 2204, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

---

responsable études et développement

équipements électroniques

Pour Région Parisienne - Proche Banlieue Est.

Nous sommes chargés à l'intérieur d'un groupe industriel de première importance, d'étudier et de réaliser des équipements de sécurité de grande diffusion, ainsi que des équipements industriels.

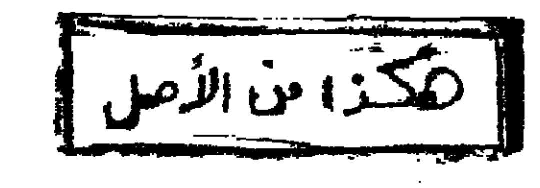
Nous demandons au responsable du bureau d'études qui sera un ingénieur électronicien ou électromécanicien confirmé, avec une expérience de quelques années comme ingénieur de bureau d'Études ou ingénieur Méthodes dans le secteur industriel électrique ou électronique, d'animer une équipe de 17 personnes qui a pour but :
– d'assurer l'industrialisation de produits nouveaux,
– de promouvoir des idées et d'adapter des solutions nouvelles pour en réduire les coûts.

Une connaissance en tôlerie fine et en plastique est souhaitée.

Une pratique de l'Anglais est nécessaire.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 4318 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Charles of the Ritz

PARFUMS YVES SAINT-LAURENT
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

ANALYSTE CHEF DE PROJET

SI VOUS AVEZ :
- 25 ans environ ;
- Formation type E.S.C.P. - ESSEC - H.E.C. ;
- Plusieurs années d'expérience dans conduite et mise en place de projets informatiques (systems adm. commerciale, facturation, comptab., etc.) ;
- Connaiss. de l'IBM 3/15 langages COBOL/GAP ;
- Un réel esprit d'analyse et de méthode ;
- Des qualités certaines d'animation et de relations humaines ;
- Des ambitions et la volonté à adhérer à une Société jeune en pleine expansion.

VOUS ETES CELUI QUE NOUS RECHERCHONS.
Rémunération élevée.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- 25 ans environ ;
- Formation I.U.T. ou maîtrise d'informatique ;
- Expérience nécessaire (3 à 5 ans) IBM 3/15 et langages COBOL/GAP, BOMP souhaité ;
- Participation effective à la mise en place de projets informatiques ;
- Rédaction dossiers techniques ;
- Systems test ;
- Documentation ;
- Suivi des programmeurs.

Rémunération en fonction de l'expérience et de la valeur des candidats.

Adress. C.V. détaillé et prétentions à Direction du Personnel, 100, rue Chaptal, 92302 Levallois-Perret.

PS Conseil

Une importante société dont l'activité se situe dans le domaine artistique et des loisirs recherche pour Antony une

RESPONSABLE DU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

Elle animera une petite équipe de standardistes en vue d'améliorer la qualité commerciale des contacts téléphoniques. Elle sera par ailleurs responsable de l'accueil des clients et des visiteurs. Ce poste s'adresse à une candidate âgée d'au moins 26 ans, possédant une excellente présentation et le sens des relations publiques. Une bonne compréhension de l'anglais serait appréciée. Restaurant d'entreprise, nombreux avantages propres à l'entreprise, lieu de travail agréable.

Adresser C.V. + photo sous réf. A/235M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN (C.A. PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS) PRODUIT GRAND PUBLIC, MARQUE RENOMMÉE, RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE SOLIDEMENT IMPLANTÉE

DIRECTEUR DES VENTES

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- il animera une équipe de vente étoffée et *structurée (plus de 100 personnes)* ;
- il participera à l'élaboration de la *politique et de la stratégie commerciale.*

POSTE IMPORTANT ET D'AVENIR POUR CANDIDAT DE PREMIER PLAN

- ayant minimum 15 ans d'expérience dans l'animation d'équipes de ventes.
- disposant solides connaissances des circuits de distribution des produits grand public.

Connaissance de l'allemand appréciée.

Poste : proche ville universitaire EST FRANCE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
140.000 +

Ecrire sous référence TA 316 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE FILIALE GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS PRODUITS GRANDE DIFFUSION RECHERCHE

POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
JEUNE COLLABORATEUR COMMERCIAL

Désireux faire carrière en Afrique (contrat *expatrié - statut cadre*).

Ce poste peut convenir à candidat :

- bonne formation de base,
- quelques années d'expérience commerciale et si possible notions de gestion administrative et comptable ;
- disposant solides qualités personnelles de dynamisme, de contact et d'esprit d'entreprise ;
- capable promouvoir les ventes et accéder à responsabilités de Direction.

Ecrire sous référence LE 326 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE :

Rattaché au président du groupe, le titulaire du poste aura la responsabilité de gérer, d'animer et de développer, en France et à l'exportation, quatre filiales dont l'activité se situe dans le domaine médico-chirurgical.

LE CANDIDAT :

Il aura une formation supérieure, une très solide expérience commerciale, acquise dans le même secteur d'activité ou domaine proche, et de bonnes connaissances en marketing et en gestion.
Poste à PARIS.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
190.000 +

Ecrire sous référence PW 313 AM.



ENTREPRISE INDUSTRIE

1,2 MILLIARD C.A. - CHAUDRONNERIE LOURDE - RECHERCHE POUR SON ÉTABLISSEMENT DE DUNKERQUE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(ECP - AM...)
CHEF DE SERVICE ÉTUDES

Il s'agit d'animer une équipe d'environ vingt-cinq personnes dont quatre ingénieurs, chargés en liaison avec les services commerciaux et les clients d'*assurer les calculs de structure* et les plans d'exécution d'ensembles chaudronnés importants.

Ce poste de haut niveau de qualifications intéresse un candidat ayant au minimum 10 ans d'expérience dans ce domaine.

Poste actif et autonome pour ingénieur spécialiste désireux de s'intégrer dans une *entreprise en expansion réalisant* plus de 90 % de son C.A. à l'export. Anglais *indispensable.*

Ecrire sous référence WD 318 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

COMPTABLE DE GESTION

PARIS — **F 75 000**

Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un Groupe International, recherche pour faire face à une ex*pansion rapide* un **Comptable de Gestion.**

La fonction : sous l'autorité du contrôleur de gestion, il doit assurer, à partir des données de la comptabilité générale, la tenue d'une comptabilité de gestion, pour répondre aux besoins d'informations internes et externes de la société.

Il devra : • effectuer et assurer les calculs nécessaires au reporting destiné à la maison mère • assister le contrôleur de gestion dans l'élaboration et les révisions du budget annuel.

Il faut : avoir 25 ans environ, le niveau BTS, lire couramment l'anglais, être sensibilisé à l'informatique de gestion.

La rémunération, autour de F 75 000, sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, *C.V., photo (retournée) et* rémunération souhaitée sous réf. 22.260-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



Important Groupe de Sociétés
(C.A. 1,5 milliards de francs)
réputé pour son dynamisme et ses méthodes modernes de gestion
recherche
POUR SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(proche banlieue Nord)

INGENIEUR SYSTEME TELETRAITEMENT

afin de maintenir et développer un réseau national de télétraitement (70 terminaux).
Le candidat retenu devra :
- Etre évolutif.
- Posséder le niveau DEA informatique.
- Avoir 1/2 ans expérience *OS/VS et CICS/VS.*
- Connaître le matériel IBM 155 et 158 ou équivalent.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions *sous* N° 4751 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

futur secrétaire général

pour représenter à Paris une *industrie de Province.*
40 ans minimum — 100.000 ±

Notre entreprise fabrique des produits industriels dont la qualité technique permet de couvrir une part appréciable du marché et dont *certains, liés à l'économie d'énergie*, sont voués à une forte expansion.

700 personnes, C.A. 120.000.000 de F., une implantation nationale + *Bénélux, usine et siège en province : nous avons donc besoin d'un "ambassadeur"* à Paris.

LA MISSION — Assurer les relations extérieures de l'Entreprise avec *la Profession et les principaux fournisseurs* ainsi qu'avec la haute administration et les organisations syndicales, pour orienter la politique *générale de la Société.*
Peu de tâches administratives proprement dites.

L'HOMME — De formation juridique (licence en droit) et bénéficiant d'une expérience commerciale, il aura acquis les qualités nécessaires pour représenter l'Entreprise au plus haut niveau en France et dans le Marché Commun et remplacer dans un délai d'un ou deux ans l'actuel Secrétaire Général qui doit prendre sa retraite.

Si vous êtes intéressé vous pouvez *adresser votre candidature* avec C.V. détaillé, références et photo sous n° 4256 à M. MASSON qui répondra immédiatement aux candidatures correspondant au profil tracé ci-dessus.

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OP TRANSMETTRA

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

120.000 F + — **PARIS**

Nous sommes une société qui importe et distribue en France et en Europe du matériel de péri-informatique et de micrographie.

Nous recherchons actuellement un excellent négociateur *pour prendre en charge, en parfaite autonomie*, la commercialisation d'une de nos gammes *de produits.*

A notre avis, pour réussir dans un tel poste, il faut avoir l'expérience de la vente de biens d'investissement donc des négociations à cycle relativement long.

L'homme nous intéresse plus que le diplôme, aussi, nous attacherons-nous beaucoup plus à votre capacité à vous conduire en véritable homme d'affaires compte tenu du niveau des contacts que vous serez amené à prendre.

L'anglais est un atout important.

La qualité, la fiabilité de nos produits, l'efficacité de notre équipe de maintenance seront des atouts importants pour vous aider à réussir.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, *nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite.*

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.599 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

gan assurances

Le **gan** recherche pour son
département informatique
matériel IBM 370, DOS/VS et CICS/VS

UN PROGRAMMEUR SYSTEME

PROFIL :
- bac, si possible DUT
- *connaissance du DL1 et du VSAM exigée*
- sens et goût des contacts humains.

FONCTION :
- il sera chargé de gérer les bases de données et d'assurer leur sécurité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Madame DEGEY
Recrutement Carrières - 2, rue Pillet-Will - 75009 PARIS.

Le Secrétariat d'État aux Postes et TÉLÉCOMMUNICATIONS
recrute par concours pour les besoins de

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
Pour la région ÎLE-DE-FRANCE

DES INSPECTEURS
DES SERVICES TECHNIQUES

Conditions de diplômes :
- Diplôme d'une école d'ingénieurs reconnue par la commission des titres.
- Diplôme de certaines écoles commerciales et instituts.
- Diplôme d'un institut d'études politiques.
- *Diplôme National sanctionnant un second* cycle d'études supérieures.
- Attestation sanctionnant une année d'études après le DEUG (ou équivalent).
- Diplôme universitaire de technologie des spécialités suivantes :
  Génie-civil, Génie électrique, Informatique, Mesures-physiques (options techniques et mesures physiques)

NOTA : *les étudiants admis en deuxième année de DEUG ou de DUT* des spécialités ci-dessus au 31/10/78 sont autorisés à concourir.

FONCTION : encadrement, organisation, gestion, études.

DATES DES ÉPREUVES : *16 et 17 mars 1978.*
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : *6 février 1978.*

Renseignements et inscriptions :

Postulants domiciliés à Paris et départements 92-93-94
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 610 E. 8-10 bd de Vaugirard, 75731 PARIS CEDEX 15 - Tél. 543.43.43 (24 h/24 h)

Postulants domiciliés dans les départements 77-78-91-95
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION DE PARIS EXTRA-MUROS
7 bd Romain-Rolland, MONTROUGE (Hauts-de-Seine)
adresse postale CEDEX 53 - 75300 Paris Brune - Tél. 654.06.50 (24 h/24 h)

bleu



directeur des ventes export

130.000 F



un des numéros un français du *sportswear féminin crée pour* faire face à son développement *un poste de* DIRECTEUR DES VENTES EXPORTATION.

Ce nouveau collaborateur participe à l'élaboration de la politique commerciale et en assure la réa*lisation sur les marchés export.* Il sélectionne, anime et contrôle les agents et les distributeurs. Il *procède aux études préalables* à la mise en place de circuits distribution. Il supervise le service administration des ventes et négocie lui-même avec les principaux acheteurs étrangers.
Seul un candidat ayant une réelle expérience de vente et d'animation de réseau acquise à l'étranger, dans le secteur P.A.P. peut réussir à ce poste.
La pratique de l'anglais et de *l'allemand* est nécessaire.
Les perspectives de développement *du C.A.* à l'export doivent permettre une évolution importante du poste.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la *référence* 71153/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

jeune adjoint direction du personnel

Ce collaborateur s'intégrera dans l'État-Major de Direction du Personnel d'une Société industrielle gérant près de 3.000 personnes (dont 1.200 ingénieurs et cadres) et réputée pour son dynamisme et ses résultats.

Il sera chargé de missions diverses, tant dans le domaine de l'Administration du Personnel : politique d'embauche, politique salariale, gestion du personnel temporaire, formation, etc., que de la gestion sociale : relations avec les représentants du personnel, problèmes d'hygiène, de sécurité, amélioration des conditions de travail, organisation des prestations sociales, relations avec les Syndicats professionnels, etc.

Il sera soutenu par la structure en place, ainsi que par l'Informatique de Gestion du Personnel, au développement de laquelle il pourra être associé.
Il perfectionnera ainsi sa connaissance de l'Entreprise, ce qui lui permettra d'accéder par la suite à un niveau élevé de responsabilités.

Le candidat retenu devra avoir obligatoirement un diplôme sanctionnant des études supérieures (acquises en École ou en Faculté).
Il aura, si possible, une première expérience industrielle, mais la candidature d'un débutant sera également examinée avec la plus grande attention.

Les dossiers de candidature – sous réf. 1446 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par :

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix, 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

steria

recherche plusieurs

ingénieurs informaticiens

pour travailler sur des systèmes temps réels ou des logiciels de base :
- compilateurs et moniteurs sur mini-ordinateurs
- systèmes de commutation téléphonique (public et privé)
- applications spatiales : lanceurs de satellite, systèmes d'armes.
- télétransmission et réseaux à commutation de paquets.

Une expérience professionnelle de 1 à 4 ans est nécessaire.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à :
Michel RITOUT
steria 26, av. de l'Europe
78140 VÉLIZY

EUROSOFT

Société de Service et de Conseil en Informatique, recherche

ingénieurs
debutants ou experimentes

pour développement et études dans les domaines suivants :
réf. 1 systèmes mini-informatiques (Solar-Mitra) en temps réel
réf. 2 systèmes télé-informatiques
réf. 3 logiciel de base (compilateurs), système d'exploitation
réf. 4 micro-informatiques

ingénieurs
confirmes

pour développement études et réalisations d'applications
réf. 5 mini-ordinateurs de gestion (CII - HB 61)
réf. 6 ordinateurs moyens (gamme Iris 50)
réf. 7 micro-informatiques dans les systèmes de télécommunication.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions au Service du Personnel
46, rue de la Tour - 75016 PARIS

BRIO

LIBRAIRIE LAROUSSE

recherche

1 PROGRAMMEUR COBOL

- Série 64.
- Télé-traitement.
- Formation I.U.T. souhaitée.
- Libre rapidement.
- Dégagé obligations militaires.
- Statut cadre - 13 mois 1/2.
- Retraite complémentaire.
- Restaurant entreprise.

Ne pas téléph. Ecrire avec C.V., PHOTO et prétentions à LAROUSSE - Service du Personnel, 17, rue du Montparnasse 75280 PARIS CEDEX 06

IMPT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute pour ses nouvelles équipes de recherches en région parisienne

JEUNES TECHNICIENS CHIMISTES
niveau B.T.S.

Les candidats devront :
- Impérativement justifier d'une expérience de plusieurs années en synthèse organique ;
- Connaître les méthodes modernes de chromatographie et d'analyses structurales organiques (R.M.N., I.R., U.V., etc.) ;
- Surtout aimer le travail pratique de laboratoire.

Horaires personnalisés.

Adresser C.V. à EPRI, 126, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, sous référence 447.

sfica

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS SPECIALISEE DANS LA PROGRAMMATION, LA CONCEPTION ET LA REALISATION D'ENSEMBLES ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES OU INDUSTRIELS

DANS LE CADRE DE SON PLAN DE DEVELOPPEMENT A 3 ANS, RECHERCHE

INGENIEUR EN ORGANISATION
- Formation: HEC - AM ou équivalent (Grandes Ecoles ou Universités); Anglais souhaitable.
- Expérience professionnelle: au min. 3 ans de préférence dans une Société de Conseils.
- Ayant le goût du travail dans des équipes pluridisciplinaires.

INGENIEUR CHEF DE PROJETS
- Formation: Arts et Métiers, ETP; Anglais souhaitable.
- Expérience professionnelle: au min. 10 ans dans Sociétés d'Ingéniérie ou de Conseils; Très bonne connaissance du Bâtiment (études et chantiers)
- Ayant le goût du travail avec des équipes pluridisciplinaires.
- Désireux d'assumer ses responsabilités de Chef de Projets, notamment en dépassant les aspects techniques de ses tâches.

INGENIEUR COMMERCIAL
- Formation Supérieure (Grandes Ecoles); Anglais très souhaitable.
- Expérience professionnelle: au min. 5 ans d'activités commerciales, de préférence dans une Société de Conseils ou d'Ingéniérie.
- Ayant le goût du travail en équipe.
- Rémunération et interessement étroitement liés aux résultats obtenus.

INGENIEUR CONFIRME
- Formation: Arts et Métiers, ETP.
- Expérience professionnelle: au min. 5 ans dans Société d'Ingéniérie ou de Coordination, très bonne connaissance du Bâtiment (études et chantiers)
- Qualités personnelles: goût des responsabilités, dynamisme, esprit clair et méthodique, bonne aptitude aux relations humaines.

LT77

Envoyer CV et prétentions à : SFICA / Direction Générale / 44 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

SOCIETE DE SERVICE PARIS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Capable de diriger et d'organiser le travail d'une petite équipe de haut niveau. Il participera directement à la programmation d'un système de gestion sur mini-ordinateur.
Il devra posséder une bonne expérience informatique en général et si possible celle de la conduite d'un projet similaire depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à l'installation chez l'utilisateur. La connaissance d'un langage assembleur est indispensable, celle d'un système multitâches temps réel et du matériel CII-HB très appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent. s/référ. 1207 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

SOURIAU

recherche pour son Service Après-vente Automobile

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE ET MICRO-PROCESSEURS

Cadre chargé de l'animation de stages de formation d'après-vendeur, il participera au moins pour la moitié de son temps au travail de l'équipe du Service Central Après-Vente.

Homme de décision, le candidat retenu aura des qualités d'animateur.

POSTE EVOLUTIF.

Env. C.V. man. + prétent. et photo, à SOURIAU, 11, place Gallieni - 92100 BOULOGNE.

NATEL RECHERCHE
Ingénieur ou Informaticien de haut niveau
responsable mise en place système gestion compt. et fin., capable encadrer équipe chargée relations techniques, clientèle et exploit. systèmes.
Informaticien I.U.T. ou M.I.A.G.E. pr relat. techn. clientèle, exploit. trait. comptabilité.
ENVOYER C.V.
Mme Lepetit, NATEL, B.P. 78 - 78140 VELIZY.

Le Centre d'informations financières recherche
CONSEILLERS COMMERCX
— Très bonne présentation.
— Goût contacts à haut niveau.
— Formation assurée.
— Possibilité cadre.
— Rémunération importante.
Téléphone mercredi 574-33-33.

Solidarité Français migrants rech. RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATION, avec expér. vie associative - Adresser C.V. 4, square Vitruve, PARIS-20e.

Petit cabinet de conseil rech. informaticien débutant, ing. ou similaire, complément de form. assurée. Lieu de travail Paris. Envoyer C.V. et prétentions à B. Morin, 2, ch. des Iles, Morsang-s-Seine, 91100 Corbeil.

Import. Agence de Publicité Neuilly, rech. pour son service achat d'espace :
TECHNICIENNE D'ACHAT D'ESPACE
expérimentée.
Libre rapidem., référ. exigées, avantages sociaux, 5 X 8, restaurant d'entreprise.
Tél. 758-12-40, poste 468.

OPERATRICE IBM s/37-42
codification, tenue fichier, place stable, Paris-11e. Env. C.V. à DAG, 65, r. Rivoli, Paris, q. tr.

Recherchons
COMPTABLE
EMPLOI MI-TEMPS
expérience souhaitée pour travx comptab. générale, déclarations fiscales et sociales.
Libre de suite.
Ecr. PAPETERIE LUTETIA, 100 ter, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

Importante Société Financière japonaise cherche
UN (E) TELEXISTE
bilingue (français-anglais), avec carte de travail si étranger.
Tél. : 225-11-70, heures bureau.

UNE TRÈS IMPTE STÉ INDUSTRIELLE
située à PARIS
recherche
RÉDACTEUR
Formation Ecole de Lille ou équivalent,
3 à 4 ans d'expérience journalisme ou édition.
Bonnes connaissances de la mise en pages et de la réalisation des publications.
Adr. C.V. manuscrit, prét. et photo à M. JAN, 9, r. Colonel-Combes, 75007 Paris, qui transm.

Recherche
PROGRAMMEUR FORTRAN
Expér. souhait. sur mini-ordinateur. Opérationnel rapidement. Débutant s'abstenir. Pour tous renseignem. téléph. au 567-40-00.

SAFT LECLANCHÉ — GROUPE CGE

responsable des relations sociales, Poitiers

Le département Piles Electriques de la SAFT (1 500 salariés dont 130 cadres et assimilés) cherche un homme de communication pour **développer une politique sociale active.** Il conseille les directions, est l'interlocuteur privilégié des partenaires sociaux, développe les actions de formation. Il s'appuie sur des procédures et un service de gestion du personnel bien rodés. Il anime une quinzaine de personnes et participe au comité de direction du département. **A 35 ans minimum, il est déjà familiarisé avec ces fonctions pour les avoir assumées auprès de la DRH d'une grande entreprise industrielle à politique sociale affirmée.**
Écrire à Mme M.-C. TESSIER, à Paris, réf. 3318 LM.

ingénieur, chef du bureau d'études (Saint-Étienne)

Nous sommes la première entreprise française fabriquant et commercialisant des outillages standard ou spécifiques pour le travail des métaux par enlèvement de copeaux.
L'ingénieur que nous cherchons réalise les études pour les produits spécifiques à partir du cahier des charges de nos clients. Il dirige une équipe de trois techniciens. **C'est un ingénieur mécanicien ayant une expérience de fabrication et de bureau d'études en mécanique générale et plus particulièrement en taillage des engrenages.** La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est appréciée.
Ecrire à R. BEROUD, à Lyon, réf. 439 LM.

Nous cherchons également notre :

responsable de la gestion des stocks (Paris)

Il est chargé de la gestion de nos stocks de production et de nos achats pour l'activité de négoce. Il dirige les approvisionnements ainsi que les expéditions. Assisté de trois gestionnaires, il anime une équipe de 30 employés.
C'est un ingénieur ou un technicien ayant, par exemple, une expérience de gestionnaire de production dans l'industrie automobile ou similaire.
La connaissance de l'anglais est appréciée.
Ecrire à G. BARDOU, à Paris, réf. 3314 LM.

deux jeunes concepteurs chargés du développement des progiciels, Orléans

— **comptabilité générale** (réf. 443/5 LM)
— **gestion des comptes de tiers** (réf. 443/6 LM)

Leader sur notre marché et spécialisés dans le traitement informatique de la gestion des entreprises, notre expansion nous conduit à chercher deux jeunes concepteurs. Ils suivent et développent le produit en accord avec la direction générale et en liaison avec l'équipe commerciale.
Le premier, de formation DECS par exemple, a acquis en entreprise ou en cabinet la pratique de la comptabilité générale et de ses applications informatiques. Le second, de formation universitaire (MIAGE, DUT) ou Sup. de Co. a géré des comptes de tiers en entreprise ou a une expérience d'ingénieur technico-commercial dans une SSCI. Ce sont tous deux des hommes de relations.
Ces postes sont à pourvoir à notre siège, à Orléans, après une période de formation préalable dans la région lyonnaise.
Écrire à R. BEROUD, à Lyon, sous référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'Etranger recrute un Jeune cadre responsable du

CONTROLE BUDGÉTAIRE
70.000 +

De formation comptable supérieure (+DECS ou équivalent), le candidat devra avoir une première expérience professionnelle en comptabilité analytique ou en contrôle budgétaire.
Dépendant du responsable financier, il sera chargé :
- de l'établissement des tableaux de bord mensuels à partir des données comptables;
- de la préparation des budgets et du contrôle budgétaire.

Il participera à l'élaboration des procédures comptables et financières.
Adressez votre lettre de candidature - c.v. - photo et rémunération actuelle, sous référence 1014, à : EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel - 23, 25, rue Chaptal, 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT



COBE S.A.

Filiale française d'un important producteur américain d'équipements médicaux :
est à la recherche de

DEUX INGÉNIEURS DE VENTE

REGION PARISIENNE - REGION SUD-EST

Après formation appropriée, ils seront chargés de promouvoir et de vendre nos systèmes thérapeutiques auprès des centres de dialyse rénale ou de chirurgie.

Nous recherchons des éléments jeunes avec une formation supérieure d'INGENIEUR ou d'un niveau scientifique équivalent. Une réelle aptitude à la vente ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont indispensables.

De nombreuses possibilités d'avenir seront offertes au sein d'une organisation en plein développement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé avec photo récente à :
COBE Laboratoires Inc.,
Avenue des Erables 37,
B-1640 Rhode St. Genèse (Belgique).

Importante Société Constructions électriques

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN
DIPLOME (E.S.E., I.E.G. ou équivalent).

Pour poste Technico-Commercial Exportation.
— basé sur PARIS ;
— anglais indispensable ;
— quelques années d'expérience à l'exportation souhaitées.

Adresser C.V. détaillé sous référence 4.332 à :

OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

TRES IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS INDUSTRIELS

leader sur son marché en France et fortement implantée à l'étranger

recherche

Agents de Vente

POUR SES AGENCES DE PARIS ET DE PROVINCE

débutants et expérimentés (5 à 10 ans d'expérience de la vente de produits industriels), possédant une formation Ecoles Supérieures de Commerce, et se montrant aptes à assimiler les procédés de fabrication. Des stages en usine sont prévus.

Après formation, ils seront responsables de la prospection auprès de la clientèle potentielle, de la cotation, de la négociation et du suivi des offres. Ils doivent être à même de réaliser les objectifs définis par la Direction Commerciale.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 46402, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

HORTICO S.A.

Vente par correspondance de produits de jardin demande

UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

qui aura la responsabilité de la comptabilité et qui s'occupera de la comptabilité analytique du budget et de l'informatique.
— Niveau D.E.C.S., avec une solide expérience de la comptabilité analytique
— Age minimum 27 ans ;
— Connaissance de la langue anglaise souhaitable ;
— Poste à pourvoir rapidement.

Adresser votre candidature avec CV et rémunération actuelle sous n° 100 à HORTICO S.A. 53, av. du Général-Leclerc - 60500 CHANTILLY.

هكذا من الأصل

THOMSON-CSF COOPERATION

POUR SON CENTRE DE FORMATION CLIENTS ETRANGERS

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

1) HARDWARE 1 ou 2 ans expérience mini-calculateurs et périphériques. Connaissance visualisation appréciée.

2) SOFTWARE et système mini-calculateurs. Bonne connaissance Hardware.

A.T. HARDWARE

Connaissance mini-calculateurs, microprocesseurs, système et visualisation souhaitable.

*

Pour ces postes, il est demandé : qualités pédagogiques et anglais.

Envoyer C.V. et prétentions - Service du Personnel, 3, avenue Galliéni - 94250 Gentilly.



LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON

La renommée de nos Laboratoires a franchi de nombreuses frontières. Aujourd'hui, le tiers de notre chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation. Notre équipe de Direction doit être complétée par un

médecin

attaché à la Direction Médicale à qui nous confierons la responsabilité de notre

département médical étranger...

Vous assurerez les relations avec nos agents dans le monde entier, la préparation des dossiers d'essais cliniques et le suivi de ces expérimentations, la formation à nos produits des Délégués Médicaux étrangers, l'accueil en France des médecins étrangers et de nos agents.

Celà implique trois ou quatre voyages par an de l'ordre d'une semaine, parfois lointains (U.R.S.S., Canada, Indes...), et plusieurs déplacements de deux à trois jours. L'anglais parlé et écrit est indispensable, l'espagnol un atout supplémentaire.

Nous étudierons avec intérêt votre dossier (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo), adressé à la Direction Médicale des LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON, 20 rue Jean-Jaurès 92800 PUTEAUX

Gestion Commerciale et Marketing F130 000

ISOLATION BATIMENT. Une entreprise française (350 personnes, F 100 millions de chiffre d'affaires) spécialisée dans les produits d'isolation en architecture intérieure et leader national sur son marché, cherche à s'adjoindre un nouveau cadre pour étoffer ses services commerciaux. Basé à Paris et rattaché au Directeur Commercial, ce responsable aura une double mission. Il développera la fonction marketing dans l'entreprise (analyse des produits et du marché, évolution de la gamme, diversification des segments de clientèle, définition de nouveaux produits). Il animera la cellule de gestion des ventes, interface entre l'usine et le terrain, avec le souci d'être un support d'information efficace pour les vendeurs.

Le poste convient à un candidat de 30 ans minimum, de formation supérieure commerciale, ayant déjà acquis une première expérience du marketing de produits industriels, de préférence dans le secteur du bâtiment. Une expérience de l'administration des ventes serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V. détaillé s/réf M 8701 à J.N. CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cédex 15 Discrétion absolue.

Etudes et Productions Schlumberger développe de nouveaux projets pour la recherche et l'exploitation pétrolière, et renforce son potentiel scientifique. Nous recrutons pour cela un

INGENIEUR

(ANALYSE NUMERIQUE APPLIQUEE A LA MECANIQUE DES FLUIDES)

Diplômé d'une Grande Ecole technique ou scientifique, ou titulaire d'un doctorat universitaire, il a acquis une spécialisation en analyse numérique et peut justifier d'une expérience de 4 à 6 ans en mécanique des fluides. Des connaissances en informatique (FORTRAN) sont aussi indispensables.

Le domaine des études fondamentales d'écoulement et de phénomènes de turbulence dans les puits de pétrole est appelé à prendre une grande importance dans nos activités.

Participant à ces études, ce collaborateur aura à développer des modèles d'interprétation de mesures (pression, température, etc.) en vue de l'étude des réservoirs. Les perspectives de carrière étant très ouvertes au sein d'EPS et du groupe SCHLUMBERGER, les candidats doivent allier des qualités de contacts humains nécessaires à un travail en équipe à un réel potentiel d'évolution.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un c.v. détaillé sous la référence 7816 à : ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, r. de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT



Industrial Vehicles Corporation

2ème Constructeur Européen de VEHICULES INDUSTRIELS recherche pour le Département Organisation d'UNIC S.A. dans le cadre du développement de projets européens :

CHEFS DE PROJET

ayant une expérience de la réalisation de projets administratifs ou industriels de grande envergure.

Ces postes impliquent :
- une aptitude à encadrer une équipe et à gérer des moyens importants,
- la connaissance d'une méthodologie (CORIG apprécié),
- une grande aisance dans les contacts avec les utilisateurs et partenaires européens,
- une disponibilité pour de courts déplacements,
- une connaissance de l'anglais ou de l'italien,
- un niveau d'études supérieures.

(Référence 7759 ZU)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

possédant une solide expérience de programmation en Cobol et la maîtrise d'un langage de contrôle.

Ces postes impliquent :
- une aptitude à s'adapter à une méthodologie rigoureuse,
- une expérience ou une excellente formation de base dans le domaine des bases de données (IDS - TDS ou IMS-).

(Référence 7760 ZU)

PROGRAMMEUR

Excellent technicien en COBOL et JCL.

Ce poste implique :
- une bonne connaissance du matériel H.B. (66.20) (base de données IDS) et du télé-traitement.

Une formation complémentaire sur PAC 700 sera assurée.

(Référence 7761 ZU)

INGENIEUR SYSTEME

bonnes connaissances du matériel HB niveau 66 (GECOS, IDS, TDS) et expérience des mini-ordinateurs appréciée.

(Référence 7762 ZU)

Tous ces postes sont à pourvoir à TRAPPES, au siège d'UNIC S.A. (23 mn Gare Montparnasse).



Adresser curriculum vitae, photo et salaire actuel à Joëlle DUJOUR, Cabinet Claude VITET 30, rue Croix des Petits-Champs, 75001 PARIS, qui traitera chaque candidature avec la plus grande discrétion et vous assure une réponse.

EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'Etranger recrute un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Titulaire du diplôme supérieur d'informatique de gestion, le candidat retenu aura une première expérience en mini-informatique et une bonne connaissance des systèmes d'interrogation en temps réel.

Directement rattaché au responsable informatique, il sera chargé, en collaboration avec les différents chefs de projets, de :
- l'analyse technique des besoins informatiques des différentes directions;
- de la mise au point et de la programmation des filières informatiques correspondant à ces besoins.

Adressez votre lettre de candidature - c.v. - photo et rémunération actuelle, sous réf. 1015, à EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel - 23/25, rue Chaptal, 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'EDITIONS TECHNIQUES leader en électronique professionnelle recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

Ce poste peut aussi convenir à un TECHNICO-COMMERCIAL ayant déjà quelques années d'expérience dans la vente des composants ou de l'instrumental.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 47.240, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIETE rech.

PROGRAMMEUR Cobol

1 AN EXPERIENCE pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

Ecr. av. C.V. et prét. ss référ. 5.516 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92607 Puteaux, qui tr.

Fabricant d'appareils de laboratoires recherche

TECHNICIENS SUPERIEURS ELECTRONICIENS

3 ans expér. industrie mini. pour service études (maquettes, produits nouveaux et amélioration formation technique d'agents).

Connaissance anglais

Env. C.V. et prétentions à : GILSON, 72, avenue Gambetta, 95400 VILLIERS-LE-BEL.

Premier Constructeur européen de moteurs thermiques dans son secteur d'activité, recherche pr la région Est de la France 12 DEPARTEMENTS

TECHNICO-COMMERCIAL

La candidat devra être disponible rapidement, avoir une formation technique motoriste, une bonne expérience commerciale, ayant toute latitude de se déplacer 5 jours par semaine.

— Le salaire, élevé, est fonction de l'expér. du candidat.
— Voiture de fonction fournie par la société.

Env. C.V. sous nº 77.668 à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

INGÉNIEURS DIPLOM.

spécial. P.E.R.T., 5 ans expér. engineering, bon coordinateur, grande autonomie éléments équilibrés et diplomates.

URGENT

EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt 225-61-10 - 256-37-20

Demander poste 55

Quartier ETOILE

Très important CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIEL. offre bonne situation à

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

même débutant, ayant connaissances mécaniques. Langue anglaise indispensable.

Il sera répondu à toute lettre manuscr. accompagnée C.V. dét. précis. derniers appoint. adr. à B.E.O. (référ. 7.060), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE siège LEVALLOIS rech. pour ses bureaux d'études « GRANDES CENTRALES »

PLUSIEURS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayt si possible un début d'expérience dans langages hauts niveaux (Cobol, PL 1) et manipulation de fichiers volumineux. Goût de l'analyse indispensable.

Ecr. av. C.V. et prét. à 46.330, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE FRANCAIS recherche pour sa Direction Commerciale Export à PARIS

2 CADRES COMMERCIAUX

POUR MARCHES ETRANGERS D'EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS

— URSS (connaissance russe indispensable)
— EXTREME-ORIENT - CHINE

Diplômés enseignement supérieur technique ou commercial. Expérience export souhaitée. Minimum 30 ans. Anglais indispensable. Déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 46920 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe Informatique BANLIEUE NORD recherche

analyste confirmé

Nous demandons :
- 5 ans d'expérience minimum,
- une parfaite connaissance COBOL et OS-IBM.
- des connaissances des mini-ordinateurs du traitement conversationnel et des bases de données,
- une bonne aptitude aux relations humaines et au travail en équipe.

Nous offrons :
- un travail avec large autonomie et responsabilité,
- dans une ambiance motivante,
- sur d'importantes applications réalisées avec des techniques avancées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 4315 à :

OP organisation et publicité

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST recherche :

pour son Service ASSURANCE - QUALITÉ

Un INGÉNIEUR Grande Ecole

Capable de coordonner les actions qualité des projets spatiaux de la Société :

Il devra avoir le goût des contacts pour assurer des relations à haut niveau.

Anglais parlé et écrit indispensable.
Expérience industrielle de quelques années et connaissances des technologies électroniques avancées nécessaires.

Adr. C.V. et photo sous le nº 46.797 à CONTESSE Publicité, 2, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

S. A. F.

45, rue des Boulets, PARIS-11e. Tél. : 371-24-40 recherche pour l'expansion de ses services techniques

2 INGÉN[illegible]RS-ÉLECTRONICIENS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS

pour études de systèmes industriels contrôlés par micro-ordinateur ;
— connaissance approfondie des techniques digitales ou analogiques de pointe ;
— aptitude à la programmation au niveau assembleur.

1 INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

avec réelle expérience dans le domaine des filtres passifs et actifs et éventuellement des lignes à retard.

Programmation sur système ordinateur appréciée pour le développement des prototypes.

Ecrire ou se présenter.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche Pour sa Division Internationale, un

COMPTABLE

Il aura la responsabilité des relations comptables avec les organismes de recouvrement; du suivi, justification et contrôle des comptes d'organismes et du personnel; des frais professionnels internationaux.

Adresser CV, photo et salaire actuel s/réf C 105 à E.J.L. Division Internationale Service du Personnel 11, Bd Jean Mermoz 92202 Neuilly/Seine Cedex

---

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS REGION SUD OUEST DE PARIS recherche

3 ingénieurs "logiciel" - position II

Apportant une expérience professionnelle de 2 à 4 ans dans le développement de logiciel :
- le premier sera chargé de la spécification puis de la réalisation d'une partie du logiciel d'un central téléphonique électronique
- le second sera chargé de la maintenance et de l'extension de logiciels de base
- le troisième sera chargé de spécifier puis de réaliser le logiciel destiné à assurer la sécurité de fonctionnement d'un gros système téléphonique ; il apportera une double compétence matériel-logiciel.

Connaissance de l'IRIS 80 et SIRIS 7/8 appréciée. (Réf. IR/SI)

1 ingénieur système siris 7/8

Maîtrise d'informatique.
Apportant une expérience professionnelle de 3 à 6 ans dans la spécialité, il lui sera proposé d'être intégré à une équipe système responsable pour cette fonction de 2 centres de calcul IRIS 80/SIRIS 7. (Réf. : PUJ/SIRIS)

1 ingénieur "logiciel" - position II

Informaticien de formation, il lui sera confié la maintenance et l'extension de programmes de surveillance du fonctionnement d'un central téléphonique. Il apportera une expérience de 2 à 4 ans de réalisation de logiciel en langage évolué sur Mitra 15/125 et si possible sur IRIS 80. (Réf. : PL/IL)
Poste à pourvoir très rapidement.

2 analystes-programmeurs

Dégagés du Service National.
Formation DUT Informatique (ou équivalent).
Débutants ou possédant 1 à 3 années d'expérience de réalisation de logiciel en langage évolué.
Connaissance de SIRIS 7/8 appréciée. (Réf. : PL/AP)

ENVOYER C.V. DETAILLE ET PRETENTIONS (AVEC PHOTO) à No 46.422 CONTESSE PUBLICITE - 20, AVENUE OPERA 75040 PARIS CEDEX 01, QUI TRANSMETTRA. (PRECISER LA REFRENCE DU POSTE CHOISI).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	60,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

C.I.R.C.E. centre de Calcul du C.N.R.S. (2 x IBM 370/168) recrute

2 INGÉNIEURS SYSTEME

Niv. maîtrise ou équival., dégagés O.M. Connaissances IBM et/ou télétraitement souhaitées. Adres. C.V. et prét. au : Secrétariat du C.I.R.C.E., bât. 506, 91405 ORSAY Cedex.

Société de Fabrication composants métalliques 91320 WISSOUS recrute

INGÉNIEUR

30 ans minimum. Mines INSA ou Arts/Métiers.

- 5 ans expérience pratique métallurgie et frappe à froid.
- Pour diriger groupe études et réalisation produits nouveaux.

Ecr. avec C.V. + photo sous nº 1112 PMP, 69, r. de Provence 75009 Paris qui transmettra.

Importante Société de matériel électrique et carrosserie auto recherche

TECHNICIEN CCIAL

avec expérience pour visiter fabricants de véhicules français. Env. C.V. à M. ZIGHERA, 91, r. de Crimée, PARIS-19e ou prendre contact par tél. au 607-03-03.

Etabl. financier Champs-Elysées recherche

PUPITREUR

2 ans expér. min. Hor. 2 X 8. Primes et intéressement. Restaurant entreprise. Env. C.V. Chef du personnel B.P. 720-08 75361 Paris Cedex 08.

Société de fabrication 91320 WISSOUS recrute

CHEF SERVICE ACHATS

pour négocier achats matières premières

- B.T.S. métallurgie mécanique exigé ;
- Connaissances fils non ferreux ;
- Pratique courante anglais ;
- Disponibilité voyages Europe - U.S.

Ecrire avec C.V. + photo sous nº 1.111 P.M.P., 69, r. Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITE 9e, HOTESSE STANDARDISTE DACTYLO PR REMPLACEM. JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1978. Deux ans expérience minimum. Pour rendez-vous téléphoner : Mme Passaret, 280-34-34.

Société d'informatique implantée nationalement rech. trois programmeurs I.B.M. COBOL, Assembleur et GAP 2. Se présent. T. W. A. E., 45, rue Chaussée-d'Antin, Paris (9e), tél. 280-69-69, chargé du recrutement.

Associat. rech. pour équipe de prévention en milieu ouvert sur quartier de Beauvais éducatrice spécialisée diplômée. Env. C.V. à Culture et Loisirs de Beauvais, 2, rue du Franc-Marché, 60000 BEAUVAIS. (4) 448-30-69

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche :

RÉDACTEURS JURIDIQUES

libérés O.M.

DEUG DROIT niveau licence

Pour leur confier gestion de dossiers entreprises et affaires en pré-contentieux, première expérience appréciée. Formation assurée.

Ecr. nº 47.436, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

STÉ INFORMATIS

SSCI en pleine expansion rech. en France et étranger

INGÉNIEURS PROGRAMMEURS

NOVA-MITRA-PDP 11 - SOLAR

Pour importants démarrages Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. 26, r. Daubenton (5e) 337-99-72.

Bureau d'Etudes centre Paris recherche

INGÉNIEUR CALCULATEUR DIPLOME

Spécialiste expérimenté en constructions métalliques. Ecrire ou tél. : CECOBA, 62, rue Montorgueil Paris 2e Tél. 236-11-62, M. DELATTRE.

Société de fabrication 91320 WISSOUS recrute

RESPONSABLE comptabilité industrielle

30 ans minimum DECS comptable + spécialisation analytique industrielle.

Ayant pratiqué:

- Calculs prix de revient, rentabilité budgets écarts.
- Ayant 5 ans expérience min.
- Goût des contacts humains
- Connaissance production atelier.

Ecr. av. C.V. + photo, s/nº 1113, PMP, 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

Sté située à Neuilly-sur-Seine recherche d'urgence

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)

Min. 35 ans, pour comptabilité générale, facturation, paye, charges sociales, bilans (bonnes notions d'anglais). La personne recherchée devra posséder esprit d'initiatives et sens des responsabilités. Bonne rémunération.

Adr. C.V. détaillé + photo, prét. s/nº 3.774 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Importante Société Privée (activité service public) 1600 personnes Siège à PARIS recherche

Jeunes Ingénieurs

Formation supérieure (X, Centrale, HEC,...) ayant de 1 à 4 ans d'expérience professionnelle pour leur confier des missions d'études et de mise en place d'organisation et d'informatique, dans un contexte de modification de structures et de méthodes.

Pour réussir il faut :

- le sens et le goût du contact et de la pédagogie,
- l'aptitude au travail en équipe,
- une ouverture aux problèmes de gestion.

Déplacements de courte durée à prévoir en France.

Adresser C.V., photo et prétentions sous/réf. 3708 M. à, Mme BORDES :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

---

ingénieur d'études en électronique

Société moyenne (proche banlieue Sud-Est RER) solidement implantée, recherche un INGENIEUR ELECTRONICIEN diplômé, possédant 3 à 5 ans d'expérience en électronique de puissance, ayant l'expérience des techniques à découpage et une connaissance totale ou partielle de l'étude et du développement des dispositifs suivants : générateurs, onduleurs, redresseurs, survolteurs, oscillateurs, convertisseurs.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant prétentions sous ref. M601154.

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche :

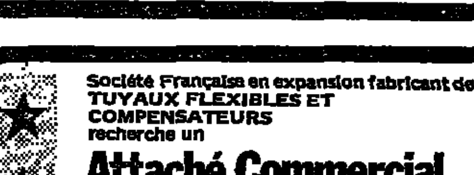
AUDITEUR INTERNE

IL EST DEMANDÉ :

- Expérience de l'audit dans une entreprise industrielle ;
- Bonne connaissance comptable (B.P. ou niveau D.E.C.S.) ;
- Connaissance de l'anglais.

Lieu de travail région parisienne avec déplacements en province.

Env. C.V., photo et prétentions sous nº 47.311 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



Société Française en expansion fabricant de TUYAUX FLEXIBLES ET COMPENSATEURS recherche un

Attaché Commercial Export

pour développer ses ventes dans les pays d'Europe et le Maghreb.

Ce poste requiert :

- une expérience de la vente de biens industriels
- la maîtrise du LANGAGE TECHNIQUE correspondant.
- un bilinguisme ANGLAIS ou ALLEMAND
- de bonnes connaissances dans l'autre de ces deux langues.
- une grande DISPONIBILITE

Envoyer CV + prétentions s/réf EG au :

cog hébert conseil
Poissonnière Building 11 Fbg Poissonnière 75009 Paris

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ secteur TERTIAIRE

recherche

MAQUETTISTE

- conception et compositions d'imprimés administratifs,
- assistance aux organisateurs pour mise en page d'instructions et documents.

Ecr. avec C.V. et prét. ss le nº 46.664 à CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

FRAIKIN S.A.

leader de la location de véhicules industriels (7 000 véhicules), recherche

DIRECTEUR DU MATÉRIEL

40 ANS MINIMUM

LE CANDIDAT RETENU :

- connaît les constructeurs « poids lourds » ;
- il a une expérience réelle du véhicule industriel et sait négocier les achats de véhicules qu'il organise et contrôle ;
- il possède des qualités très marquées de rigueur et d'organisation.

Adresser C.V. détaillé et photo à FRAIKIN S.A., 191, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, sous référence DMI.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département INFORMATIQUE de GESTION

JEUNE TITULAIRE MAITRISE INFORMATIQUE

Ecr. av. C.V. et prét. ss réf. 5.514 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire offre à

JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN

- familiarisé avec l'instrumentation nucléaire et sa manipulation en laboratoire.
- possédant une excellente connaissance de la langue anglaise,

un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, ss-réf. 805 à Mlle De Clinchamps E.A.M., Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Clinique banlieue Sud embauche

DIRECTEUR

libre très rapidement Formation sup., licencié droit ou similaire. Très énergique organisateur gestion personnel Adress. C.V sous référence nº 02.743 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE GRANDE BANLIEUE NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICAT. MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayt des connaissances en :

- Méthode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (A.P.T., I.F.A.P.T.) ;
- Utilisation du Basic ou Fortran ;
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. nº 45.855, CONTESSE PUBL. 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

P.M.E. Installations industrielles recherche

JEUNE CHIMISTE

ayant de bonnes connaissances de PHYSIQUE et des notions de BIOCHIMIE.

Décidé à mettre en valeur ses aptitudes à la

VENTE

d'appareils d'ANALYSE et de MESURE destinés aux Laboratoires et industries (formation pratique assurée).

Usage de l'ANGLAIS COURANT

Le candidat brillant aimant monter et régler des appareils (électronique) sera particulièrement apprécié.

Voiture personnelle. Nombreux déplacements.

Envoyer C.V., photo, prétent. sous référence 38 MO 25

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau, 75008 Paris

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande pour MAINTENANCE GROSSE INSTALLATION VIDE :

TECHNICIEN ELECTROMECANIQUE

Titulaire B.T.S. ou DUT Ecrire avec C.V., M. BRUNET, ACCELERATEUR LINEAIRE Bât. 200 - 91405 ORSAY

IMPORTANTE SOCIETE Siège LEVALLOIS rech. pour ses bureaux d'études GRANDES CENTRALES

PLUSIEURS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant si possible un début d'expérience dans langages hauts niveaux (cobol, PL1) et manipulation de fichiers volumineux Goût de l'analyse indispensable

Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 46.330 CONTESSE PUBL 20, av. Opera, Paris cédex 01

Pour postes à responsabilité

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés matér. CII-H.B. et I.N.

1º Respons. PROGRAMMATION avec évolution chef de service ;
2º Chef de projets COBOL, formation mini-ordinateur assurée.

Libres rapidement. Lieu de travail : PARIS.

Téléphoner 355-39-39, poste 269, pour rendez-vous.

Importante S.S.C.I.

recherche pour PARIS

Chefs de Projet

Etudes supérieures. Plusieurs années d'expérience dans grandes entreprises ou administrations, notamment :

- télétraitement ;
- bases de données.

Envoyer C.V. et références.



natel

Natel SR DC.
4, rue Nieuport, 78140 VELIZY.

MATRA

recherche pour études de systèmes aéronautiques

2 INGENIEURS Grandes Ecoles

Ingénieur de formation aéronautique ayant 2 à 3 ans d'expérience de ces techniques. Réf. A.

Ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les techniques électromagnétiques (radar, télécomm.). Formation : SUP-ELEC - télécomm. - Grenoble - Toulouse etc... Réf. B.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence sous Nº SM 267

MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche pour développer système de gestion Temps réel

● UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

diplômé grande école, débutant ou 1 à 2 ans exp.

● UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

D.U.T. débutant ou 1 à 2 ans expérience

LIEU DE TRAVAIL : ORSAY

Adresser C.V. manuscrit à : REGIE-PRESSE Nº T 002813 M, 85 bis, rue Réaumur — PARIS (2e)

Organisme de formation recrute pour COURS D'ANGLAIS SPECIALISE dans les entreprises

UN PROFESSEUR A TEMPS PARTIEL

- bon anglais oral ;
- expérience d'enseignement et d'animation souhaitée ;
- interventions PARIS et BANLIEUE.

Env. curriculum vitae à ORDITEC FORMATION. 15, rue Vignon. 75008 PARIS.

RÉGIE PROMOTION

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

pour

LA CROIX - l'Événement

quotidien national, 125 000 exemplaires. Il sera responsable de la commercialisation des espaces publicitaires. 30 ans minimum. Connaissances du milieu publicitaire et expérience marketin appréciées.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à REGIE - PROMOTION. 57, avenue Franklin-Roosevelt. 75008 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

recherche

JEUNE LICENCIÉ SCIENCES ÉCONOMIQUES

OPTION ECONOMETRIE

pr exploitation de statistiques, analyses et études.

Salaire de début : 47.000 F.

Ecrire avec C.V. à :

C.N.A.M.T.S.

66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

secrétaires

de direction

PS Conseil

Une très importante société du secteur nucléaire recherche pour la proche banlieue Sud de Paris, une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Elle assistera dans toutes ses tâches le responsable du très important département Travaux neufs et animera une petite équipe de secrétariat. Ce poste s'adresse à une candidate âgée d'au moins 30 ans, excellente sténo-dactylo, capable de travailler de façon autonome et de traiter avec discrétion des dossiers d'une grande importance. Une bonne compréhension de l'anglais serait appréciée. Une voiture personnelle est nécessaire. La rémunération stimulante à laquelle s'ajoute de nombreux avantages sociaux sera liée aux qualités personnelles de la candidate.

Adresser C.V. sous référence A/236 M à :

PS CONSEIL

8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Discrétion assurée

Agence de publicité parisienne (8e) recherche

JEUNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bilingue français - anglais, pour assister directeur de clientèle. Poste évolutif nécessitant beaucoup de disponibilité. Envoyer lettre de candidature manuscrite + C.V. et photo (retournée) sous référence 6.089, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE ASSURANCES OPERA - SAINT-LAZARE cherche secrétaire pour direction commerciale. Expér. 10 ans minim. Salaire annuel départ 50.000 F. Ecr. nº 2.227, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TIGEST recherche

BANLIEUE OUEST

SECRÉTAIRE DIRECT.

Bil. anglais, minim. 25 ans, Poste intéress., bon salaire. 85, rue Lafayette, 75009 Paris 285-07-53 ou 878-76-08

Secrétaires

SOCIÉTÉ SECOND ŒUVRE BATIMENT FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER IMPORTANT

recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE

Personne ayant l'expérience administrative et commerciale de l'EXPORT

Elle devra :

- être bilingue français-allemand ;
- parler et écrire couramment l'anglais.

Lieu de travail : Montrouge.
Horaire : 40 heures/semaine.

Prière envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous Nº 23.362 B à : BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

POUR SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER recherchons

SECRÉTAIRE STENODACTYLO

Expér. acquise dans un poste simil. souhaitée. Disponible très rapidem. Adr. C.V. et prét. à CHARSA, Direction financière, 75, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Recherchons

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO FRANCAIS - ALLEMAND

Place stable pour personne dynamique et consciencieuse. Ecrire avec bref C.V. à PAUL STRANSKY, 62, rue du Louvre, 75002 Paris.

S. A. F.

45, rue des Boulets, Paris-XIe, téléph. 371-24-40, recherche

UNE SECRÉTAIRE TECHNIQUE

motivée pour assurer

- Le secrétariat de la Direction technique ;
- La gestion de la documentation scientifique ;
- Anglais nécessaire ;
- Notions d'électronique et allemand souhaitable.

Ecrire ou se présenter.

IBM EUROPE recherche

SECRÉTAIRES

ayant 4 à 7 ans d'expérience. Travail en anglais pr personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (Cambridge Proficiency ou équivalent).

Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à I.B.M. EUROPE, Service Recrutement, 8-10, Cité du Retiro, PARIS-8e.

représentation offres

Importante Société à Etablissements multiples

CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES INDUSTRIEL P.L.

recherche pour sa DIRECTION RÉGIONALE PARISIENNE

UN CADRE COMMERCIAL DE VENTE

STATUT V.R.P.

CONVIENDRAIT A VENDEUR HAUT NIVEAU DYNAMIQUE, ACCROCHEUR, INTRODUIT DANS LA PROFESSION.

- FORMATION SUR LES PRODUITS ASSUREE.
- NECESSITE RESIDER dans la REGION PARIS. ET POSSEDER VOITURE.

FIXE + INTERESSEMENT + FRAIS VOITURE.

POSTE INTERESSANT POUR CANDIDAT MOTIVE.

Ecrire Nº T 02 671 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

travail à domicile

Demande

J. Fme effectue travx frappe domicile sur OLYMPIA électrique - Qualité - Rapidité. Tél. : 959-17-09.

traductions

Demande

Germaniste dipl. univ., expér., ferait traductions ou cours par correspondance. Ecr. à 8.370, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner 16 (63) 60-52-05.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 52 ans
Licencié ès Sciences et ès Sciences Economiques
Anglais et Italien

Ayant expérience plusieurs années de responsabilités Outre-Mer, précédemment Directeur des Etudes Economiques puis Conseiller Economique près la Présidence de la République d'un pays francophone.

Forte personnalité, capable de mener des négociations à un niveau élevé et de s'investir totalement pour participer à l'expansion d'un Groupe,

RECHERCHE

Poste à responsabilités : direction générale, direction commerciale, direction export, France, étranger ou outre-mer. Missions longue durée acceptées. Disponible immédiatement.

Ecrire n° 8.484, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

…taire de rédact., expér., études supér. de journa-… licencié en théologie, con-… grec mod., ch. emploi. …PADOPOULOS CONSTANTIN …rue Damion, 92-VANVES.

AUTRICHIENNE, 20 ans, …herche situation au pair, …ou environs de Paris. …crire à Monica Redolf, …Gilbey Close, Ickenham, Middlesex, Angleterre.

…23 a., cél., b. présentat., …mars, aim. cont. init., 13 a. …SECRETAIRE STENODAC. …DIR, ch. poste stable …Paris ou Saint-Denis. …à 8.498, « le Monde » P., …r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

…Rég. METZ OU NANCY …, 29 a., formation base, se-…tariat + opératrice IBM, …s contacts, permis de con-…, ch. emploi assistante …le, hôtesse après-vente, …dans société biens d'équipe-…, Ecr. Mme Vielle Josette, 40, rue Jules-Ferry, 54185 MORFONTAINE.

…PEDITATION
ORDINATEUR
CADRE, format. télécomm., …ais courant, large expér. …ction organisation et gestion …portants centres informatiques …réseaux transmission données …Etud. toutes propositions. …n° T 02789 M, Régie-Presse, …bis, r. Réaumur, Paris-2e.

…dre, 29 ans, 8 a. d'expérience
…E.A. DROIT des AFFAIRES
étudie toutes propositions. …r. n° T 02737 M, Régie-Presse …bis, r. Réaumur, Paris-2e.

D.U.T. GÉNIE CIVIL
…a., ét. ttes prop. France-étr. …n° 90150 M, Régie-Presse, …bis, r. Réaumur, Paris-2e.

COUPLE
ANCIENS GESTIONNAIRES
LIBRE DE SUITE
recherche
EMPLOI STABLE
…T. : GERANCE APPOINTEE GARDIENNAGE. Hme très …ricoleur, fme gestion, etc. …IDIERAIT toutes proposit. …Tél. mercredi : 905-51-26.

…SEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE …he emploi altitude, saison …ques, Hte-Savoie, Suisse. …Conditions. Salaire. …n° 6.645 « le Monde » Pub. …des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme 22 ans, formation journalistique, …che situation à l'étranger. …vert à toutes propositions. Téléph. 805-96-55.

Jeune homme 27 ans, diplômé école supérieure commerce, cherche situation étranger. Ouvert à toutes …ositions. – Tél. : 805-96-55.

…CHEF DE PUBLICITE …5 années d'expérience : …n de campagne, gestion …udget, rédaction, maquettes, …ublicité directe, stands, …L.V., affichage, journal …treprise, relations publiques, …, dépôts de marques. …IARD, 24, rue Boursault, …017 PARIS - Tél. 387-90-31.

INGENIEUR 3 A …todidacte, 36 ans, spécial …tenance, matériel électroni-… et informatique, suivi de …ts, anglais cour., ch. poste …responsable de maintenance …Ecr. VEISSIER, r. des …Lairis, 78510 Triel-s.-Seine

…21 ans, DUT T.C., anglais, …mand, italien, ch. emploi …ce Marketing ou Publicité. Tél. 830-79-10

…ne femme, cinquantaine, …e expér. gestion administr., …table, relations humaines, …ut seconder Direction Gle …ne entr., ch. situat. à resp. …n° T 02.882 M Régie-Presse, …5, rue Réaumur, Paris 2e.

…adre féminin, 56 ans, …HEF COMPTABLE et …SERVICE PERSONNEL …poste similaire ds P.M.E. …aris ou banlieue Nord. Tél. : 960-55-08

…, 30 ans, diplômé Sc. Po, …Sc. Eco, expér. direction …istr. et financière Export-…, parfaite connaiss. espa-… bonne connaiss. anglais, …ties proposit. pour poste …port avec compétences : …rique centrale, Colombie, …uela, Equateur. Ecrire à …02830 M, REGIE-PRESSE, …, rue Réaumur, Paris-2e.

…35 a., format. gde école, …enseign., génie civil et …atique scient., étudie ttes …s. en rapport avec enseign. …rmation permanente. Ecr. …02687 M, REGIE-PRESSE, …, rue Réaumur, Paris 2e.

…CONSEIL JURIDIQUE …cal, 10 ans d'expérience …des Stés, rech. collabora-…ans un Cabinet de Conseil …ns un service Juridique …impte entreprise. Ecr. à …178, CONTESSE Publicité, …Opéra, Paris-1er, qui tr.

…t : Cadre administr. ccial. …a. E.S.C. + chbre de co. …niq., actuell. chef service …t sté transports interna-…x. Exp. 4 a. Angl.-espagn. …France ou étranger dans …exportatrice poste admi-…if serv. transport/export. …n° 2.239 « le Monde » Pub., …des Italiens, 75427 Paris.

…s, DECS comptable, exp. …analyste programmeur, …ploi sté française Afrique. … : HAVAS 06011 NICE …DEX, référence 0801.

…31 ans, BTS secrétaire …on, cherche EMPLOI …NGER OUTRE-MER. …n° 8.499 « le Monde » Pub., …des Italiens, 75427 Paris.

…XPERT COMPTABLE …r sciences éco, licence …15 ans expér., gestion …rise. – Anglais - allemand. …die toutes propositions. …n° 80.115 M Régie-Presse, …rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR FRANÇAIS
(43 ans)
installé à ATHÈNES

cherche collaboration avec société déjà installée sur place ou désireuse implantation en Grèce.

Ecrire sous le numéro 2.232, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR FINANCIER
49 ans

ayant assumé hautes responsabilités
— Egalement apte DG ou DGA
— Offre expérience concrète appuyée sur connaissances : Finances, Gestion, Comptabilité, Informatique
— Rompu à analyse et diagnostic d'entreprise.

LIBRE RAPIDEMENT

Ecrire : Jean GERMAIN, 6, rue Taclet, Paris-20e

CADRE SUPÉRIEUR
Femme, 30 ans
Sciences Po. Droit. Psychosociologie, exerçant responsabilités niveau directeur importante entreprise, fonction personnel.

Recherche emploi même fonction
Opérationnel ou non.
Région Sud-Est.

Ecrire n° 8.506 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

EXPERT-COMPTABLE

Diplômé I.E.P. et I.P.A. Bonnes connaiss. anglais.
— 4 ans d'expérience dans un cabinet d'audit (chef de mission).
— 3 ans dans une banque (responsabilité des services comptables).

CHERCHE POSTE A RESPONSABILITÉ

Ecrire sous le numéro 8.507, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE DE DIRECTION P.M.E.
54 ans

— Gestion administrative et financière.
— Elaboration du budget.
— Suivi et synthèse statistiques.
— Administration du personnel.
— Production, méthodes.
— Négociations commerciales.
— Etudierait toutes propositions.

Ecrire 10.464 HAVAS HAVRE, B.P. 1366, 76065 LE HAVRE CEDEX.

CADRE EXPORTATION
Dipl. E.S.C. et Chambre Commerce espagnole
Anglais, espagnol, portugais.
34 ans, 7 ans expérience professionnelle exportation et administrative.
Célibataire, ex-chef mission commerciale Côte-d'Ivoire.
Connaissance marchés africains.
Recherche
emploi adéquat.

Ecrire n° 2.242 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

BATIMENT
Cadre commercial
50 ans

— Formation ingénieur
— Disposant d'introductions auprès de : Architectes, B.E., Administrations, H.C.M., Santé publique

recherche

POSTE TECHNICO-COMMERCIAL

LIBRE RAPIDEMENT

Ecrire : André TIVANT
111, boulevard de Magenta 75010 PARIS
ou Tél. : 526-98-98, après 20 h.

Si vous voulez essayer
je peux être fort utile

Je ne suis pas énarque, j'ai 50 ans, je suis dynamique, j'ai l'habitude des contacts et des négociations au plus haut niveau français et international.
Je parle, évidemment, couramment ANGLAIS.

Pour un poste ou des missions ponctuelles je suis disponible.

Ecrire N° T 02 735 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS.

Attaché de presse : 28 ans, rech. poste à évolution rapide dans secteurs suivants : presse, édition, publicité, cinéma, théâtre, haute couture. Tél. tous les jrs à partir de 16 h. au 541-77-52.

J.H. 25 a., COMPTABLE C.A.P. + form. BP, 5 a. exp. comptab. gale jusqu'au bilan, ch. situation stable. Rémunérat. 4.300 F X 12. Ecr. n° 2.226 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cause licenciement économique, Jne homme Photographe expérimenté ch. tout emploi presse et édition. M. ABRAMOVICI, 227, r. de Vaugirard, 75015 Paris.

CHEF DES ACHATS
ayant prouvé ses capacités par des résultats. Organisateur, gestionnaire, analyste. Recherche situation dans industrie pharmaceutique ou parfumerie. Ecrire : M. Gilbert, ARCOTEC, 37, rue Bergère, PARIS-9e, qui transm.

J.H. 28 ans, REPRÉSENTANT, CHERCHE PLACE STABLE. Ecr. Régie-Presse n° 80.017 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

AU PAIR
Jeune étudiante allemande avec bonnes connaissances de la langue française, cherche travail AU PAIR en France pendant les vacances (février-avril). — Ecrire à : Mme G. Schwager Wilhelm-Haug-Str. 24 D-6906 Leimen.

J. Femme comptable, 8 ans d'expérience, cherche quelques heures de comptabilité tout domaine. Très bonnes connaissances restauration. Tél. : 766-94-13

J.H. 23 ans, bac philo, bil. angl., lib. O.M., ch. emploi stable. Tél. M. Armstrong ap. 10 h. 887-44-70.

CADRE 56 ans, 35 a. m. entrep. Afrique 100 pers., expérience huileries, raffin. conserverie olives, gestion comptabilité commercialisation, parlant espagnol, arabe, cherche poste. Etudie toutes propositions. Ecr. H 20.010 Havas 33-Bordeaux

J.F. 23 ans, STANDARTISTE DACTYLO, début. opératrice, CHERCHE PLACE STABLE. Ecr. n° 6.644 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 33 a. Secrét. de direct. 2 a. ét. grapho-psychologie, not. ergonomie, ch. poste évolutif collaboratrice ds serv. personn. ou recrutem. en rapp. av. ét., trav. autonome, respons. et sat. motiv. Ecr. n° 2.237 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Dame seule ch. emploi collaboratrice, directrice ou gérante appointée ou libre, ts commerc., même saison. — Tél. : 045-26-76.

H. 30 a., ACHETEUR PHOTOGRAPHE dipl. d'Etat, longue exp. achats en image et son, bazar, etc., ds gde centrale française, format. gestion-vente, disponible, ch. poste à respons. Ecr. n° 2.228 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Publicité, inf. mark. confirmé, 25 a., BTS-ESP, mémoire, travx rech., excell. rédact., esprit initiat., étud. ttes prop. T. 284-25-94 M. Régnier, 47, r. St-Georges, PARIS-9e.

capitaux ou proposit. com.

Si vous disposez de 60.000 à 150.000 F suivant importance ville, créez une Agence matrimoniale nationale. Rentabilité exceptionnelle. Formation assur. Ecr. Service n° 37, Boîte postale du MAZET 186, 75062 Paris Cédex 02, qui transmettra.

Cause retrait Associé majoritaire pour investissement dans autre domaine d'activités, VENDONS majorité des parts de société fabriquant matériel médical dans domaine en très forte expansion (matériel breveté sans concurrence). Ecrire sous référence 7.696 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

J. cple rech. exclusivité produits ou service après-vente sur rég. Rh.-Alpes. Ecrire sous référ. n° T 02.763 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Esthéticienne grecque, installée quartier chic Athènes, clientèle haut niveau, ch. ouvrir département boutique. Faire offre pour accessoires divers : sacs, foulards, parapluies, tricots, bijoux, lingerie féminine, etc. Ecr. à n° 2.233, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Cours d'espagnol par Sud-Américain diplômé. Ts niveaux. Tél. 370-05-61 (heure déjeuner).

occasions

EN SOLDE. Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m² sur stock. Téléphone : 355-66-50.

Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. PERRONO, vente et occasion.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Part. vend R5 TS 1977 blanche, toit ouvr., 3.000 k. T. 734-43-78.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Ex. tt 77 et 78 peu roulé. Auto-Paris-XVe - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

caravanes

A vdre caravane Digue 530 H, 6 places, juin 77, PTCA 1.200 kg. Parfait état. Jamais roulé. Poss. louer terrain week-end. Prix : 19.500 F Tél. : 045-49-29, après 18 h.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

SENTIER 3 P., CUIS., BAINS, W.-C., TEL. Sur rue. Bel imm., plein soleil, calme. Mardi-merc. 14-17 h. T. 233-62-46. 44, RUE DU CAIRE

16e APPT de CLASSE Ds très bel immeuble gd standing 1900, 180 m2 + 2 studettes de service, impeccable, grand balcon, tt confort, téléph. Prix raisonnable. - 766-78-21.

MONTSOURIS 10e étage, vue sur Paris 4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., parking. - 589-49-34.

WAGRAM Imm. pier. de taille Dble récept. + 3 ch. 160 m2, 4e étage, ascens., soleil. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

BOULAINVILLIERS Petit immeuble récent, 78 m2, double living + 2 chbres s/jardin, 4e ét. Tél. matin ou après 19 h. : 292-18-00.

64 APPARTEMENTS DANS LE 10e
2.500 à Paris et autour
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

ST-PAUL - Soleil, dégagé 6/7 P. Profession libérale, cft, 165 m2 - 266-27-55.

AV. FOCH Immeuble GD LUXE
LUXUEUX PIED-A-TERRE RAVISSANTE DECORATION
P. BATON - 704-55-55 +

PRES BOIS VINCENNES Réc., liv. dble + 2 chbr., balc., tt cft, 420.000 F. T. : 344-43-87.

VICTOR-HUGO, Beau 6 Pièces, bel immeuble, 4e ascens., jard., soleil : 890.000 F. T. 266-32-35.

Près Gds Bds, appart. 200 m2, immeuble très grand standing. Téléphone : 770-07-55.

NATION. Appartement 105 m2, immeuble récent : très grand standing, vue panoramique. Téléphone : 770-07-55.

RICHELIEU-DROUOT Imm. nf, balc., soleil, calme, liv dble + chbre. T. 526-15-76.

Me MALESHERBES. Vrai 3 P., calme et très confortable. Prix 315.000 F. Téléphone : 328-73-37.

EUROPE - LIEGE Urgent, Immeuble P. de T., STANDING, 200 M2, 6 PIECES, CONFORT. - Tél. : 874-70-47.

RUE DU CONSEILLER-COLLIGNON très grande classe, 215 m2, au 3e étage. Téléphone : 924-40-92.

PRES IENA Immeuble ancien, VRAIMENT EXCEPT., 5e étage, gd balcon, APPT 277 M2, 9 Pièces, dont RECEPT. 108 m2, calme, clair + 3 chambres service. Etat d'usage adapté. PROFESSION. 1.400.000 F. Téléphone 227-22-62.

CONCORDE, 9 P., 210 m2, gd stdg, 2e, ASC. : 1.450.000 F. Libéral possible. Tél. 522-71-79.

ETOILE (Rue Lauriston) 2 PIECES, kitchen., S. de B., 190.000 F. Téléphone : 535-86-37.

Me LAMARCK, Rue Damrémont, GD 3 Pces, sur rue et jardin, tt cft, chauf. centr., ascens. Prix 370.000 F. Téléphone : 255-66-18.

PALAIS-ROYAL SUR LES JARDINS 200 M2 EN DUPLEX SERGE KAYSER : 329-60-60.

BD SUCHET MAGNIFIQUE DUPLEX salon, S. à M., 3 chambres, 2 bains, entrée, cuisine, possibil. chambre de service et parking. Téléphone : 705-85-96, poste 47.

BD SUCHET MAGNIFIQUE 2 Pièces, récent + chambre, confort, 78 m2. Téléphone : 705-85-96, poste 48.

BD SUCHET MAGNIFIQUE STUDIO étage élevé. IMM. STANDING. Téléphone : 705-85-96, poste 49.

VIe, TR. CALME, 185 m2, 3e asc. 100 M2 RECEPT., 3 CHBRES. Impeccable, garage. - 742-02-44.

LUXEMBOURG-ATELIER Duplex 48 m2 amén., gd charme, 3, r. Joseph-Bara, les 31, 1er et 2, de 11 à 18 h. ou 544-58-94.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré : 2 à 5 Pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57- ou 227-91-45.

LUXEMBOURG PROPR. VEND directement ds imm. en rénovation : STUDIO, S. de B., wc, cuis. équipée et UN 2 PCES, tt cft. Sur place, MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14-17 h., 7, rue Royer-Collard. TÉL. : 723-38-48.

Région parisienne

MONTROUGE près METRO. Beau studio, 175.000 F. Tél. 253-61-61.

RUEIL 20' R.E.R. - 5' Bus Studios neufs. Bon standing. Excell. placement. Libre de suite. Depuis 145.000 F. Téléphoner : 967-62-03

COURBEVOIE proche R.E.R. Part. très beau 4 pièces récent 106 m2 moq., gde cuis., tt cft, tél., park., ctre ccial, sportif. CHARRAS. Lib. de suite. PRIX INTERESSANT. Tél. 608-01-60, av. 9 h, apr. 16 h.

VINCENNES. - Double living, 1 chbr., bns, tél., gar., jardin privatif : 320.000 F. 622-02-17.

NEUILLY - LEVALLOIS 4-5 Pièces, 750.000 F; 2 Pièces, 350.000 F. Téléphone : 757-15-57.

ST-GRATIEN. Luxueux appart., nf, imm. nf, 4e et dern. étage, 106 m2 + terras. 16 m2 + 2 park. 560.000 F T.T.C. Tél. 989-31-74.

MAISONS-LAFFITTE luxueux 4/5 PIECES, 110 m2, vue magnifique, imprenable, parking, garage : 450.000 F. Sélection immobilière, 962-58-95.

Levallois, centre, 1er étg. s/rue, beau 2 P., cuis., S. bains, wc, chff. cal, 145.000 F. - 788-49-00.

DRAVEIL. Vue impr., 3/4 P., 88 m2 + logg., 4e asc., séjour 27 m2, 2 ch., cuis. équ., nombr. rangem., gd cft, tél., park. Pos. gar. Proxim. écoles, commerc., clubs sport., transport., forêt, Seine : 280.000 F. Tél., soir : 942-48-08, H. de B. : 904-41-30.

Paris Rive gauche

P. VAUBAN 5 P. 140 M2 SUPER CFT, dans très BEL IMM. PIERRE DE TAILLE entièrement rénové. — 734-93-36.

4 P. BAC - VERNEUIL Très charmant, parfait état, cuisine équipée, calme. 633-29-17 - 577-38-38.

GOBELINS Bel immeuble récent Séjour + chbre tt conft, balcon, sur jardins, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Pte de Versailles, 3 P. + chbre d'enf., 85 m2, tt conft, calme, 7e étage sud. Prix 380.000 F. Téléphone : 645-18-93.

VILLAGE SUISSE, près VIIe, Part. vd 3 P., tt conft, 75 m2, prof. libér. poss. Agce s'abst. Tél. : 783-49-62, à partir 20 h.

FRONT DE SEINE, 27e étage, luxueux 3 Pièces, 75 m2. GERIM : 766-44-59.

Carrefour Raspail-Montparnasse, propriétaire vend : magnifique atelier d'artiste, très calme, caractère exceptionnel, immeuble rénové, 200 m2 en duplex. Prix 1.400.000 F. T. : 734-76-13.

Montparnasse. — Propriétaire vend atelier d'artiste, caractère, très calme, 60 m2 environ. Prix 380.000 F. Téléphone : 566-65-09.

Près place des Vosges, propr. vend magnifique appart. entièr. décoré, duplex, 250 m2, avec terrasse, balc., 2 s. de b., cuis. équip., ascens. priv., étg. élevé. 2.000.000 F. Téléphone 734-76-13.

PLACE MAUBERT Immeuble P. de T., 1er étage, clair, calme, 90 m2, bourgeois ou commercial, travx. 828-80-47.

VIe - AVEC JARDIN DANS HOTEL CLASSE. Génial appt contempor., 220 m2, belle lumière, parking. Tél. 742-02-44.

appartem. achat

RECHERCHE 3-4 Pièces, conft, ou possibilité 9e, 17e, 18e. Tél. HUSSON : 255-66-18, H. de B.

Recherche appts 2 à 4 Pièces, PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiem. compt. chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Sté rech. appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour rend.-vous Glari, 373-05-81.

PARTICULIER RECHERCHE Appt 3-4 p., très bon standing, récent ou neuf, vue dégagée impératif. Paiement comptant. Tél. soir 200-99-19 ou écrire G. LIMPALAER, 76, rue de Crimée, 75019 Paris.

appartements occupés

Part. ach. appt 5-7 P., cft, occupé, en viager Paris. HERVAS, 70, bd Soult-12e. 345-58-15, H. B.

XIe, FAUBOURG DU TEMPLE dans immeub. entièrement restauré, sur jardin, FAÇADE ELEGANTE AVEC STATUES. Excellent placement différ, très bon état : 2 PIECES, 58 M2, 2e étage, OCCUPE : 110.000 F. 227-22-62.

constructions neuves

XVe - CHARLES-MICHELS 22-24, rue de l'Eglise
— Studio 31 m2 + balc. 218.000 F
— 3 p. 70 m2 + balc. 457.800 F.
Habitables février 1978
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 359-27-11.

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs - sur - Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-ss-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

immeubles

17e VILLIERS 21, rue Cheroy Immeuble de rapport Luxe restauré s/constr. archi. gd cont. Etat impec. tout loué 9 logements + 1 bureau Rentab. annuel. : NET 145.000 F IDEAL POUR INVESTISSEUR Exclus. J. ATTALI 292-06-48

ACHETE COMPT. IMMEUBLE QUALITE - Libre ou occupé PARIS et PROCHE BANLIEUE CLARIDE MMrs MORELLO et KREMPFF 11, r. de l'Amiral-d'Estaing-16e. TÉL. : 720-16-61

hôtels-partic.

Près Av. MOZART, Bel HOTEL PART., 9 p., cuis. équip. tt cft, 320 m2 habitable + jardin 100 m2. Prix 2.600.000 F - 325-89-90.

6e - MAISON PARTICULIÈRE Décoration raffinée, terrasse VUE SUR SEINE 278-08-13

locations non meublées Offre

Paris

FILLES-DU-CALVAIRE 2 P., cuis., S. de B., av. tél., 6, rue Oberkampf, Paris (11e). 278-66-64 - 288-88-38.

50, AVENUE FOCH IMMEUBLE GD LUXE Loyer mensuel parking compris + charges STUDIO cuis. équipée, bains : 1.400 F. GRAND DBLE LIVING : 2.700 F 2 PIECES : 3.000 F 2 PIECES AVEC GDE TERRASSE DE 100 M2, 3.700 F 4 PIECES EN DUPLEX, 3.500 F TRES GRAND 4 P. 8.000 F. Sur place 14-18 h. Entrée : 122, AVENUE MALAKOFF.

16e GRANDE-ARMEE Ds bel imm. ancien, 3 et 4 p., cft, tél., 80 m2, parfait état. Sur place mardi 31, de 14 à 16 h., 41, av. de la GRANDE-ARMEE 4e étage. Téléphoner le matin SEGECO, 522-69-92.

FRONT DE SEINE Vue exceptionn., 6-7 p., duplex, dernier étg., tour, 2 stud. serv., 3 parkgs, tél., 8.000 F + charges. BOURDAIS APPARTEMENTS 277-11-09.

Région parisienne

NEUILLY-S/SEINE, près bois, séj. + 2 chbres, 80 m2, gd stdg. imm. récl, 3.300 net. 280-11-63.

locations non meublées Demande

Paris

IMPORTANTE SOCIETE recherche TOUTES LOCAT., Paris, pr. banlieue. - 387-77-64.

Région parisienne

Pour Sté européenne cherche : VILLAS, PAVILL., pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

Semi-meublé, 16e, rue Dandigné, près bois, superbe 7 P., 3 bns, 8.500 F charges compr. Tél. au : 265-51-45 ou au 265-56-65.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 pour DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

Part. à Part. cherche logem., chbre de bonne, bas prix, Paris ou proximité Mo régional. Ecr. n° 6.647, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. T. 266-52-04.

locaux commerciaux

Société cherche sociétés pour partage locaux et standard. Tél. : après 19 h., 970-71-13.

fonds de commerce

JE RECHERCHE FONDS DE COMMERCE intéressant. Tél. : 293-50-00.

PROVENCE COTE D'AZUR
STATION COTIERE RENOMM.
raison santé cède affaire en constante progression, construction piscines, traitement des eaux, fourniture et prestations de services diverses, poss. d'extension. Mise au courant assurée. Ecr. n° 732.071 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

bureaux

QUART. ST-LAZARE
A louer directement avec propriétaire 850 M2 UTILES DE BUREAUX. Loyer 500 F/an le m2 utile, ch. env. 50 F/an. Imm. très bien situé, excellent état, ascenseur, chauffage central, installation téléphonique complète : 12 lignes. Disponible immédiatement. Ecrire n° 46.230, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

NEUILLY-LEVALLOIS 22, rue de Villiers. Rez-de-chaussée ccial. Bureaux. - 757-15-57.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique. - Bureaux Télex - 355-70-80.

1 à 20 BURX tous quartiers. LOCATIONS SS PAS-de-PORTE. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

propriétés

RECHERCHE, URGENT, SUR ENGHIEN OU LIMITES PPTE OU TERRAIN. 417-02-91.

RECH., 90 km max., sauf Est, pour CHANTEUSE en RENOM, moulin ou ferme aménagée, 4 ha., intim. MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe - 265-90-05.

terrains

ST-GRATIEN. Calme et prox. transports, 1.327 m2, façade 14 m., 330.000 F - 989-31-74.

SEVRES. Beau terrain ombragé. S/pl, 11-17 h., jeudi 2, 6, rue du Bel-Air - 246-36-37.

Marchand de biens cède Paris-11e, proche Mo Oberkampf, terrain libre avec P.C. récent, 1760 H.O. Habitation. CODEF Paris - 538-46-96.

pavillons

ORSAY 10' gare Construction traditionnelle, soubassement moellon P. de T. S/650 m2 clos. Plein sud. 4 ch. Séjour double. Prix 700.000. C.I.O. 928-73-46.

RUEIL, 5 PIECES, tout cft, sous-sol total, jardin 540 m2. Prix : 450.000 F - 027-57-40.

SUPERBE PAVILLON 20e 240 m2, jardinet, état impeccable. Confidentiel - 387-29-83.

LE VESINET-CHATOU Petit pavill. tt cft, séjour, 2 chbres, gar., jard. agrément. IDEAL POUR 2 PERSONNES. TEL. : 256-13-72.

villas

MURET, 20 km. Toulouse, vd 2 villas, quart. rés. proch. lyc. : 1) F4, R.-de-C. 100 m2 hab. + gar., s/700m2 boisé. Px 300.000 ; 2) F5, 2 nivx, 140 m2 hab. + gar., s/700m2 boisé. Px 350.000. SALA, 49, rue J.-Labatut, 31600 MURET. T. (61) 51-87-82.

ST-RAPHAEL/VALESCURE en promotion, villas de 99 à 124 m2 habitable sur terrain de 700 à 1.300 m2. Quartier calme et résidentiel. De 713.000 à 768.000 F. Nombreuses autres possibilités immobilières du SUD-EST. 68, rue Gambetta, 83700 SAINT-RAPHAEL.

SUCY 5' R.E.R. - Magnifique VILLA 1968 s/sous-sol, vaste liv., 5 ch., 2 bns, cuis. éq., s. jeux. Idéal prof. lib. Gar. 2 v. Jardin 420 m2. URGT 695.000 F à débattre. Tél. 948-70-55.

Villa provençale, livr. août 78, s/terrain 11 km Montpellier. Total : 330.000 F. Prêts 80 %. Constructeur PIC VILLAS, 4, bd Observatoire (34) Montpellier. Téléph. : 16-67-92-05-19

BOURG-LA-REINE près Métro et commerc. Style hôtel particul. Excellent état 7/8 pièces. Charmant jardin. Conviendr. profession libérale G. MONTARRON, ROB. 34-86

LE VESINET 100 m R.E.R. VILLA ANCIENNE parfait état, séjour s/terrasse, 3 ch., bureau, s. de bains, cuis., office, gd sous-sol, tout confort, garage. Conviendr. profession libérale. Jardin clos. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90.

PTES VEXIN 32 km Paris - Villa, hall, 6 P., dressing, lingerie, bibliothèque, cuis., bains, w.-c., chauff. cent., gar. 1.000 m2 terrain, gare, écoles, ts commerces. Px 365.000 F. ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

manoirs

140 KM SUD - MANOIR XIXe 12 pièces, tt confort, 5 ha 1/2 parc, étang. Prix 870.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

châteaux

35 km PARIS OUEST superbe château, 2 pavillons : 1.900.000 - 15 HA étang, source. Anjou : 266-27-55.

chalets

HAUTE-SAVOIE : COMBLOUX (près Mégève) - Studios 2-3 pces dans CHALETS. Livrais. : mars-avril, S.C.I. : Les Carlines de Combloux, 23, rue Brongniart, 92310 SEVRES. - Tél. 626-18-42.

fermettes

Paris Sud-Ouest, 60 km p. autor. AUTHENT. FERMETTE pierre de pays, av. granges et pressoir terrain 1.900 m2, très calme. A saisir 450.000 F - 483-25-32

domaines

LOIRET, proxim. GIEN 150 KM DE PARIS Belle ppté agricole, chasse 96 HA SEUL TENANT Terres, bois. Très bon bâtim. Libre de suite. AGRI CONSEIL, 14, av. Hoche, 75008 Paris - Tél. : 924-81-90.

viagers

LIBRE LA VARENNE Belle maison 5 P., tt cft, garage 2 voitures. 230.000 + 2.750 1 tête 69 a. Jardin 576 m2 266-32-35 FONCIAL

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation. - Garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

16e - QUAI BLERIOT 9e ét. Sur Seine, 50 m2 tt cft. Terrasse. Occupé monsieur 75 a. Cpt 83.000 F, rente 1.800 F. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Vendez rapidement en viager Conseil, expertise, indexation gratuits. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99.

Le Monde

régions

Des villes sous le vent de la crise

Foix ou les oubliés de l'Ariège

Les villes de France sous le vent de la crise ? Après Nîmes (« le Monde » du 18 janvier), voici Foix, au milieu des montagnes ariégeoises, au cœur de la « France inconnue ».

De notre envoyée spéciale

Foix. — Derrière la façade terne, la boutique est vide. Après avoir passé un ultime coup de chiffon sur les étagères maigrement garnies, la mercière rejoint l'arrière-salle où s'attablent le père, fonctionnaire en retraite, l'époux agriculteur et les enfants qui rentrent du lycée. Voici une famille ariégeoise parmi d'autres. Elle vit d'une double activité. Plus important est sans doute le revenu tiré de quelques vaches « en gazaille », c'est-à-dire placées en pension chez un voisin agriculteur. « *Heureusement, car le chiffre d'affaires de la boutique a encore baissé depuis deux ans. Ils vont acheter ailleurs...* », maugrée la commerçante. « Ils », c'est-à-dire les fonctionnaires qui forment la très grosse majorité des dix mille habitants de Foix.

La plus petite préfecture de France, aux ruelles moyenâgeuses, encaissée, coincée entre les montagnes pyrénéennes, concentre l'ensemble des services administratifs du département. En dehors de la SIP, fabrique de confection, qui emploie une centaine de personnes, on n'y trouve que quelques ateliers. Ceux qui ne travaillent pas dans les bureaux gagnent péniblement le SMIC. Trop heureux encore de ne pas être chômeurs...

Le voyage d'Andorre

Pour les commerçants, c'est vers Andorre que se tournent toutes les envies : bouteilles de pastis ou de whisky, boîtes de conserves, de cigarettes, y sont achetées au tiers du prix français. Des départs d'autocars sont organisés vers la principauté, trois fois par semaine hors saison et tous les jours l'été. Ces allées et venues au-delà du pas de la Case se soldent par une perte annuelle de 10 millions de francs, soit 20 % du chiffre d'affaires du commerce départemental, estime la chambre de commerce et d'industrie.

Depuis quelques années, à Foix, sur les allées de Villote, qui recouvrent, telles des « ramblas » catalanes, les anciennes fortifications, les foires paysannes ne sont plus ce qu'elles étaient. La plupart des achats de bétail — vaches à viande et moutons — se font directement dans les métairies. Dans les cafés proches des halles, les retraités ont pris la place des négociants.

Le département de l'Ariège, essentiellement rural, a perdu en un siècle la moitié de sa population : 138 000 habitants seulement, et la plus petite commune n'en abrite plus que quatre... Quatre pour cent des agriculteurs seulement ont moins de trente-cinq ans. A côté de la montagne, pauvre, couverte de chênes et de pins, la plaine, avec ses élevages et ses cultures céréalières, paraît plus aisée. Mais les trois dernières années ont été mauvaises pour les récoltes et, au printemps dernier, les inondations ont causé de graves dégâts.

Les Morel exploitent une métairie de 200 hectares, à quelques kilomètres de Foix. Après vingt-cinq ans, ils se demandent toujours si leur propriété ne va pas être morcelée et vendue en partage. Dans le chaudron de la grande cheminée mijote la tête de veau que l'on vient de tuer à la ferme, dans la tradition. Les voisins, ce sont aujourd'hui des fonctionnaires qui travaillent à Foix, des « Parisiens » ou des Toulousains qui viennent en congé dans des propriétés « privées », interdites à la chasse et à la cueillette des champignons, contrairement à la franchise en usage dans le pays. Le prix des terres a, de ce fait, considérablement augmenté.

« *Le pays est si beau que nous n'avons plus envie de partir* », raconte M. Lamy, agent de la S.N.C.F., arrivé à Foix il y a des années. Il habite une villa qu'il a fait construire. « *C'est pour nos enfants que l'on craint la crise* », dit-il.

Il y a bien eu, à la rentrée de l'automne, les mesures préconisées par M. Barre pour favoriser l'embauche des jeunes. Mais les demandes d'emploi ont triplé en quatre ans et les offres restent à un niveau particulièrement bas. Ainsi, pour deux postes d'employés de bureau à la mairie, on a vu affluer cent vingt candidats.

Dans ce département à tradition radicale, où l'on vote souvent pour le maître d'école, les débouchés se font rares, même dans la fonction publique. L'école normale, prisée jadis par le fils d'agriculteur qui voulait quitter la terre, ne fait plus recette : cinq postes à pourvoir cette année, au lieu de la centaine de jadis. Pour assurer un minimum de vie aux villages désertés, on maintient, sans plus, l'école de campagne. Faute de pouvoir « produire » des instituteurs, l'école s'est lancée dans une nouvelle et fructueuse aventure : l'organisation de stages écologiques pour les enseignants qui assurent des classes vertes.

Où peuvent-ils aller ces jeunes à la recherche d'un travail ? A Toulouse, où l'aéronautique est en pleine crise ? A Pamiers, où l'usine Creusot-Loire n'embauche plus et a même décidé des mesures de chômage technique ? A Tarascon où Péchiney — un quart de la production française d'aluminium, tout l'aluminium raffiné — paie bien mais ne recrute guère ? Les papeteries du Couseran, près de Saint-Girons, ressentent durement la crise. L'industrie du textile concentrée à Lavelanet est en déclin. La principale entreprise, Rodière, absorbée récemment par le groupe Révillon, tourne à plein. Mais une dizaine d'autres ont déposé leur bilan depuis trois ans. Plusieurs incendies en chaîne ont ravagé plusieurs ateliers à la fin de l'été dernier.

Quelques heureuses exceptions. Les éclatantes mines de talc de Luzenac, par exemple, en plein ciel pyrénéen à 1 800 mètres d'altitude, près d'Ax-les-Thermes (une station animée), font de leur propriétaire le premier producteur européen de talc. L'extraction saisonnière, est assurée par des immigrés. Le talc non transformé part en vrac. Autre spécialité méconnue et précieuse : le peigne en corne, à La Bastide-sur-l'Hers, un village qui sans cette industrie serait aujourd'hui un désert.

Méfiance, méfiance

C'est vers la réanimation de l'industrie artisanale locale que s'orientent surtout les responsables économiques régionaux. Car quelle grande entreprise viendrait s'installer en montagne, loin des grands axes ? Mais les propositions sont rares et parfois difficilement acceptées, telle celle qui portait sur l'installation d'un atelier de rempaillage dans une petite commune du département. « *Vous rendez-vous compte ? Au lieu de déclarer l'Ariège zone rurale critique et de soutenir l'agriculture, sa principale richesse, ils veulent nous transformer en rempailleurs de chaises... ou en bergers à béret basque pour touristes !* » disent les mécontents.

Même le projet de parc naturel national qui « traîne » depuis 1962 et paraît aujourd'hui devoir se réaliser ne manque pas d'agiter la vie politique locale et de susciter de vives polémiques. « *Cela favorisera le tourisme* », disent certains ; pour d'autres ce ne sera qu'un « *cadeau fait aux citadins en attendant que la région crève* ». Méfiance, méfiance dans ce pays où l'on a toujours considéré avec beaucoup de craintes les initiatives du pouvoir central. Foix dans la crise ne perd pas ses réflexes traditionnels.

DANIELLE ROUARD.

POINT DE VUE

Les Occitans dans la « bataille » politique

par JEAN CLAUDE PEYROLLE (*)

LE fait occitan ne peut plus être tourné en dérision. Il n'est pas pour autant évident que soient connues les analyses politiques qui permettent aux « oc » de comprendre qui ils sont, d'où ils viennent et jusqu'où ils veulent aller.

La première de ces analyses est d'ordre économique. Dès 1961-1962 Serge Mallet a parlé de colonialisme intérieur pour rendre compte de la grève à Decazeville. Depuis, le mot d'ordre « volem viure al pais » (« nous voulons vivre au pays ») a fait son chemin, en particulier parmi la jeunesse occitane.

La seconde analyse concerne le fonctionnement idéologique de notre société. Depuis 1971-1972, Lutte occitane est la seule organisation politique de l'Hexagone à analyser en termes de crise d'hégémonie le « mal français ». Sa devise : « Femna, ome d'Oc as dreit à la paraula. Parla ! » (« Femme, homme d'Oc tu as droit à la parole. Parle ! ») renvoie à toutes les autres formes de contestation de l'idéologie dominante.

La troisième de ces analyses permet d'entrevoir un débouché politique à une situation de crise où deux blocs antagonistes, droite-gauche, s'équilibrent. L'avantage décisif ira à celui qui saura organiser idéologiquement le champ social à son profit. Dans cette perspective, une convergence s'est réalisée. Elle rassemble des mouvements qui représentent l'écologie, l'Occitanie et l'autogestion. Ses buts : dépasser le discours étroitement « économiste » de la gauche traditionnelle ; empêcher simultanément la droite de récupérer ces idées nouvelles.

Ses résultats électoraux, au premier tour des élections municipales, sont loin d'être négligeables — 4 % à Toulouse, plus du double à Limoges — surtout si l'on sait que le mouvement occitan n'a pas d'ambition électoraliste.

Pourquoi ? Parce qu'il refuse à la fois le rôle de diviseur des classes populaires que certains lui proposaient et le « régionalisme bien tempéré » de l'occitanisme de papa. Il part du « *dreit a la paraula* » des nationalités populaires pour proposer, à l'ensemble des forces socialistes, une stratégie globale de renouvellement.

Expliquons-nous. Quand Claude Marti — ou tout autre des quatre-vingts groupes musicaux « oc » — va dans les fêtes du parti socialiste ou du parti communiste, c'est pour chanter « *Governem-nos* » ! (« gouvernons-nous »). Cette exigence d'autonomie commence à s'emparer de la base sociale et militante de la gauche française en Occitanie. Elle va bientôt l'obliger à dépasser ses limites historiques, sous peine de périr victime de ses propres contradictions.

Par exemple le parti socialiste pourra-t-il se contenter de parler du « droit à la différence » tout en refusant les moyens concrets de son application ? Mais s'il reconnaît l'égale dignité de toutes les cultures des citoyens français, pourra-t-il faire moins que Juan Carlos et ne pas déclarer également nationales les différentes langues de l'Etat français ? Une fois au gouvernement pourra-t-il alors différer l'application pleine et entière des accords d'Helsinki en ce qui concerne les droits des peuples minoritaires à la connaissance, à l'usage et au développement de leurs langues et cultures dans tous les domaines de la vie, et notamment dans l'école, l'information et dans l'administration ?

Il est évident qu'accorder ne serait-ce qu'une partie de ce programme imprimera un gigantesque élan à la prise de conscience occitane. Le parti communiste sera alors confronté — jusque et y compris dans ses propres rangs — aux tentatives démagogiques de récupération du nationalisme occitan. En d'autres termes c'est parce que les partis de gauche sont des partis de masse (en Occitanie comme ailleurs) qu'ils seront contraints de prendre en compte — même s'ils ne l'ont pas prévue dans leurs stratégies — cette revendication d'autonomie.

La note à payer

Raisonnons par l'absurde. Supposons qu'ils préfèrent gérer loyalement l'Etat bourgeois centralisé. L'histoire, par un de ses retournements dialectiques dont elle est coutumière, leur présentera la note à payer. Se résoudront-ils alors à envoyer le contingent en Corse, à déclarer que la pacification en Bretagne n'est pas la guerre, ou qu'il ne s'agit que de tenir le dernier quart d'heure dans les Corbières ?

Tout laisse à penser que leur réalisme politique prendra le dessus par rapport aux mythes hérités du passé. D'autant plus que le principe de l'alternance, que les partis de gauche ont proclamé de respecter, les expose à une formidable contre-offensive de la droite en cas de retournement du balancier électoral. La gauche ne pourra y faire face, en attendant des jours meilleurs, que si elle dispose de positions de repli préparées à l'avance. Où pourrait-elle en trouver de meilleures que dans des institutions politiques nouvelles accordant l'autonomie à des régions qui lui sont traditionnellement acquises ?

Les propositions politiques des occitanistes sont donc claires. Elles sont basées sur la raison politique et sur la réalité historique. Elles s'appuient sur l'analyse concrète d'une situation concrète : la dislocation des mécanismes de l'hégémonie bourgeoise sur la France. Elles s'identifient à la voie démocratique d'accès au socialisme dans l'Europe du Sud.

(*) Agrégé de l'Université, membre du bureau exécutif de Lutte occitane.

Pays de la Loire

Une autoroute pour traverser Le Mans ?

Les associations se mobilisent contre le tracé de l'équipement

De notre correspondant

Le Mans. — *L'autoroute Océane, l'A-11, arrivera au Mans au début de l'été prochain. Pour assurer une liaison rapide avec la ville, les ingénieurs de l'équipement ont prévue une « pénétrante » qui longera les remparts gallo-romains. Ce projet est vivement combattu par les associations et par la nouvelle municipalité de gauche, élue en partie pour sa critique du projet.*

Le Conseil d'Etat a, le 28 décembre dernier, déclaré d'utilité publique les travaux de construction de la pénétrante nord du Mans. Il apportait ainsi un désaveu au contre-projet présenté, en septembre 1977, par la nouvelle municipalité de gauche. Pour une large part, l'opposition des populations riveraines à ce projet avait entraîné la chute de la municipalité sortante.

Depuis 1972, on envisage au Mans l'arrivée de l'autoroute Océane et la nécessité de la relier à la ville. Pour construire cette voie rapide de 5 500 mètres en bordure de la Sarthe, il fallait démolir toutes les maisons bordant le quai Louis-Blanc. Cette opération d'urbanisme coïncidait d'ailleurs avec la mise en valeur de la muraille gallo-romaine du quatrième siècle, remarquablement conservée. Les démolitions qui allaient permettre l'élargissement de la voie existante étaient prévues par le plan de sauvegarde de la vieille ville ; toutes les maisons furent abattues malgré les protestations des sociétés défendant le passé manceau et qui s'émurent, notamment en décembre 1973, de la disparition du ravissant hôtel de la Boussinière, datant du dix-huitième siècle.

Au début de 1975, le projet de pénétrante nord apparaissait dans sa dramatique réalité pour les défenseurs de l'environnement : une voie à quatre chaussées de circulation passant au pied des remparts avec tous les risques que l'on peut imaginer pour la solidité de ces vestiges. Tollé parmi les riverains : ceux du Mans voyaient dans le projet une véritable atteinte au site de la vieille ville ; ceux de Coulaines et de Saint-Pavace, une irrémédiable destruction du bocage.

Par la suite, l'enquête d'utilité publique confirma l'opposition des associations et des citoyens au projet de pénétrante. A la fin du mois de septembre, la nouvelle municipalité écartait le projet de voie rapide et décidait que les rives de la Sarthe seraient bordées de rues strictement urbaines. L'emprise au sol des nouvelles voies devait être réduite de façon sensible et celles-ci devaient être recouvertes d'une dalle supportant un espace vert sur 70 mètres de long (les remparts ont une longueur de 400 mètres).

Le décret du Conseil d'Etat semble aujourd'hui tout remettre en cause, et de nombreuses protestations se sont élevées contre ce texte pris « *au mépris des délibérations du conseil municipal, de la communauté urbaine, bel exemple d'autoritarisme et de centralisme bureaucratique* ».

Selon le directeur de l'équipement, le nouveau projet ressemble comme un frère à celui adopté par le conseil municipal. C'est un compromis de sagesse, et le maximum de précautions seront prises, affirme l'administration, pour intégrer la nouvelle voie dans le site sarthois et notamment dans le bocage. Seule la partie nord sera classée en voie express, la traversée de la ville gardant les caractéristiques d'une voie urbaine.

JULES BRÉAU.

Bretagne

Le projet de charte culturelle est adopté

L'important, c'est la langue...

De notre correspondant

Rennes. — *Après des mois et des mois de préparatifs, le projet de charte culturelle bretonne vient enfin d'être adopté par le conseil régional (les conseillers socialistes, communistes et U.D.B. ont voté contre).*

Présentée à la fois « comme un acte de reconnaissance de la personnalité culturelle de la Bretagne et comme l'engagement d'en garantir le libre épanouissement », *la charte culturelle, d'une durée de cinq ans, comporte l'engagement de l'Etat de verser, chaque année, 4,5 millions de francs pour sa réalisation. La part annuelle de l'établissement public régional sera de 3 millions de francs, auxquels s'ajoutera un crédit de fonctionnement de 1 million et demi de francs par an, provenant des cinq conseils généraux concernés (celui de la Loire-Atlantique s'associant pour ce projet aux quatre départements de la région Bretagne).*

A l'enseignement en français de la culture bretonne au niveau pré-élémentaire et élémentaire et à l'étude facultative du breton en 6e et 5e, viendra s'ajouter, à la rentrée 1979, en classe de 4e, une option « langue et culture bretonnes » qui aura la qualité de seconde langue pour toutes les séries du baccalauréat, et non plus seulement d'épreuve facultative.

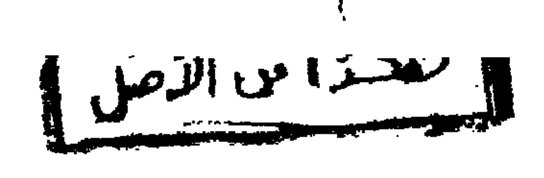
Si un développement des cours d'initiation au breton, dans les classes du premier degré, est prévu, le conseil régional de Bretagne n'a pas cru devoir, contrairement à l'avis émis par le Comité économique et social, et à l'amendement proposé par M. Armand Keravel, conseiller régional socialiste, affecter un crédit de 150 000 francs à l'association Diwan pour favoriser l'équipement des centres bretons de la petite enfance. La formation des maîtres sera réalisée par des stages, et un programme d'enseignement par correspondance assuré par le Centre national de télé-enseignement sera progressivement mis en route. En revanche, la création de licences, maîtrises et divers examens, qui devait permettre une officialisation de la formation des enseignants et qui avait été demandée à la fois par le comité économique et social et le conseil régional, n'a pas été retenue dans le texte final

A la radio, les deux heures hebdomadaires d'émission en langue bretonne sont portées à trois heures trente minutes à Brest, auxquelles viennent s'ajouter cinq minutes par jour pour la région de Vannes. A la télévision, l'émission en langue bretonne de vingt minutes, diffusée tous les quinze jours, deviendra hebdomadaire. L'information télévisée en breton passera de trois minutes à huit minutes par semaine.

Deuxième volet de la charte, l'effort en faveur du patrimoine et de la culture de la Bretagne se concrétisera par la création d'une agence technique régionale, une aide financière et technique aux associations culturelles, la restauration des chapelles et calvaires, l'attribution de crédits au centre régional des arts de la maison, à Loctudy (Finistère), la mise en place de l'institut culturel de Bretagne et de maisons de pays, et des petits musées populaires. La coordination de l'ensemble sera assurée par l'intermédiaire du conseil culturel de Bretagne (soixante et un membres) qui « chaque année, formulera un avis sur le projet de répartitition des crédits ».

Sous l'allure d'un effort sans pareil — ce qu'elle est à plusieurs égards — en faveur de l'expression culturelle bretonne et gallo (parlé populaire ancien à racine française de la Haute-Bretagne), cette charte apparaît pourtant insuffisante en raison du passé souvent tragique (et toujours jusqu'alors étouffé) d'une culture que l'on se plaît maintenant à reconnaître originale. Les associations culturelles ont déjà exprimé leur réserve, tout en réaffirmant leur accord sur le principe même de la charte, et en souhaitant qu'elle soit autre chose que « le linceul dans lequel on enveloppe les dieux morts », *selon l'expression que rappelait M. Michel Denis, président de l'université de Haute-Bretagne.*

YANN ENJEU.



économie

L'ACTION SYNDICALE A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

POINT DE VUE

Les convergences entre la C.G.T. et le parti socialiste sont nombreuses

Les prises de position de la C.G.T., après ses rencontres en décembre avec les partis de gauche, les critiques adressées par M. Séguy au parti socialiste et les propos de M. Mitterrand sur le « double visage » de M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T. et membre du bureau politique du parti communiste, continuent à susciter des commentaires parmi les responsables et les militants de la première confédération syndicale ouvrière.

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT), les fédérations des cheminots, des travailleurs de l'agriculture ainsi que plusieurs unions départementales de la C.G.T. ont fait connaître ces derniers jours leur soutien aux déclarations de M. Séguy et du bureau confédéral. En revanche, M. Pierre Carassus, membre de la commission exécutive de la C.G.T. et militant du parti socialiste, reste critique à l'égard des positions de sa confédération comme en témoigne l'article ci-dessous.

par PIERRE CARASSUS (*)

LE mouvement ouvrier n'a rien à gagner au ton polémique qui caractérise aujourd'hui les relations C.G.T.-P.S. Les vieux schémas sont remis au goût du jour. Le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, se voit accusé par le parti socialiste de tenir un double langage, celui de porte-parole de la C.G.T. et de membre du bureau politique du P.C.F. Militant C.G.T., j'ai, ces derniers temps jugé nombre de positions prises par mes camarades de la direction confédérale comme étant peu conformes à nos choix syndicaux. Je suis donc trop soucieux de l'indépendance de mon organisation syndicale, trop attaché à son fonctionnement démocratique pour admettre que la représentativité du secrétaire général de la C.G.T. soit remise en cause à l'extérieur de l'organisation. C'est aux seuls syndiqués C.G.T. qu'il appartient de se prononcer sur la façon dont leurs dirigeants assument leur mandat.

Il est temps d'en venir à l'essentiel : essayer de mieux cerner les éventuels désaccords entre le parti socialiste et la C.G.T. Une lecture minutieuse du programme commun, tel que le P.S. l'a actualisé (édition du premier trimestre 1978), et du programme de la C.G.T. (*le Peuple*, n° 1016) permet d'avancer ici quelques constatations.

Leur politique des rémunérations s'appuie sur des principes communs : priorité aux bas salaires, progression du pouvoir d'achat plus importante pour les bas et moyens salaires, garantie du pouvoir d'achat pour les travailleurs régis par les conventions collectives ou statuts, grille unique de classification du manœuvre à l'ingénieur. Pour les allocations familiales, la C.G.T. revendique une revalorisation de 50 % ; le parti socialiste propose d'atteindre cet objectif dès la première année en deux étapes.

La C.G.T. et le parti socialiste proposent une politique audacieuse de création d'emplois (chiffrés à cinq cent mille dès la première année par le P.S.). Cela sera rendu possible notamment par l'avancement de l'âge ouvrant droit à la retraite — soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes — et par la réduction du temps de travail, quarante heures immédiatement, pour atteindre au plus vite trente-cinq heures sur cinq jours.

Pour le P.S. et la C.G.T., il est indispensable que tout licenciement non accompagné d'une mesure de reclassement préalable, assurant une situation équivalente, soit interdit.

En ce qui concerne la fiscalité, les orientations préconisées par les deux organisations sont semblables : abrogation des mesures bénéficiant aux revenus du capital, lutte contre la fraude fiscale, création d'un impôt sur le capital et les grosses fortunes. Il reste à préciser les modalités d'application.

Le débat sur les nationalisations

Enfin, le programme du P.S., comme celui de la C.G.T., prévoit d'accroître les libertés syndicales (entre autres, droit de réunir une heure par mois les travailleurs). La possibilité sera donnée aux travailleurs, à tous les niveaux de l'entreprise, d'intervenir sur les conditions et l'organisation du travail ainsi que sur la gestion de l'entreprise.

Faisant le bilan de ses rencontres avec les partis de gauche, la C.G.T. regrettait que le parti socialiste *« se soit efforcé de minimiser ou de nier purement et simplement l'existence de différences d'analyses ou de divergences entre le parti socialiste et la C.G.T. »*.

L'examen de leurs propositions à laquelle nous venons de nous livrer semble indiquer que, loin de fuir le débat, le parti socialiste ait eu pour volonté de prendre en compte les réflexions de la C.G.T. L'évolution de la position du P.S. sur le SMIC, qui serait porté à 2 400 F, comme le proposaient la C.G.T. et la C.F.D.T., semble en apporter une preuve de plus. Certes, il subsiste quelques *divergences*, mais qui paraissent facilement conciliables.

Un problème mérite d'être encore débattu, celui des nationalisations. Les divergences portent sur le mode de désignation des présidents des conseils d'administration des entreprises nationalisées et surtout sur l'ampleur des nationalisations à opérer. La C.G.T. se prononce pour la nationalisation démocratique du crédit des banques, des compagnies d'assurances, de la sidérurgie, de l'industrie du pétrole et de l'énergie atomique, dans toutes ses composantes, des groupes dominants de l'électronique, de la grande industrie chimique et pharmaceutique, de la construction des grands moyens d'équipement, des industries aéronautiques, aérospatiales, d'armement, de la construction automobile et de la marine marchande.

Pour le parti socialiste, la nationalisation concernera l'ensemble du secteur bancaire et financier. Dans l'industrie, un seuil minimum d'extension du secteur public et nationalisé sera atteint par la nationalisation des secteurs suivants : ressources du sous-sol, armement, industries spatiale et aéronautique, industrie nucléaire, industrie pharmaceutique, industrie électronique (ordinateurs), industries chimiques.

En fonction de ces dispositions et dès son installation le gouvernement procédera à la nationalisation des groupes suivants :

a) Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc ;

b) I.T.T.-France, Thomson-Brandt, C.I.I. - Honeywell - Bull ; Péchiney - Ugine-Kuhlman, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, C.G.E.

En conséquence, la totalité des biens appartenant à ces neuf groupes, leurs actifs comme leurs participations dans quelque société que ce soit seront transférés à la collectivité nationale.

Des différences aussi avec le P.C.

La position de la C.G.T. évoquée plus haut est celle de ses derniers congrès, telle qu'elle est rappelée dans *le Peuple* n° 1016. Elle est certes différente de celle du P.S., mais elle l'est aussi de celle du P.C.F. On sait que pour ce parti la nationalisation des neuf groupes visés par le programme commun implique celle de toutes leurs filiales. Ainsi seront nationalisées des entreprises ayant des activités secondaires : hôtels, parkings, marchands de biens, produits de beauté, couches pour bébé, etc. Pas une organisation, pas un congrès de la C.G.T. n'avait jamais suggéré de telles options, injustifiées sur le plan économique et donc peu crédibles sur le plan politique.

Entre la C.G.T. et le P.S. un premier *différend regrettable* sur les nationalisations apparaît : c'est le refus des socialistes de nationaliser la sidérurgie, le pétrole, l'automobile. En effet, pour la sidérurgie, le P.S. propose une prise de participation publique de 70 % et un plan de deux ans au bout duquel le gouvernement pourra proposer la nationalisation totale. Pour l'automobile et le pétrole, la responsabilité particulière de la puissance publique se traduira par des prises de participations financières pouvant être majoritaires.

Enfin il est à craindre que l'interprétation donnée de la nationalisation des neuf groupes (nationalisation des sociétés possédant au moins 98 % du capital, totalité des participations détenues par les neuf groupes devenant propriété de la collectivité publique) ne permette d'atteindre l'objectif affirmé, la nationalisation des secteurs évoqués plus haut. Le correctif envisagé par le P.S. : nationalisation d'un nombre restreint de filiales de ces neuf groupes nécessaires à la stratégie industrielle, ne lève pas toutes les ambiguïtés.

A travers ces *appréciations*, il ne faudrait pas en conclure que la position de la C.G.T. est à mi-chemin entre celles du P.C.F. et du P.S. Il s'agit *simplement* de constater que la C.G.T. ne peut se retrouver pleinement dans les positions actuelles de l'un ou de l'autre parti de gauche. La C.G.T. se doit d'intervenir dans ce débat. Il s'agit d'un domaine qui la concerne en tant qu'organisation syndicale. Sa ligne de conduite doit lui être dictée par sa conception de l'indépendance syndicale. *« C'est en le comparant à son propre programme, base de référence de tous ses choix, que la C.G.T. a décidé de soutenir le programme commun. »*

En regard de son programme, tel qu'il a été élaboré démocratiquement lors de son dernier congrès, une seule question se pose donc pour la C.G.T. : la nationalisation des neuf groupes se traduira-t-elle, comme le préconise la C.G.T., par la nationalisation totale des secteurs suivants : ressources du sous-sol, armement, industries spatiale et aéronautique, industrie nucléaire, industrie pharmaceutique, industries électronique et chimique ? Etant entendu que la C.G.T. propose aussi la nationalisation de la sidérurgie, de l'automobile et du pétrole.

Il n'y a pas de détenteur de la vérité révélée

C'est le seuil minimum de nationalisations que la C.G.T. estime nécessaire pour rompre avec la politique actuelle du grand capital et aller vers un nouveau développement économique axé sur la satisfaction des besoins sociaux et une avancée sans précédent de la démocratie.

Poser cette question, dans cette forme, c'est rendre le débat accessible à la grande masse des travailleurs. C'est le sortir, en allant à l'essentiel, d'une vaine querelle de chiffres dans lequel il s'est enlisé. C'est contribuer à agir efficacement pour que vive le programme commun.

Le débat actuel engagé dans la C.G.T. doit donc se poursuivre. Encore faut-il qu'il soit mené sereinement, sans polémique inutile. Evoquer, sans apporter la moindre preuve, des tentatives de pression du P.S. sur les adhérents de la C.G.T. ne peut guère y aider. Tout syndiqué C.G.T. exprimant un désaccord se verra-t-il soupçonné de parler au nom du P.S. ? Tout aussi inquiétante est l'attitude de certains militants C.G.T., et non des moindres, qui ne cessent de ressasser les erreurs passées des socialistes (plan Marshall, guerre d'Algérie). Mais on fait le silence total sur les quelques faux pas de la C.G.T. Pour son trentième anniversaire, *le Peuple* a publié les premières pages de quelques anciens numéros. Le 15 mars 1953, à la mort de Staline, on pouvait lire : *« Après la mort de Staline, les travailleurs de France, à l'appel de la C.G.T., lui ont rendu le jour des obsèques un hommage unanime »*...

Il faut tirer les leçons du passé et faire preuve d'un peu plus d'humilité. Il n'y a pas dans le mouvement ouvrier de détenteur de la vérité révélée. Il y a une mémoire collective qui nous aide à conduire notre réflexion et notre action immédiate. Mais ce qui est décisif, c'est la capacité d'écouter, de débattre collectivement, en mettant dans le coup la grande masse des syndiqués et des travailleurs. C'est la seule garantie contre certaines maladresses qui se font jour de-ci de-là et qui s'apparentent à un travail de tendance dans la C.G.T. Refuser que se constituent dans la C.G.T. des groupes organisés est conforme à nos principes. Encore faut-il que ce refus ne serve pas d'alibi à la volonté d'imposer une orientation sans tenir compte de la diversité des adhérents de la C.G.T., tous soucieux de défendre leurs intérêts de classe et profondément attachés à la vie démocratique de la première centrale syndicale de notre pays.

(*) Membre de la commission exécutive de la C.G.T.

L'affaire des « autonomes » à la B.N.P.

SUSPENDUE PAR LE SYNDICAT PARISIEN LA SECTION C.F.D.T. CONTESTE CETTE DÉCISION

Suspendue le 9 janvier par le Syndicat parisien des banques C.F.D.T. (*le Monde* des 25 et 26 janvier), la section C.F.D.T. de la B.N.P. a voulu, le lundi 30 janvier, couper court *« à toutes interprétations extravagantes »* sur ce conflit. Mise en demeure d'exclure certains de ses mandataires qui avaient notamment participé à la diffusion d'un tract dénonçant la « faillite » du syndicalisme, la section avait refusé d'appliquer cette sanction arguant que les coupables s'étaient exclus d'eux-mêmes, et que la C.F.D.T. est un syndicat « pluraliste ». C'est alors que la section fut suspendue, tandis que le syndicat parisien désignait un « collectif provisoire » de huit personnes, dont quatre n'appartiendraient pas à la B.N.P.-Paris.

Les dirigeants de la section contestent cette procédure, *« qui ne figure pas dans les statuts »*. Ils affirment représenter 82 % du millier d'adhérents que compte la section B.N.P.-Paris et dénoncent l'*« amalgame »* établi, selon eux, par le syndicat parisien et la Fédération C.F.D.T. de la banque entre leur section et des éléments « autonomes ». Enfin, affirment-ils, le vote de suspension a été obtenu contre l'avis des plus importantes sections parisiennes, notamment celles de la B.N.P., du Crédit lyonnais, de la Société générale. *« Nous sommes pourtant*, ont-ils conclu, *dans un syndicat qui défend l'autogestion et qui lutte contre le bureaucratisme et l'autoritarisme. Il serait tout de même scandaleux qu'au congrès fédéral — qui a lieu du 7 au 10 février — la plus grosse section parisienne du secteur bancaire ne soit pas représentée, à la veille d'une importante échéance électorale. »*

CORRESPONDANCE

Les journalistes C.F.D.T. de l'Institut de la consommation en désaccord avec M. Rolant

A la suite de la publication dans le Monde *du 24 janvier de la « Libre opinion » de Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T., intitulée « Dix ans d'imposture », à propos du dixième anniversaire de l'Institut national de la consommation, la section C.F.D.T. (contractuels et journalistes) de l'Institut exprime, dans une lettre, son désaccord sur plusieurs points :*

L'auteur de cette tribune libre fait un amalgame que nous ne pouvons accepter entre l'institution elle-même et le travail fourni par le personnel au sein de l'I.N.C. ; en particulier, nous ne pouvons laisser passer la remarque selon laquelle l'I.N.C. serait « *un instrument entre les mains des chambres professionnelles patronales et au service de la propagande gouvernementale* ». Si nous étions à la solde du gouvernement et du patronat, les industriels de la consommation nous poursuivraient-ils en justice (procès Vittel, procès « comptoir 2000 », par exemple), et chercheraient-ils à faire pression en nous menaçant régulièrement de poursuites, même lorsqu'ils savent que nous avons parfaitement raison ? Si *50 millions de consommateurs* était un support de la propagande gouvernementale, serions-nous si souvent la cible des ministères et des parlementaires de la majorité ? Sur un plan syndical, de telles affirmations mettent gravement en cause toutes les actions que les sections syndicales mènent régulièrement précisément pour garantir notre liberté d'expression.

D'autre part, il est trop simple de rejeter la responsabilité de l'absence d'une politique de la consommation essentiellement sur l'Institut et, indirectement, sur son personnel. Plutôt que d'attendre indéfiniment un siège au conseil d'administration de l'I.N.C., les centrales syndicales ne devraient - elles pas susciter réflexions et actions sur les problèmes de consommation chez leurs militants, au sein même des entreprises ?

● *Rhône-Poulenc-Textile* va supprimer 120 à 130 emplois dans son usine de Colmar (Haut-Rhin) d'ici à la fin de 1978. Cette mesure, qui ramènera de 750 à 620 environ le nombre d'emplois de l'usine, n'entraînera pas de licenciements, a précisé la direction ; des mutations ou des mises à la retraite anticipée ou à la préretraite seront proposées au personnel.

LA C.F.D.T. ET LE PRIX DE L'UNITÉ

Compromis pour l'unité tous azimuts : unité interne, unité avec la C.G.T., unité de la gauche : telle est la conclusion essentielle du conseil national de la C.F.D.T.

Selon M. Maire, secrétaire général : « Il n'y a pas eu de changement de stratégie ou d'orientation. Ce qui a déplu, *indique le leader cédétiste*, c'est l'affirmation courageuse que nous n'avons pas réussi à mettre en échec le plan Barre et que notre stratégie, définie depuis longtemps, n'entrait pas suffisamment dans les faits ; il manque un maillon dans nos luttes, celui d'une action au niveau des branches. » « On a confondu réflexion et révision », *a-t-il ajouté à propos du rapport soumis à discussion.*

Mais tout le monde n'a pas le même avis. « La ligne n'a pas changé parce que, justement, nous avons lutté contre un changement », *affirme, de son côté, M. Héritier, responsable de la région Rhône-Alpes, l'un des auteurs de l'amendement qui a mis en minorité la direction confédérale.*

Certains leaders voulaient « approfondir » les thèses de la C.F.D.T. dans le double but de présenter des revendications négociables pour tenir compte de l'échec des luttes passées, de la crise économique, mais aussi d'éviter le recours trop fréquent aux grandes messes et manifestations nationales. Mais une opposition composite s'est dressée pour « freiner » cette réorientation. Tenant compte de cette opposition, le conseil national, avec à sa tête M. Maire, a gommé ce qui irritait les uns et a réintroduit la notion d'action à tous les niveaux et la priorité de l'unité qualifiée d'« essentielle » *avec la C.G.T., sans abandonner cependant la priorité des luttes par branches, sans abandonner les thèses selon lesquelles l'unité ne doit pas être obtenue à n'importe quel prix. Compromis ? certes, quitte à irriter cette fois l'un des piliers de la majorité confédérale : la Fédération de la métallurgie, qui, pour la première fois depuis l'élection de M. Maire, s'est abstenue lors du vote de la déclaration générale.*

Ce même souci d'unité explique aussi l'attitude de la C.F.D.T. face aux partis d'opposition. Là encore les cédétistes ont décidé de gommer tout ce qui pouvait attiser les divisions. Le temps des critiques adressées alternativement au programme commun, au P.S. puis au P.C. est révolu, du moins provisoirement. La C.F.D.T., qui estime avoir influencé les partenaires politiques par ses vigoureuses mises au point, a décidé de se battre pour la victoire de la gauche sans privilégier un parti. Tous ceux qui, dans cette Confédération, veulent préserver l'action à tous les niveaux et les liens avec la C.G.T. ont insisté pour préciser que ce soutien devrait être réservé à ceux qui luttent pour l'arrivée au pouvoir d'un « gouvernement de la gauche unie ».

Tout est-il pour autant gommé ? Les thèses lucides et réalistes du rapporteur, M. Moreau, ont certes été atténuées, mais elles subsistent dans une résolution finale, fruit d'un compromis habile, voire ambigu. Mais comme l'ont demandé les auteurs des amendements, les décisions prises par le conseil national ne portent que sur une courte période. Ceux qui, notamment à la métallurgie, recherchent une « nouvelle pratique des luttes » mieux ancrée dans la réalité quotidienne, n'ont pas dit leur dernier mot. Le débat animé qui vient d'avoir lieu sera repris en avril, au lendemain des élections. La C.F.D.T. n'aura-t-elle jamais fini d'évoluer ?

J.-P. D.

● *L'usine Marelli, près de Reims, ferme ses portes.* — La filiale française de Witry-lès-Reims des établissements Marelli, dont l'usine mère est à Milan, ferme ses portes officiellement ce mardi 31 janvier. Les trois cent soixante personnes employées dans cette usine ont reçu leur lettre de licenciement samedi (*le Monde* du 21 janvier). Le syndicat de la métallurgie C.F.D.T. de Reims a décidé une opération « Witry-lès-Reims ville morte » pour le mercredi 1er février. Cette action, soutenue selon la C.F.D.T. par les vingt-neuf maires du canton de Witry, devrait être sensible de 9 heures à 14 heures, la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles se joignant au mouvement. Au cours d'une conférence de presse, les responsables C.F.D.T. ont, entre autres, regretté l'absence d'un front uni intersyndical, *« la C.G.T. n'ayant pas à ce jour manifesté le désir de s'associer à cette opération »*. — (Corresp.)

● *Grève des remorqueurs au Havre.* — La grève déclenchée le 26 janvier par 135 officiers de la compagnie de remorquage « les Abeilles » se poursuit. Lundi 30 janvier une diminution du trafic d'environ 80 % a été enregistrée dans le port. Seize navires étaient bloqués en rade

AFFAIRES

Manufrance : la tension monte à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Manufrance le compte à rebours a commencé. Le 10 octobre dernier, alors qu'il venait d'être élu P.-D.G. de la firme stéphanoise, M. Jacques Petit se réservait de démissionner dans trois mois si les moyens financiers promis pour relancer l'entreprise ne pouvaient être obtenus (*le Monde* du 12 octobre 1977). Le 6 janvier il laissait entendre qu'il accepterait de prolonger de quelques jours ce délai si le retard était imputable « *non à des prises de position de principe mais à leur application et mise en œuvre pratique*, *ce qui semble*, ajoutait-il, *plus proche de la situation actuelle* ».

M. Petit est toujours en place, ce qui suppose que des négociations sont en cours malgré le retrait de certains investisseurs institutionnels, parmi lesquels des groupes nationalisés pressentis pour participer à la société d'exploitation. C'est ce qui a été confirmé lundi 30 janvier au comité d'établissement. Selon la C.G.T. et la C.F.D.T. qui ont, dans la foulée, mobilisé l'ensemble du personnel, déclarant notamment : « *Les travailleurs en ont assez. Ils ne veulent pas devenir chômeurs à cause de manœuvres de basse politique.*

Tout en se défendant de vouloir polémiquer « *sur un sujet aussi grave* », M. Michel Durafour, radical, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, a rendu publique la teneur d'une lettre qu'il a envoyée à son successeur à l'hôtel de ville, M. Joseph Sanguedolce, P.C. Après avoir rappelé la situation à ce jour, citant un document du syndicat C.G.T. en date du 12 décembre 1977 auquel il apporte « *naturellement le plus grand crédit* », M. Durafour ajoute à l'intention de M. Sanguedolce : « *Vous avez donc promis à la fois un prêt-relais de 92 millions de francs et un apport de fonds propres de 66 millions. Je pense bien que cette promesse plusieurs fois répétée repose sur des engagements que vous avez obtenus, rédigés en bonne et due forme. Je vous demande d'abord de rendre publics ces engagements; je vous demande encore de donner le nom du prêteur et de l'investisseur et de publier les divers documents par lesquels ils ont donné leur accord. A ce moment-là il sera possible d'interroger le prêteur et l'investisseur afin de connaître pourquoi ils auraient renoncé à leur projet. S'il y a eu des pressions, ils seront obligés de dire lesquelles. (...) Je vois un autre intérêt pour vous. Dès lors qu'il sera évident que les engagements contractés à votre égard par le prêteur et l'investisseur n'ont pas été honorés, vous aurez la possibilité d'exiger l'exécution du contrat intervenu entre eux et vous.* »

M. Joseph Sanguedolce a répondu indirectement, le lundi 30 janvier, en rendant publique une déclaration pour affirmer que « *dès le 5 décembre 1977 près d'une dizaine d'organismes financiers (Caisses de retraite complémentaire, assurances, etc.) s'étaient déclarés prêts à participer à l'augmentation du capital demandée par le P.-D. G.* ». Le maire de Saint-Etienne semble prendre ses distances à l'égard de ces démarchages en indiquant avoir confié à M. Jacques Petit « *la charge de mener à bien les négociations avec les éventuels investisseurs* ». Le 5 décembre, « *seule manquait la confirmation de l'aide de l'Etat* », affirme le maire de Saint-Etienne, qui ajoute : « *Le 4 janvier, alors que devait se réunir le tour de table des différents investisseurs institutionnels, le P.-D. G. de Manufrance m'a confirmé qu'un certain nombre de ceux-ci faisaient des réserves nouvelles pour participer financièrement au redressement de Manufrance. L'on voudrait faire supporter à la municipalité de Saint-Etienne des responsabilités qui ne lui incombent en aucun cas* », écrit le maire de Saint-Etienne qui demande à M. Durafour de mettre un terme « *aux pressions exercées pour faire échouer des négociations avec les investisseurs institutionnels* » et considère que « *le gouvernement se doit de contribuer le plus rapidement possible au règlement définitif des différends que connaît Manufrance. Il le peut* », ajoute M. Sanguedolce, « *ne serait-ce qu'en encourageant les organismes financiers à apporter leur soutien à cette entreprise* ».

Le maire de Saint-Etienne s'engage une fois de plus « *le moment venu, à apporter, tant aux travailleurs de Manufrance qu'à l'ensemble de la population stéphanoise, des précisions et des révélations sur cette affaire* ». On attend toujours celle-ci. Pas plus le communiqué ministériel de M. Boulin (*le Monde* du 28 janvier) que celui du maire de Saint-Etienne n'apportent véritablement d'éléments nouveaux. Dans ce contexte politique il faut des nerfs d'acier au P.-D. G., M. Jacques Petit, qui, sans être exagérément optimiste, n'en demeure pas moins confiant. — P. C.

La situation de l'industrie de la maille s'est redressée en 1977

Après quatre ans de dégradation continue, la situation de l'industrie de la maille (lingerie, pull-over, chaussettes, collants, etc.) a commencé à se redresser en 1977. « *Nous n'avons pas reconquis la place perdue sur le marché intérieur, mais les importations se sont ralenties et, pour la première fois, leur niveau au second trimestre a été inférieur à celui des mois correspondants de 1976* », a déclaré le 20 janvier M. Sejourney, président de la Fédération de la maille, en présentant le Salon de la maille, qui se tiendra du 4 au 7 février à la porte de Versailles.

Grâce aux mesures de protection mises en place par le gouvernement depuis juin 1977, le rythme des importations s'est notablement ralenti : + 10 % en 1977 contre + 30 % en 1976. A l'inverse, les exportations qui n'avaient augmenté que de 5 % en 1976, ont recommencé à progresser (de 13 % au total en 1977), notamment grâce aux efforts réalisés par la profession dans le cadre du plan de trois ans mis en place au début de l'an dernier par la fédération. Bien que l'essentiel des ventes à l'étranger soit réalisé par les cent quarante plus grosses firmes du secteur (sur un total de sept cent soixante-dix), la France reste le quatrième exportateur mondial de maille, derrière l'Italie, Hongkong et la R.F.A., et trois salariés sur dix travaillent pour l'exportation. Au total, la balance commerciale du secteur s'est légèrement redressée, bien que le taux de couverture des importations par les exportations reste faible (76,8 %).

En 1977, l'activité de la maille a progressé de 10 %, son chiffre d'affaires total atteignant 9,8 milliards de francs, contre 8,6 milliards en 1976. Cette légère progression a permis de stabiliser le nombre des salariés (cent trois mille), qui avait fortement diminué depuis trois ans (de quinze mille personnes environ). Mieux, le solde des créations d'entreprises a été positif : vingt-quatre disparitions contre cinquante-sept créations.

L'année 1978 s'annonce meilleure encore. « *Nous escomptons un redressement de nos ventes pour le marché intérieur et un retour à l'équilibre de notre balance commerciale* », a précisé M. Sejourney.

Acompte sur dividende...

Le conseil d'administration de la Société des avions Marcel - Dassault - Breguet - Aviation a décidé, le 25 janvier, de verser aux actionnaires, à partir du 6 février, un acompte sur dividende de 9 F, ce qui représente une somme de 90 millions de francs pour les 10 millions d'actions composant le capital de cette société. Rappelons que ce capital est détenu à hauteur de 4 % par M. Marcel Dassault et de 94 % par la Générale immobilière Dassault, dont M. Marcel Dassault et son fils Serge possèdent eux-mêmes respectivement 95 % et 5 %. La distribution d'acomptes sur dividendes, très répandue aux Etats-Unis puisqu'elle a lieu tous les trimestres, est très rare en France, pour des raisons d'ordre technique, les coupons étant généralement payés vers le début de l'été.

Dans le cas de la société Dassault-Breguet, la décision prise par le conseil revient à distribuer un mois après la clôture de l'exercice 1977 l'intégralité du dividende déjà perçu en 1976 par M. Marcel Dassault lui-même. L'explication donnée officiellement est que le bénéfice (après impôts) de l'exercice 1977 serait « au moins égal à celui de 1976 » (170 millions de francs). Officieusement, il est permis de penser que l'approche de la consultation électorale a joué le rôle d'accélérateur. Les partis de gauche réclament instamment, on le sait, la nationalisation de la société des avions Marcel-Dassault-Breguet-Aviation...

LES POUVOIRS PUBLICS POURRAIENT S'OPPOSER AU RACHAT DE DUCELLIER PAR LE GROUPE BRITANNIQUE LUCAS

Lucas France S.A., filiale du groupe britannique Lucas Electrica, spécialisé dans les équipements électriques et électroniques, qui possèdent déjà 49 % du capital de la société Ducellier et Compagnie, veut porter cette participation à 100 % en rachetant au groupe D.B.A. — contrôlé par la firme américaine Bendix — la participation de 51 % qu'il détient dans cette entreprise.

L'accord intervenu entre Lucas et D.B.A., qui est soumis à l'approbation des autorités françaises sera-t-il avalisé ? Rien n'est moins sûr. Depuis plusieurs mois, le secteur de l'équipement automobile est l'objet de l'attention des pouvoirs publics. A leur initiative, un premier pôle de regroupement a été constitué autour de Ferodo. L'initiative de Lucas permettrait certes de constituer un second pôle... mais sous contrôle britannique. Ce qui n'enchante guère Paris.

Dans ces conditions, il n'est pas exclu que Lucas se voie opposer une fin de non-recevoir par les pouvoirs publics, et qu'une solution française — rachat de Ducellier par Ferodo ? — soit recherchée.

PATES A PAPIER : plaintes contre les importations américaines.

Le Syndicat français des fabricants de pâtes à papiers a déposé, le vendredi 27 janvier, à Bruxelles, devant la Commission européenne, une plainte « *anti-dumping* » contre les producteurs américains et canadiens. Cette démarche a reçu l'appui des gouvernement français et belge. Selon les fabricants français, les producteurs américains pratiqueraient un « *dumping* » d'environ 18 %, et les canadiens de 25 %, sur leurs exportations de pâtes à papiers vers l'Europe.

Cette plainte intervient six semaines après l'action engagée par les fabricants européens de papier Kraft contre les producteurs américains. Certains de ces derniers viennent de répondre à la Commission européenne pour contester l'accusation de dumping. La Commission doit, maintenant, se prononcer dans les tout prochains jours sur l'application éventuelle d'une taxe sur les importations de papier Kraft américain dans la Communauté.

● *Chaîne hôtelière franco-pakistanaise.* — La compagnie Pakistan International Airlines (PIA) et la société française Novotel ont décidé de créer une société de gestion hôtelière, la Minhal, dont elles se partageront le capital à raison de 51 % pour la première et 49 % pour Novotel. Les hôtels gérés par Minhal seront de catégorie quatre étoiles. Le premier maillon de la chaîne est en cours de construction à Abu-Dhabi et comptera deux cent quarante chambres. Novotel prendra en charge la formation du personnel et PIA le marketing.

● *Machine-outil : CIT-Alcatel signe un contrat de croissance.* — La société CIT-Alcatel, filiale du groupe C.G.E., vient de signer, au titre de sa division Graffenstaden (machine-outil), un contrat de croissance avec les pouvoirs publics. En contrepartie d'une aide publique, CIT-Alcatel s'engage à investir dans des techniques d'avenir (centre d'usinage) et à développer le chiffre d'affaires de cette division, notamment par un accroissement des exportations.

● *La production française de motocycles a diminué de 2,46 % en 1977* par rapport à 1976 : 970 168 deux-roues à moteur ont été livrés en France contre 994 725. En 1974, les livraisons avaient dépassé 1 390 000 machines. Pour la première fois, Peugeot devance Motobécane en volume de production avec 471 867 cyclomoteurs et 3 800 vélomoteurs contre 452 812 cyclomoteurs, 1 967 vélomoteurs et 668 motocyclettes. Quatre autres marques ont construit 39 054 machines, dont 33 666 pour VeloSolex (filiale de Motobécane). Les exportations ont représenté 41,1 % de la production totale.

PRIX

LE LITRE DE SUPER AUGMENTE DE 5 CENTIMES

Le prix de l'essence ordinaire et du supercarburant vont augmenter le 1er février respectivement de 4 et 5 centimes, celui du gas-oil de 2 centimes (au lieu de 3 centimes prévus dans la loi de finances pour 1978), tandis que le prix du fuel domestique restera inchangé. Le comité des prix réuni le 30 janvier a avalisé les décisions du gouvernement, qui a préféré moduler les hausses des produits pétroliers prévues dans le budget pour tenir compte de la dépréciation du dollar vis-à-vis du franc (le cours retenu a finalement été de 4,73 francs pour un dollar alors que les hausses prévues étaient fondées sur un dollar à 4,89 francs).

Au détail, le prix de ces produits seront désormais les suivants : 2,23 francs pour l'essence ordinaire, 2,42 francs pour le super, 1,15 franc pour le gas-oil. Le fuel domestique restera à 81,7 francs l'hectolitre (prix région parisienne).

Les hausses non réalisées au détail seront répercutées sur le prix de reprise hors taxe, c'est-à-dire sur les prix de vente des compagnies pétrolières. Les prix de reprise seront donc abaissés de 1,60 franc par hectolitre sur le fuel domestique, d'un peu moins de 1 centime par litre sur le gas-oil. Le prix de reprise des carburants sera aussi légèrement abaissé pour accroître de 1 centime par litre la marge des revendeurs et pour augmenter (de 35 centimes par hectolitre) la contribution des compagnies au Fonds de soutien des hydrocarbures.

Globalement, la baisse des prix de reprise est de l'ordre de 8 francs à 10 francs par tonne. La dévalorisation du dollar représente actuellement pour les compagnies un avantage de 20 francs par tonne. En année pleine ces mesures doivent rapporter à l'Etat près de 2 milliards de francs, les deux tiers de cette somme étant fournis par les consommateurs et le reste par les compagnies pétrolières.

LE LITRE DE LAIT AUGMENTERA DE 4 CENTIMES LE 1er FÉVRIER

Le comité national des prix a donné, le 30 janvier, un avis favorable à une augmentation, à partir du 1er février, du prix du lait. Le prix de vente au détail du lait pasteurisé, normalisé à 36 grammes de matière grasse par litre entier cru, augmentera de 4 centimes par litre. Cette hausse prend en compte une revalorisation de 1 centime de la marge des détaillants, et de 0,23 centime de celle des industriels. Les autres produits laitiers augmenteront progressivement. Cette mesure est la conséquence de la dévaluation du « *franc vert* » à dater du 1er février. Cette dévaluation de la « *monnaie verte* », utilisée pour traduire en francs français les prix agricoles européens, fixés à Bruxelles en unités de compte, équivaut à un hausse de 2,5 % des prix perçus par les agriculteurs français.

Des discussions sont en cours pour fixer les augmentations des laits de longue conservation (U.H.T.) et stérilisés. Rappelons qu'en raison des manipulations des « monnaies vertes » l'ensemble des autres produits laitiers doit augmenter de 3 % au moins au 1er février.

● *Tarifs routiers de voyageurs : + 5,5 %.* — Les tarifs routiers réguliers de voyageurs pourront être augmentés de 5,5 % à compter du mercredi 1er février. Quant aux tarifs de transport urbain de voyageurs, ils ne pourront, au cours de l'année 1978, être majorés de plus de 9 %.

P.T.T.

DANS UNE LETTRE AU CHEF DE L'ÉTAT

Les usagers demandent à participer au contrôle du service public du téléphone

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) vient d'adresser à M. Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle elle rappelle ses revendications en matière de qualité et de contrôle du service téléphonique. Elle écrit notamment ceci :

« Avec vous et avec beaucoup de Français nous nous sommes réjouis de la remarquable réalisation symbolisée par le raccordement récent du dix millionième abonné au téléphone. (...) Mais nous nous sommes étonnés que, dans un discours où vous formulez le souhait d'une « société de communication », les usagers des télécommunications n'aient pas trouvé réponse à certaines de leurs inquiétudes dominantes.

» Si les performances quantitatives sont en bonne voie, ce qui correspond à un effort impressionnant — et apprécié — de l'administration concernée, il est de notoriété publique que beaucoup reste à faire, notamment sur le plan de la qualité du service et des rapports entre l'administration et les « consommateurs » de ce service public : longueur de l'attente pour obtenir le téléphone (certains demandeurs attendent depuis plus de cinq ans) ; prix plus élevés que ceux pratiqués — à quelques exceptions près — dans les autres pays industriels ; mode de facturation contesté et insatisfaisant ; importance du retard en nombre de cabines publiques et nécessité d'un effort encore accru (63 % des ménages n'ont pas le téléphone) ; grande insatisfaction dans la relation entre l'usager et son administration.

» Telles sont certaines des raisons qui ont conduit les usagers des télécommunications et leur association à mettre en avant les problèmes suivants (sur lesquels nous interrogeons l'ensemble des candidats aux prochaines élections législatives) :

» 1) La création d'un organisme de contrôle et de réglementation du service public des télécommunications, avec une participation *effective des représentants des* usagers, de nature à « distinguer *les pouvoirs* de tutelle *et* les responsabilités de la gestion » et adapter « la *procédure* administrative de contrôle »... « aux impératifs d'une *gestion à caractère* industriel et commercial », comme *vous le disiez* dans votre lettre à notre association ;

» 2) Les *mesures* à *prendre* pour développer le rôle des associations *d'usagers des services* publics et permettre leur fonctionnement *en toute indépendance* ;

» 3) La *mise en place* d'un organisme d'arbitrage des litiges *entre les usagers et l'administration* des P.T.T., afin que cette *dernière ne soit pas juge et partie* à la fois ;

» 4) *L'établissement d'une* charte de l'usager des télécommunications précisant, comme le demande l'AFUTT, les droits de l'utilisateur et les obligations de l'administration exploitante... »

★ *AFUTT, B.P. n° 1, 92430 Marnes-la-Coquette.*

L'OCCUPATION DU CENTRE DE TRI DE CRÉTEIL EST « INJUSTIFIÉE ET ILLÉGALE » estime le secrétariat d'État aux P.T.T.

Après le mouvement de grève déclenché au centre de tri automatique de Créteil (Val-de-Marne), à l'invitation des sections C.G.T. et C.F.D.T., pour obetnir la réintégration d'un agent vacataire licencié (*le Monde* du 31 janvier), le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications a publié lundi le communiqué suivant :

« L'administration des P.T.T. tient à préciser que la décision prise à l'encontre de l'intéressé est de caractère strictement disciplinaire. (...) Recruté le 4 octobre 1977, cet agent s'est en effet rapidement signalé par une attitude inadmissible tendant à perturber le fonctionnement du service et provoquant à plusieurs reprises des incidents avec le personnel d'encadrement du centre. »

« *Ce comportement*, poursuit le secrétariat d'Etat, *a conduit la direction départementale des postes du Val-de-Marne, dans le cadre de ses attributions réglementaires et au vu du dossier de l'enquête, à prononcer l'exclusion de l'intéressé le 27 octobre 1977. (...) Malgré une signification et une mise en demeure de quitter les lieux faites par huissier de justice, l'intéressé s'est maintenu illégalement dans les locaux du centre de tri, ce qui a conduit l'administration à déposer plainte. (...) L'administration regrette que le comportement illégal de l'intéressé ait reçu l'appui de deux organisations syndicales.*

» *L'occupation du centre de tri de Créteil*, conclut le secrétariat d'Etat, *est injustifiée, illégale et très largement préjudiciable aux usagers du service public des postes, puisqu'elle entraîne l'arrêt total du courrier pour le département du Val-de-Marne. (...) »*

AUTOMOBILE

La Renault 4 GTL : « une 4 CV nouveaux » pour l'autoroute

Il aura suffi d'une réforme pour que la « 4 CV » devienne une grande routière... En d'autres temps, la *R 4 GTL n'aurait été qu'une 6 CV* plutôt poussive, mais Renault *s'est battu longuement pour que* le nouveau mode de calcul de la puissance *administrative (le Monde* du 2 janvier) lui soit favorable. Et *il* a convaincu. La nouvelle R 4 qui commence sa carrière est donc *eu 4 CV* nouveaux capable du meilleur (l'économie de carburant) et du pire (les excès de vitesse !).

Pour cela, la Régie nationale a *suivi la recette déjà expérimentée* sur la R 5 GTL (1) : un « gros » moteur, celui de la R 6 TL (1 100 cm3), est monté sur un modèle sous-motorisé, la R 4 TL. Comme le but recherché n'est pas d'accroître les perforfances — sous peine de déséquilibrer la gamme, — mais d'obtenir une consommation minimale, on va simplement chercher à rentabiliser le surcroît de puissance obtenu en faisant parcourir à la voiture une distance plus longue à *chaque tour de moteur. Il suffit* pour cela d'allonger les rapports de transmission. *C'est la philosophie même de la réforme fiscale, et la R 4 GTL en est le premier et le meilleur exemple d'application :*

Par rapport à la R4 TL (dont la commercialisation se poursuit), le gain de puissance est de 26 %, mais l'important, ici, c'est le couple qui permet de gravir les pentes sans fatigue, donc sans rétrograder. Il a augmenté de 46 % (c'est à peu près celui de la R5 TL, 7,6 mKg, mais il est *obtenu plus bas, à 2 500 t./min.)* et cette force nouvelle, grâce à *un couple conique plus long*, va tout changer. La preuve : au même régime de couple maximal la R4 GTL parcourt, en une heure (150 000 tours du moteur), près de 20 kilomètres de plus que la R4 TL... Autrement dit, à vitesse égale, le moteur de la GTL tourne moins vite, ce qui réduit *le bruit et prolonge* la vie de la mécanique. Et, à régime égal, la GTL va *plus vite sans consommer* plus.

Extérieurement, la R4 GTL se distingue par des bandeaux gris de protection latérale ainsi que par des arceaux tubulaires près des ailes avant qui devraient prolonger la vie des blocs optiques. L'intérieur adopte les sièges de la R6, des bacs de rangement au bas des portières et la totalité des équipements de la R 4 TL. Enfin, côté mécanique, les disques d'embrayage et les quatre freins à tambours sont plus importants mais on regrette toujours l'absence de disques à l'avant.

Sur la route l'amélioration du modèle est évidente : plus de *souplesse, de meilleures reprises*, des dépassements francs grâce à un troisième rappirt très long, une vitesse maximale augmentée de près de 15 kilomètres/heure, qui incitera — enfin — à une utilisation autoroutière, d'autant plus rentable que la R4 GTL n'est plus pénalisée par son allure, ses faiblesses, dans les côtes notamment, et son niveau sonore fatigant *à haut régime (à 120 kilo*mètres/heure, le moteur ne tourne qu'à *4 000 tours/minute*). Ces changements valent 1 100 F, une somme rondelette pour un véhicule populaire, qui ne pourra être *amortie (par rapport à la R4 TL)* que par un usage intensif : plus de *100 000* kilomètres de route, près de 70 000 kilomètres en ville ou près de 56 000 kilomètres d'autoroutes puisque, même si elle consomme moins, la GTL n'utilise que du super. Mais ce calcul ne tient pas compte d'une valeur de revente qui sera vraisemblablement supérieure... et de la « valeur ajoutée » à un modèle à succès, polyvalent et sans soucis, qui vient de dépasser ses cinq millions d'exemplaires et qui, devenu (presque) rapide et confortable, part sans complexes à la conquête de millions d'adeptes.

MICHEL BERNARD.

★ *Prix : 19 290 F. Consommations : 5,6 litres ; 7,8 et 7 litres.*

(1) La R5 GTL reste une 7 CV jusqu'à ce qu'une prochaine homologation (à la faveur d'un changement) porte sa définition fiscale à 5 CV. Malheureusement, tous les modèles commercialisés jusqu'à cette reconsidération ne pourront bénéficier de cet abattement.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

Un bilan de la surveillance des navires pollueurs

La crainte de l'avion-gendarme

La surveillance des navires s'intensifie au large des côtes françaises. En trois ans, deux mille quatre cent trente bateaux ont été « contrôlés », souvent sans qu'ils le sachent : déverser en mer les résidus de mazout devient de plus en plus difficile pour les navigateurs indélicats.

Un bimoteur spécialement équipé et affrété par le ministère de la culture et de l'environnement suffit à cette tâche. L'avion est muni d'une caméra qui filme le sillage des bateaux et transmet l'image à l'un des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), situés à terre. Les patrouilles se font de jour comme de nuit car la caméra enregistre les différences de température de l'eau de mer à l'arrière des cargos.

Le moindre délestage d'eau de cale, souillée de pétrole, ou le rinçage d'une cuve de tanker est immédiatement décelé. S'il y a pollution, l'avion pique et photographie le nom du délinquant tandis que le centre de surveillance alerte une vedette qui se dirige vers la nappe pour faire un prélèvement. Clichés et analyses sont ensuite transmis au pays dont le fautif porte le pavillon pour des poursuites éventuelles.

Les fonctionnaires de la marine marchande et ceux de l'environnement viennent de tirer les premières conclusions de cette opération. En fait, les pollueurs semblent maintenant plus prudents, puisque neuf infractions seulement ont été relevées. Pour l'heure, trois de ces constats ont donné lieu à des poursuites : contre un cargo français, un car-ferry italien et un tanker libérien.

Cette année, une nouvelle campagne va être entreprise avec un matériel plus perfectionné encore. L'avion-espion larguera dans le sillage du pollueur une bouée qui fera elle-même le prélèvement de pétrole. Quant aux photos des sillages, elles indiqueront automatiquement l'endroit précis et la date de l'infraction. Le dossier transmis aux magistrats sera difficilement réfutable.

Selon les fonctionnaires de l'environnement, les campagnes de surveillance aérienne, qui n'étaient pourtant qu'expérimentales, ont eu un effet dissuasif immédiat. Première conséquence, celle-ci inattendue : les Britanniques se plaignent : cargos et tankers passant par la Manche font désormais leur toilette devant leurs côtes plutôt qu'à proximité de nos rivages. La France est, en effet, le seul pays, à l'exception des Etats-Unis — qui débutent eux aussi dans cette police un peu particulière, — à avoir adopté la surveillance aérienne par infrarouges. Autre conséquence, celle-ci encourageante, trois départements (Somme, Seine-Maritime et Calvados) ont volontairement versé leur quote-part pour faire aboutir l'expérience. Ils ont estimé que la propreté de leurs plages valait largement les 250 000 F qu'au total ils ont versés.

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

Les résultats de la S.N.C.F.

+ 1,5 % POUR LES VOYAGEURS — 3,3 % POUR LES MARCHANDISES

La S.N.C.F. a acheminé, l'an dernier, 696 millions de voyageurs, dont 454 millions sur le réseau de la banlieue de Paris. Exprimé en voyageurs-kilomètres (52,3 milliards), ce trafic a augmenté de 1,5 % par rapport à 1976 : + 4,8 % pour la banlieue de Paris (8 milliards) et + 1 % pour le réseau grandes lignes (44,3 milliards). 4,7 % seulement des rapides et express sont arrivés à destination avec un retard d'un quart d'heure ou plus au lieu de 6,1 % l'année précédente.

La société nationale a, d'autre part, transporté, l'an dernier, 214 millions de tonnes de fret. Exprimé en tonnes-kilomètres (66,3 milliards), ce trafic a diminué de 3,3 % par rapport à 1976. Cette baisse est très sensible pour les minerais (— 18 %), les produits de carrières et les matériaux de construction (— 16 %). On constate, en revanche, une évolution positive pour les produits des industries mécaniques, électriques et chimiques (+ 2,8 %).

La S.N.C.F., qui comptait au 31 décembre dernier 265 000 agents (272 000 au 31 décembre 1976), a amélioré de 1,1 % sa productivité.

La société nationale a tiré de son activité voyageurs 6,791 milliards de francs de recettes (6,484 en 1976) et de son activité marchandises 10,093 milliards (10,203). Au titre des compensations pour les sujétions qu'il lui impose, l'Etat lui a versé l'an dernier 13,9 milliards de francs, dont 3,5 milliards pour insuffisance tarifaire (1,4 en 1976).

E MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
S.	4,7340	4,7380	+ 60	+ 80	+ 130	+ 170	+ 530	+ 590
n. ...	4,2760	4,2820	+ 50	+ 80	+ 120	+ 160	+ 540	+ 620
(100).	1,9580	1,9630	+ 90	+ 130	+ 190	+ 230	+ 640	+ 680
....	2,2370	2,2430	+ 90	+ 130	+ 220	+ 260	+ 780	+ 840
in ...	2,0890	2,0950	+ 60	+ 90	+ 140	+ 170	+ 560	+ 630
.....	14,4440	14,4550	+ 60	+ 250	+ 290	+ 470	+1430	+1780
.....	2,3870	2,3920	+ 150	+ 180	+ 320	+ 360	+1030	+1100
1 000).	5,4500	5,4800	— 350	— 290	— 790	— 590	—1750	—1450
.... ..	9,2250	9,2370	+ 130	+ 180	+ 330	+ 420	+1230	+1370

TAUX DES EURO-MONNAIES

....	2 3/4	3	2 3/4	3	2 3/4	3	3	3 1/4
S. ...	6 3/4	7	7	7 1/2	7	7 1/2	7 1/2	8
n ...	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
.....	6 1/2	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
......	0	1/2	1/4	1/2	1/2	3/4	1 1/4	1 1/2
1 000).	7	13	15	17	15	17	16	18
... ..	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
ranç.	10 1/2	11 1/2	11 1/2	12	12 1/2	13 1/2	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande que de la place.



ÉTRANGER

Les résultats du plan tchécoslovaque ont encore été l'an dernier inférieurs aux prévisions

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Pour la deuxième année consécutive, le produit national tchécoslovaque a augmenté, en 1977, dans une proportion inférieure à celle prévue par le plan. Selon les résultats qui viennent d'être publiés à Prague, la progression a été de 4,5 % par rapport à 1976, alors qu'un objectif de croissance de 5,2 % avait été fixé.

Déjà en 1976, les prévisions (+ 5 %) n'avaient pu être atteintes, le produit national n'ayant augmenté officiellement que de 4 % par rapport à 1975, voire moins (+ 3,7 %), si l'on en croit une récente déclaration de M. Léopold Ler, ministre des finances, devant l'Assemblée fédérale. Les causes de ces défaillances, toutefois, varient d'une année à l'autre. Alors qu'en 1976, la faute en incombait essentiellement aux résultats insuffisants dans l'agriculture, en 1977, ce sont les secteurs des transports et de la construction qui ont entravé le développement général.

Avec un volume de travaux de 74,3 milliards de couronnes, le niveau d'activité dans le secteur de la construction des entreprises d'Etat, tout en étant plus élevé qu'en 1976, s'est situé 1,1 point au-dessous des prévisions du plan. L'objectif des livraisons de logements ayant été dépassé (cent trente-trois mille appartements ont été achevés), le retard est apparemment imputable aux constructions industrielles. Cela ne saurait étonner outre mesure : M. Vaclav Hula, président de la commission de planification, avait lancé, à ce sujet, au mois de décembre, un véritable cri d'alarme.

Dans les transports, le retard sur le plan est encore plus important en pourcentage : les résultats sont inférieurs de 4,8 % aux prévisions. Ces lacunes soulignent le grand besoin de modernisation existant dans ces deux secteurs.

A en juger par les résultats communiqués, de grands efforts se traduisant par une croissance globale des investissements de 6,3 % (le plan prévoyait + 5,8 %) ont été déployés en ce sens l'an dernier. Ainsi, alors que la production industrielle progressait dans son ensemble de 5,7 % (au lieu des 5,3 % prévus), l'augmentation était nettement plus forte dans le secteur des biens d'équipement (+ 7,7 %) et dans celui de la chimie (+ 6,8 %).

En ce qui concerne l'approvisionnement énergétique, la politique suivie favorise l'accélération de l'extraction du charbon et la production d'électricité provenant des centrales hydroélectriques (+ 26,8 %), tandis que se développe le programme de construction de centrales nucléaires : celles-ci fourniront, en 1980, avec une puissance installée de 1 910 MW, plus de 10 % de l'énergie totale du pays. Quant aux importations de pétrole et produits pétroliers en provenance d'U.R.S.S., elles ont augmenté de 3,5 %, s'élevant à 17,5 millions de tonnes.

La production agricole a été, elle aussi, dans l'ensemble, satisfaisante : elle marque une progression globale de 7,9 %. Sans satisfaire toutes les exigences du plan, la production végétale a fait un bond (+ 14,2 %), grâce aux bonnes récoltes enregistrées pour les principales plantes.

Les chiffres actuellement disponibles pour le commerce extérieur ne permettent pas encore de se faire une idée complète de l'évolution : notons simplement que le volume des échanges a augmenté plus vite que prévu (+ 12 % au lieu de 9,2 %), ce qui paraît être dû à une intensification du commerce avec les pays socialistes. Les ventes vers les pays capitalistes sont en nette progression par rapport aux années précédentes (+ 17 %), sans toutefois atteindre pleinement l'objectif fixé par le plan.

Orienté principalement vers une politique de renforcement de l'industrialisation, le plan 77 ne faisait qu'une part modeste à la consommation des ménages : celle-ci n'a augmenté que d'un peu plus de 2 %, les revenus monétaires totaux de la population progressant toutefois de 4,6 %.

MANUEL LUCBERT.

(1) 1 couronne = 8,7 francs pour les opérations commerciales.

Atmosphère de crise entre les Neuf

(Suite de la première page.)

Les Allemands, appuyés par l[es] sept autres interlocuteurs [du] Royaume-Uni, ont expliqué que, [si] l'on ne pouvait aboutir à un état définitif, le régime intérimaire [à] adopter devrait avoir une durée min[i]male d'un an et s'inspirer des solu[]tions auxquelles sont parvenus l[es] huit Etats membres, les 26 et 27 ja[n]vier, à Berlin, lors de la réunio[n] informelle qui avait été boycottée p[ar] M. Silkin. Ils ont donc proposé a[ux] Anglais d'expérimenter l'accor[d] conclu à huit, qui repose sur de[ux] dispositions principales :

● Attribuer à chacun des Eta[ts] membres, par zone et par espèc[e] des quotas de pêche à ne pas d[é]passer ;

● Assurer dans les zones les pl[us] sensibles (entre 6 et 12 milles a[u] large des côtes britanniques ; a[u]-delà des 12 milles à l'ouest [de] l'Ecosse et à l'ouest de l'Irlande) ur[e] gestion renforcée de ces quota[s] grâce à des « plans de pêche » do[n]nant, en fait, un avantage suppl[é]mentaire aux pays côtiers.

M. Silkin a jugé cette offre ina[c]ceptable, car les privilèges garant[is] à ses compatriotes y étaient insu[f]fisants.

Fallait-il dès lors constater l'éche[c] et ouvrir la crise ? Les Huit se so[nt] déclarés, les uns après les autre[s,] prêts à s'incliner devant une gran[de] partie des exigences britannique[s] afin d'éviter la rupture au sein [de] la C.E.E. Il a été décidé de reche[r]cher un régime transitoire, qui con[s]tituerait un compromis entre le sy[s]tème approuvé par les Huit à Berl[in] et ce que voulaient les Anglais. « Entrer dans ce jeu est désastreux » nous a confié un haut fonctionnai[re] français. De fait, les Français, q[ui] avec les Danois et les Néerlandai[s] sont le plus directement concerné[s] par l'application du traité d'adhésio[n] — c'est-à-dire la confirmation d[e] leur droit de pêche au large de[s] côtes britanniques, — apparaisse[nt] comme les principaux perdants d[e] cette quête désespérée d'un compro[]mis. Certains en viennet à déplore[r] le manque de pugnacité d[e] M. Cavaillé, secrétaire d'Etat au[x] transports.

L'intransigeance britanniqu[e] a épargné lundi soir aux Hui[t] le compromis minimal. L'étonnan[t] M. Silkin, dont il devient difficile d'évaluer jusqu'où il entend faire céder ses pâles adversaires, ne montre guère de dispositions pour reprendre à son compte une partie de l'accord de Berlin conclu entre eux. Cela paraît conduire les Huit à raidir leur position.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN S'EST ÉLEVÉ A PRÈS DE 27 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1977

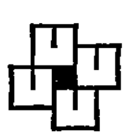
La balance commerciale des Etats-Unis a subi, en 1977, le déficit le plus important de son histoire, soit 26,7 milliards de dollars, plus de quatre fois supérieur au précédent record de 1972 (— 6,4 milliards), qui avait entraîné une dévaluation de 10 % du dollar en février 1973. En 1976, la balance avait été déficitaire de 5,9 milliards de dollars. Les exportations ont progressé de 6,5 % en 1977, atteignant 120,1 milliards ; mais les importations ont augmenté de 21,7 % pour s'élever à 146,8 milliards de dollars.

Les achats de pétrole se sont accrus de 30,7 %, passant de 32,2 milliards, en 1976, à 42,1 milliards. Les Etats-Unis ont connu, en 1977, un taux d'expansion nettement plus élevé que la plupart des autres pays, ce qui a stimulé la demande aussi bien d'énergie et de matières premières que de biens de consommation. Cependant, les exportations américaines ont souffert de la faible conjoncture mondiale et aussi de la baisse des cours de produits agricoles comme le blé, le maïs, le coton.

En 1978, selon l'administration, le déficit des échanges extérieurs américains resterait du même ordre qu'en 1977. Une réduction de ce déficit dépendrait principalement de l'adoption par le Congrès d'un programme énergétique susceptible de diminuer la facture pétrolière.

JAPON

● Sasebo Heavy Industries Co., l'un des plus importants chantiers de construction navale japonais, vient d'annoncer une réduction de 25 % de ses effectifs et des diminutions de salaire. Selon les mesures communiquées au syndicat d'entreprise, 1 600 employés, sur un total de 6 300, seront licenciés avant la fin de la prochaine année fiscale, c'est-à-dire avant le 31 mars 1979. Sasebo Industries a indiqué que 600 d'entre eux seraient transférés dans d'autres entreprises du groupe. Une réduction des salaires de 20 % pour les cadres et de 10 % pour les employés est également envisagée pour la prochaine année fiscale. La compagnie prévoit une diminution d'un tiers de ses ventes. — (A.F.P.)





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 JANVIER

Léger redressement dans un marché creux

Les valeurs françaises ont poursuivi leur lent mouvement de redressement ce lundi à la Bourse de Paris où, comme on pouvait s'y attendre, le « discours du bon choix » a été bien accueilli par les milieux financiers. Cela n'a cependant pas suffi à rameuter toute la clientèle boursière et c'est dans un marché particulièrement creux que l'indicateur instantané est parvenu à progresser de 0,7 % environ.

Tous les compartiments n'ont d'ailleurs pas bénéficié du mouvement de hausse dont on attribuait généralement la paternité discrète à quelques organismes de placements collectifs. De fait, hormis les pétroles, les métallurgiques et les chimiques, l'irrégularité a été de règle partout ailleurs.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Générale de Fonderie, Pétroles B.P. et Creusot-Loire (+5 à 7 %), tandis que P.L.M., Mumm et Marine Wendel subissaient les replis les plus nets (—5 à 7 %).

Sur le marché de l'or, redevenu calme depuis quelques séances, le lingot s'est d'abord inscrit à 28 290 F avant de retomber à 28 060 F contre 28 000 F vendredi. Le napoléon est resté inchangé à 290 F. Le volume global des transactions est retombé à 4,72 millions de francs contre 5,79 millions à la veille du week-end.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or se sont effritées tandis que les américaines restaient soutenues.

« La séance n'a revêtu qu'une signification très limitée », affirmaient généralement les professionnels faisant ainsi allusion à la maigreur des transactions. Certains ajoutaient qu'il fallait attendre mardi pour savoir si la clientèle particulière allait réagir aux événements politiques du week-end. Attendons...

LONDRES

Le marché reste déprimé par la perspective d'une grève partielle des conducteurs des camions-citernes de carburant. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 175 20 contre 175 20

VALEURS	CLOTURE 30/1	COURS 31/1
Beecham	640 ...	637 ...
British Petroleum	796 ..	796 ...
Courtaulds	122 ...	121 ...
De Beers	2[illegible] ...	287 ...
Imperial Chemical	342 ...	341 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	178 ...	177 ...
Shell	492 ...	493 ..
Vickers	187 ...	137 ...
War Loan 3 1/2 %	36 1/8	36 1/8
*West Driefontein	27 ...	26 1/2
*Western Holdings	22 6/8	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	27 jan.	30 jan.
Valeurs françaises	93,7	94,5
Valeurs étrangères	99	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,5	56,8

NOUVELLES DES SOCIETES

P. S. A. PEUGEOT - CITROEN. — Le bénéfice net de la société, en 1977, devrait être supérieur à 190 millions de francs, compte tenu notamment d'une reprise sur provision antérieure. Il ne saurait être comparé à celui de 1976 (327,6 millions de francs), qui comprenait notamment 167,4 millions de francs de plus-values d'apport ni à celui de 112 millions de francs obtenu en 1975, avant la fusion avec Citroën S. A. Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'exercice 1977 devrait approcher de 42 milliards de francs, en progression de 20 %. La marge brute d'autofinancement et le résultat net consolidé seraient du même ordre qu'en 1976.

Dans la division « automobile », le chiffre d'affaires hors taxes d'Automobiles Peugeot s'est élevé à 18,5 milliards de francs (+ 15 %), avec une marge brute un peu supérieure à 1,6 milliard de francs (+ 12 %), la progression du bénéfice net devant enregistrer une progression plus marquée. Pour Automobiles Citroën, le chiffre d'affaires hors taxes atteindrait 13,4 milliards de francs (+ 19 %), la marge brute fléchirait de 9 % à 1 milliard de francs environ, du fait de l'alourdissement de la charge fiscale, et le bénéfice net ne varierait pas.

NEW-YORK

Vive reprise

Les cours ont vivement remonté lundi à Wall Street, où, sous l'influence de facteurs essentiellement techniques, l'indice Dow Jones s'est adjugé 8,32 points pour s'établir à 773,44. Le volume d'échanges est resté assez limité, 17,40 millions de titres ayant été négociés contre 17,60 millions à la veille du week-end.

Sur 1 837 valeurs traitées, 863 ont progressé, 507 se sont repliées et 467 sont restées inchangées.

Contrairement à ce que beaucoup croyaient, la publication des résultats de la balance commerciale pour décembre 1977 n'a pas freiné le mouvement de reprise. Bien plus, le déficit commercial s'étant révélé nettement moins important que prévu (2,03 milliards de dollars contre 2,08 milliards en novembre), sa publication a même facilité le mouvement de hausse.

Quant à la conférence de presse du président Carter, son contenu, sans surprise, n'a eu aucune répercussion notable sur la tendance du marché. Celui-ci demeure cependant très fragile et, selon la majorité des professionnels, « l'indice Dow Jones pourrait chuter jusqu'à 700 au cours des prochaines semaines ».

VALEURS	COURS 26/1	COURS 30/1
Alcoa	38 1/2	39 5/8
A.T.T.	57 1/8	57 3/4
Boeing	25 3/4	26 3/8
Chase Manhattan Bank	28 ...	27 7/8
Du Pont de Nemours	105 7/8	107 ...
Eastman Kodak	45 3/4	46 ...
Exxon	43 3/4	45 ...
Ford	41 3/4	42 ...
General Electric	45 1/4	45 7/8
General Foods	29 3/8	29 1/2
General Motors	58 1/8	58 5/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	264 7/8	266 7/8
I.T.T.	28 1/2	29 1/8
Kennecott	22 3/4	23 ...
Mobil Oil	59 3/4	60 1/2
Pfizer	27 1/4	26 7/8
Schlumberger	66 3/4	67 5/8
Texaco	25 3/4	26 ...
U.A.L. Inc.	21 1/8	20 7/8
Union Carbide	39 1/4	39 3/8
U.S. Steel	32 ...	32 3/8
Westinghouse	17 7/8	17 7/8
Xerox	44 1/8	44 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/1	31/1
1 dollar (en yens)	241 625	241 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 30 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 728	4 734	4 720
Allemagne (100 DM)	224 090	223 930	222 500
Belgique (100 F.)	14 484	14 467	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 100	209 .	208 ..
Danemark (100 krd)	82 480	82 820	80 500
Suède (100 krs)	101 890	101 800	100
Norvège (100 k.)	91 935	92 170	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 228	9 231	9 200
Italie (1 000 lires)	5 448	5 452	5 250
Suisse (100 fr.)	239 500	239 300	238
Autriche (100 sch.)	31 205	31 187	31 050
Espagne (100 pes.)	5 864	5 874	5 660
Portugal (100 esc.)	11 786	11 800	10 500
Canada ($ can. 1)	4 280	4 283	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	28150	27850
Or fin (kilo en lingot)	28090	28060
Pièce française (20 fr.)	290	290
Pièce française (10 fr.)	228	224
Pièce suisse (20 fr.)	255 30	259 60
Union latine (20 fr.)	247	246 80
Souverain	264 50	264 60
Pièce de 20 dollars	1280 40	1280 .
Pièce de 10 dollars	649 20	645 ..
Pièce de 5 dollars	420 .	.. ..
Pièce de 50 pesos	1143 ..	1144 ..
Pièce de 10 florins	260 ..	257 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LES AFFRONTEMENTS DE TUNISIE

M. Nouira dénonce le « plan prémédité » des dirigeants syndicaux

Le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, a de nouveau accusé, mardi matin 31 janvier, devant l'Assemblée nationale réunie en séance plénière, la direction actuelle de la centrale syndicale tunisienne — U.G.T.T. — d'avoir provoqué les émeutes du 26 janvier. Réitérant ses attaques contre M. Habib Achour, secrétaire général de l'organistion, et les membres du bureau exécutif de la centrale, M. Nouira a affirmé qu'ils avaient mis au point un « plan prémédité » pour provoquer les troubles. Il a qualifié la direction de l'U.G.T.T. d' « extrémiste et déviationniste » et il a ajouté que la grève générale n'avait eu d'autre objectif que de « plonger le pays dans une ère de subversion ».

De notre envoyé spécial

Tunis. — Cinq jours après les sanglants affrontements qui ont fait, à Tunis, quarante-deux morts selon le ministère de l'intérieur et une centaine de victimes selon l'opposition, entraînant la proclamation de l'état d'urgence et du couvre-feu (de 20 heures à 4 heures du matin), le gouvernement tunisien, par la voix de son chef, M. Hedi Nouira, a rompu le silence officiel observé *jusqu'à présent sur cette* dramatique affaire. Le premier ministre a choisi, pour s'adresser au pays, le cadre solennel de l'Assemblée nationale réunie pour l'occasion en séance plénière. Son discours a pris la forme d'un réquisitoire contre le « déviationnisme » des dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) et notamment de son secrétaire général, M. Habib Achour.

M. Nouira a repris et étayé point par point les accusations de « *sabotage* » et de « *subversion* » qui font, depuis vendredi, les gros titres de la presse tunisoise. D'ores et déjà, le président de l'Assemblée nationale, M. Sadok Mokkadem, a annoncé, ce mardi matin, que la Chambre allait examiner une demande du gouvernement visant à lever l'immunité parlementaire de quatre députés, dont celle de M. Achour, membres de l'U.G.T.T.

En instruisant, dans une arène politique et face aux élus du peuple, le procès des dirigeants de la centrale syndicale, le chef du gouvernement a donné ainsi un coup d'accélérateur au processus judiciaire déclenché vendredi par l'ouverture d'une information contre les organisateurs de la « grève générale d'avertissement » du 26 janvier. Selon toute vraisemblance, il sera reproché à M. Achour et à ses collaborateurs d'avoir attenté à la « *sécurité intérieure et extérieure de l'Etat* ». Si ce chef d'accusation est retenu par le magistrat instructeur, les dirigeants syndicaux comparaîtront devant la juridiction compétente en la matière, en l'occurrence la Cour de sûreté de l'Etat.

Saisis conformément à la procédure de flagrant délit, les tribunaux de Tunis auraient fonctionné dès samedi après-midi. Cent quarante manifestants environ auraient d'ores et déjà comparu devant la justice cantonale et le tribunal de première instance, avons-nous appris de bonne source. La quasi-totalité des prévenus auraient été condamnés à des peines allant d'un à deux ans de prison ferme.

L'état d'urgence interdisant « *tout rassemblement de plus de trois personnes sur la voie publique* », les obsèques des victimes des émeutes du « *jeudi noir* » ne pourront, évidemment, donner lieu à aucune manifestation collective. Lundi matin une cinquantaine de personnes, appartenant aux familles des morts, patientaient sous la pluie froide, devant l'entrée de la morgue de l'hôpital Charles-Nicolle. Sur la porte d'entrée, une affichette comportait une *liste de* vingt-huit noms, ceux des manifestants tués jeudi dans le quartier populaire de Bab-Souika, à la lisière de la vieille ville.

Chaque famille, prévenue seulement le matin même, entrait tour à tour dans la morgue pour reconnaître les corps des victimes. Une vieille femme, vêtue d'une djellabah blanche, prenait à témoin le ciel de sa douleur en se griffant le visage jusqu'au sang. *Une autre femme, beaucoup* plus jeune, nous expliquait les circonstances de la mort de son oncle, un commerçant. Celui-ci se trouvait, dit-elle, dans son magasin lorsqu'il fut abattu à bout portant d'un coup de revolver par un policier.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Réunie pour la première fois

La « Commission des clauses abusives » examine un décret visant à mieux assurer la protection des consommateurs

Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, installe, ce mardi 31 janvier, la « commission des clauses abusives » *créée* par la loi du 10 janvier sur la protection et l'information des consommateurs. La loi a confié trois rôles à cette commission : donner des avis sur les projets de décrets qui lui seront soumis, émettre des recommandations pour la suppression ou la modification des clauses abusives figurant dans certains contrats, publier chaque année un rapport en proposant éventuellement les modifications législatives ou réglementaires indispensables.

Dès cette première séance, la commission doit étudier un projet de décret interdisant quatre clauses *et précisant la formulation* d'une cinquième.

— Le contrat ne devrait pas faire état de conditions supposées connues du consommateur ou du non-professionnel : ces conditions doivent figurer sur le texte même du contrat ;

— La détermination du prix par référence à un élément qui dépend de la volonté du vendeur doit disparaître ;

— Le vendeur ne pourra se faire juge de la conformité du bien livré ou du service rendu ;

— Aucune clause ne pourra priver le client de ses droits à dommages et intérêts en cas de mauvaise exécution ou de non-exécution du contrat ;

— Enfin, toute garantie contractuelle devra être assortie de la mention des garanties légales (article 1641 et suivants du code civil) protégeant le client contre les défauts ou les vices cachés du produit ou du service.

La commission comprend quinze membres :

— *Trois magistrats :* MM. Paul Lutz, conseiller à la Cour de cassation (président), Yves Cotte, conseiller à la cour d'appel de Paris (vice-président) et Bernard Stirn, auditeur au Conseil d'Etat.

— *Trois représentants de l'administration :* MM. Jacques Lemontey (justice), Laurent Denis (économie et finances) et Jean-Paul Guénot (justice).

— *Trois jurisconsultes :* MM. Jean Calais-Auloy, professeur à la faculté de Montpellier, Luc Bihl, avocat près la cour d'appel de Paris, qui s'est spécialisé dans la défense d'associations de consommateurs, et Bernard Gross, professeur à la faculté de droit de Nancy.

— *Trois représentants des organisations de consommateurs :* Mme Marie Aubertin, présidente du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation (Fédération nationale des associations familiales rurales) ; MM. Pierre Marleix (Association Force ouvrière consommation) et Jacques Semler-Collery (Fédération nationale des coopératives de consommateurs).

— *Trois professionnels :* MM. Paul, Simonet (C.N.P.F.) Marcel Delcourt (président des Trois Suisses) et Robert Gris (secrétaire général de Moulinex).

Le secrétariat de la commission est assuré par M. Guy Charrier fonctionnaire de la direction générale de la concurrence et des prix.

Après l'accident de Cosmos 954

M. CARTER PROPOSE D'INTERDIRE LES SATELLITES ALIMENTÉS A L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter a déclaré, lundi 30 janvier, que si des systèmes de sécurité infaillibles ne peuvent pas être mis au point, tous les satellites alimentés à l'énergie nucléaire doivent être à l'avenir interdits.

Le président américain a refait un historique, au cours d'une conférence de presse, de la défaillance et de la chute du satellite soviétique Cosmos 954 le 24 janvier au-dessus du Canada. « *Des précautions plus strictes sont nécessaires* », a souligné M. Carter, avant d'ajouter que les Etats-Unis étudieront avec l'Union soviétique la possibilité de remplacer l'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'espace par celle de l'énergie solaire.

Le chef de l'exécutif américain a également suggéré que tous les matériaux radio-actifs retombant sur la Terre soient répertoriés ; il a rappelé que c'est en 1965 que les Etats-Unis ont lancé pour la dernière fois un satellite alimenté avec un réacteur nucléaire à l'uranium 235.

L'AMBASSADEUR DU CONGO EN FRANCE S'EXPLIQUE SUR LE PROCÈS DE BRAZZAVILLE

M. Alexandre Denguet-Attiki, ambassadeur de la République populaire du Congo en France, a donné une conférence de presse mardi 31 janvier, à Paris, à propos du procès des assassins du président Ngouab qui se déroule actuellement à Brazzaville (*le Monde* des 19, 25 et 28 janvier).

Après avoir déclaré que « *consciemment ou inconsciemment, un certain nombre de journaux ont publié des informations grotesques ou fausses* », le diplomate congolais a dit : « *Le procès se déroule dans un climat des plus démocratiques* ». M. Denguet-Attiki a précisé que la journée continue avait été établie de 6 heures à 13 heures sur l'ensemble du territoire congolais de façon à permettre à la population de suivre les débats publics du procès.

L'ambassadeur a affirmé que la cour révolutionnaire est « *composée des plus hautes personnalités congolaises* » et que « *les accusés bénéficient du concours total des avocats inscrits au barreau de Brazzaville* ».

La Fédération internationale des droits de l'homme (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris), déclare avoir pris connaissance « *avec surprise de la mise au point de l'ambassade du Congo* » (*le Monde* des 19 et 25 janvier), *à la suite de l'expulsion de Me Choukroun* », qu'elle avait mandaté en tant qu'observateur au procès de Brazzaville. La Fédération indique : « *Il n'est en effet pas d'usage en matière d'observation judiciaire internationale, que soit sollicité l'agrément préalable de l'Etat dans lequel l'observation judiciaire doit être effectuée. Une telle autorisation préalable serait en effet de nature à diminuer l'intérêt de telles observations judiciaires et leur efficacité.* »

Dans les assemblées régionales

LANGUEDOC-ROUSSILLON

REFUSER TOUT IMPOT DIRECT

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon, réuni lundi 30 janvier, à Montpellier, n'a pas suivi l'avis du Comité économique et social qui avait recommandé de faire appel à la fiscalité directe pour procurer au budget régional des ressources nouvelles. Il a préféré augmenter le pourcentage des impôts indirects en faisant passer de 0,8 % à 1,40 % la taxe sur la publicité foncière. Le Languedoc-Roussillon est la seule région de France qui ne fait pas appel à la fiscalité directe, estimant que les impôts locaux sont déjà trop lourds.

Le budget, qui a été voté à l'unanimité, s'élève à 57 millions de francs (ressources fiscales) auxquelles s'ajoutent deux emprunts, l'un de 8 millions de francs pour les routes, l'autre de 3,5 millions de francs pour la centrale solaire de Cerdagne.

● *M. Olivier Guichard réélu président du conseil régional des Pays de Loire.* — M. Olivier Guichard, maire de La Baule (R.P.R.), conseiller d'Etat, a été réélu, lundi 30 janvier, président du conseil régional des Pays de Loire. Sur soixante-dix-sept votants, il a obtenu cinquante-sept voix. MM. Michel Bouet (P.C.), adjoint au maire d'Angers, a eu quatre voix, et Roland Becdelièvre (P.S.), président de la communauté urbaine du Mans, une voix.

LIMOUSIN

LE BUDGET FAIT L'UNANIMITÉ ENTRE LE PRÉFET ET LES ASSEMBLÉES

(De notre correspondant.)

Limoges. — Le conseil régional du Limousin a voté son budget pour 1978, qui s'élève à 23 610 858 francs. La charge fiscale par habitant est fixée à 24,97 francs, contre 23 francs l'an dernier.

Réélu président pour la cinquième fois, M. André Chandernagor (socialiste), député de la Creuse, a souligné que la préparation du budget 1978 avait été marquée, pour la première fois depuis quatre ans, par la convergence des propositions du préfet de région, du comité économique et social, et de la commission de synthèse du conseil régional. Mais on ne peut « *gager l'avenir d'une région sur la seule imposition de contribuables dont les revenus sont parmi les plus bas de France. Il n'y aura pas de régionalisation véritable sans un transfert de compétences et de ressources de l'Etat à la région* », a déclaré M. Chandernagor, qui s'est toutefois félicité implicitement de l'unanimité du préfet et des assemblées.

Mme Hélène Constans, député de la Haute-Vienne, a, au nom du groupe communiste, estimé que l'assemblée régionale devait avoir compétence sur toutes les questions touchant au développement économique, donc sur celle de l'emploi, ce qui implique des structures régionales et des moyens financiers totalement différents de ceux d'aujourd'hui.

● *M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France.* — M. Michel Giraud (R.P.R.) a été réélu président du conseil régional d'Ile-de-France par 82 voix contre 43 à Mme Gisèle Moreau (P.C.), le mardi 31 janvier. M. Giraud préside l'assemblée régionale depuis la mise en place des institutions de la région, le 1er juillet 1976.

MIDI-PYRÉNÉES

DES ÉCOLOGISTES MANIFESTENT CONTRE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — La session du conseil régional de Midi-Pyrénées (dont M. Alain Savary, député P.S. de la Haute-Garonne, a été réélu président) a été troublée, lundi 30 janvier par un groupe d'écologistes, qui ont bruyamment demandé que l'abandon du projet de la centrale nucléaire de Golfech soit inscrit à l'ordre du jour. Ils ont déposé sur le bureau de l'assemblée un dossier portant trois mille signatures.

Ensuite, M. Savary a dressé un tableau très noir de la situation économique de la région : 52 000 chômeurs, soit 5 % de plus que l'an dernier, 12 % de plus qu'en 1975, 100 % de plus qu'en 1974. M. Alain Savary a également mis en cause « *la parodie de régionalisation pratiquée par le pouvoir* ».

Au nom des représentants de la minorité du conseil régional, M. Roland Boscary-Monservin, président du groupe d'action régionale, sénateur (P.R.) de l'Aveyron, s'est étonné du « *ton électoraliste* » employé par le président du conseil régional. M. André Méric, sénateur (socialiste) de la Haute-Garonne, faisant allusion au discours du président de la République à Verdun-sur-le-Doubs, a répondu que l'exemple venait d'en haut.

Réunis avant la présentation du budget qui sera discuté ce mardi 31 janvier, les élus du groupe communiste ont déclaré : « *Il s'agit d'un budget de gestion de la crise qui aggrave encore les transferts de charges de l'Etat à la région. Nous ne voterons qu'un budget n'entraînant pas d'augmentation des impôts et ne comportant pas d'emprunt.* »

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1978 a été tiré à 585 743 exemplaires.

A B C D E F G